

ANNEE 2021 THESE : 2021 – TOU 3 – 4003

CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE CANIN ET FELIN EN FRANCE : SERIE D'ENQUETES AUPRES DES ELEVEURS

THESE
pour obtenir le titre de
DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

*présentée et soutenue publiquement
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

par

PIEL Manon

Née le 20/04/1996 à AVRANCHES (50)

Directrice de thèse : Mme Hanna MILA

JURY

PRESIDENT :
M. Alain GRAND

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSESEURS :
Mme Hanna MILA
M. Didier RABOISSON

Maître de Conférences à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

MEMBRE INVITE :
M. GRELLET Aurélien

Docteur vétérinaire, IR à l'Ecole Vétérinaire de TOULOUSE

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE**

Directeur: Professeur Pierre SANS

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. **BERTAGNOLI Stéphane**, *Pathologie infectieuse*
- M. **BOUSQUET-MELOU Alain**, *Pharmacologie - Thérapeutique*
- Mme **CHASTANT-MAILLARD Sylvie**, *Pathologie de la Reproduction*
- Mme **CLAUW Martine**, *Pharmacie-Toxicologie*
- M. **CONCORDET Didier**, *Mathématiques, Statistiques, Modélisation*
- M **DELVERDIER Maxence**, *Anatomie Pathologique*
- M. **ENJALBERT Francis**, *Alimentation*
- Mme **GAYRARD-TROY Véronique**, *Physiologie de la Reproduction, Endocrinologie*
- M. **PETIT Claude**, (Emérite) - *Pharmacie et Toxicologie*
- M. **SCHELCHER François**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*

PROFESSEURS 1° CLASSE

- M. **BAILLY Jean-Denis**, *Hygiène et Industrie des aliments*
- Mme **BOURGES-ABELLA Nathalie**, *Histologie, Anatomie pathologique*
- M. **BRUGERE Hubert**, *Hygiène et Industrie des aliments d'Origine animale*
- Mme **CADIERGUES Marie-Christine**, *Dermatologie Vétérinaire*
- M. **DUCOS Alain**, *Zootechne*
- M. **FOUCRAS Gilles**, *Pathologie des ruminants*
- M **GUERIN Jean-Luc**, *Aviculture et pathologie aviaire*
- Mme **HAGEN-PICARD, Nicole**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **JACQUIET Philippe**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. **LEFEBVRE Hervé**, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. **MEYER Gilles**, *Pathologie des ruminants*
- Mme **TRUMEL Catherine**, *Biologie Médicale Animale et Comparée*

PROFESSEURS 2° CLASSE

- Mme **BOULLIER Séverine**, *Immunologie générale et médicale*
- Mme **DIQUELOU Armelle**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
- M. **GUERRE Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*
- Mme **LACROUX Caroline**, *Anatomie Pathologique, animaux d'élevage*
- Mme **LETRON-RAYMOND Isabelle**, *Anatomie pathologique*
- M. **MAILLARD Renaud**, *Pathologie des Ruminants*
- Mme **MEYNADIER Annabelle**, *Alimentation animale*
- M. **MOGICATO Giovanni**, *Anatomie, Imagerie médicale*
- Mme **PAUL Mathilde**, *Epidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles*
- M. **RABOISSON Didier**, *Médecine de population et Économie de la santé animale*

PROFESSEURS CERTIFIÉS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- Mme **MICHAUD Françoise**, *Professeur d'Anglais*
- M **SEVERAC Benoît**, *Professeur d'Anglais*

MAITRES DE CONFÉRENCES HORS CLASSE

- M. **BERGONIER Dominique**, *Pathologie de la Reproduction*
- Mme **CAMUS Christelle**, *Biologie cellulaire et moléculaire*

- M. **JAEG Jean-Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. **LYAZRHI Faouzi**, *Statistiques biologiques et Mathématiques*
- M. **MATHON Didier**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **PRIYMENKO Nathalie**, *Alimentation*
- M. **VOLMER Romain**, *Microbiologie et Infectiologie*

MAITRES DE CONFERENCES (classe normale)

- M. **ASIMUS Erik**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **BRET Lydie**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
- Mme **BIBBAL Delphine**, *Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine animale*
- Mme **BOUHSIRA Emilie**, *Parasitologie, maladies parasitaires*
- M. **CONCHOU Fabrice**, *Imagerie médicale*
- M. **CORBIERE Fabien**, *Pathologie des ruminants*
- Mme **DANIELS Hélène**, *Immunologie- Bactériologie-Pathologie infectieuse*
- Mme **DAVID Laure**, *Hygiène et Industrie des aliments*
- Mme **DEVIERS Alexandra**, *Anatomie-Imagerie*
- M. **DIDIMO IMAZAKI Pedro**, *Hygiène et Industrie des aliments*
- M. **DOUET Jean-Yves**, *Ophthalmologie vétérinaire et comparée*
- Mme **FERRAN Aude**, *Physiologie*
- Mme **GRANAT Fanny**, *Biologie médicale animale*
- Mme **JOURDAN Géraldine**, *Anesthésie - Analgésie*
- Mme **LALLEMAND Elodie**, *Chirurgie des Equidés*
- Mme **LAVOUE Rachel**, *Médecine Interne*
- M. **LE LOC'H Guillaume**, *Médecine zoologique et santé de la faune sauvage*
- M. **LIENARD Emmanuel**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
- Mme **MEYNAUD-COLLARD Patricia**, *Pathologie Chirurgicale*
- Mme **MILA Hanna**, *Elevage des carnivores domestiques*
- M. **NOUVEL Laurent**, *Pathologie de la reproduction*
- Mme **PALIERNE Sophie**, *Chirurgie des animaux de compagnie*
- M. **VERGNE Timothée**, *Santé publique vétérinaire – Maladies animales réglementées*
- Mme **WASET-SZKUTA Agnès**, *Production et pathologie porcine*

CHARGES D'ENSEIGNEMENT CONTRACTUELS

- M. **BOLON Pierrick**, *Production et pathologie aviaire*
- M. **FERCHIOU Ahmed**, *Economie, production animale,*
- M. **LEYNAUD Vincent**, *Médecine interne*
- Mme **ROBIN Marie-Claire**, *Ophthalmologie*
- Mme **TOUSSAIN Marion**, *Pathologie des équidés*

ENSEIGNANT DE PREMIERE ANNEE COMMUNE AUX ETUDES VETERINAIRES

- Mme **GAUCHARD Cécile**, *Biologie-écologie-santé*

ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE CONTRACTUELS

- M **BESSIERE Pierre**, *Microbiologie infectiologie*
- Mme **BLONDEL Margaux**, *Chirurgie des animaux de compagnie*
- M. **CARTIAUX Benjamin**, *Anatomie-Imagerie médicale*
- M. **COMBARROS-GARCIA Daniel**, *Dermatologie vétérinaire*
- M. **GAIDE Nicolas**, *Histologie, Anatomie Pathologique*
- M. **JOUSSERAND Nicolas**, *Médecine interne des animaux de compagnie*
- M. **LESUEUR Jérémy**, *Gestion de la santé des ruminants – Médecine collective de précision*
- M. **TOUITOU Florian**, *Alimentation animale*

Remerciements

AUX MEMBRES DU JURY

A Monsieur le Professeur ALAIN GRAND,

Professeur des Universités, PU-PH

Praticien hospitalier à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier

Membre du Laboratoire Epidémiologie et analyses en santé publiques : risques, maladies chroniques, handicaps

Je vous remercie de m'avoir fait l'honneur de présider le jury de cette thèse,

Hommages respectueux.

A Madame le Professeur HANNA MILA,

Maitre de conférences en élevage des Carnivores, DMV, PhD,

Je vous remercie de m'avoir confié ce sujet de thèse et de m'avoir guidée tout au long de la réalisation de ce travail. Je vous remercie pour m'avoir accompagné avec tant de gentillesse, de patience et avec tant de passion pour le milieu de l'élevage.

Remerciements chaleureux.

A Monsieur DIDIER RABOISSON,

Professeur à L'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, DMV, PhD, Diplomate ECBHM

Je vous remercie de m'avoir fait l'honneur de faire partie de mon jury de thèse. J'espère que, bien qu'éloigné de votre discipline de prédilection, ce travail saura éveiller votre intérêt.

Sincères remerciements.

A l'équipe Neocare, et tout particulièrement à AURELIEN GRELLET,

Je vous remercie de m'avoir accompagné tout au long de la réalisation de ce projet,

Aux éleveurs de chiens et de chats,

Je vous remercie pour votre participation et votre accueil de cette étude,

Sincères remerciements.

Sommaire

Listes des figures	12
Liste des tableaux	15
Liste des abréviations	16
Introduction.....	19
Partie 1 : Description de la filière : l'élevage canin et félin en France	20
1. Origines des chiens et chats adoptés	20
2. Elevage canin et félin, définitions légales.....	22
3. Nombre d'élevages en France	23
4. Types d'élevages.....	24
5. Obligations légales d'éleveur	25
a. Démarches administratives	25
b. Qualifications des éleveurs.....	25
c. Obligations pour les locaux	26
6. Mention de la race	27
a. Définition d'un chien/chat de race.....	27
b. Acteurs principaux.....	27
c. Obtention d'un pedigree	29
d. Chiens et chats de race en France.....	30
e. Popularité des races	31
f. Représentation et défense de la profession : les syndicats	31
g. Vente des animaux de compagnie	32
Partie 2 : Matériel et méthode.....	33
1. Objectifs de l'étude	33
2. Construction des enquêtes.....	33
a. Elaboration de questionnaires d'octobre 2017 à septembre 2020	33
b. Thèmes abordés	34
3. Population étudiée	34
4. Diffusion du questionnaire	34
5. Analyse statistique	35
a. Sélection des données.....	35
b. Tests statistiques	35
c. Présentation des résultats.....	36
Partie 3 : Résultats.....	37
1. Evolution de la participation	37

2.	Le profil des éleveurs.....	38
a.	Temps dédié à l'élevage	39
b.	Salaire	41
c.	Formation des éleveurs.....	41
d.	Stress ressenti en lien avec le métier d'éleveur.....	42
3.	Description de l'élevage	43
a.	Typologie de l'élevage	43
b.	Les locaux	47
4.	Animaux élevés.....	53
5.	Gestion de la reproduction.....	57
a.	Tests génétiques.....	57
b.	Gestation	61
6.	Gestion des portées, de la naissance au sevrage	64
a.	Poids de naissance et pesée	64
b.	Allaitement artificiel	65
c.	Socialisation.....	68
d.	La vente des chatons et des chiots.....	75
7.	Santé des animaux	78
a.	Vaccination	78
b.	Antiparasitaires	81
c.	Médecine alternative	87
8.	Biosécurité.....	88
a.	Visite sanitaire	88
b.	Quarantaine.....	89
9.	La relation client.....	92
Partie IV : Discussion		99
1.	Limites de l'étude : analyse critique.....	99
a.	Biais d'échantillonnage.....	99
b.	Biais liés à l'opérateur	100
2.	Différences significatives entre l'élevage de chats et de chiens	100
a.	Le profil des éleveurs.....	104
b.	Typologie de l'élevage	105
c.	Les animaux de l'élevage.....	107
d.	Reproduction.....	108
e.	Gestion des portées.....	109
f.	La prophylaxie	110

g. Biosécurité.....	113
h. La vente.....	113
i. Relationnel.....	114
Conclusion.....	116
Bibliographie.....	118
Annexes.....	123
Annexe 1 : Liste des questionnaires de l'étude.....	123
Annexe 2 : Posters publiés.....	130
Annexe 3 : Tests génétiques réalisés par les éleveurs en fonction des races élevées.....	148
Eleveurs de chats.....	148
Eleveurs de chiens.....	149
Annexe 4 : Communication pour le congrès EVSSAR (European Veterinary Society of Small Animals Reproduction), Berlin 2019.....	151

Listes des figures

Figure 1 : Evolution de la population canine et féline en France entre 2000 et 2016 ; (bleu- chiens ; orange –chats) Source : Rapport FACCO 2016.	20
Figure 2 : Chiffres clés : Origine des animaux de compagnie en France (bleu –chiens ; orange –chats) ; Source : Rapport FACCO 2015.	21
Figure 3 : Chats et chiens importés en France en 2017 (bleu –chiens ; orange - chats) ; Source : I-CAD.	22
Figure 4 : Classification des élevages canins selon la législation française.	24
Figure 5 : Présentation des acteurs de la filière d'élevage canin.	28
Figure 6 : Présentation des acteurs de la filière d'élevage félin.	29
Figure 7 : Répartition des animaux en fonction de leurs origines raciales – apparentés et croisés (bleu –chiens ; orange – chats).	30
Figure 8 : Classement des races de chiens les plus inscrits au LOF ces trois dernières années.	31
Figure 9 : Evolution du nombre de répondants aux enquêtes entre 2017 et 2020.	37
Figure 10 : Evolution du nombre de répondants aux enquêtes entre septembre 2017 (enquête Poids de croissance et pesée) et septembre 2020 (enquête Antiparasitaires) en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens ; orange - éleveurs de chats).	38
Figure 11 : Proportion d'éleveurs selon le temps consacré à l'élevage en période creuse en fonction de l'espèce élevée (156 éleveurs de chiens-barres bleu ; 132 éleveurs de chats-barres orange).	40
Figure 12 : Proportion d'éleveurs selon le temps consacré à l'élevage lors du pic d'activité en fonction de l'espèce (138 éleveurs de chiens-barres bleu ; 131 éleveurs de chats-barres orange).	40
Figure 13 : Proportion des éleveurs selon les résultats financiers de l'activité d'élevage en fonction de l'espèce élevée (155 éleveurs de chiens et 136 éleveurs de chats ; orange : perte d'argent ; jaune : autofinancement de l'élevage ; vert : complément de revenu ; marron : salaire).	41
Figure 14 : Proportion d'éleveurs participant à des conférences pour assurer leur formation continue, au moins une fois par trimestre (orange), au moins une fois par an (jaune), au moins une fois tous les deux ans (vert) ou jamais (marron) en fonction de l'espèce élevée (108 éleveurs de chiens et 129 éleveurs de chats).	42
Figure 15 : Niveau de stress ressenti par les éleveurs sur une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à une absence de stress et 10 étant le niveau de stress le plus élevé) en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=138 ; orange - éleveurs de chats, n=122).	43
Figure 16 : Répartition des éleveurs au sein des régions françaises (bleu - éleveurs de chiens, n=150 ; rouge - éleveurs de chats, n=169) ; Source de la carte : http://www.cartesfrance.fr/carte-france-departement/carte-france-departements.html (Carte de France 2020).	44
Figure 17 : Proportion d'éleveurs réalisant des activités complémentaires à l'élevage en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=149 ; orange - éleveurs de chats, n=166)	45
Figure 18 : Proportion d'éleveurs selon l'évolution de la taille des structures d'élevage au cours des 5 dernières années (bleu - éleveurs de chiens, n=149 ; orange - éleveurs de chats, n=168).	46
Figure 19 : Proportion d'éleveurs selon l'évolution de la taille des structures d'élevage prévue pour les 5 prochaines années (bleu - éleveurs de chiens, n=150 ; orange - éleveurs de chats, n=173).	46
Figure 20 : Proportion des élevages à domicile (orange), dans des locaux dédiés (jaune) ou dans les deux types de locaux (vert) en fonction de l'espèce élevée (170 éleveurs de chiens et 196 éleveurs de chats).	47

Figure 21 : Proportion d'éleveurs selon la distance entre l'élevage et le premier voisin en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=169 ; orange - éleveurs de chats, n=194).	48
Figure 22 : Proportion des élevages selon le milieu d'habitation en fonction de l'espèce élevée (170 éleveurs de chiens et 196 éleveurs de chats ; vert : milieu rural ; jaune : milieu urbain ; gris : milieu périphérique d'une grande ville).	48
Figure 23 : Proportion d'éleveurs selon la surface totale des locaux dédiés à l'élevage (en m ²) en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=166 ; orange - éleveurs de chats, n=193)..	49
Figure 24 : Proportion d'éleveurs possédant des locaux dédiés aux jeunes au sein de leurs élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=170 ; orange - éleveurs de chats, n=196).	50
Figure 25 : Proportion d'éleveurs possédant des locaux dédiés aux adultes en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=170 ; orange - éleveurs de chats, n=195).	51
Figure 26 : Proportion d'éleveurs selon les locaux dédiés à la logistique au sein de leurs élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=157 ; orange - éleveurs de chats, n=167)..	52
Figure 277 : Proportion d'éleveurs selon les équipements présents au sein des locaux des jeunes en fonction de l'espèce élevée (154 éleveurs de chiens et 174 éleveurs de chats ; orange : thermomètre ; jaune : éclairage artificiel ; vert : hygromètre ; marron : ventilation assistée ; kaki : évacuation des eaux usées).	53
Figure 288 : Proportion des éleveurs selon les équipements présents au sein des locaux des adultes en fonction de l'espèce élevée (126 éleveurs de chiens et 153 éleveurs de chats ; orange : thermomètre ; jaune : éclairage artificiel ; vert : hygromètre ; marron : ventilation assistée ; kaki : évacuation des eaux usées).	53
Figure 29 : Proportion d'éleveurs selon l'effectif de femelles reproductrices au sein des élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=150 ; orange - éleveurs de chats, n=174)..	54
Figure 30 : Proportion d'éleveurs selon l'effectif des mâles reproducteurs au sein des élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=149 ; orange - éleveurs de chats, n=174)..	54
Figure 31 : Proportion d'éleveurs selon l'effectif des animaux réformés au sein des élevages en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=150 ; orange - éleveurs de chats, n=174).	55
Figure 32 : Proportion d'éleveurs selon le nombre de races élevées en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=148 ; orange - éleveurs de chats, n=168).	56
Figure 33 : Proportion des éleveurs selon les critères de choix de races en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=156 ; orange - éleveurs de chats, n=136).	56
Figure 34 : Proportion des éleveurs selon les sorties réalisées avec les animaux de l'élevage en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=150 ; orange - éleveurs de chats, n=174)..	57
Figure 35 : Proportion des éleveurs selon leurs motivations pour la réalisation de tests génétiques en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=146 ; orange - éleveurs de chats, n=207)..	58
Figure 36 : Proportion d'éleveurs selon le nombre de tests génétiques réalisés en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=125 ; orange - éleveurs de chats, n=205).	59
Figure 37 : Proportion d'éleveurs de chats et de chiens en fonction de la gestion des tests génétiques lors de l'achat d'un animal reproducteur (153 éleveurs de chiens et 225 éleveurs de chats).	60
Figure 38 : Proportion d'éleveurs selon la réalisation de carte d'identification génétique en fonction de l'espèce élevée (134 éleveurs de chiens et 186 éleveurs de chats ; orange : toujours ; jaune : parfois ; vert : jamais).	61
Figure 39 : Réalisation du suivi de gestation au sein des élevages en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=136 ; orange - éleveurs de chats, n=213).	62
Figure 40 : Proportion d'éleveurs selon la réalisation de radiographies pour le comptage des fœtus en fonction de l'espèce (110 éleveurs de chiens et 119 éleveurs de chats ; orange : toujours ; jaune : parfois ; vert : jamais).	62

Figure 41 : Proportion d'éleveurs selon la réalisation d'un suivi du poids des femelles gestantes en fonction de l'espèce (137 éleveurs de chiens et 214 éleveurs de chats ; orange : toujours ; jaune : parfois ; vert : jamais).....	63
Figure 42 : Gestion l'alimentation des femelles gravides en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=136 ; orange - éleveurs de chats, n= 213)	63
Figure 43 : Proportion d'éleveur selon la réalisation d'une vermifugation au cours de la gestation en fonction de l'espèce élevée (136 éleveurs de chiens et 210 éleveurs de chats ; orange : toujours ; jaune : parfois ; vert : jamais).....	64
Figure 44 : Chiffres clés relatifs à la pesée des petits en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=67 ; orange - éleveurs de chats, n=44).	65
Figure 45 : Proportion d'éleveurs selon les motifs d'utilisation d'une alimentation artificielle en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=106 ; orange - éleveurs de chats, n=109).	66
Figure 4946 : Proportion d'éleveurs selon le temps passé à manipuler les petits avant la 3 ^{ème} semaine de vie en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=155 ; orange - éleveurs de chats, n=130).	69
Figure 5847 : Proportion du statut reproducteur lors de la vente dans l'élevage de chats et élevage de chiens (120 éleveurs de chiens et 130 éleveurs de chats ; orange : stérilisés ; jaune : non stérilisés ; vert : promesse de stérilisation ; marron : variable).....	77
Figure 484 : Proportion d'éleveurs selon le parasitisme interne aux sein des élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=115 ; orange - éleveurs de chats, n=128).	82
Figure 495 : Proportion d'éleveurs selon l'utilisation d'antiparasitaires internes aux sein des élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=119 ; orange - éleveurs de chats, n=129).	83
Figure 50 : Proportion d'éleveurs selon l'âge lors du premier traitement antiparasitaire externe reçu en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=112 ; orange - éleveurs de chats, n=101).	86
Figure 51 : Proportion d'éleveurs selon le temps d'isolement de leurs animaux en quarantaine en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=16 ; orange - éleveurs de chats, n=69).	91
Figure 52 : Proportion d'éleveurs selon le temps de rencontre des problèmes relationnels avec des clients en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=169 ; orange - éleveurs de chats, n=150).....	94
Figure 7953 : Proportion d'éleveurs selon les problèmes rencontrés après la vente en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=189 ; orange - éleveurs de chats, n=191).	95
Figure 540 : Proportion d'éleveurs selon les problèmes financiers rencontrés suite à la vente en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=160 ; orange - éleveurs de chats, n=150)..	95
Figure 551 : Proportion d'éleveurs selon les critères donnant lieu à un refus de la vente en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=195 ; orange - éleveurs de chats, n=199).	96
Figure 562 : Proportion d'éleveurs selon les fréquences de retours en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=156 ; orange - éleveurs de chats, n=154).	97
Figure 573 : Proportion d'éleveurs selon les causes de demandes de retour en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=162 ; orange - éleveurs de chats, n=124).	97
Figure 584 : Proportion d'éleveurs selon les modalités de gestion des demandes de retour en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=170 ; orange - éleveurs de chats, n=159)..	98

Liste des tableaux

Tableau 1 : Proportion d'éleveurs par tranche d'âge en fonction de l'espèce élevée (157 éleveurs de chiens ; 135 éleveurs de chats).	39
Tableau 2 : Proportion d'éleveurs selon leur durée d'expérience professionnel dans le milieu de l'élevage en fonction de l'espèce élevée (108 éleveurs de chiens ; 129 éleveurs de chats).	39
Tableau 3 : Proportion d'éleveurs selon les principaux types d'allaitement artificiel donnés en fonction de l'espèce élevée (103 éleveurs de chiens ; 110 éleveurs de chats).....	66
Tableau 4 : Proportion d'éleveurs avec des interactions visiteurs - animaux de l'élevage en fonction de l'espèce élevée (162 éleveurs de chiens et 159 éleveurs de chats).....	71
Tableau 5 : Proportion d'éleveurs avec des interactions visiteurs – animaux de l'élevage en fonction de l'espèce élevée (166 éleveurs de chiens et 165 éleveurs de chats).....	71
Tableau 6 : Proportions d'éleveurs selon l'âge de démarrage des activités avec les jeunes en fonction de l'espèce élevée (167 éleveurs de chiens ; 157 éleveurs de chats).	73
Tableau 7 : Proportion d'éleveurs selon le nombre de vaccinations réalisées chez les chiots et chatons avant la vente en fonction de l'espèce élevée (160 éleveurs de chiens et 218 éleveurs de chats).....	80
Tableau 8 : Proportion d'éleveurs selon l'utilisation des moyens de communication par les éleveurs pour le contact avec les clients en fonction de l'espèce élevée (196 éleveurs de chiens et 201 éleveurs de chats).	93
Tableau 9 : Différences significatives dans les pratiques d'élevage entre les éleveurs félines et canins.	101

Liste des abréviations

ACACED	Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques
DD(SC)PP	Direction départementale (de la Cohésion Sociale) et de la Protection des Populations
FACCO	Fédération des fabricants d'aliments pour chiens chats oiseaux
FFF	Fédération française féline
I-CAD	Identification des carnivores domestiques
LOF	Livre des origines françaises
LOOF	Livre officiel des origines félines
NeoCare	Néonatalogie des carnivores, reproduction et élevage
SCC	Société centrale canine
SIREN	Système d'identification pour le répertoire des entreprises
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

Tests génétiques

AOC	Anomalie de l'œil du Colley
CMO	Ostéopathie cranio-mandibulaire
CMS	Congenital Myasthenic Syndrom = Myasthénie
CMR-2	Rétinopathie multifocale canine de type 2
CNM	Myopathie centronucléaire
CNSB	Congenital stationary night blindness =Cécité nocturne du Briard
CP	Colourpoint
CYST	Cystinurie
COUL-2	Couleurs
DIL	Dilution
DM	Degenerative myelopathy = Myélopathie dégénérative
EBJ	Epidermolyse bulleuse jonctionnelle
EHC	Cataracte héréditaire juvénile
GM1	Gangliosidose de type 1
GM2	Gangliosidose de type 2

GSD-IV	Glycogénose de type IV
HC	Cataracte héréditaire
HCM	Myocardiopathie hypertrophique
HK	Myopathie hyperkaliémique
HM	Hyperthermie maligne
HSF4	Cataracte héréditaire du Berger Australien
HUU	Hyperuricosurie
HYM	Hypomyélinisation
ICT-A	Ichtyose
INT	Intensité (intensité de la couleur du pelage)
JLPP	Paralysie laryngée juvénile et polyneuropathie
LAD	Acrodermatite létale
LEMP-A	Leucoencéphalomyélopathie
L2HGA	Acidurie L-2-hydroxyglutarique
LOA	Ataxie tardive
LPN	Polyneuropathie
LPN-1	Polyneuropathie de type 1
LPN-2	Polyneuropathie de type 2
LSD	Maladie lysosomale
MD	Myélopathie dégénérative
MDR1	Mutation du gène MDR1 (sensibilité médicamenteuse)
NAH	Nanisme hypophysaire
NCL-A	Ataxie cérébelleuse de l'American staffordshire
NCL-F	Céroïde-Lipofuscinose neuronale
NF	Néphropathie familiale
NUDE	Test génétique du Syndrome de nudité
OCA-B	Albinisme oculo-cutané
PKD	Polykystose rénale (Polycystic Kidney Disease)
PKDef	Déficience en pyruvate kinase
PLL-A	Luxation du cristallin (Primary Lens Luxation)
PRA	Atrophie progressive de la rétine
PRCD	Atrophie progressive de la rétine
SCDA-1	Dégénérescence spongieuse avec ataxie de type 1

- SD** Dysraphisme spinal
- SMA** Atrophie musculaire spinale
- VWDI** Maladie de Van Willebrand de type I
- VWDII** Maladie de Van Willebrand de type II

Introduction

En France, le nombre d'animaux de compagnie ne cesse de croître, en effet, quasiment un foyer sur deux possède un chien ou un chat soit 20,2% des foyers possédant un chien et 29,7% des foyers possédant un chat, pour un total de 49,5% de foyers ayant au moins un animal de compagnie. On dénombre environ 7,3 millions de chiens et 13,5 millions de chats (Statista 2019) dont l'origine est un élevage pour 23% des chiens et 2,1% des chats (FACCO 2016).

On peut observer en comparant les chiffres obtenus lors de précédentes enquêtes réalisées en France (FACCO 2015), une augmentation de la population féline de 6,3% et une quasi stabilisation de la population canine avec une hausse de 1,1%. Etant donné ce nombre important d'adoption, la filière de l'élevage canin et félin se développe et tend à se professionnaliser, d'où l'importance croissante d'encadrement de la filière. Or, nous ne disposons d'aucune base de données permettant de comparer les pratiques d'élevage en France, c'est pourquoi nous nous sommes intéressés aux données de terrains concernant ces pratiques. Nous avons, par le biais de questionnaires, réalisé un recueil de données nous permettant de comparer les pratiques au sein de la filière canine et de la filière féline. Ainsi, divers thèmes ont été traités (la reproduction, la vente, le relationnel, ...) et de nombreux autres pourraient également être explorés.

Ainsi, après une première partie bibliographique permettant de faire le point sur la situation de la filière d'élevage canin et félin en France, nous allons analyser les données obtenues tout au long de cette étude en effectuant une comparaison entre ce qui est réalisé en élevage félin et ce qui est réalisé en élevage canin.

Partie 1 : Description de la filière : l'élevage canin et félin en France

1. Origines des chiens et chats adoptés

Avant toute vente ou cession de carnivore domestique, celui-ci doit être identifié. En France, l'identification doit être faite par le biais d'un tatouage ou d'un transpondeur électronique (identification obligatoire pour tout chien de plus de 4 mois et tout chat de plus de 7 mois). Pour ce qui est de l'identification électronique, c'est la société I-CAD qui en a la charge, il s'agit d'une délégation du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Elle assure la gestion du fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. L'I-CAD a été fondée en 2012 et travaille avec la Société Centrale Canine et le Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL). En 2018, elle annonce l'identification de 1 448 232 animaux dont 52% de chiens et 48% de chats (Figure 1). Ces chiffres nous permettent une estimation mais ne tiennent pas compte des animaux n'ayant pas été identifiés par leurs propriétaires, dont en particulier les chats. L'I-CAD a d'autres rôles, notamment d'assurer la transmission des données auprès des services de contrôles, de permettre le suivi comportemental canin, elle joue également un rôle dans la recherche d'animaux perdus ou encore permet de localiser des animaux en cas de crise sanitaire (ICAD 2018).

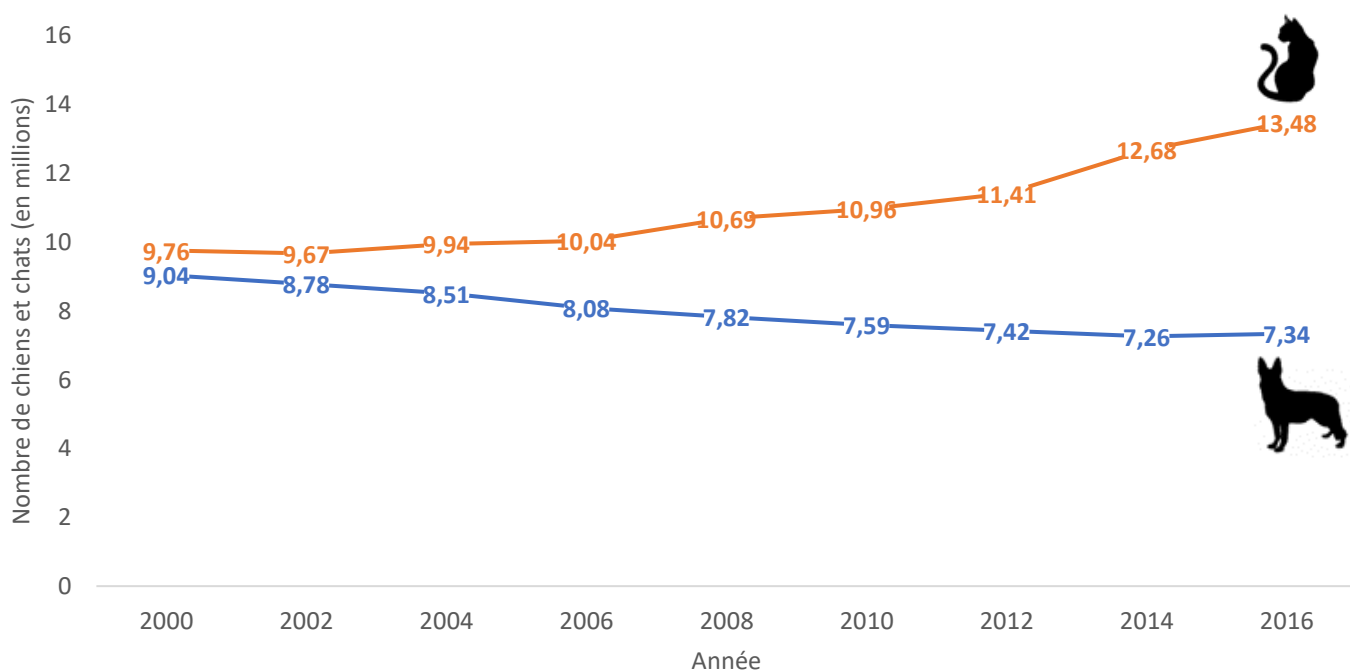


Figure 1 : Evolution de la population canine et féline en France entre 2000 et 2016 ; (bleu- chiens ; orange –chats) Source : Rapport FACCO 2016.

Pour savoir quelles sont les origines des chiens et chats adoptés en France, on peut se référer à l'enquête FACCO- TNS SOFRES datant de 2015 qui montre que 51,7% des chiens ont été adoptés auprès d'un particulier contre 55,2% des chats (FACCO 2015). Pour les chiens, vient ensuite l'adoption chez les éleveurs pour 23% d'entre eux. En ce qui concerne les chats, la première origine est l'adoption auprès d'un particulier (55,2%), la provenance d'un élevage représentant seulement 2,1% des origines (Figure 2).

Ces informations ont été récoltées par le biais d'enquêtes réalisées par FACCO – TNS SOFRES qui réalise régulièrement des questionnaires concernant la population d'animaux de compagnie en France (FACCO 2016). La FACCO est la Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers, créée en 1965, ayant pour mission la promotion de l'industrie alimentaire des animaux de compagnie (pet-food). Cette fédération travaille conjointement avec la société d'opinion TNS SOFRES dans le but d'étudier le comportement des français vis-à-vis de leurs animaux de compagnie.

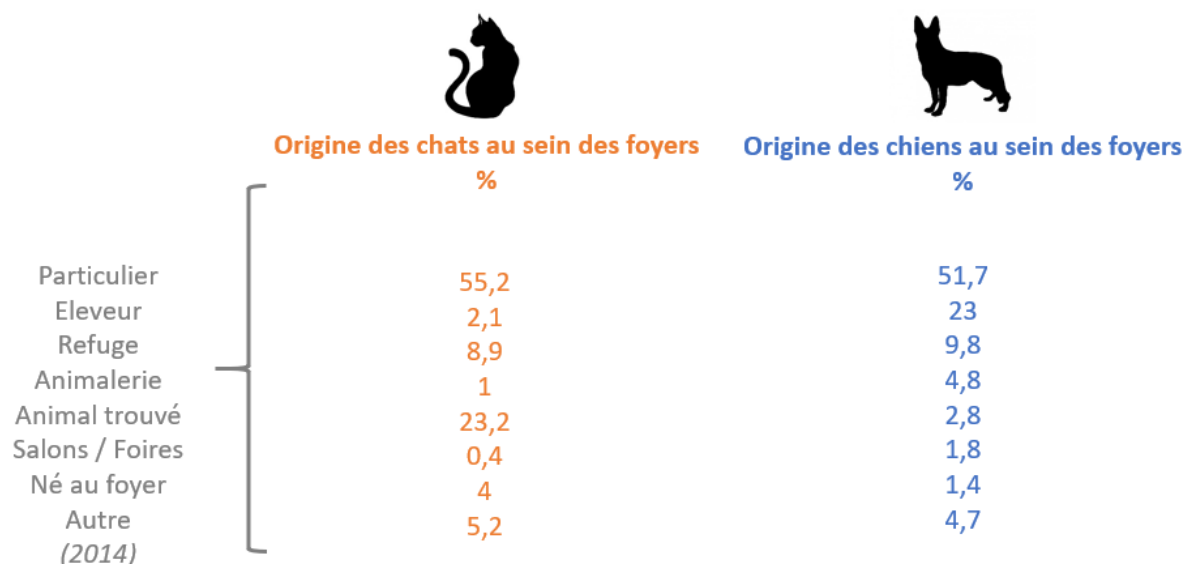


Figure 2 : Chiffres clés : Origine des animaux de compagnie en France (bleu –chiens ; orange –chats) ; Source : Rapport FACCO 2015.

On voit ainsi que la proportion de chiens adoptés par le biais d'un élevage est plus importante que chez les chats, chez qui, cette proportion reste encore faible. Néanmoins, ces origines diverses présentées dans le rapport de FACCO ne comprennent pas la part d'animaux importés de l'étranger. Or, en 2017, l'I-CAD rapporte 18332 importations de chiens et de chats. Parmi ces importations, 45% ont été réalisées par des professionnels avec une augmentation de 4% sur les 4 dernières années et 55% ont été réalisées à titre non commercial. Les chiens importés sont à destination de grossistes et animaleries (37 %) ou d'éleveurs (28%). Pour les chats, il s'agit majoritairement d'imports par les éleveurs (55 %) puis par les grossistes et animaleries (25%). Les importations par des particuliers sont en pleine croissance avec une hausse de 17% sur les 4 dernières années (ICAD 2017).

Pour les chiens, le pays d'origine varie en fonction de la destination commerciale ou non. Il s'agit surtout d'importations de chiens provenant d'Hongrie, de Belgique et d'Espagne pour les chiens destinés à une filière commerciale et de Belgique, Espagne et Portugal pour les importations non commerciales. Chez les chats, les trois pays exportateurs principaux sont la Russie, l'Allemagne et la Belgique (LOOF 2013). Certaines races en particulier sont davantage représentées parmi ces importations, chez le chien il s'agit du Chihuahua, du Yorkshire terrier, du Bouledogue Français, du Berger Allemand et du Spitz. Chez le chat, il s'agit de l'Européen, du Maine Coon, du British Short Hair, du Bengal et du Persan (ICAD 2017 ; FAESSEL 2017) (Figure 3).

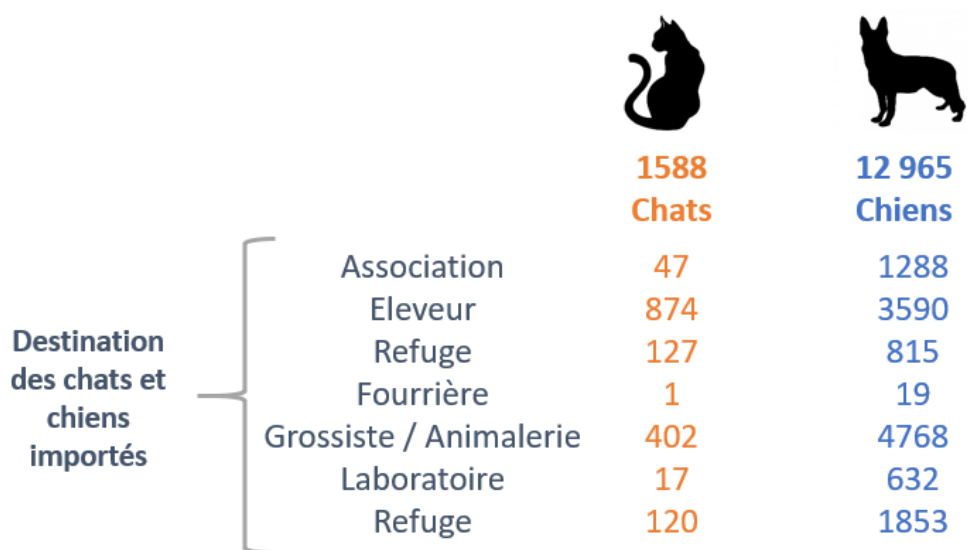


Figure 3 : Chats et chiens importés en France en 2017 (bleu –chiens ; orange - chats) ; Source : I-CAD.

2. Elevage canin et félin, définitions légales

Pour commencer, il est nécessaire de définir ce qu'est un animal de compagnie (Légifrance 2019) :

Ordonnance n°2015-1243 du 7 octobre 2015

« I.- On entend par animal de compagnie tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme pour son agrément ».

Ordonnance n°2015-1243 du 7 octobre 2015

« On entend par élevage de chiens ou de chats l'activité consistant à détenir au moins une femelle reproductrice dont au moins un chien ou un chat est cédé à titre onéreux. » ;

« Pour l'application de la présente section, on entend par vente la cession à titre onéreux d'un animal de compagnie sans détenir la femelle reproductrice dont il est issu. ».

Puisque les définitions légales nous introduisent la notion de femelle reproductrice, il est important de définir également cette notion (Légifrance 2019) :

Instruction technique DGAL/SDSPA/014-1057 du 24 décembre 2014 en rapport avec l'arrêté ministériel du 3 avril 2014

« Par femelle reproductrice, il faut entendre une femelle en âge de reproduire (à titre indicatif l'âge limite de reproduction peut être fixé selon les races et individus entre 7 et 9 ans) et ayant déjà reproduit. »

Depuis 2015, toute personne qui vend au moins un chiot ou un chaton est considérée comme éleveur. Cette réglementation relativement récente, vise à structurer la filière canine et féline en France et notamment à contrôler le nombre d'animaux produits ainsi que les conditions de vie de ces animaux ou encore les risques sanitaires liés à cette activité.

3. Nombre d'élevages en France

Le nombre d'éleveurs de chien, en France, est estimé à 20500 - 30800 (Durand, Chary 2005), le chiffre précis est inconnu. Il en va de même pour le nombre d'éleveurs de chats qui n'est pas précisément connu, néanmoins, nous avons accès à un certain nombre de données que nous évoquerons par la suite, et ce, grâce aux associations responsable de la délivrance du pedigree.

Au sein de la filière féline

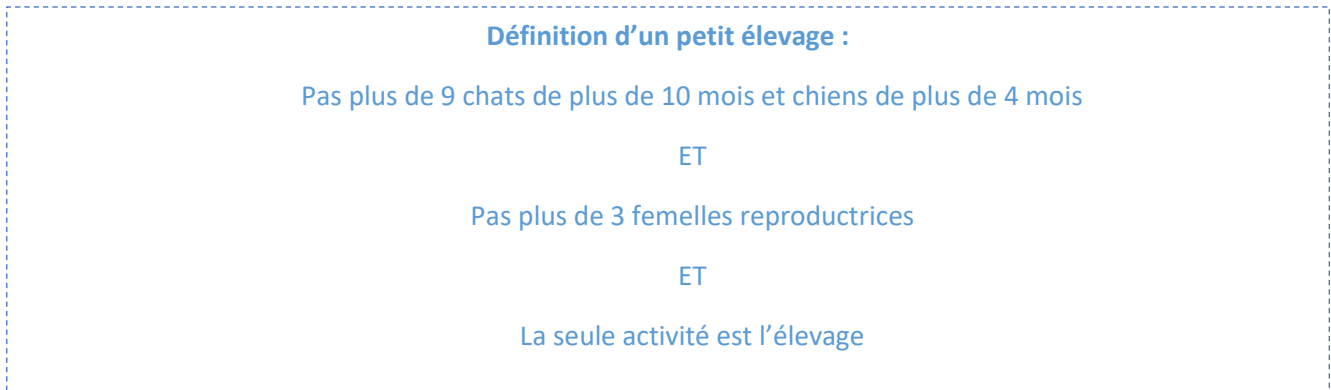
Nous connaissons le nombre d'éleveurs ayant déclarés au moins une portée grâce au Livre Officiel des Origine Féline (LOOF). Ce nombre est de 9299 éleveurs pour l'année 2019 (les statistiques du LOOF rapportent la déclaration de 45549 documents généalogiques de chats de race en 2019). Le Livre Officiel des Origines Félines désigne un registre généalogique concernant tous les chats de race nés en France (LOOF 2020).

Au sein de la filière canine

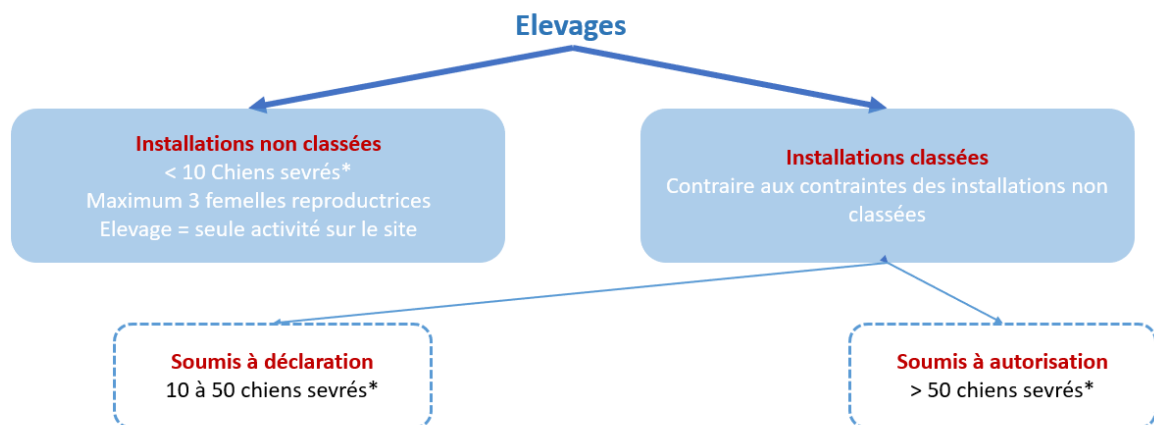
Nous avons de la même façon accès au nombre d'éleveurs ayant enregistrés à la Société Centrale Canine (SCC) au moins une portée en 2016, soit 9232 éleveurs (les statistiques de la SCC en 2019 rapportent 233811 portées enregistrées). La Société centrale canine, fondée en 1881 par des éleveurs amateurs (établissement d'utilité publique : décret du 28 avril 1914), a fondé en 1885 le Livre des Origines Français (LOF) qui recense les origines de chiens de race (SCC 2020a). Cette association est affiliée au Ministère de l'agriculture et son siège se situe à Aubervilliers. La tenue du Livre des Origines Françaises lui incombe.

4. Types d'élevages

En France, la réglementation distingue différentes catégories d'élevage, la première dichotomie a été défini par l'arrêté du 3 avril 2014 qui distingue les petits élevages des grands élevages sur la base des trois critères suivants (Légifrance 2019) :



Puis, le décret du 22 octobre 2018 vient ajouter des spécificités concernant l'élevage canin, en raison des contraintes particulières à ce type d'élevage en lien avec la préservation de l'environnement. Ce décret définit d'une part les installations non classées qui comportent moins de 10 chiens sevrés (un chien sevré étant un chien de plus de 4 mois). En parallèle, il y a les installations classées, il s'agit de tout élevage ne répondant pas aux critères précédemment cités. Parmi celles-ci, il existe des sous-catégories : les élevages soumis à déclaration et les élevages soumis à autorisation (selon l'arrêté du 3 avril 2014 et décret du 22 octobre 2018 ; Figure 4) (AIDA, Ineris 2020).



*Sevré = Chien > 4 mois

Décret du 22 octobre 2018 et décision du 30 décembre 2020

Figure 4 : Classification des élevages canins selon la législation française.

5. Obligations légales d'éleveur

Afin de conduire une activité d'élevage, les éleveurs doivent réaliser diverses démarches administratives et doivent acquérir des connaissances quant à l'espèce élevée.

a. Démarches administratives

Les éleveurs sont soumis à certaines démarches administratives afin de réaliser leur activité professionnelle. Tous les éleveurs doivent avoir un numéro d'immatriculation (article L311-2-1) obtenu auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) de la Chambre d'Agriculture du département d'élevage. Ces démarches aboutissent à la déclaration à la Direction Départementale (de la Cohésion Sociale) et de la Protection des Populations (DD(CS)PP) de son département, au préfet du département, à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et au Centre des impôts. Cela permet l'obtention d'un numéro SIREN (Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements) qui est le numéro identifiant une entreprise auprès de l'administration. L'établissement d'élevage recevra un numéro SIRET (Système informatique pour le répertoire des entreprises sur le territoire) qui représente les locaux, en lien avec l'activité notifiée par le numéro SIREN. De plus, un numéro de TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) sera délivré par le service des impôts et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques définit un code APE (Activité Principale Exercée), permettant d'identifier la branche d'activité dans un but statistique (INSEE 2019 ; L-Expert-comptable.com 2012). Néanmoins, il est à noter qu'un éleveur produisant au maximum une portée par an inscrite au livre généalogique de son espèce sera dispensé de la création du numéro SIRET.

b. Qualifications des éleveurs

D'autre part, parmi le personnel d'élevage il faut au moins une personne ayant un certificat professionnel (appartenant à la liste établie par le Ministère de l'agriculture) ou pouvant justifier d'une formation certifiante concernant les besoins et l'entretien des animaux de compagnie (au sein d'un établissement habilité par le Ministère de l'agriculture, arrêté du 16 juin 2014). Il y a notamment l'attestation délivrée par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) à l'issue d'une formation « ACACED » (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), il s'agit d'une attestation de connaissances permettant l'activité d'élevage, remplaçant les anciens « certificats de capacité » qui restent néanmoins valides pour ceux ayant été réalisés avant 2016 (SCC 2020b). Néanmoins, il existe une exception, il s'agit des éleveurs réalisant maximum une seule portée par an, ils n'ont pas besoin de disposer des certifications ou des diplômes cités précédemment (PREFERENCES Formation 2020 ; Service public 2019a). Ces

multiples options ont pour conséquence un niveau de connaissances variable chez les éleveurs.

c. Obligations pour les locaux

En 2014, une réglementation a été délivrée aux éleveurs de chiens et de chats, qui définit les recommandations en termes des locaux d'élevage. La réglementation impose certains espaces spécifiques au sein des élevages : l'infirmerie, la quarantaine, des courettes et box pour les animaux adultes (pouvant accueillir au moins deux animaux socialement compatibles), une aire de détente (ou plusieurs sorties par jour), une maternité/nurserie et un vestiaire si présence de personnel au sein de l'élevage (ce dernier local n'est pas nécessaire dans le cas d'une installation non classée). De plus, dans le cas d'une activité en dehors de l'élevage, un local spécifique distinct doit y être dédié.

D'autres critères sont spécifiés dans la législation et varient en fonction de la taille de l'élevage. Point commun pour toutes les structures, elles doivent fournir de l'eau d'une qualité appropriée aux différents usages et des laves mains doivent être présents dans chaque zone. Pour les installations classées, les éleveurs doivent gérer les déchets et eaux usées, établir des mesures de lutte contre les incendies et assurer la gestion du stockage des cadavres. Certains aménagements nécessaires au bien-être animal sont également notifiés dans les textes de loi, il s'agit, chez les chiens, d'un logement étanche et isolé thermiquement, d'une aire de couchage sèche et isolée du sol ainsi que d'accessoires permettant l'occupation et le jeu. Chez les chats, il s'agit également d'un logement étanche et isolé thermiquement, d'une aire de couchage sèche et isolée du sol mais également de plateformes à différents niveaux, de griffoirs, d'enrichissements et de litières.

Quelques cas particuliers sont à noter, par exemple, les femelles gestantes doivent être installées 1 à 2 semaines avant la mise-bas dans la maternité et doivent avoir accès à un compartiment spécifique à l'écart de leur portée (NB : un autre point les concernant, elles ne doivent pas faire plus de 3 portées en 2 ans). Les animaux destinés à la vente doivent être dans des locaux spécifiques et non accessibles au public. Une attention particulière doit être portée sur l'aération, l'éclairage naturel (complété si besoin avec des lumières artificielles), la gestion de la température et de l'hygrométrie (avec un contrôle permanent noté) ainsi que sur le principe de marche en avant (c'est-à-dire que les déplacements au sein de l'élevage vont du local le moins contaminé vers le local étant le plus à risque vis-à-vis des agents pathogènes).

Des tailles minimales doivent être respectées, en effet, le logement d'un chat doit mesurer au moins 2m² par chat avec une hauteur de minimum de 2 mètres. Le logement d'un chien doit être de minimum 5m² par chien (si le chien fait plus de 70cm au garrot, le minimum est de 10m²), il doit être en partie abrité et la hauteur est de minimum 2 mètres.

La réglementation impose également que chaque élevage déclare un vétérinaire sanitaire qui réalisera au moins une fois par an une visite sanitaire voir davantage en cas de dysfonctionnement [Arrêté du 7 juillet 2016]. Un vétérinaire sanitaire aura des missions ayant

attirait à la santé publique, dont notamment ces visites (Ordre National des vétérinaires 2019). Pendant la visite sanitaire, le vétérinaire vérifie la conformité de l'élevage avec la réglementation, il s'intéresse au livre des entrées-sorties sur lequel figure tout mouvement d'animal sortant ou entrant de l'élevage, le livre sanitaire où doit figurer tout traitement administré avec conservation des ordonnances pendant 5 ans, le règlement sanitaire dictant les règles d'hygiène, les auto-contrôles des températures et d'hygrométrie (sauf pour les petits élevages, soit ceux ayant maximum 9 chats de plus de 10 mois ou 9 chiens de plus de 4 mois, pas plus de 3 femelles reproductrices et dont la seule activité est l'élevage ; arrêté du 3 avril 2014). Le vétérinaire sanitaire participe également à la rédaction du règlement sanitaire et propose des pistes d'amélioration afin d'aider les éleveurs dans leur pratique. Les visites sanitaires sont obligatoires dès qu'un élevage réalise plus d'une portée par an. Ces visites sanitaires sont relativement récentes dans la législation et il n'existe pas à l'heure actuelle de guide de bonnes pratiques pour leur réalisation.

6. Mention de la race

a. Définition d'un chien/chat de race

En France, un chat ou un chien de race est défini par l'article L214-8 du Code rural et de la pêche maritime, il s'agit d'un animal inscrit « sur un livre généalogique reconnu par le ministère chargé de l'agriculture », ayant un pedigree. Un animal n'étant pas reconnu par le pedigree sera dit « chat/chien d'apparence » ou « de type racial ». Ce qui définit une race est un ensemble de critères morphologiques uniforme au sein de la race et transmissible à la descendance. Pour pouvoir prétendre à l'obtention d'un pedigree et donc être reconnu comme un chien ou un chat de race, l'éleveur doit réaliser certaines démarches détaillées par la suite.

b. Acteurs principaux

Filière canine

Tout d'abord, il faut mentionner la Société Centrale Canine (SCC), qui, en plus de la tenue du Livre des Origines Françaises que nous avons évoqué auparavant, possède d'autres rôles tels que la représentation des races canines en France, la gestion des expositions et des épreuves pratiques de chiens d'utilité, la délivrance des récompenses concernant les performances et la conformité des chiens, la publication d'un magazine informatif (Centrale Canine Magazine), la gestion des affixes (dénomination de l'élevage), l'établissement des règles de concours ainsi qu'un rôle de représentation de la filière canine à l'international (avec

notamment la création de la fédération cynologique internationale en 1910). De plus, la SCC propose une formation permettant de devenir éleveur, l'ACACED.

Au sein de la filière canine, il existe les sociétés canines régionales (SCR), il en existe 64 et elles prennent le relais de la SCC au niveau régional. Elles organisent les rassemblements et supervisent les clubs d'utilisation. Les clubs d'utilisation font partie des associations loi 1901, ils ont pour unique rôle la gestion des rassemblements en lien avec le travail dans leur région. Il y a également les clubs de race, au nombre de 336, ce sont eux qui, avec la SCC, assurent la gestion des expositions, leur but est notamment l'amélioration de la race (par le biais de la sélection génétique) ainsi que sa promotion devant le grand public et à l'international. Ils ont aussi un rôle dans l'établissement des standards de race et forment les juges et experts assurant la confirmation. La filière canine possède également une association (loi 1901) ayant comme rôle le contrôle de la reproduction : l'Association du Patrimoine d'Élevage Canin d'Origine Contrôlée (APECOC), elle veille à la reproduction à partir de sujets inscrits à un livre des origines reconnu, elle participe aux épreuves de sélection, réalise diverses actions et de la recherche dans le but d'éliminer les tares génétiques. Pour finir, elle travaille sur des solutions pour le maintien et l'amélioration des caractéristiques raciales. C'est une association qui travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'agriculture par le biais d'une participation aux projets de décrets concernant la filière d'élevage canin (Figure 5).

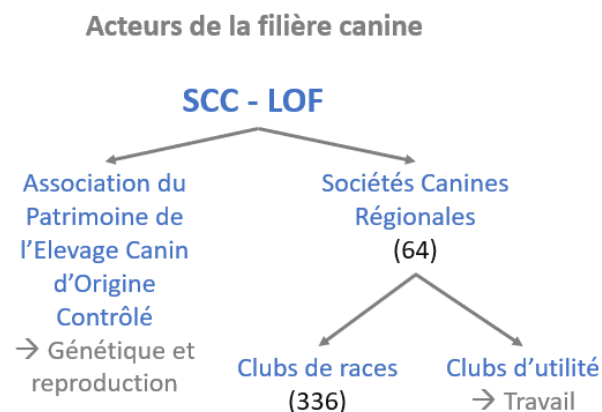


Figure 5 : Présentation des acteurs de la filière d'élevage canin.

En parallèle, il existe la Société Francophone de Cynotechnie (SFC), il s'agit d'une association loi 1901, fondée en 1980 par le professeur Guy QUEINNEC, cette association a un but informatif. Il s'agit d'une association qui réalise des réunions d'informations, des séminaires, des conférences dans un but de formation (discussion sur les avancées scientifiques, ...).

Le LOOF est géré depuis 1996 par la Fédération pour la gestion du Livre Officiel des Origines félines (association loi de 1901, agrément par le ministère de l'agriculture : arrêté du 4 novembre 1996, décret n°2006-991, arrêté 1^{er} août 2006). Cette association a divers rôles pour la filière féline dont l'édition des documents officiels des reproducteurs, la gestion des standards félines, la sélection génétique, la mise en avant des races félines auprès du public, la gestion des affixes, la formation des juges ou encore l'organisation et le contrôle des expositions félines. C'est une association clé pour les éleveurs notamment de par sa collaboration avec la Société française de félinotechnie pour la formation des éleveurs. En effet, le LOOF propose la formation ACACED option chat qui permet d'obtenir une attestation nécessaire à l'activité d'élevage félin (organisme habilité par le ministère de l'agriculture, arrêté du 25 novembre 2014).

Au sein de la filière féline, il y a la Fédération Féline Française (FFF), qui est une association loi 1901, créée en 1933 afin d'assurer la gestion du premier livre félin des origines, la FFF a permis de créer la fédération internationale féline en 1949 (FFF 2017). La fédération féline a des rôles dans la promotion des races avec par exemple l'organisation des expositions. Il y a comme pour les chiens, des clubs de races, on en dénombre 15 qui adhèrent à la fédération française féline mais 37 clubs de race au total selon le LOOF. Leur but est notamment l'amélioration de la race via la sélection génétique ainsi que sa promotion devant le grand public ainsi qu'à l'international (Figure 6).

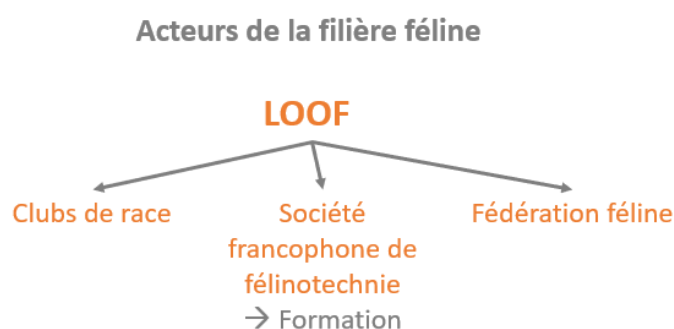


Figure 6 : Présentation des acteurs de la filière d'élevage félin.

c. Obtention d'un pedigree

Pour l'inscription au LOOF ou au LOF, l'éleveur remplit une déclaration de saillie et de naissance (DSN), le délai pour réaliser cette déclaration est de deux mois après la naissance. Puis, il devra compléter la demande de pedigree fournie par le LOOF ou le LOF après l'identification de la portée (6 à 8 mois après la naissance). L'animal devra pour le chien, ou

pourra pour le chat, être présenté pour être « confirmé », c'est-à-dire qu'un juge constatera si l'animal ne présente pas de caractères qui l'éloigne du standard établi (couleur du pelage, ...), l'identification de l'animal est également vérifiée. Suite à cela, un formulaire de confirmation est complété et signé par le juge puis, il faut l'envoyer, accompagné du certificat de naissance et de la carte d'identification, au LOOF ou à la SCC qui transmettra le dossier au club de race. Enfin, le pedigree est délivré. Néanmoins si la confirmation est refusée, il est possible de faire appel dans un délai de 2 mois.

d. Chiens et chats de race en France

En France, parmi les chiens adoptés, 27,1% sont des chiens de races possédant un pedigree, alors que la majorité des chiens présents dans nos foyers sont des chiens dits « d'apparence de race » à hauteur de 40%. Cependant, 32% des chiens sont issus de croisements sans apparence raciale marquée. Chez les chats, la différence entre le nombre de chats de race et de croisements est plus importante, en effet, les chats de race possédant un pedigree représentent uniquement 2,9% et ceux d'apparence de race 11,7% alors que les chats issus de croisement sont 78,9% (FACCO 2015). On remarque donc que la grande majorité des animaux adoptés ne sont pas des animaux possédant un pedigree. C'est un élément qui participe à la difficulté de suivi au sein de la filière, ces animaux n'étant pas référencés aussi clairement que ceux inscrit à un livre génétique, il est donc difficile d'obtenir des informations à leur sujet (Figure 7).

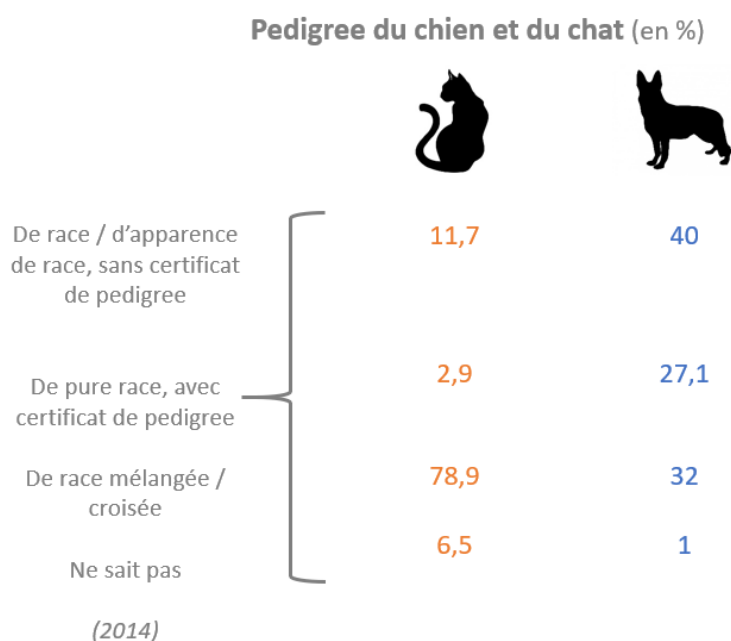


Figure 7 : Répartition des animaux en fonction de leurs origines raciales – apparentés et croisés (bleu – chiens ; orange – chats)

e. Popularité des races

Chaque année les fédérations communiquent à propos des races les plus déclarées parmi les races reconnues (qui sont au total 342 races reconnues par le LOF et 54 par le LOOF). En 2020, les races de chats les plus représentées étaient le Maine Coon (19452 pedigrees), le Sacré de Birmanie (5 253 pedigrees), le Bengal (3976 pedigrees). Ce classement des races les plus populaires chez les chats évolue peu en termes d'ordre de préférence des races par les français. En effet, les trois races les plus représentées ont été les mêmes au cours des trois dernières années. Les races de chiens les plus représentées en 2020 étaient quant à elles : le Berger Australien (16782 pedigrees), le Staffordshire Bull Terrier (12221 pedigrees), le Berger Belge (12144) avec une augmentation forte de la popularité du Berger Australien au cours de ces trois dernières années (Figure 8).

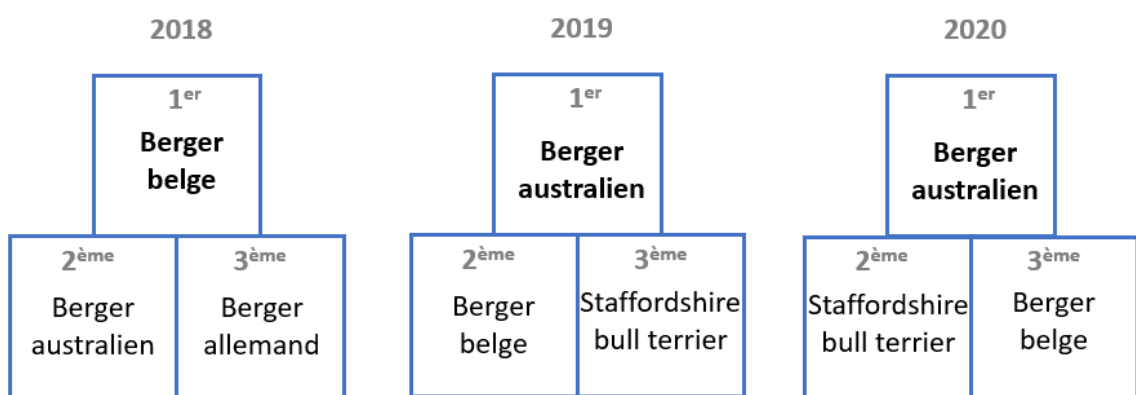


Figure 8 : Classement des races de chiens les plus inscrites au LOF ces trois dernières années.

f. Représentation et défense de la profession : les syndicats

La profession est représentée par des syndicats qui regroupent à la fois les élevages canins et félins, il en existe trois principaux : le Syndicat National des Professions du Chien et du Chats (SNPCC), le syndicat des Professionnels de l'Animal Familier (PRODAF) et la chambre nationale des prestataires animaux : Prestanimalia.

Ces syndicats sont des organisations professionnelles visant à soutenir les métiers de services en lien avec les animaux de compagnie, ils sont régis par les articles L.2111-1 du Code du travail. Ils ont pour missions : l'assistance dans la création d'entreprise, l'assistance réglementaire et juridique, la proposition d'un service de médiation en cas de litige, la proposition d'un service de ressources humaines, la proposition de formation, de systèmes d'assurance ou encore le recouvrement des impayés. Les syndicats mettent en place des labels (OR, ARGENT) pour favoriser la sélection génétique dans le cas d'éleveur inscrivant leurs portées aux livres des origines. Par ailleurs, les syndicats assurent un lien avec la DD(SC)PP et siègent à de nombreuses assemblées (Confédération Nationale de l'Artisanat et des Métiers de Services, Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale, ...)

permettant de défendre les droits des éleveurs lors de décisions impactant la filière (mises en place d'arrêtés, ...) (SNPCC 2020 ; PRODAF 2020).

g. Vente des animaux de compagnie

Il faut distinguer plusieurs situations, il y a d'une part les dons, ces dons sont soumis à certaines obligations, l'animal doit-être identifié et âgé de plus de 8 semaines, la mention gratuite doit-être apparente et un certificat vétérinaire attestant de la santé de l'animal doit-être fourni (Legifrance 1975)

Ensuite, il y a la vente à proprement parlé, qui passe par un contrat de vente synallagmatique et onéreux, c'est-à-dire que le contrat se définit comme l'échange de l'animal contre une somme d'argent (Legifrance 1975). Si l'éleveur ne vend que des animaux avec un pedigree et au maximum une portée par an, il lui suffit, en plus des conditions nécessaires au don d'un animal de compagnie, de mentionner dans l'annonce le numéro de portée qui lui a été donnée par le livre généalogique. Si le nombre de portée est supérieur à un et en l'absence de pedigree, il y aura des conditions spécifiques pour la vente, complémentaires à celles requises lors d'un don. L'éleveur doit posséder un numéro SIREN, des locaux conformes à la réglementation (arrêté ministériel du 3 avril 2014 modifié par l'arrêté du 7 juillet 2016, fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques relevant de la partie IV de l'article L. 214-6 du CRPM) et davantage de documents doivent-être remis au propriétaire. L'éleveur doit ainsi fournir une attestation de cession, les documents généalogiques pour les individus de race, un certificat vétérinaire attestant de l'état de santé de l'animal, et éventuellement un document informatif des caractéristiques, des besoins de l'animal associé à des conseils d'éducation (Service public 2019b).

Partie 2 : Matériel et méthode

1. Objectifs de l'étude

Cette étude a démarré en octobre 2017 et s'est poursuivie jusqu'en septembre 2020. Elle a été motivée par la volonté de créer un recueil de données à propos de l'élevage canin et félin en France, afin de mieux connaître les pratiques courantes à l'heure actuelle. De plus, l'objectif de l'étude était de comparer ces pratiques entre les deux groupes d'élevage, canin et félin. En effet, en France, nous n'avons aucun document à notre disposition nous permettant d'avoir accès aux données relatives à la gestion de la biosécurité, de la prophylaxie ou encore de la gestion des portées au sein des élevages. Or, il est important pour les vétérinaires ainsi que pour la profession d'éleveur de faire le point sur divers sujets afin d'améliorer les pratiques actuelles et ainsi accroître la professionnalisation de l'élevage canin et félin mais également afin d'améliorer la compréhension des vétérinaires envers les besoins des éleveurs. Ainsi, avec l'équipe du centre NeoCare (Néonatalogie des carnivores, reproduction et élevage), nous avons élaborés 16 questionnaires sur des thèmes variés afin de mettre en lumière les pratiques d'élevage en France (15 questionnaires ont été utilisés dans le cadre de l'analyse des données). Ce centre, créé en 2016 à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, est un centre travaillant sur la reproduction, l'élevage ainsi que la pédiatrie canine et féline (NeoCare, 2021). Le centre a pour vocations la formation, à la fois d'étudiants vétérinaires ou d'éleveurs, la recherche, la pratique clinique (consultations spécialisées, visites sanitaires, audit d'élevage, ...) ou encore le développement des services comme, par exemple, la mise en place d'une application pour faciliter la visite sanitaire d'élevage.

2. Construction des enquêtes

a. Elaboration de questionnaires d'octobre 2017 à septembre 2020

Avec l'équipe NeoCare, nous avons rédigé en français des questionnaires à propos de divers sujets que nous souhaitions aborder. Dans un premier temps, les enquêtes étaient réalisées par le biais de l'utilisation de Google Form (Google Form, Google, Menlo Park, Californie, USA). Afin d'améliorer la qualité de nos questionnaires et pour les rendre plus ludiques pour les éleveurs, nous avons changé de plateforme et nous avons utilisé le logiciel Sphinx pour le reste de l'étude (Sphinx iQ2, Le Sphinx développement, Annecy, France). Dans le but d'augmenter le nombre de répondants, nous avons limité le nombre de questions par questionnaire, avec un nombre de questions variant de 7 jusqu'à 25 dans le but d'une participation en 5 minutes par les éleveurs. Nous avons également cherché à diversifier les types de questions posées, ainsi, les enquêtes se composaient à la fois de questions fermées,

ouvertes et semi-ouvertes, avec en fonction des cas une possibilité de réponse unique ou multiple. Nous avons également mis en forme des questions pour lesquelles la réponse se faisait sous forme de classement, d'échelle voir de réponse libre.

b. Thèmes abordés

De nombreux thèmes ont été abordés pendant cette étude, notre but étant de traiter d'un grand nombre de sujets afin de collecter des informations concernant tous les domaines de l'élevage canin et félin. Il est important de noter que toutes les questions n'ont pas été utilisées dans la rédaction de la thèse étant donné leur nombre important et la redondance de certaines questions entre elles (Annexe 1 : Listes des questions posées au sein des enquêtes).

3. Population étudiée

Les questionnaires ont été diffusés après du réseau du centre NeoCare. Le réseau créé par NeoCare regroupe actuellement plus de 2400 professionnels via une liste de diffusion et plus de 5000 via la page Facebook du centre (@NeoCare.Toulouse). Ce réseau est un réseau d'acteurs œuvrant dans la filière canine et féline, il permet de mettre en relation des éleveurs, des vétérinaires, des étudiants, des industriels ou encore des associations. C'est ce réseau qui nous a permis de recruter des éleveurs afin de participer aux enquêtes de l'étude.

4. Diffusion du questionnaire

Tous les moyens de communications employés ont été rédigés en français. Nous avons diffusé les questionnaires via la liste de diffusion évoquée précédemment. De plus, un lien vers le questionnaire était posté sur la page Facebook NeoCare (Facebook, Menlo Park, Californie, USA). Puis, pour étendre le réseau et recruter davantage de participants, nous avons partagé les questionnaires sur les réseaux sociaux des autres acteurs de la filière (LOOF, SCC, partenaires industriels) afin de les rendre visible à des éleveurs ne connaissant pas NeoCare ou n'étant pas dans les listes de diffusion d'e-mail. Nous avons également affiché les premiers résultats dans des cliniques vétérinaires, et nous nous sommes rendus sur les lieux d'expositions félines et canines dans le but de prendre contact avec des éleveurs en direct afin de leur présenter cette étude. Au début de chaque enquête, les éleveurs étaient informés que les données recueillies seraient enregistrées par NeoCare conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD). Puis, nous proposons à l'issue de chaque enquête de s'abonner au réseau NeoCare et de communiquer l'adresse e-mail afin que les éleveurs puissent être informés des nouvelles enquêtes et qu'ils puissent participer aux diverses activités liées à NeoCare. Toujours dans le but d'augmenter le nombre de répondants, nous réalisons un poster. Ce poster, diffusé par le biais du réseau NeoCare (page Facebook et

e-mail), résumait les données les plus marquantes à l'issu du questionnaire. En annexe 2, figurent plusieurs exemples de posters réalisés. De plus, les données recueillies lors des enquêtes concernant le profil des éleveurs et les caractéristiques de l'élevage en France, ont permis la présentation d'un poster lors du 22^{ème} congrès de la société vétérinaire de reproduction des carnivores domestiques (European Veterinary Society for Small Animal Reproduction - EVSSAR ; 28-29 juin 2019, Berlin, Allemagne ; Annexe 4) et la rédaction de deux communications proposées lors du 9^{ème} congrès international quadriennal sur la reproduction canine et féline (Quadriennal d'International Symposium on Canine and Feline Reproduction - ISCFR, 2021, Milan, Italie).

5. Analyse statistique

a. Sélection des données

Seuls des élevages français, élevant soit uniquement des chiens soit uniquement des chats ont été retenus dans cette étude (les élevages mixtes ont été retirés). De plus, les participations dont le nombre de réponses total aux questions posées ne dépassait pas 5 réponses ainsi que les participations en doublons ont été retiré de la population étudiée. En moyenne, nous avons conservé 280 ± 97 répondants sur 309 ± 101 répondants initiaux (ayant donc écarté $9,8 \pm 3,2\%$ des répondants au vu des critères cités précédemment).

b. Tests statistiques

Tout au long de l'analyse des réponses, les données obtenues chez les éleveurs de chiens ont été comparées par rapport à celles des éleveurs de chats. Des variables qualitatives et quantitatives ont été décrites, en effet, les questionnaires étaient variés avec des questions ouvertes, semi-ouvertes et fermées nous offrant donc des types de données très différentes. Les tests statistiques effectués ont été en partie réalisé sur la plateforme BiostatTGV (BiostatTGV, réseau Sentinelle, Institut Pierre Louis UMR S 1136, Paris, France) pour les analyses des données binaires et en partie sur le logiciel Tanagra (R. Rakotomalala, "TANAGRA : un logiciel gratuit pour l'enseignement et la recherche", Actes de EGC'2005, RNTI-E-3, vol. 2, pp.697-702, 2005) pour les analyses des données quantitatives ou ordinales.

Pour toute variable binaire (Oui/Non), un test statistique du Khi-Deux a été réalisé faisant appel à la correction de Bonferroni lorsque cela était nécessaire. Si l'effectif de réponses ne permettait pas de réaliser le test du Khi-deux, un test de Fischer était réalisé. Pour les réponses non binaires, un test non paramétrique, le test de Mann Whitney a été réalisé.

A partir des statistiques obtenues à l'issu de ces tests, nous avons considéré que nous avons une différence significative entre les éleveurs de chiens et de chats lorsque nous

obtenions une p-value < 0,05. Si la p-value obtenue était comprise entre 0,06 et 0,09, nous pouvions en conclure qu'il s'agissait d'une tendance observée.

c. Présentation des résultats

Les résultats obtenus issus de cette étude sont présentés comme des pourcentages, des médianes, des moyennes et écarts-types. Les graphiques présentés dans ce manuscrit ont été réalisés à l'aide de Microsoft Office (Office 365, Microsoft Corporation, Redmond, WA, USA). Pour chaque réponse, nous avons tenu compte des élèves n'ayant pas répondu à la question et nous avons calculé tous les pourcentages en nous basant sur le nombre réel de réponses et non pas sur le nombre de participants total à l'enquête. Le taux de réponse réel pour chaque question est disponible sur l'annexe reprenant les questions posées aux élèves (Annexe 1).

Partie 3 : Résultats

1. Evolution de la participation

La participation à nos enquêtes a connu une évolution au cours du temps : 149 participants ont répondu à la première enquête en septembre 2017 (132 réponses conservés, soit 11,4% écartées), et 424 participants (397 réponses retenues, soit 6,4% écartées) ont été enregistrés avec un pic pour l'enquête concernant le relationnel en mars 2020. Le taux moyen de participation a été de $309,0 \pm 101,3$ élèves, avec $281,0 \pm 97,3$ réponses retenues ($9,8 \pm 3,2\%$ de réponses écartées en moyenne ; Figure 9).

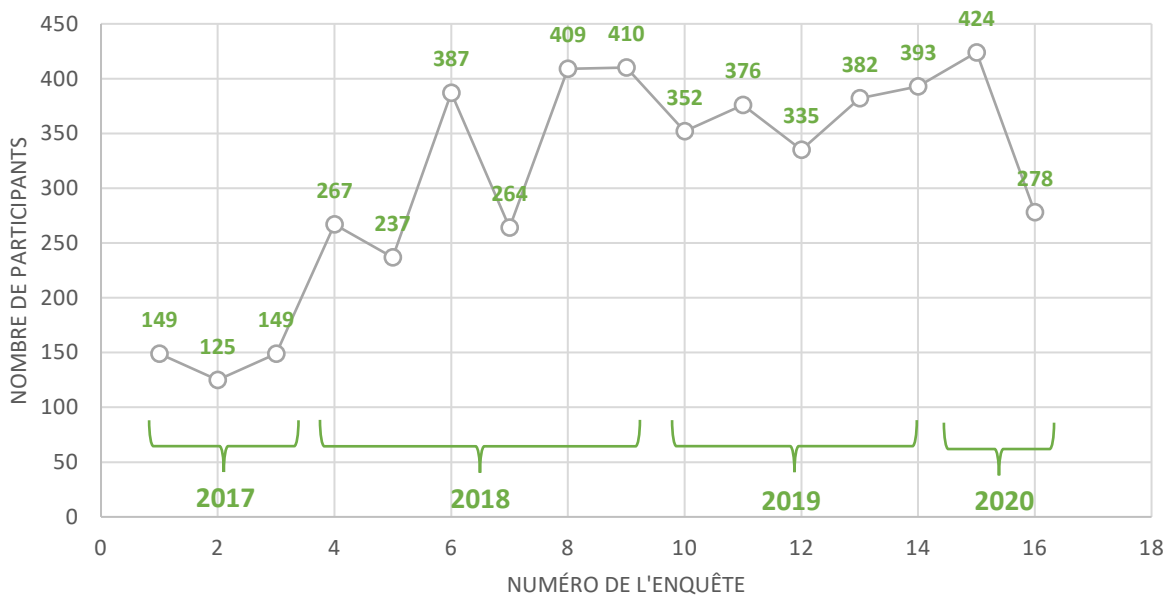


Figure 9 : Evolution du nombre de répondants aux enquêtes entre 2017 et 2020.

En moyenne, $53,0 \pm 0,1\%$ d'élèves de chats et $47,0 \pm 0,1\%$ d'élèves de chiens ont participé à notre étude, néanmoins certaines enquêtes ont été davantage répondues par les élèves de chats (Figure 10).

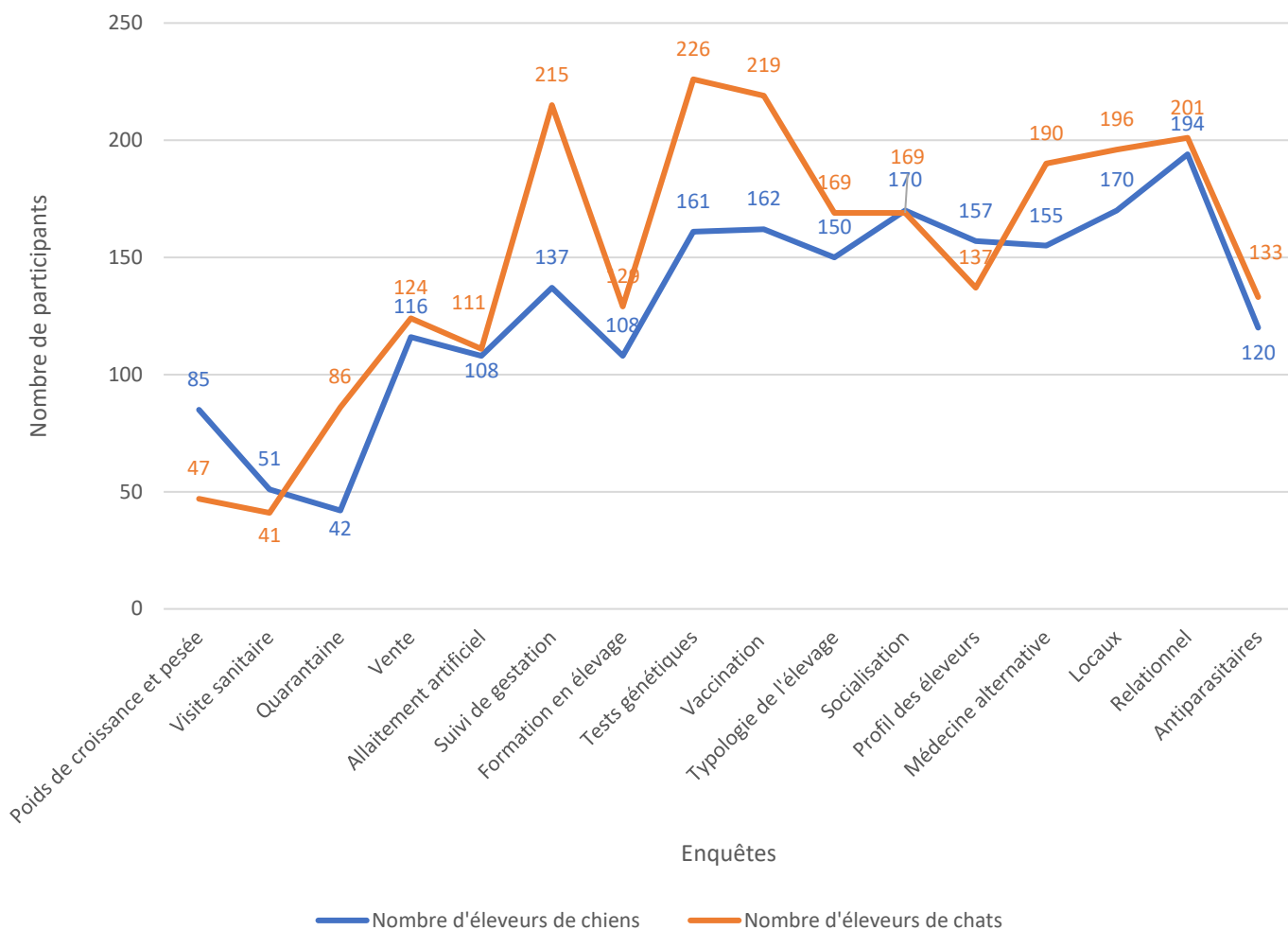


Figure 10 : Evolution du nombre de répondants aux enquêtes entre septembre 2017 (enquête Poids de croissance et pesée) et septembre 2020 (enquête Antiparasitaires) en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens ; orange - éleveurs de chats).

2. Le profil des éleveurs

La majorité des participants étaient des femmes : 92,7% des éleveurs de chats, et 88,5% des éleveurs de chiens ($p=0,225$).

Les éleveurs de chats avaient entre 21 et 78 ans avec une médiane de 44 ans et les éleveurs de chiens avaient entre 20 et 74 ans avec une médiane de 45 ans ($p=0,885$), le Tableau 1 détaille les tranches d'âges des participants dans notre étude.

Tableau 1 : Proportion d'éleveurs par tranche d'âge en fonction de l'espèce élevée (157 éleveurs de chiens ; 135 éleveurs de chats).

Age (années)	<21	[21-30]	[31-40]	[41-50]	[51-60]	[61-70]	>70
Éleveurs de chats	0%	13,3%	23%	31,8%	23%	5,2%	3,7%
Éleveurs de chiens	0,6%	12,1%	26,8%	27,4%	23,5%	8,3%	1,3%

L'expérience dans l'élevage était inférieure à 5 ans pour 45% des éleveurs de chats contre seulement 27,8% des éleveurs de chiens. Les éleveurs de chats avaient ainsi démarré leur activité d'élevage plus récemment que les éleveurs de chiens ($p=0,003$; Tableau 2).

Tableau 2 : Proportion d'éleveurs selon leur durée d'expérience professionnel dans le milieu de l'élevage en fonction de l'espèce élevée (108 éleveurs de chiens ; 129 éleveurs de chats).

Activité d'élevage (années)	<5 ans	[5-9]	[10-19]	[20-29]	[30-39]	>40
Éleveurs de chats	45%	25,7%	20,2%	5,4%	3,9%	0%
Éleveurs de chiens	27,8%	22,2%	36,1%	7,4%	4,6%	1,9%

L'activité d'élevage était l'unique profession de 27,7% des éleveurs de chats contre 47,4% des éleveurs de chiens ($p=0,005$). Parmi les professions principalement citées autres que l'élevage, les plus fréquentes concernaient les milieux médicaux (7,8%) et administratifs (6%).

a. Temps dédié à l'élevage

Lors de la période creuse comme lors du pic d'activité, les éleveurs de chiens consacraient davantage de temps au travail en élevage que les éleveurs de chats. Lors de la période creuse, ils consacraient 4h par jour versus 2h par jour pour les éleveurs de chats ($p<0,001$). Lors du pic d'activité, ils consacraient 10h par jour versus 5h par jour pour les éleveurs de chats ($p<0,001$) (Figures 11 et 12).

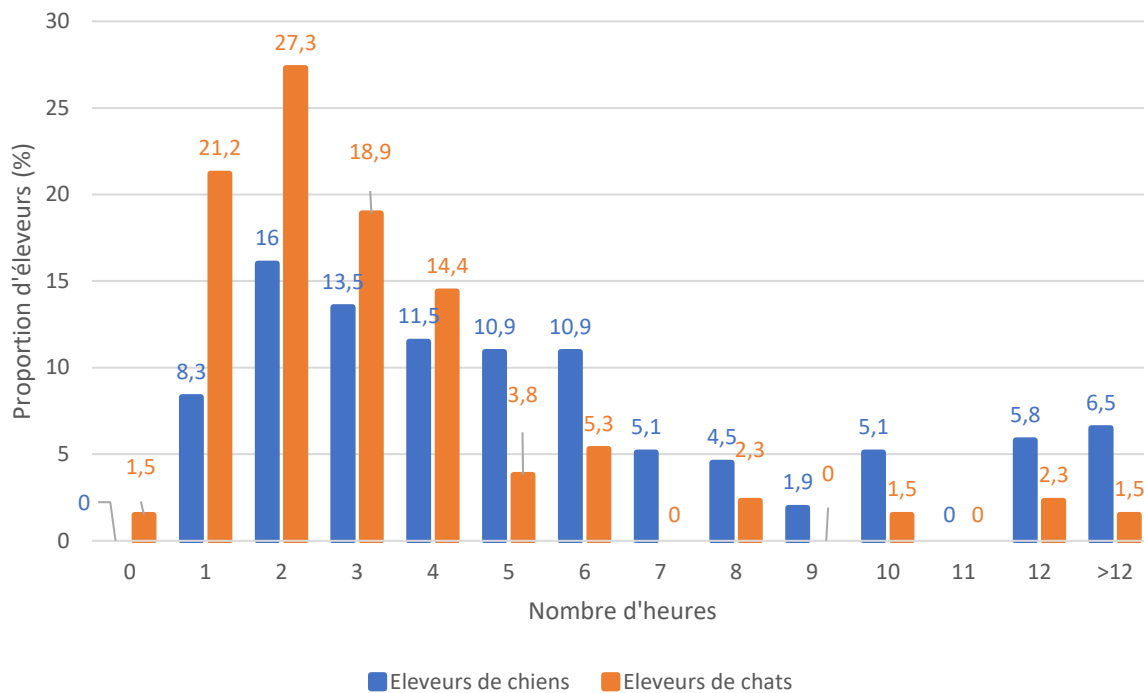


Figure 11 : Proportion d'éleveurs selon le temps consacré à l'élevage en période creuse en fonction de l'espèce élevée (156 éleveurs de chiens-barres bleu ; 132 éleveurs de chats-barres orange).

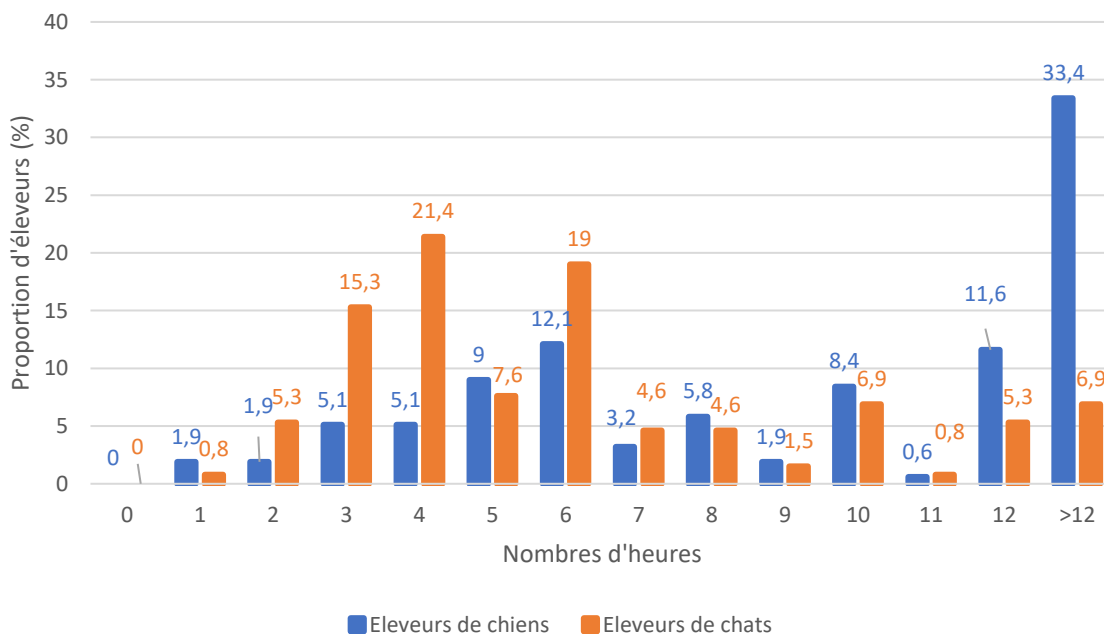


Figure 12 : Proportion d'éleveurs selon le temps consacré à l'élevage lors du pic d'activité en fonction de l'espèce (138 éleveurs de chiens-barres bleu ; 131 éleveurs de chats-barres orange).

b. Salaire

La majorité des éleveurs de chats (65%) et presque la moitié des éleveurs de chiens (44%) déclaraient une perte de l'argent avec l'activité d'élevage ($p < 0,001$; Figure 13). Inversement, cette activité permettrait de dégager un salaire pour seulement 1% d'éleveurs félins et 7% d'éleveurs canins ($p = 0,006$).

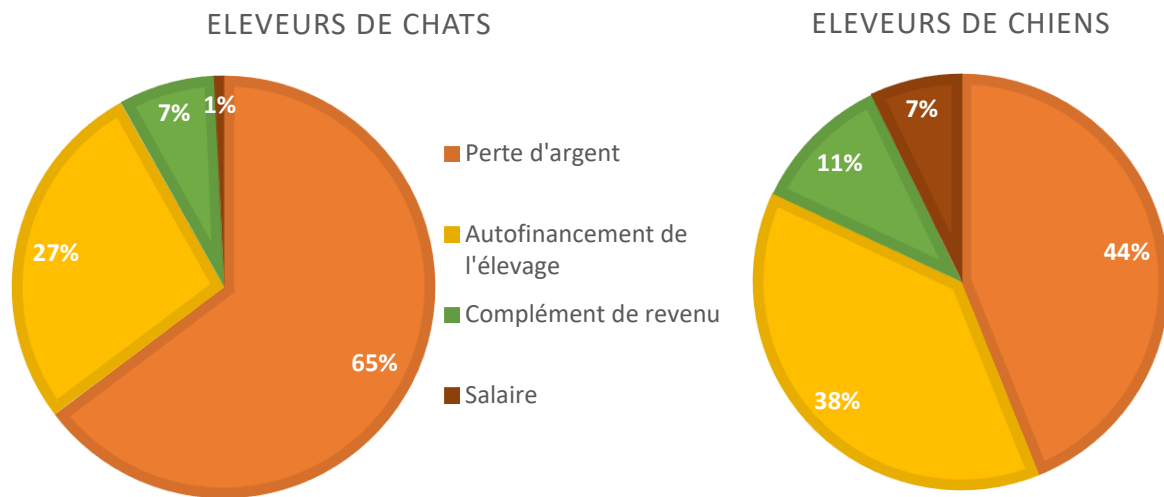


Figure 13 : Proportion des éleveurs selon les résultats financiers de l'activité d'élevage en fonction de l'espèce élevée (155 éleveurs de chiens et 136 éleveurs de chats ; orange : perte d'argent ; jaune : autofinancement de l'élevage ; vert : complément de revenu ; marron : salaire).

c. Formation des éleveurs

Une formation initiale en lien avec les animaux a été suivie par une minorité d'éleveurs félins et canins (respectivement 18,5% et 18,4% ; $p = 0,900$).

En revanche, 84,5% des éleveurs de chats et 94,3% des éleveurs de chiens possédaient un certificat professionnel d'élevage ($p = 0,960$). Alors que, 10,9% et 6,4% avaient un diplôme équivalent reconnu (baccalauréat professionnel, diplôme d'assistante vétérinaire, ...), et 4,6% et 9,3% n'avaient suivie aucune formation diplômante en lien avec l'élevage.

Enfin, 86,8% des éleveurs de chats et 77,5% des éleveurs de chiens ($p = 0,233$) participeraient systématiquement à des conférences pour assurer leur formation continue (Figure 14).

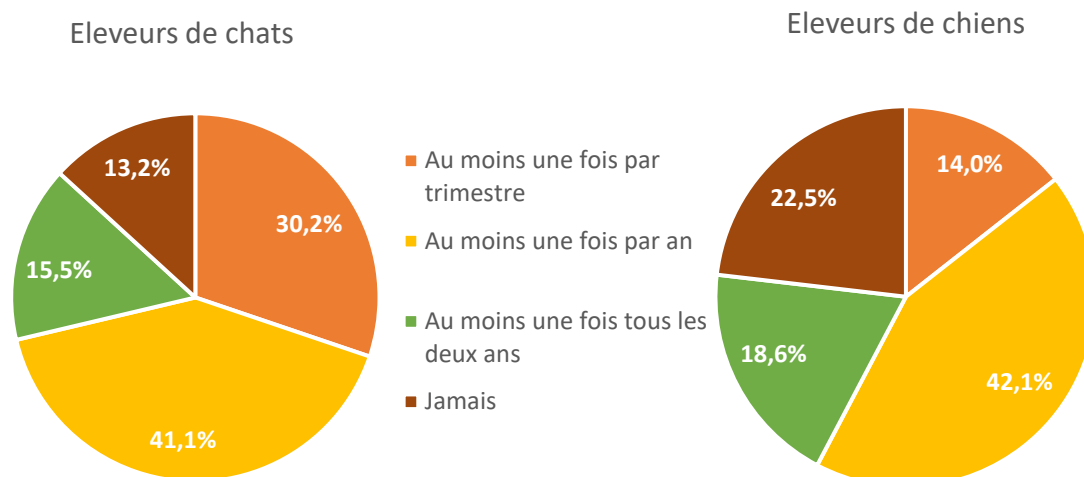


Figure 14 : Proportion d'éleveurs participant à des conférences pour assurer leur formation continue, au moins une fois par trimestre (orange), au moins une fois par an (jaune), au moins une fois tous les deux ans (vert) ou jamais (marron) en fonction de l'espèce élevée (108 éleveurs de chiens et 129 éleveurs de chats).

d. Stress ressenti en lien avec le métier d'éleveur

Sur une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à une absence de stress et 10 étant le niveau de stress le plus élevé), le niveau de stress ressenti par les éleveurs de chats n'était pas différent de celui ressenti par les éleveurs de chiens (respectivement médiane de 5 et 6 ; $p=0,867$; Figure 15). Les sources de stress principalement rapportées étaient la santé des animaux (sur une échelle de 1 à 10, médiane = 7/10), l'avenir du métier (médiane = 6/10) et les problèmes financiers (médiane = 7/10).

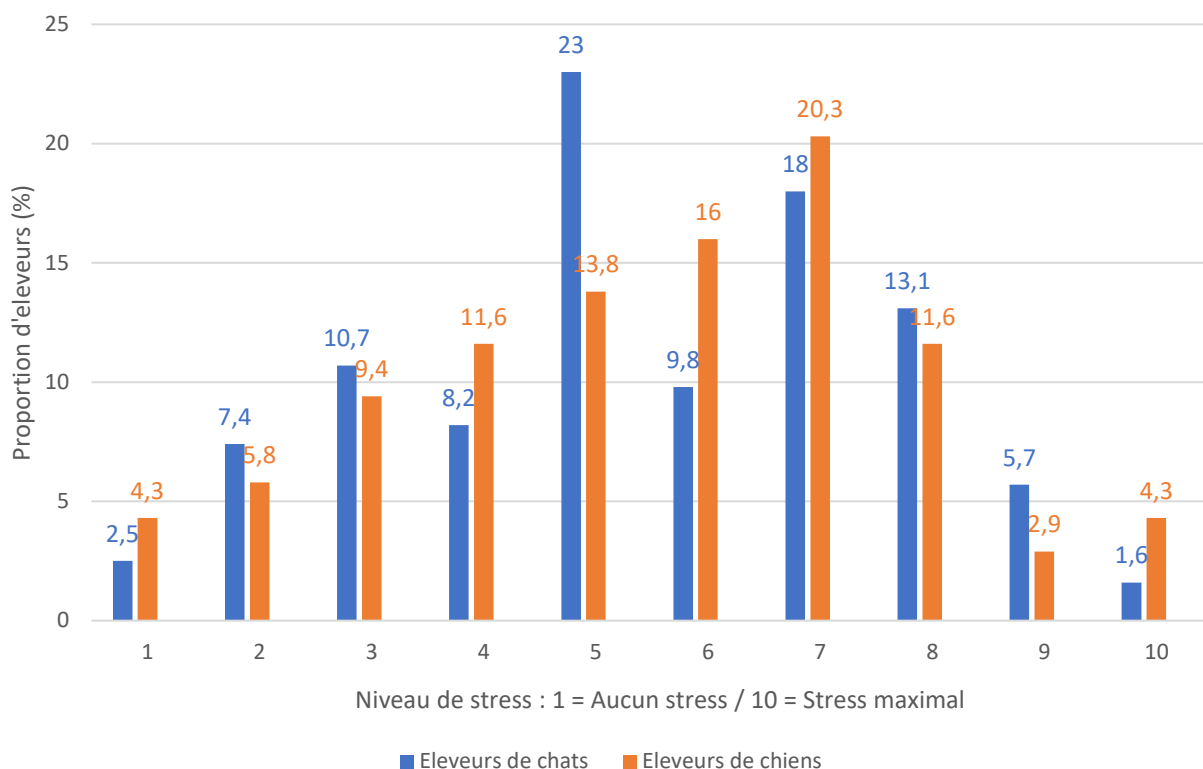


Figure 15 : Niveau de stress ressenti par les éleveurs sur une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à une absence de stress et 10 étant le niveau de stress le plus élevé) en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=138 ; orange - éleveurs de chats, n=122).

3. Description de l'élevage

a. Typologie de l'élevage

Situation géographique

Presque la moitié des élevages dans notre étude étaient implantés en Occitanie (17,2% des éleveurs), Nouvelle Aquitaine (15,3%) et Auvergne Rhône Alpes (13,5%). La répartition entre élevage canin et félin était significativement différente en fonction des régions ($p=0,011$; Figure 16). En effet, on remarque que les éleveurs de chats étaient plus représentés que les éleveurs de chiens dans les régions Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne, alors que les éleveurs de chiens étaient majoritaires en Bourgogne-Franche Comté et Nouvelle Aquitaine notamment.

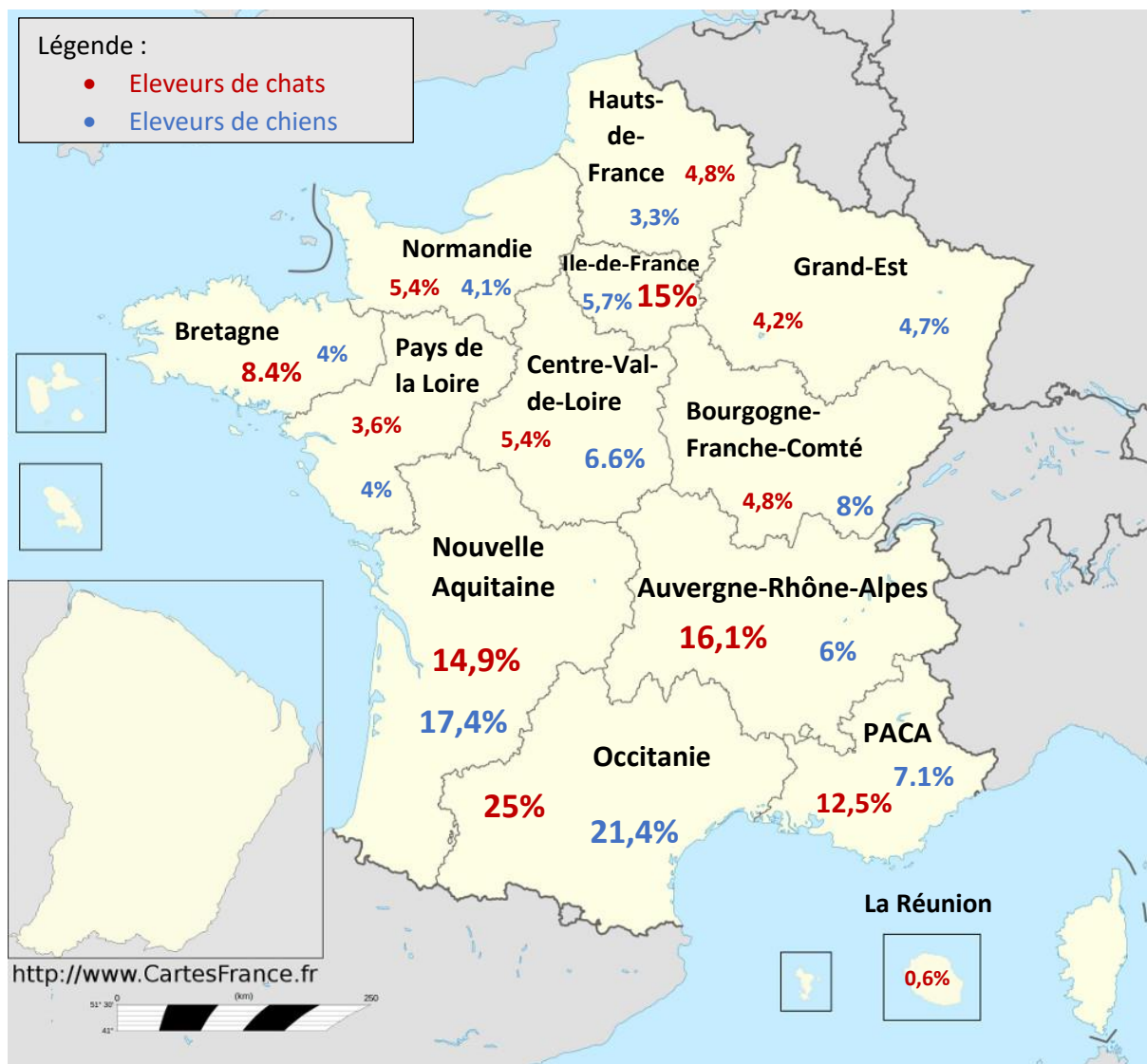


Figure 16 : Répartition des éleveurs au sein des régions françaises (bleu - éleveurs de chiens, n=150 ; rouge - éleveurs de chats, n=169) ; Source de la carte : <http://www.cartesfrance.fr/carte-france-departement/carte-france-departements.html> (Carte de France 2020).

Nombre de personnes travaillant au sein de l'élevage

En moyenne, $0,6 \pm 0,6$ personne (équivalent temps plein) travaillait au sein des élevages félines versus $0,8 \pm 0,6$ personne au sein d'un élevage canin ($p=0,043$). Une personne à temps plein s'occupait de la totalité de l'exploitation dans 55,6% d'élevages félines et 66% d'élevage canins.

Dans notre étude, 11,9% des éleveurs félines et 19,3% des éleveurs canins déclaraient travailler avec un membre de leur famille. Parmi les éleveurs canins 6% travaillaient également avec des stagiaires et 1,3% avec un salarié, alors que parmi les éleveurs félines, 0,6% avec des stagiaires et aucun avec un salarié, sans différence significative révélée.

Activités complémentaires réalisées en parallèle à l'élevage

Statistiquement, plus d'éleveurs de chiens avaient une activité complémentaire en lien avec des animaux au sein de l'élevage par rapport aux éleveurs de chats (respectivement 37,6% versus 29,3% ; $p < 0,001$). Parmi les activités annexes les plus souvent déclarées on retrouve la pension, la vente de croquettes et l'éducation (Figure 17).

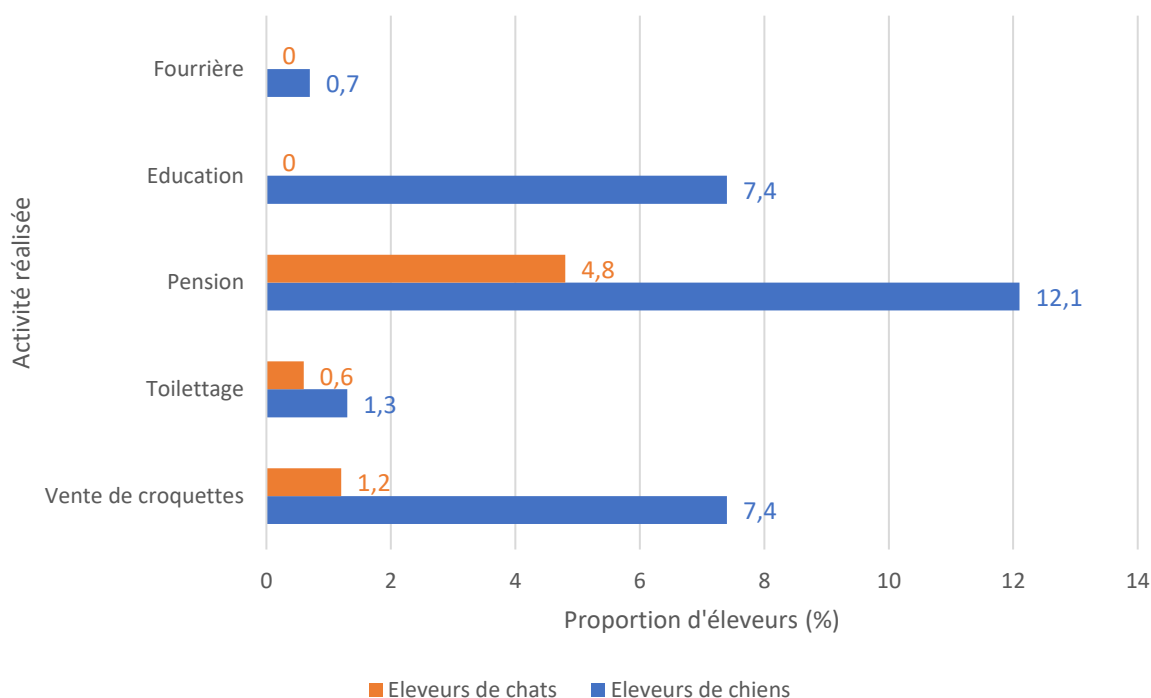


Figure 17 : Proportion d'éleveurs réalisant des activités complémentaires à l'élevage en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=149$; orange - éleveurs de chats, $n=166$)

Evolution de la structure d'élevage

La taille de l'élevage a augmenté pour 59,9% des éleveurs au cours des 5 dernières années alors que pour 5,6% elle a diminué. Cette augmentation a été particulièrement prononcée pour les éleveurs félines sans toutefois se révéler significative d'un point de vue statistique ($p=0,139$; Figure 18). Pour les années à venir 35,7% prévoyaient encore une augmentation contre 13,1% une diminution, sans différence significative une fois de plus ($p=0,215$; Figure 19).

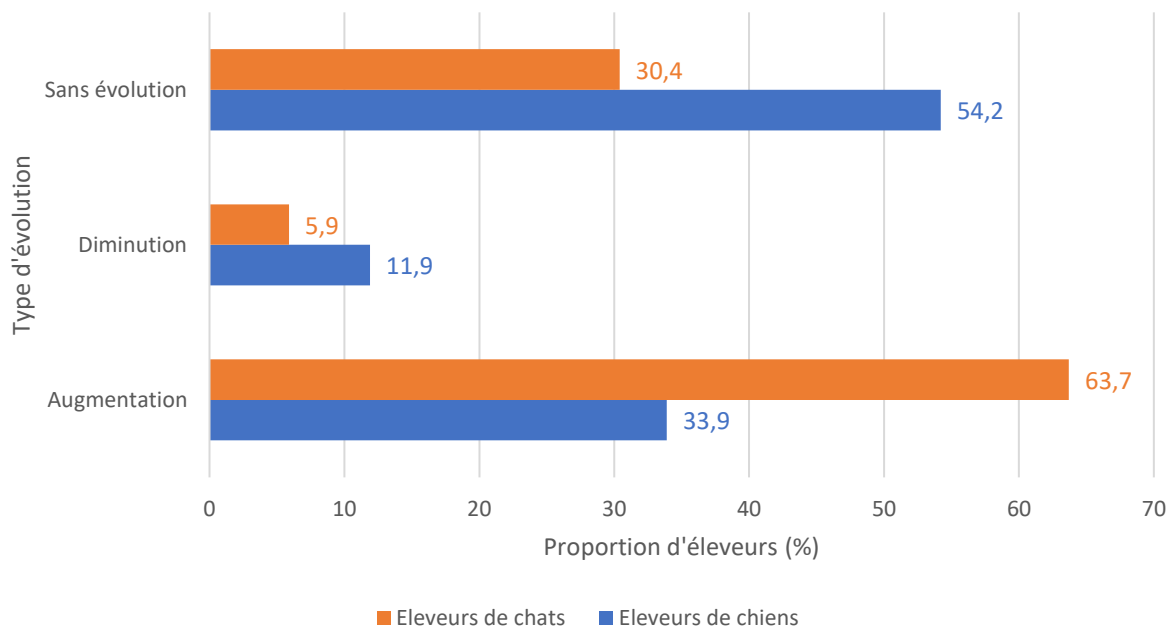


Figure 18 : Proportion d'éleveurs selon l'évolution de la taille des structures d'élevage au cours des 5 dernières années (bleu - éleveurs de chiens, n=149 ; orange - éleveurs de chats, n=168).

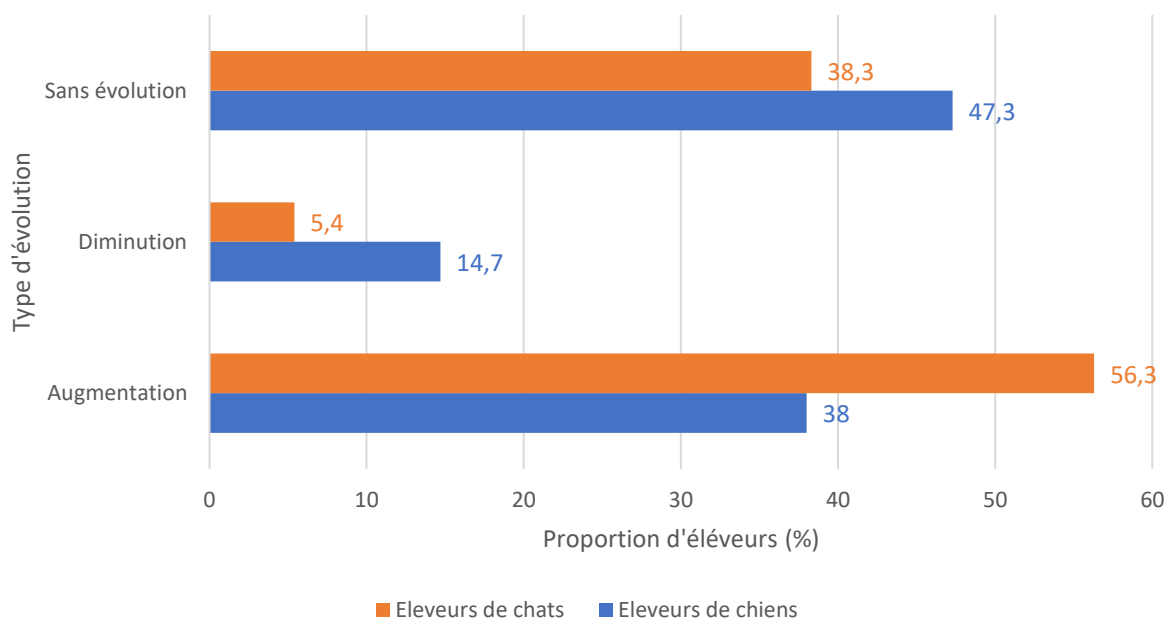


Figure 19 : Proportion d'éleveurs selon l'évolution de la taille des structures d'élevage prévue pour les 5 prochaines années (bleu - éleveurs de chiens, n=150 ; orange - éleveurs de chats, n=173).

b. Les locaux

Situation des locaux d'élevage

L'élevage félin avait lieu plus fréquemment au sein du domicile que l'élevage canin ($p < 0,001$; Figure 20). En effet, ce dernier était plus couramment partagé entre un bâtiment dédié et le domicile ou était réalisé entièrement dans des locaux dédiés.

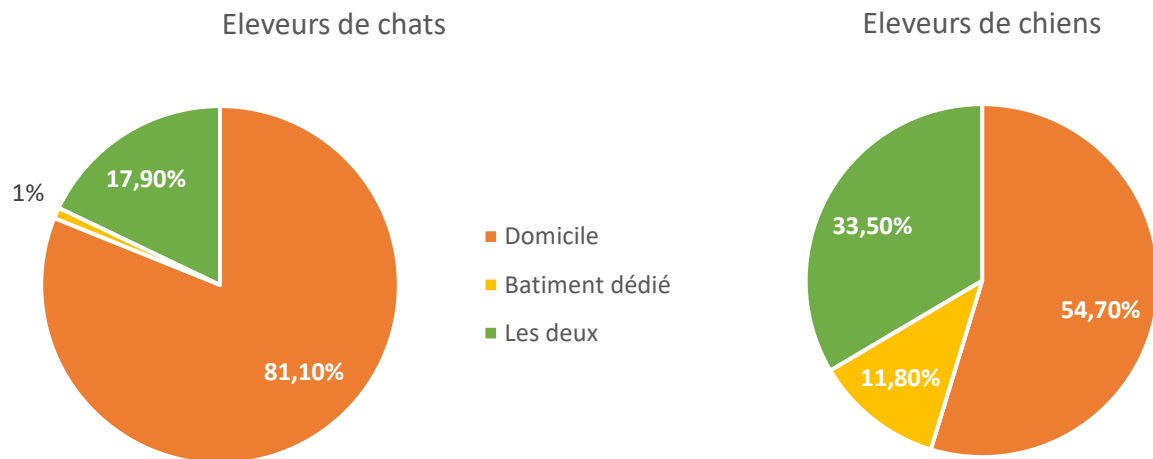


Figure 20 : Proportion des élevages à domicile (orange), dans des locaux dédiés (jaune) ou dans les deux types de locaux (vert) en fonction de l'espèce élevée (170 éleveurs de chiens et 196 éleveurs de chats).

Les élevages félines étaient plus proches d'habitations voisines que les élevages canins : la distance entre les élevages et leur premier voisin était de 10 mètres (entre 0 et 800 mètres) en élevage félin versus 100 mètres (entre 0 et 5 kilomètres) en élevage canin ($p < 0,001$; Figure 21).

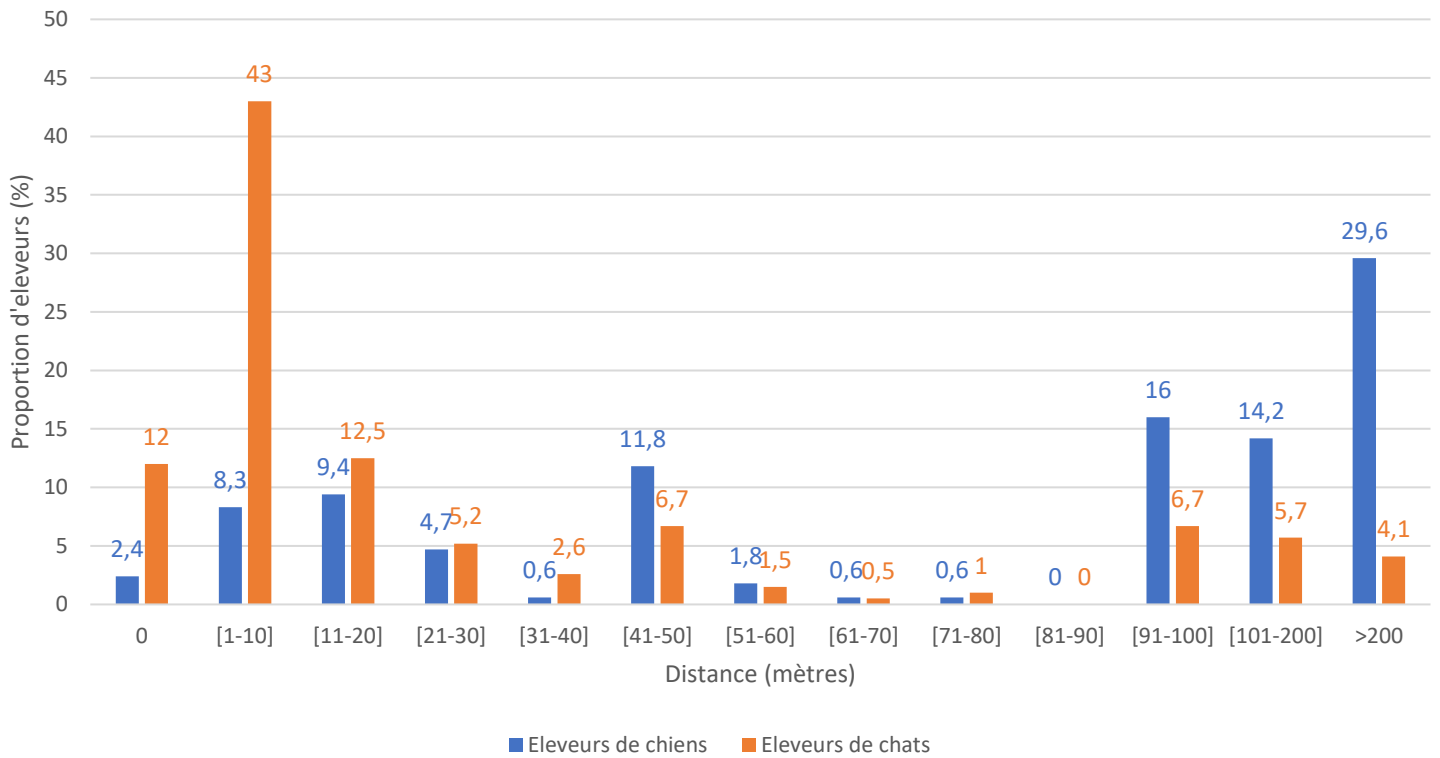


Figure 21 : Proportion d'éleveurs selon la distance entre l'élevage et le premier voisin en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=169 ; orange - éleveurs de chats, n=194).

La plupart des élevages étaient situés en zone rural (70,8% tout élevage confondu). Cependant, les élevages de chats étaient davantage implantés en milieu urbain ou en périphérie des grandes villes ($p < 0,001$ pour les deux comparaisons ; Figure 22).

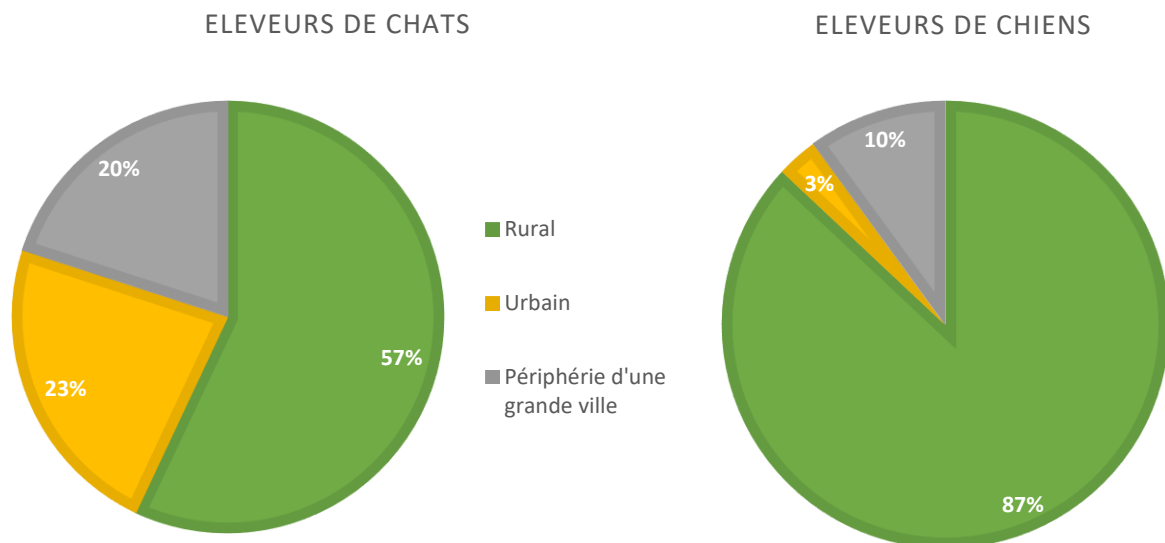


Figure 22 : Proportion des élevages selon le milieu d'habitation en fonction de l'espèce élevée (170 éleveurs de chiens et 196 éleveurs de chats ; vert : milieu rural ; jaune : milieu urbain ; gris : milieu périphérique d'une grande ville).

Taille des élevages

La surface totale médiane des bâtiments dédiés à l'élevage félin était de 90m² contre 88m² en élevage canin (respectivement entre 0 et 450 m² et entre 0 et 4500m² ; p=0,530 ; Figure 23).

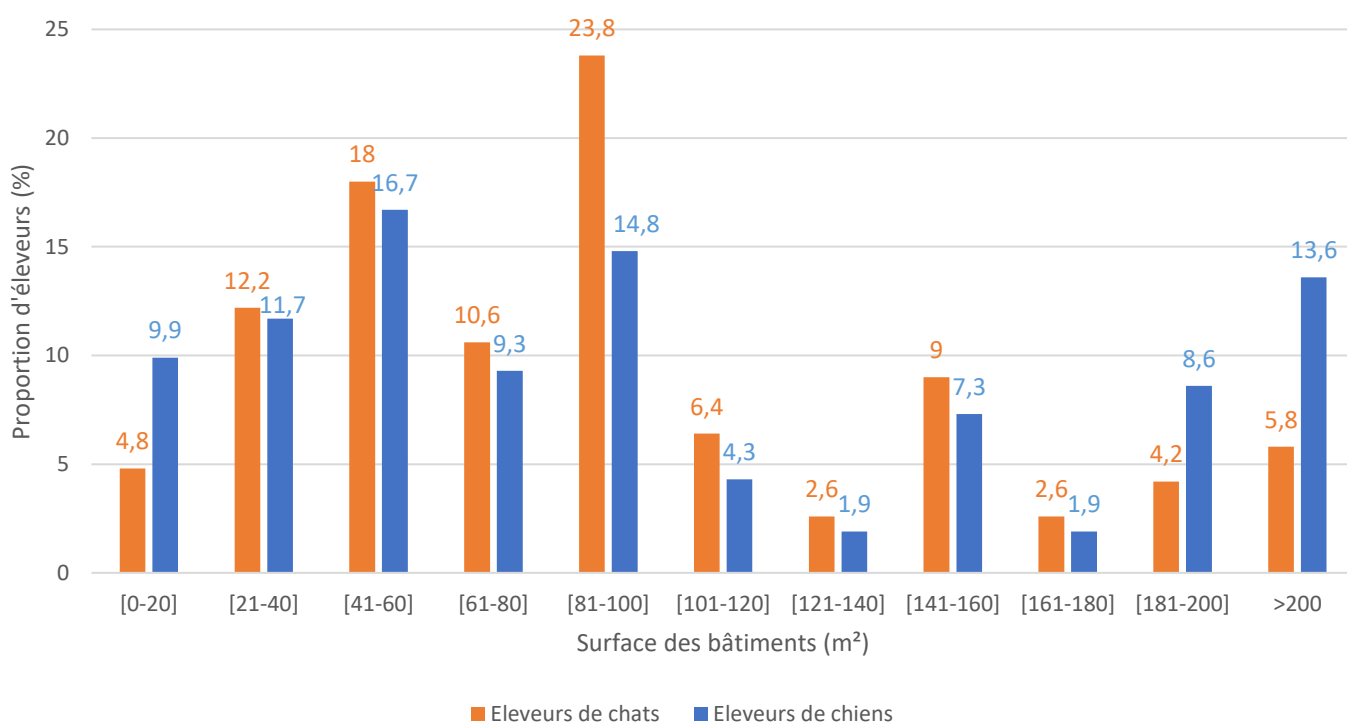


Figure 23 : Proportion d'éleveurs selon la surface totale des locaux dédiés à l'élevage (en m²) en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=166 ; orange - éleveurs de chats, n=193).

Locaux dédiés aux jeunes

Les éleveurs de chats distinguaient davantage les locaux dédiés aux jeunes par rapport aux éleveurs canins (respectivement 90,8% versus 80% ; p=0,003 ; Figure 24). Aussi, plus d'éleveurs de chats possédaient des zones distinctes selon l'âge du chaton comme une maternité, une pièce pour le sevrage, une pièce pour le post-sevrage ou encore une infirmerie pour les jeunes par rapport aux éleveurs de chiens, ces derniers possédant dans la plupart des cas un local unique de la naissance jusqu'à la vente.

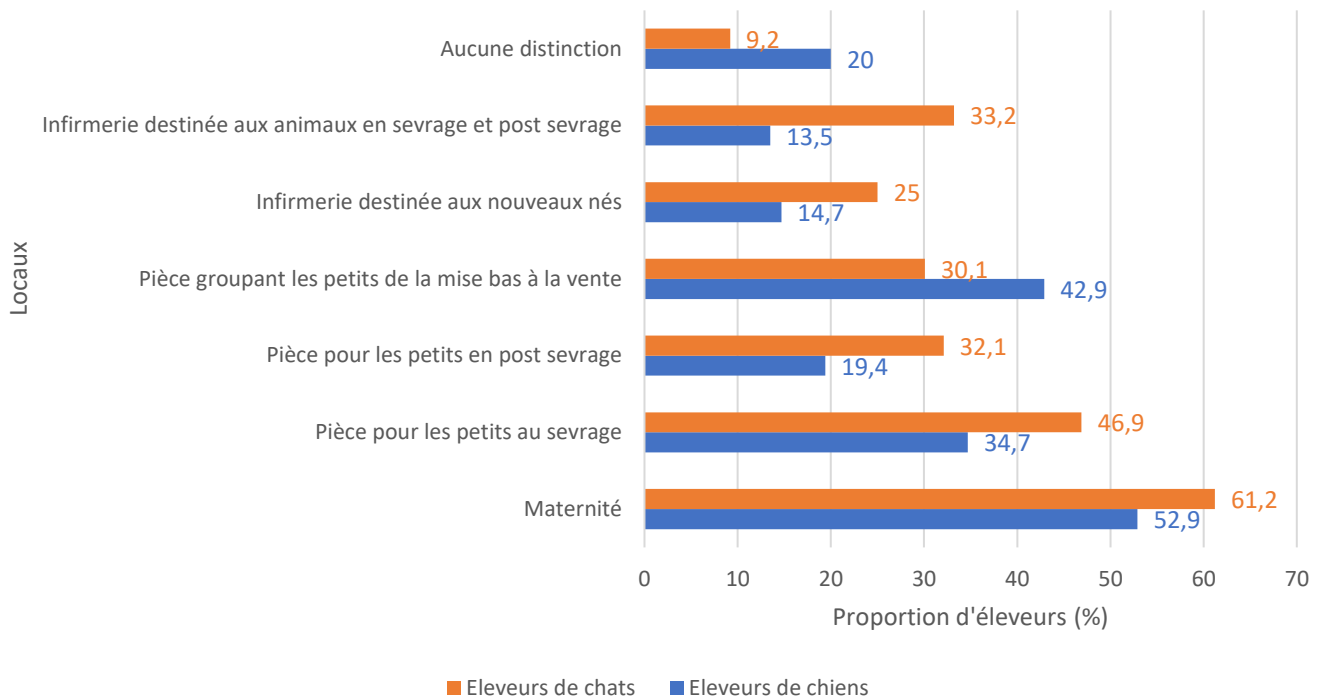


Figure 24 : Proportion d'éleveurs possédant des locaux dédiés aux jeunes au sein de leurs élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=170 ; orange - éleveurs de chats, n=196).

Locaux dédiés aux adultes

Par rapport aux éleveurs de chiens, les éleveurs de chats possédaient plus fréquemment une infirmerie ($p < 0,001$) et un local de saillie ($p < 0,001$), mais moins fréquemment un espace extérieur ($p < 0,001$) ou des box spécifiques destinés aux adultes ($p < 0,001$; Figure 25).

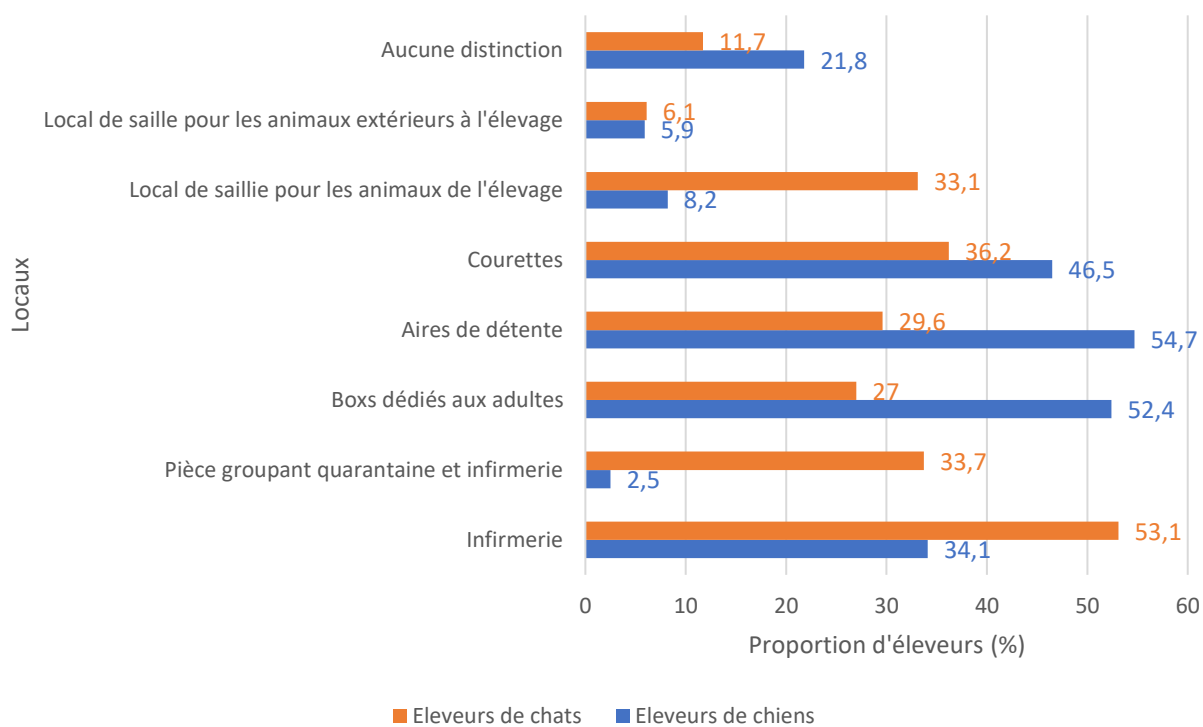


Figure 25 : Proportion d'éleveurs possédant des locaux dédiés aux adultes en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=170 ; orange - éleveurs de chats, n=195).

Locaux dédiés à la logistique

Tous les éleveurs de chiens et quasiment tous les éleveurs de chats possédaient des locaux logistiques dans leurs établissements (Figure 26). Cependant, la présence d'un local de vente, d'un espace d'accueil et d'une laverie était plus souvent déclarée par les éleveurs canins que félins (respectivement $p=0,043$, $p<0,001$ et $p=0,060$).

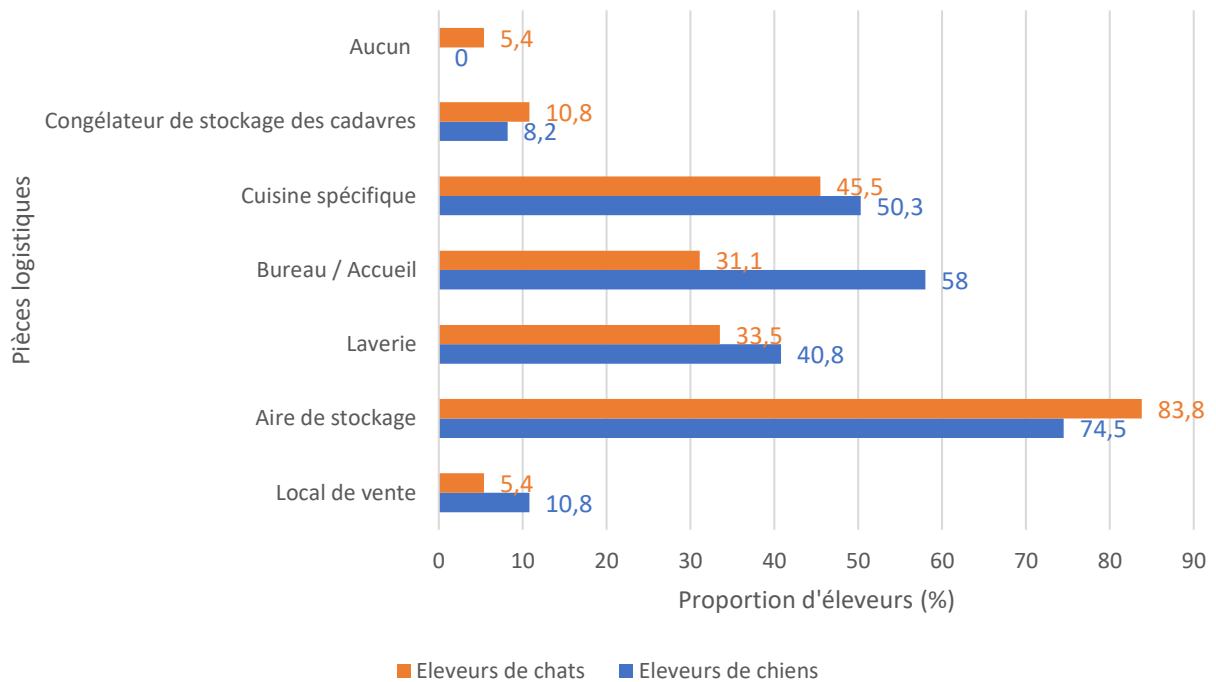


Figure 26 : Proportion d'éleveurs selon les locaux dédiés à la logistique au sein de leurs élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=157 ; orange - éleveurs de chats, n=167).

Equipements des locaux

Parmi les différents dispositifs présents dans les locaux destinés aux jeunes (Figure 27) ou aux adultes (Figure 28), les éleveurs de chiens avaient davantage de système d'évacuation des eaux usées (respectivement $p < 0,001$ et $p < 0,001$) et avaient tendance à posséder davantage de thermomètres ($p = 0,076$ et $p = 0,070$) par rapport aux éleveurs de chats.

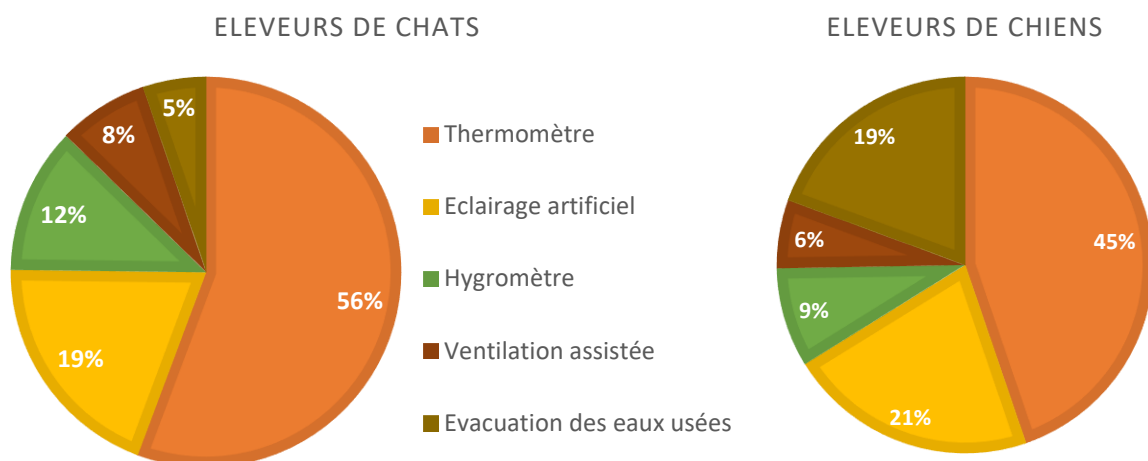


Figure 277 : Proportion d'éleveurs selon les équipements présents au sein des locaux des jeunes en fonction de l'espèce élevée (154 éleveurs de chiens et 174 éleveurs de chats ; orange : thermomètre ; jaune : éclairage artificiel ; vert : hygromètre ; marron : ventilation assistée ; kaki : évacuation des eaux usées).

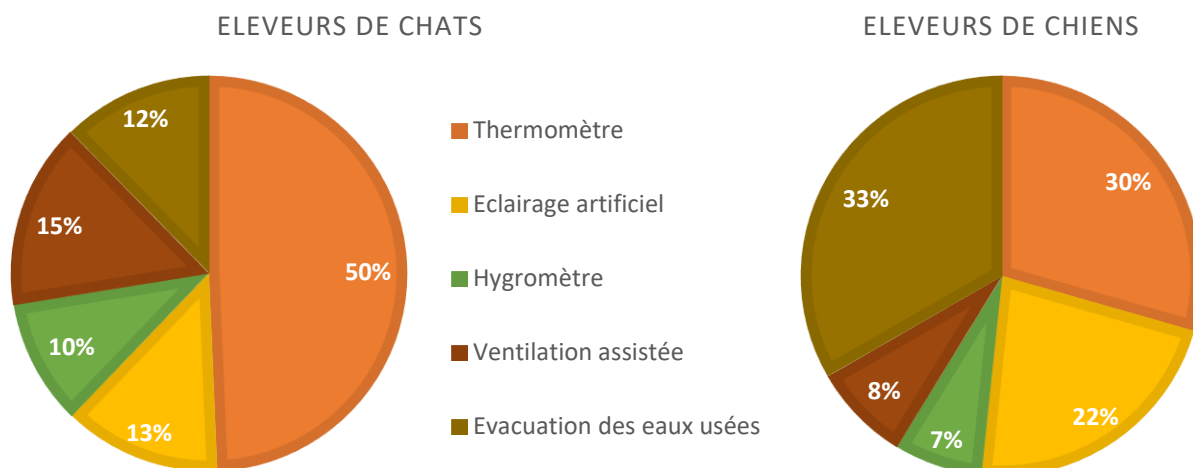


Figure 288 : Proportion des éleveurs selon les équipements présents au sein des locaux des adultes en fonction de l'espèce élevée (126 éleveurs de chiens et 153 éleveurs de chats ; orange : thermomètre ; jaune : éclairage artificiel ; vert : hygromètre ; marron : ventilation assistée ; kaki : évacuation des eaux usées).

4. Animaux élevés

Effectifs de chats et de chiens au sein des élevages

Le nombre médian de femelles reproductrices au sein des élevages de chats et de chiens était égal à 3 pour les deux groupes (respectivement entre 0 et 42 et entre 0 et 65 femelles ; $p=0,130$). Cependant, il y avait presque 5 fois plus d'élevages, avec, entre 11 et 50

femelles reproductrices, parmi les élevages canins que parmi les élevages félines (respectivement 8,8% versus 1,8% ; Figure 29).

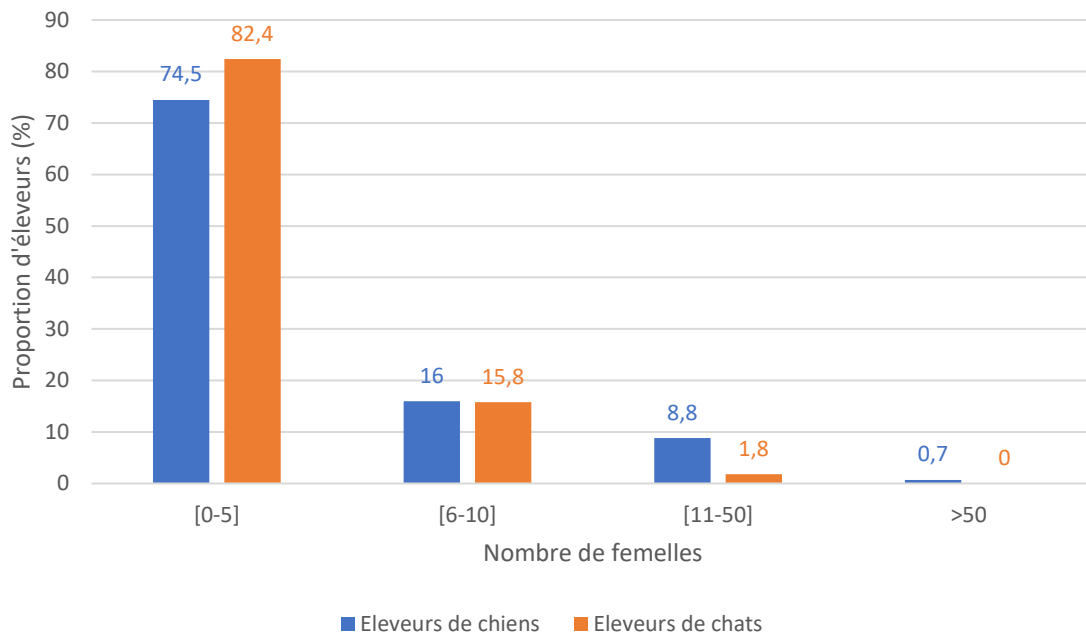


Figure 29 : Proportion d'éleveurs selon l'effectif de femelles reproductrices au sein des élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=150 ; orange - éleveurs de chats, n=174).

L'effectif de mâles reproducteurs était supérieur au sein des élevages canins avec une médiane de 2 mâles (de 0 à 20 mâles) versus 1 mâle au sein des élevages félines (de 0 à 14 mâles ; p=0,017 ; Figure 30).

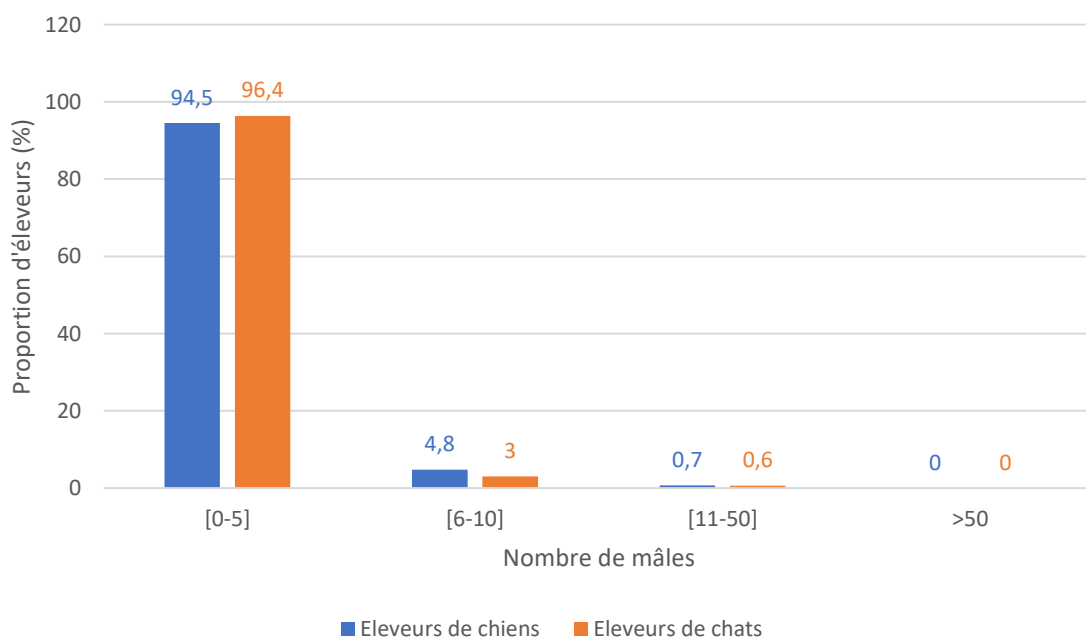


Figure 30 : Proportion d'éleveurs selon l'effectif des mâles reproducteurs au sein des élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=149 ; orange - éleveurs de chats, n=174).

L'effectif d'animaux réformés n'était pas différent entre les deux types d'élevages et était égal à 3 (variant de 0 à 16) en élevage félin versus 2 (variant de 0 à 30) en élevage canin ($p=0,995$; Figure 31).

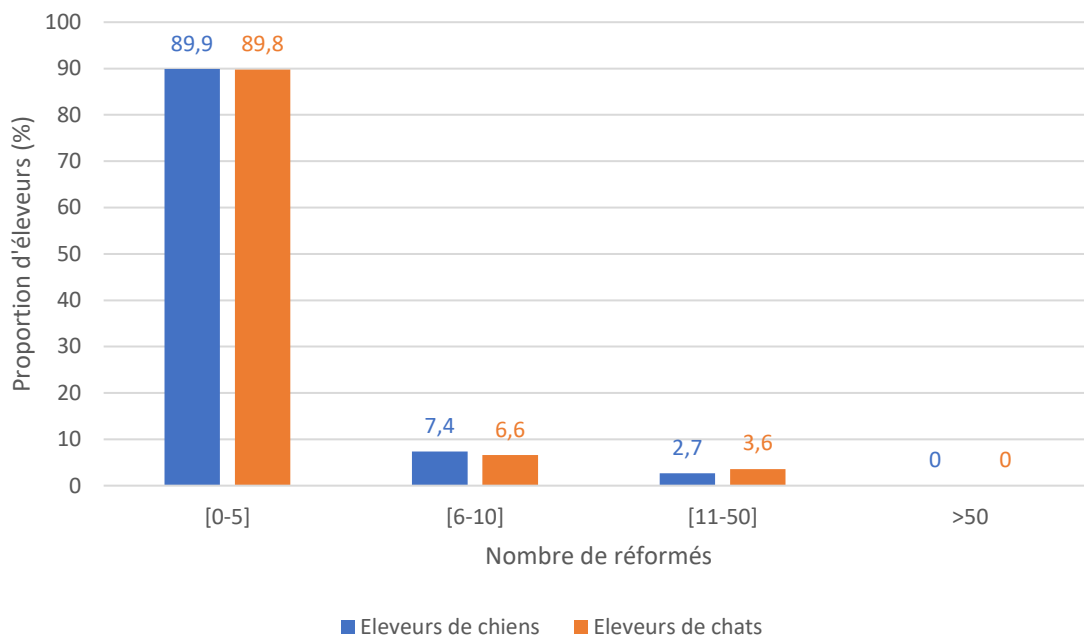


Figure 31 : Proportion d'éleveurs selon l'effectif des animaux réformés au sein des élevages en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, $n=150$; orange - éleveurs de chats, $n=174$).

La répartition en fonction du statut physiologique ne différait pas significativement entre les deux types d'élevages ($p=0,827$) avec le cheptel composé d'environ 50% de femelles, 20% de mâles et 30% de réformés en moyenne. L'effectif global en élevage félin comme canin est faible, sans différence significative entre les deux groupes, avec une médiane de 7 chats adultes (entre 0 et 55) et 7 chiens adultes (entre 1 et 97) par élevage ($p=0,696$).

Nombre de races élevées

Parmi les éleveurs de chats, 96,4% élevaient des chats inscrits au LOOF et parmi les éleveurs de chiens, 97,4% élevaient des chiens inscrits au LOF ($p=0,768$). Le nombre de race élevé était plus important chez les éleveurs de chiens que chez les éleveurs de chats (respectivement entre 0 et 16 races versus entre 0 et 6 races, avec une médiane de 1 pour les deux groupes ; $p=0,001$; Figure 32).

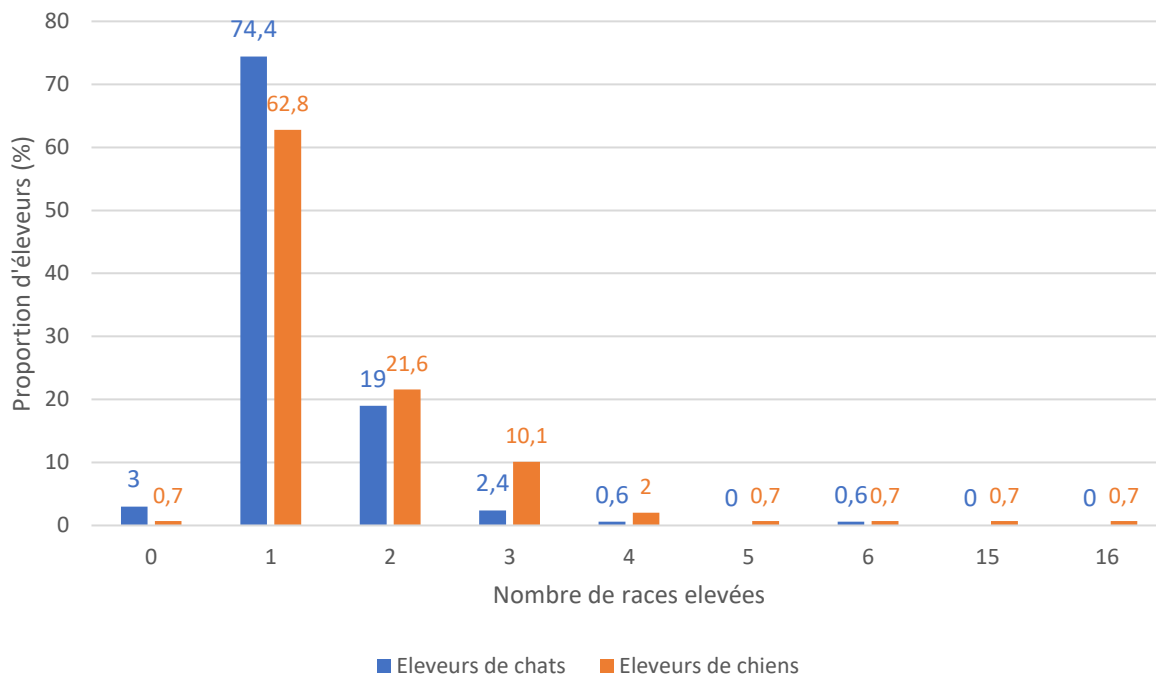


Figure 32 : Proportion d'éleveurs selon le nombre de races élevées en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=148 ; orange - éleveurs de chats, n=168).

Les éleveurs de chiens choisissent plus fréquemment leur race avec certains critères non utilisés pour les chats comme l'utilité et la rentabilité de la race (p=0,002 ; Figure 33).

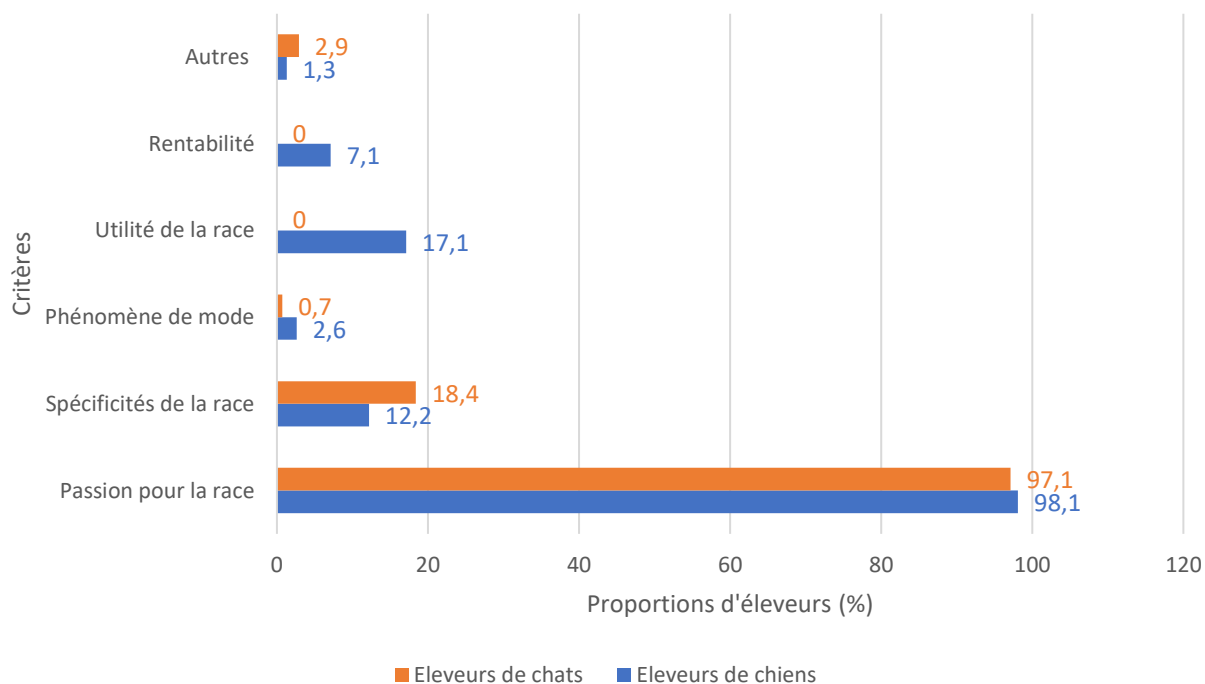


Figure 33 : Proportion des éleveurs selon les critères de choix de races en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=156 ; orange - éleveurs de chats, n=136).

Sorties réalisées avec les animaux

Plus de 10% des éleveurs de chiens ne réalisaient aucune sortie avec leurs animaux versus seulement 1,2% d'éleveurs de chats ($p < 0,001$; Figure 34). Parmi les éleveurs qui sortaient avec leurs animaux, les éleveurs félines réalisaient plus souvent des sorties au salon du chaton ($p < 0,001$) et les éleveurs canins plus souvent des sorties en concours de travail ou de beauté (respectivement $p < 0,001$ et $p = 0,003$).

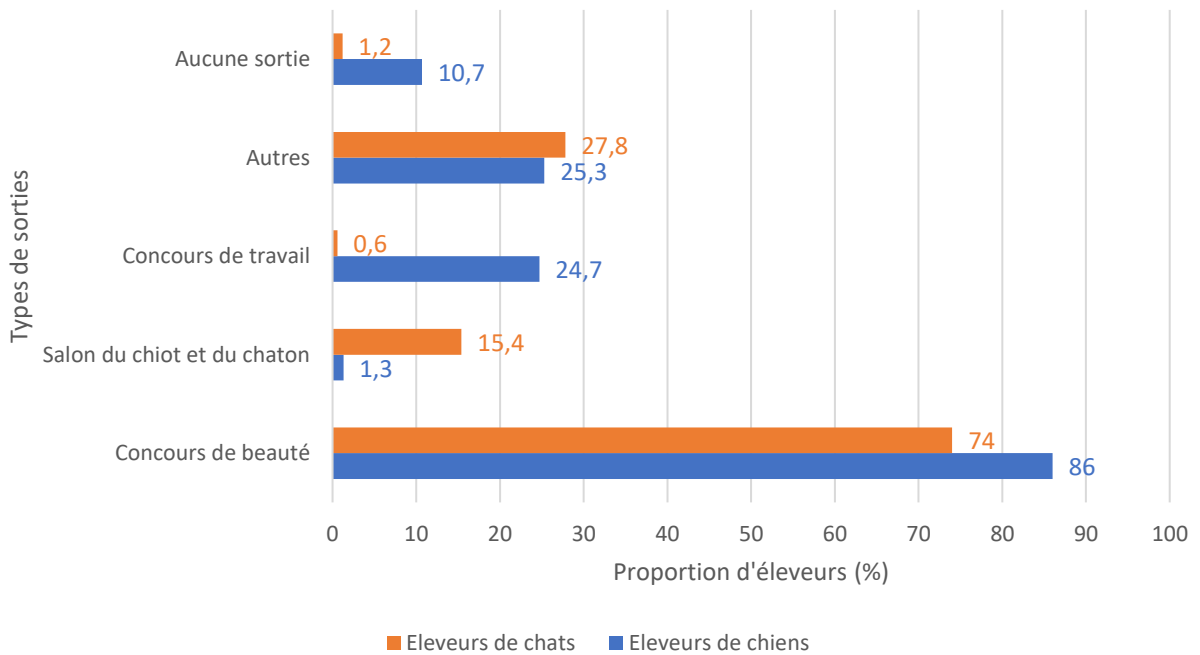


Figure 34 : Proportion des éleveurs selon les sorties réalisées avec les animaux de l'élevage en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=150$; orange - éleveurs de chats, $n=174$).

5. Gestion de la reproduction

a. Tests génétiques

Tests génétiques en lien avec la santé animale

La recherche des maladies héréditaires via des tests génétiques était réalisé par 92,9% des éleveurs de chats contre 90,7% des éleveurs de chiens ($p=0,015$), avec comme motif principal « Eviter la diffusion de tares génétiques » pour la plupart d'entre eux (Figure 35).

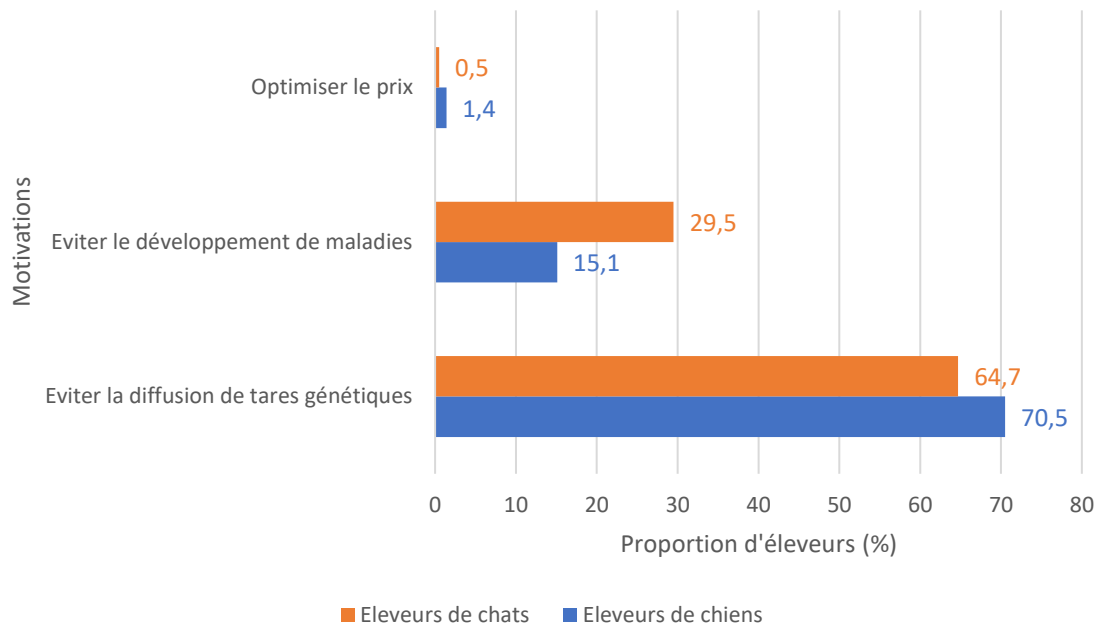


Figure 35 : Proportion des éleveurs selon leurs motivations pour la réalisation de tests génétiques en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=146 ; orange - éleveurs de chats, n=207).

Le nombre de maladies recherchées n'était pas différent entre les deux groupes avec une médiane de 2 tests réalisés par reproducteur ($p=0,863$; Figure 36). Les tests génétiques effectués en fonction des races élevées sont détaillés dans l'annexe 3.

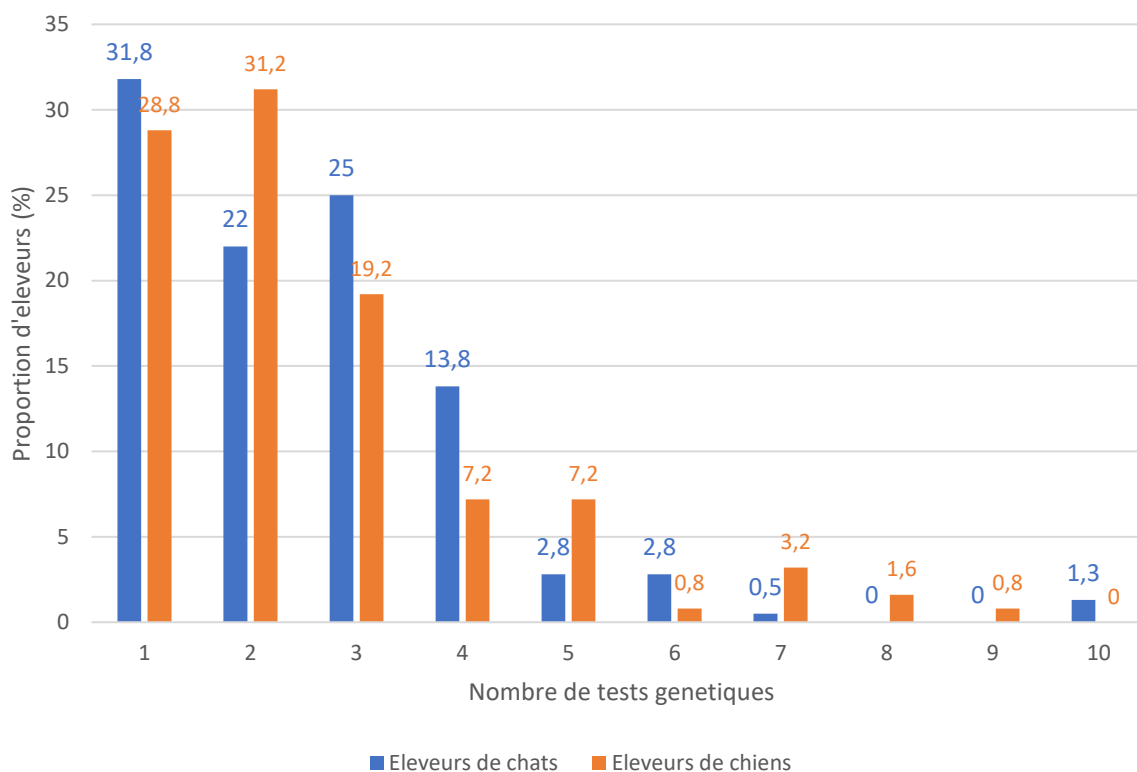


Figure 36 : Proportion d'éleveurs selon le nombre de tests génétiques réalisés en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=125 ; orange - éleveurs de chats, n=205).

Lors de l'achat d'un reproducteur, les éleveurs de chiens demandaient davantage que les tests génétiques aient été réalisés avant l'achat ($p=0,004$) par rapport aux éleveurs de chats. En revanche, ces derniers réalisaient à nouveau un test, eux-même, lors de l'arrivée du nouvel individu au sein de l'élevage ($p<0,001$). Enfin, le nombre d'éleveurs ne tenant pas compte des résultats de ces tests avant l'achat d'un futur animal reproducteur était globalement faible et plus élevé pour les éleveurs de chiens que de chats (respectivement 5,9% versus 0,4% ; $p=0,002$ (Figure 37)).

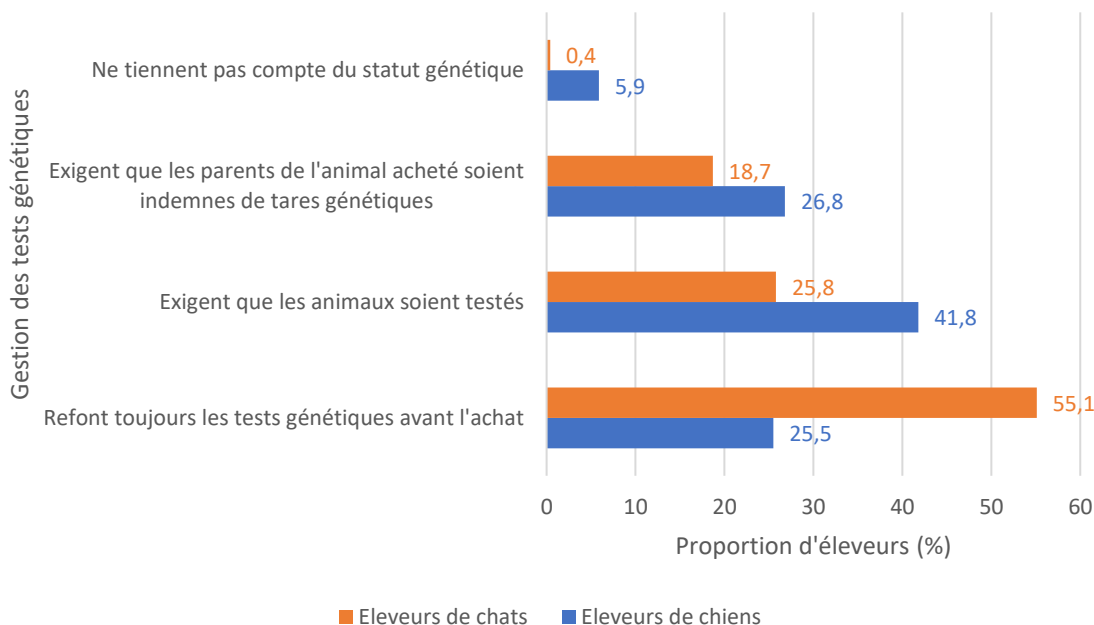


Figure 37 : Proportion d'éleveurs de chats et de chiens en fonction de la gestion des tests génétiques lors de l'achat d'un animal reproducteur (153 éleveurs de chiens et 225 éleveurs de chats).

Lors de l'identification d'un animal comme porteur sain d'une anomalie génétique, 97,1% des éleveurs de chats l'accouplaient uniquement avec un animal indemne versus 94,6% des éleveurs de chiens ($p=0,338$).

Enfin, 2,9% d'éleveurs de chats versus 0,7% éleveurs de chiens testaient les jeunes avant la vente ($p=0,247$).

Toujours dans le but d'identification d'éventuelles tares ou maladies génétiques, 59,3% des éleveurs félines et 65,2% des éleveurs canins réalisaient d'autres tests non génétiques ($p=0,237$) tels que des radiographies des hanches ou des coudes, des échographies, un bilan sanguin, un examen oculaire, un examen auditif, ou encore des PCR pour la recherche de maladies infectieuses.

Identification génétique (test ADN)

La majorité des éleveurs de chats et de chiens réalisaient une identification génétique des animaux (test de paternité) (respectivement 68,3% et 91,8% ; $p=0,424$). Davantage d'éleveurs de chiens que d'éleveurs de chats le faisait systématiquement ($p<0,001$; Figure 38).

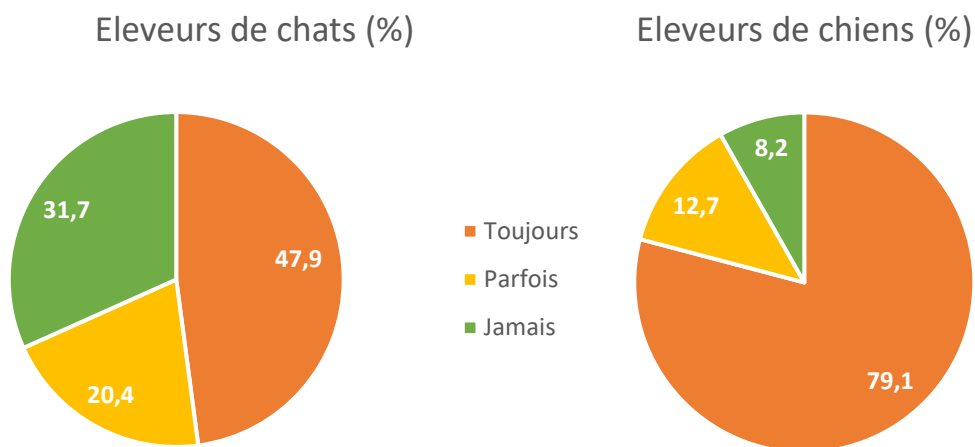


Figure 38 : Proportion d'éleveurs selon la réalisation de carte d'identification génétique en fonction de l'espèce élevée (134 éleveurs de chiens et 186 éleveurs de chats ; orange : toujours ; jaune : parfois ; vert : jamais).

b. Gestation

Suivi de la gestation

Un diagnostic de gestation était réalisé par 56,3% des éleveurs de chats et 80,9% des éleveurs de chiens ($p < 0,001$). Les techniques utilisées étaient principalement l'échographie et la radiographie chez la chienne versus l'échographie et l'observation de la modification des mamelles chez la chatte (Figure 39).

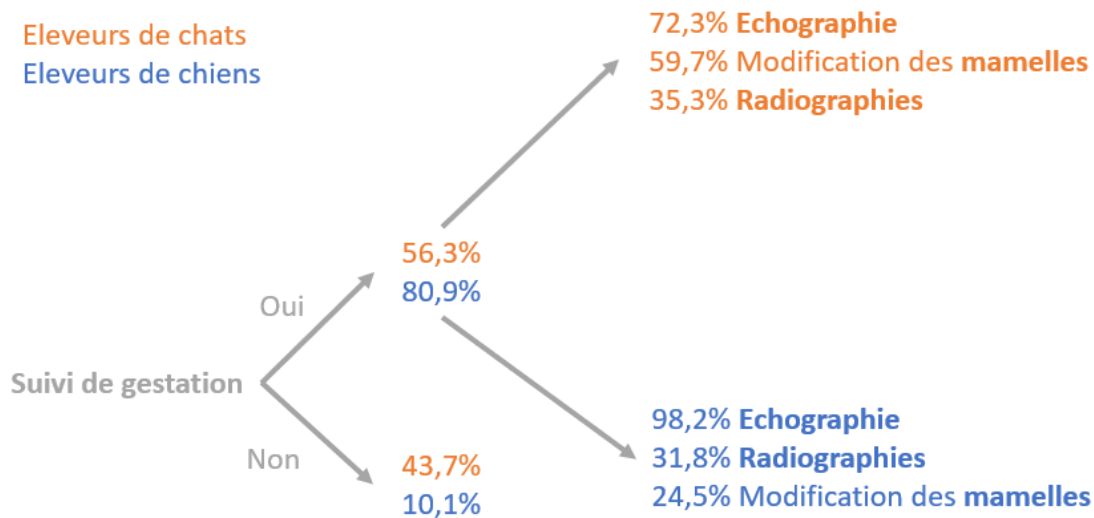


Figure 39 : Réalisation du suivi de gestation au sein des élevages en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=136 ; orange - éleveurs de chats, n=213).

Aucune différence significative n'a été mise en évidence concernant le comptage des fœtus lors de la gestation entre les deux groupes ($p=0,301$), avec environ la moitié des éleveurs qui le réalisait systématiquement (Figure 40).

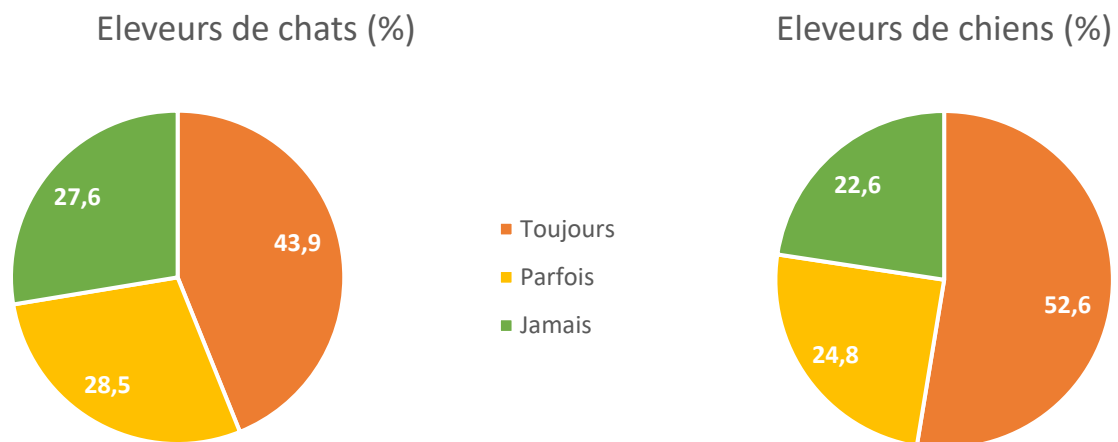


Figure 40 : Proportion d'éleveurs selon la réalisation de radiographies pour le comptage des fœtus en fonction de l'espèce (110 éleveurs de chiens et 119 éleveurs de chats ; orange : toujours ; jaune : parfois ; vert : jamais).

Un suivi du poids des femelles en gestation était réalisé plus fréquemment par les éleveurs de chats que de chiens (77,4% versus 52,5%, $p < 0,001$), dont 55,7% d'éleveurs de chats et 28,5% d'éleveurs de chiens le faisaient systématiquement (Figure 41).

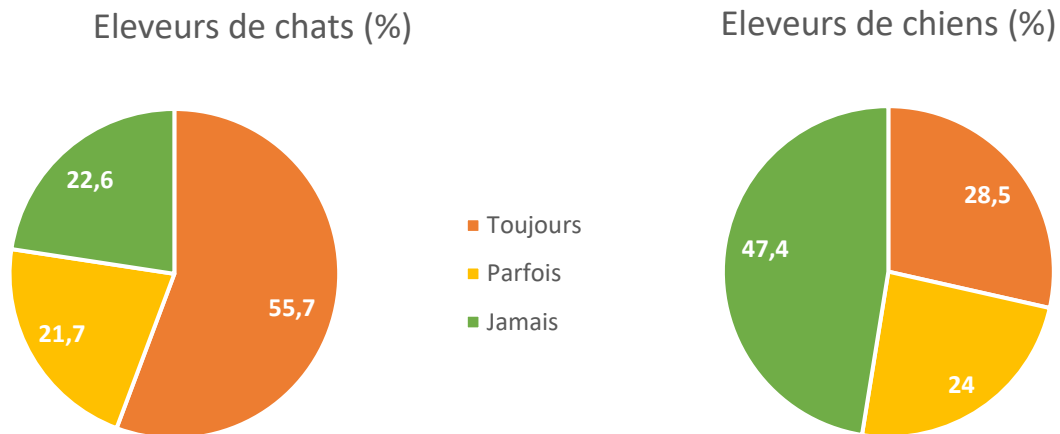


Figure 41 : Proportion d'éleveurs selon la réalisation d'un suivi du poids des femelles gestantes en fonction de l'espèce (137 éleveurs de chiens et 214 éleveurs de chats ; orange : toujours ; jaune : parfois ; vert : jamais).

Gestion de la gestation : alimentation et prophylaxie

Les éleveurs de chats changeaient davantage l'alimentation des femelles gravides dès le 1^{er} mois de gestation ($p < 0,001$) tandis que les éleveurs de chiens la changeaient davantage à partir du deuxième mois. On observe cette même différence avec la quantité donnée, augmentée le premier mois chez les chattes ($p < 0,001$) et le second mois chez les chiennes ($p < 0,001$) (Figure 42).

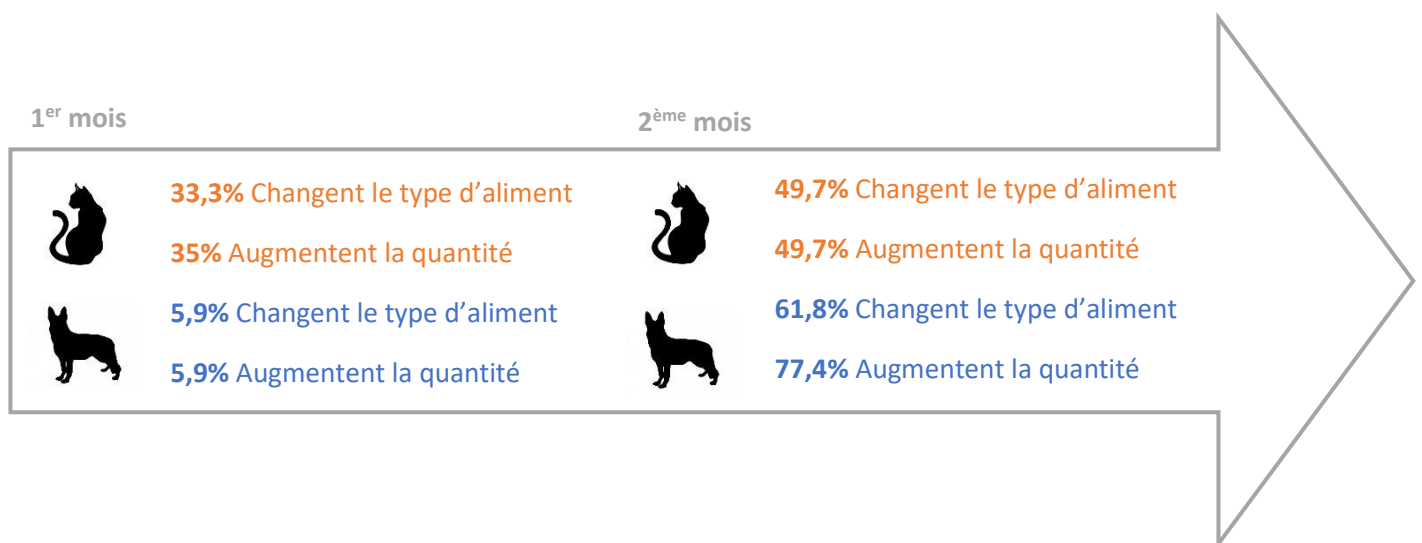


Figure 42 : Gestion l'alimentation des femelles gravides en fonction de l'espèce élevée (bleu -éleveurs de chiens, $n = 136$; orange - éleveurs de chats, $n = 213$)

L'usage des produits antiparasitaires externes pendant la gestation était systématique chez 6,1% des éleveurs de chats contre 8,8% des éleveurs de chiens. Tandis que 75,8% des éleveurs de chats et 71,5% des éleveurs de chiens n'y avait jamais recours ($p=0,371$).

La majorité des éleveurs de chats et de chiens administraient des produits antiparasitaires internes pendant la gestation : respectivement 57,6% et 58,6 ($p=0,854$). Les deux groupes d'éleveurs vermifugeaient les femelles entre 0 et 2 fois pendant la période de reproduction (médiane = 1 pour les deux groupes ; Figure 43).

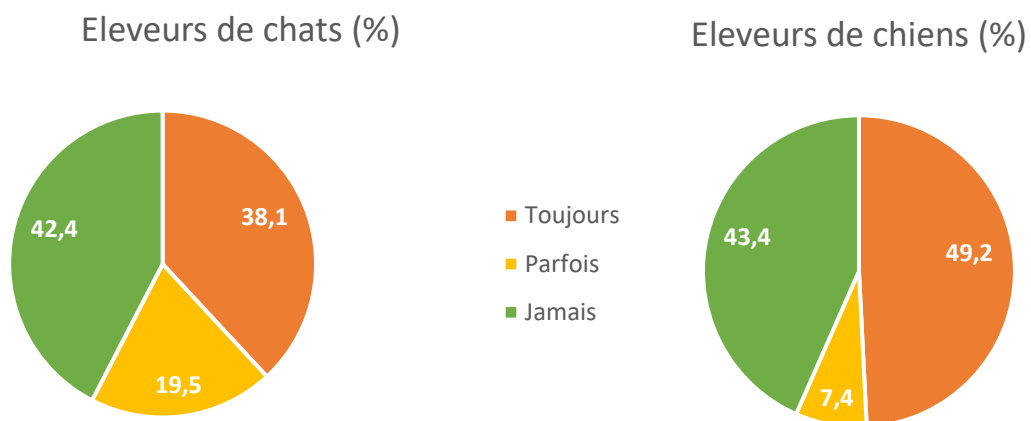


Figure 43 : Proportion d'éleveur selon la réalisation d'une vermifugation au cours de la gestation en fonction de l'espèce élevée (136 éleveurs de chiens et 210 éleveurs de chats ; orange : toujours ; jaune : parfois ; vert : jamais).

De plus, 100% des éleveurs de chats et 99,3% des éleveurs de chiens n'utilisaient jamais d'antibiotiques en prévention lors de la gestation ($p=0,387$).

Concernant les protocoles de vaccination, la majorité des éleveurs de deux groupes (71,5% des éleveurs de chats et 63,7% des éleveurs de chiens) ne modifiaient pas le rythme de vaccination en fonction de la mise à la reproduction. Néanmoins, respectivement 25,2% et 35,6% décalaient les rappels si la femelle devait être saillie ($p=0,127$).

6. Gestion des portées, de la naissance au sevrage

a. Poids de naissance et pesée

La majorité des éleveurs des deux groupes pesaient systématiquement leurs jeunes entre la naissance et la vente (93,6% éleveurs de chats et 78,8% éleveurs de chiens, $p=0,653$). Les éleveurs de chats et de chiens pesaient entre 0 et 2 fois par jour les nouveaux nés avec une médiane de 1 fois par jour (Figure 44).

Les éleveurs de chats arrêtaient la pesée plus tard que les éleveurs de chiens avec la médiane de l'arrêt à 9,5 semaines pour les premiers (entre la 1^{ère} semaine et la 10^{ème} semaine) et 8 semaines pour ces derniers (entre la 1^{ère} semaine et la 10^{ème} semaine ; $p < 0,001$).

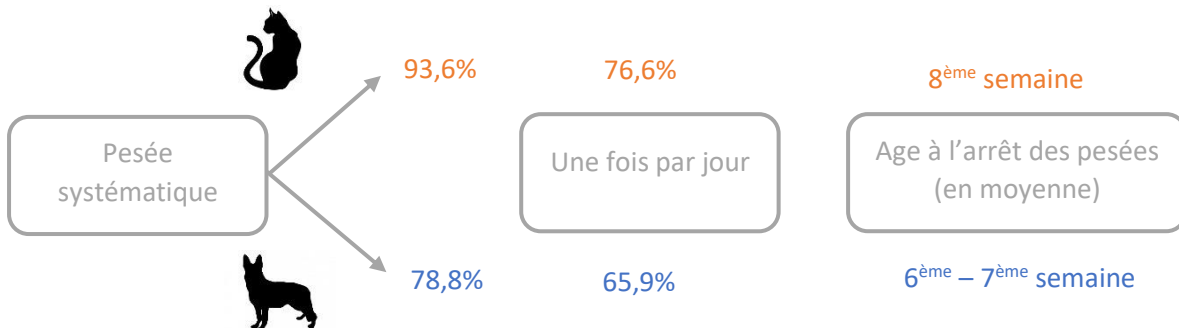


Figure 44 : Chiffres clés relatifs à la pesée des petits en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=67$; orange - éleveurs de chats, $n=44$).

b. Allaitement artificiel

L'allaitement artificiel était utilisé par la plupart des éleveurs des deux groupes : 92,8% des éleveurs de chats contre 95,4% des éleveurs de chiens ($p=0,420$). Les figures suivantes présentent le recours à l'alimentation artificielle, le type d'alimentation le plus fréquemment donné en fonction de l'âge du jeune et les motifs d'utilisation pour les deux catégories d'élevage (Figure 45 et 46, Tableau 3).

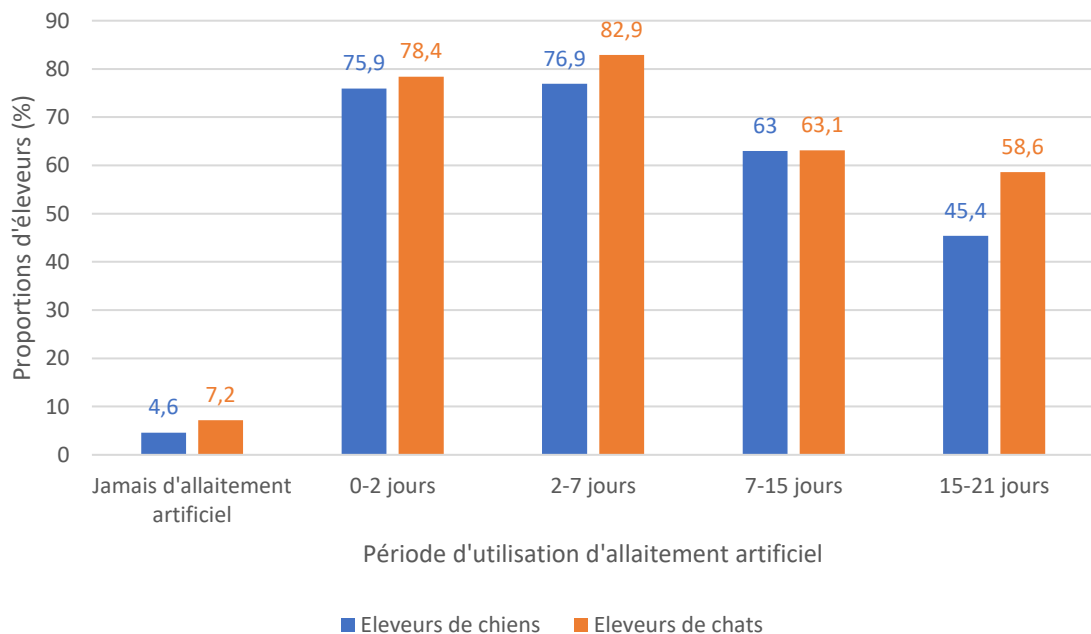


Figure 45 : Proportion d'éleveurs selon la période d'utilisation d'allaitement artificiel en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=103$; orange - éleveurs de chats, $n=111$).

Tableau 3 : Proportion d'éleveurs selon les principaux types d'allaitement artificiel donnés en fonction de l'espèce élevée (103 éleveurs de chiens ; 110 éleveurs de chats)

	0-2 jour	Après le 2 ^{ème} jour
Lait maternisé spécifique		
Eleveurs de chats	82,7%	89%
Eleveurs de chiens	67%	74,5%
Lait de chèvre		
Eleveurs de chats	8,2%	11%
Eleveurs de chiens	26,2%	34,9%

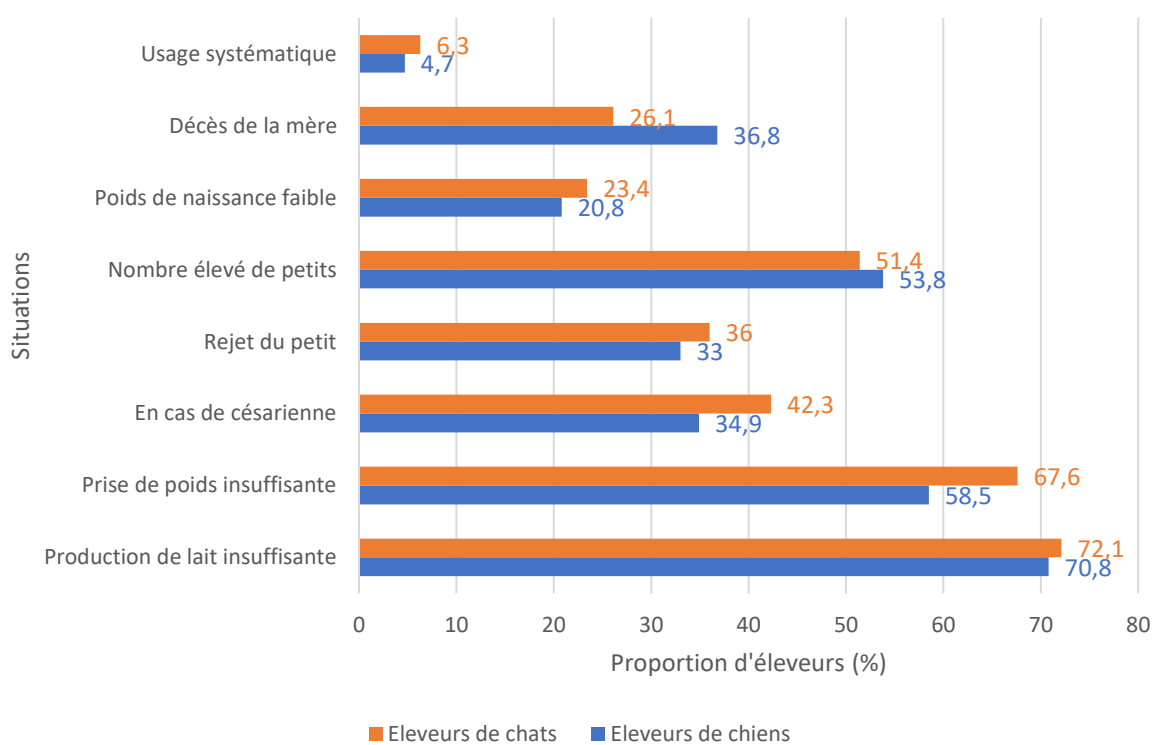


Figure 45 : Proportion d'éleveurs selon les motifs d'utilisation d'une alimentation artificielle en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=106 ; orange - éleveurs de chats, n=109).

Nombre de repas et distribution

Quelque soit l'espèce élevée, les éleveurs distribuait entre 4 et 8 repas par jour pendant la première semaine de vie avec une médiane de 8 repas ($p=0,830$; Figure 47).

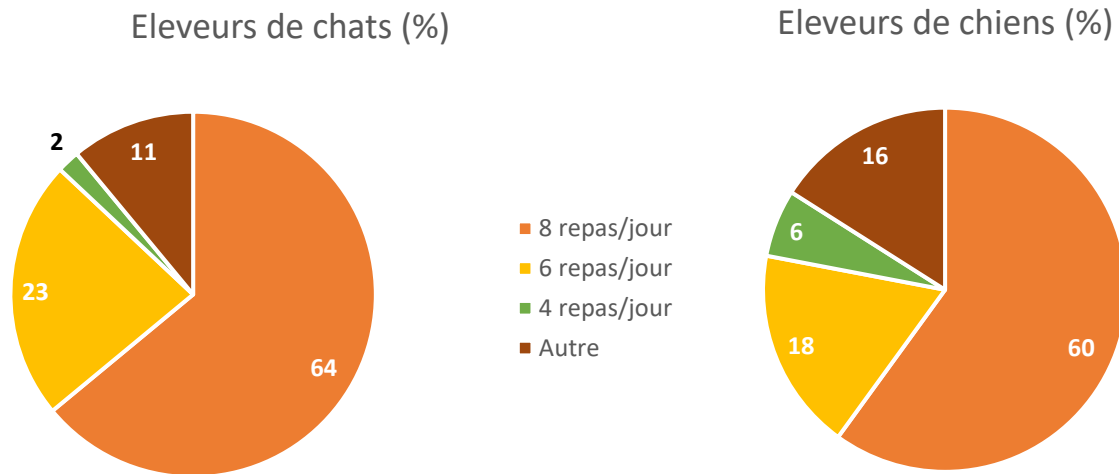


Figure 47 : Proportion du nombre de repas distribués lors de la première semaine de vie des petits en fonction de l'espèce (105 éleveurs de chiens et 103 éleveurs de chats ; orange : 8 repas par jour ; jaune : 6 repas par jour ; vert : 4 repas par jour ; marron : autre).

Le lait de remplacement était distribué rechauffé dans 84,1% de cas pour les éleveurs de chats contre 83,7% pour les éleveurs de chiens. Alors que, 15,9% des éleveurs félines versus 16,3% des éleveurs canins le donnaient à température ambiante ($p=0,927$).

Effets secondaires observés lors d'allaitement artificiel

Les éleveurs de chiens observaient plus fréquemment des effets secondaires lors de l'utilisation d'allaitement artificiel que les éleveurs de chats (respectivement 58,3% versus 4,8% ; $p<0,001$). Parmi les effets secondaires observés le plus souvent dans les groupes on retrouvait la diarrhée, la constipation et une croissance plus faible (Figure 48).

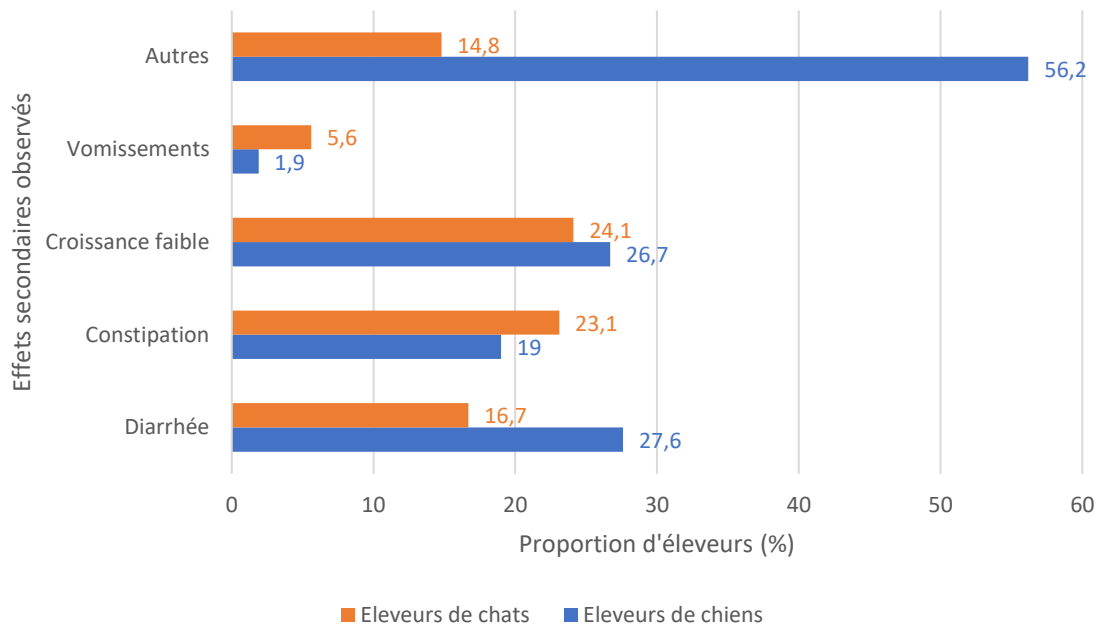


Figure 48 : Proportion des éleveurs selon les effets secondaires rencontrés lors d'alimentation artificielle en fonction de l'espèce (plusieurs réponses possibles ; bleu - éleveurs de chiens, n=105 ; orange - éleveurs de chats, n=108).

c. Socialisation

Interactions éleveurs-portées

Avant l'âge de 3 semaines, les éleveurs de chiens consacraient davantage de temps à manipuler les petits, soit entre 1 et 1440 minutes (médiane = 90 minutes) versus entre 1 et 300 minutes pour les éleveurs de chats (médiane = 60 minutes ; $p = 0,043$; Figure 49).

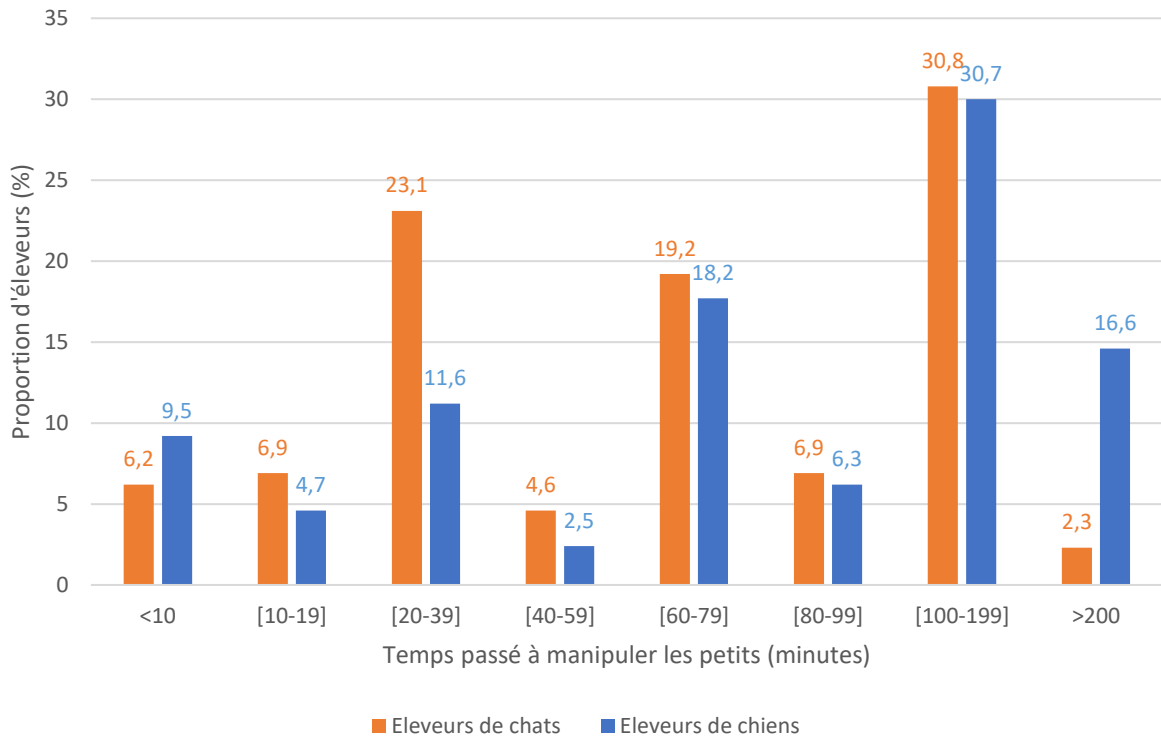


Figure 4946 : Proportion d'éleveurs selon le temps passé à manipuler les petits avant la 3^{ème} semaine de vie en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=155 ; orange - éleveurs de chats, n=130).

Après la 3^{ème} semaine de vie, les éleveurs de chiens consacraient, une fois de plus, davantage de temps à manipuler les jeunes, avec un intervalle d'1 à 3600 minutes (médiane = 120 minutes) versus 1 à 6000 minutes (médiane = 120 minutes) chez les éleveurs de chats ($p=0,014$; Figure 50).

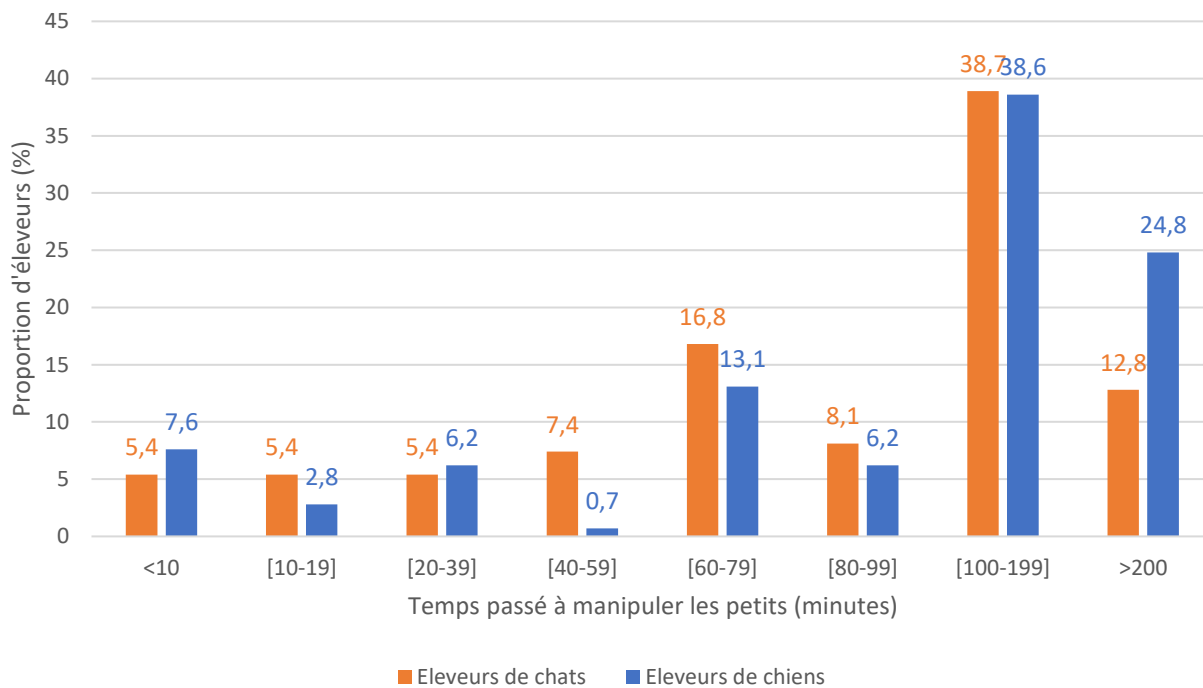


Figure 50 : Proportion d'éleveurs selon le temps passé à manipuler les petits après la 3^{ème} semaine de vie en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=145 ; orange - éleveurs de chats, n=149).

Interactions visiteurs-portées

En élevage canin, les chiots avaient davantage de contacts avec des animaux n'appartenant pas à leur portée ainsi qu'avec des inconnus (enfants, visiteurs, ...) par rapport aux chatons ($p=0,009$ pour les contacts tactiles et $p=0,060$ pour les contacts visuels ; Tableaux 4 et 5).

Tableau 4 : Proportion d'éleveurs avec des interactions visiteurs - animaux de l'élevage en fonction de l'espèce élevée (162 éleveurs de chiens et 159 éleveurs de chats).

Possibilité de contact visuel des visiteurs :			
	Avec les petits	Avec les adultes	Aucun animal
Eleveurs de chats	87,4%	69,2%	2,5%
Eleveurs de chiens	88,9%	80,2%	2,5%
Possibilité de contact tactile des visiteurs :			
	Avec les petits	Avec les adultes	Aucun animal
Eleveurs de chats	59,7%	70,4%	11,3%
Eleveurs de chiens	68,6%	73,7%	8,3%

Tableau 5 : Proportion d'éleveurs avec des interactions visiteurs – animaux de l'élevage en fonction de l'espèce élevée (166 éleveurs de chiens et 165 éleveurs de chats).

Possibilité de contact visuel des chatons / chiots et :									
	Adultes de l'élevage	Adultes extérieurs	Enfants de l'élevage	Enfants extérieurs	Petits d'autres portées	Chats pour les élevages félines ou Chiens pour les élevages canins de l'élevage	Chats pour les élevages félines / Chiens pour les élevages canins adultes extérieurs	Animaux d'autres espèces	Uniquement leurs frères et sœurs
Eleveurs de chats	87,9%	47,3%	42,4%	28,5%	51,5%	82,4%	3%	18,8%	6,7%
Eleveurs de chiens	92,2%	73,5%	57,2%	64,5%	41,6%	92,8%	19,3%	61,4%	0,6%
Possibilité de contact tactile des chatons / chiots et :									
	Adultes de l'élevage	Adultes extérieurs	Enfants de l'élevage	Enfants extérieurs	Petits d'autres portées	Chats pour les élevages félines ou Chiens pour les élevages canins	Chats pour les élevages félines / Chiens pour les élevages canins	Animaux d'autres espèces	Uniquement avec leurs frères et sœurs

						canins de l'élevage	adultes extérieurs		
Éleveurs de chats	90,2%	38%	42,3%	17,8%	49,1%	73,6%	1,8%	10,4%	9,8%
Éleveurs de chiens	95,2%	56,6%	56%	42,3%	41,7%	91,1%	11,3%	29,2%	0,6%

Activités réalisées et enrichissement du milieu

Parmi les différentes activités de socialisation réalisées avec les jeunes, les jeux étaient davantage réalisés avec les chiots ($p < 0,001$), alors que de l'éducation était plus pratiquée avec les chatons ($p < 0,001$; Figure 51).

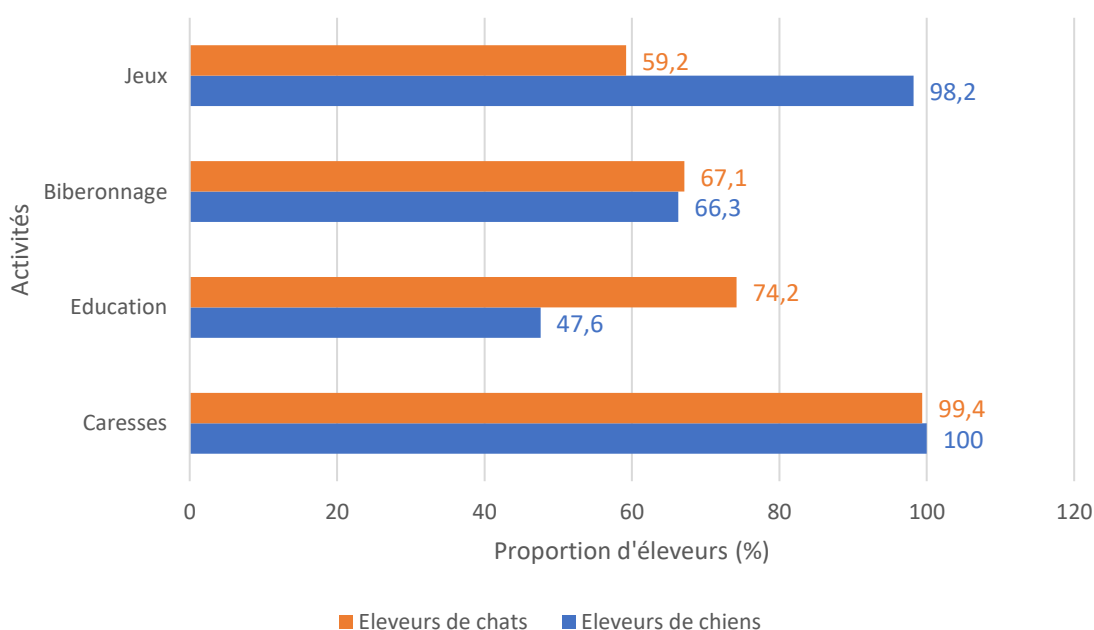


Figure 51 : Proportion des éleveurs selon les activités réalisées avec les portées en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, $n=166$; orange - éleveurs de chats, $n=167$).

L'âge de démarrage de ces activités s'étendait de la 1^{ère} semaine jusqu'à la 8^{ème} chez les éleveurs de chats et jusqu'à la 15^{ème} chez les éleveurs de chiens (médiane = 3 semaines pour les deux groupes) avec statistiquement un âge plus précoce de démarrage des activités en élevage félin ($p=0,037$; Tableau 6).

Tableau 6 : Proportions d'éleveurs selon l'âge de démarrage des activités avec les jeunes en fonction de l'espèce élevée (167 éleveurs de chiens ; 157 éleveurs de chats).

Age de démarrage des activités (semaines)												
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	>10
Eleveurs de chats	7,8%	25,5%	10,1%	28,2%	3,4%	3,4%	3,4%	0%	1,4%	0%	0%	0%
Eleveurs de chiens	12%	15,6%	9,6%	20,3%	22,7%	12%	3%	1,8%	0,6%	0,6%	0,6%	1,2%

Mode de vie des petits

Quasiment la totalité des éleveurs de chats et de chiens exposaient leurs jeunes aux stimuli auditifs (respectivement 98,8% et 99,4% ; Figure 52). Les chiots étaient davantage exposés aux bruits métalliques, aux bruits de la circulation ainsi qu'à la musique par rapport aux chatons ($p < 0,001$ pour les trois types de stimuli ; Figure 52).

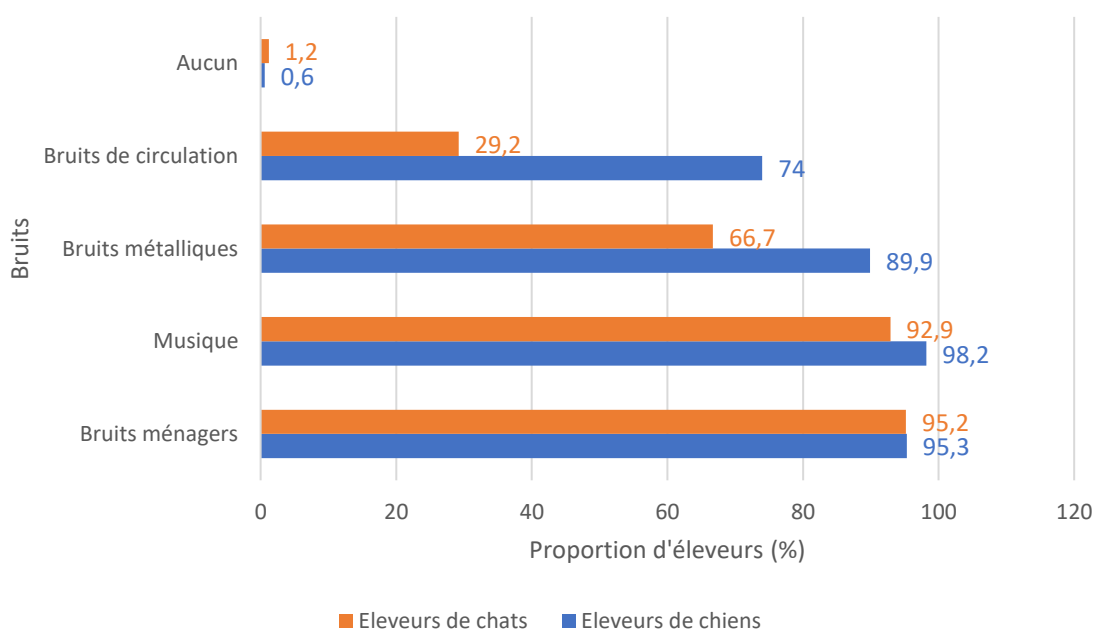


Figure 52 : Proportion des éleveurs selon l'exposition des jeunes aux stimuli auditifs en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=168 ; orange - éleveurs de chats, n=167).

Différents matériaux étaient utilisés au sein des locaux d'élevage pour la socialisation des jeunes (Figure 53).

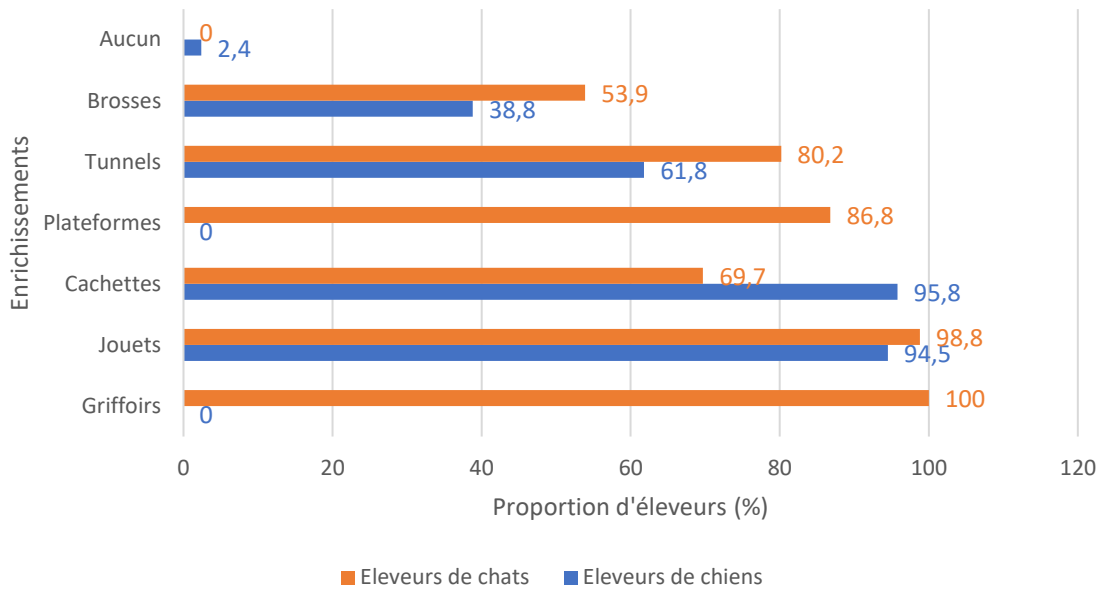


Figure 53 : Proportion des éleveurs selon les enrichissements proposés au sein des locaux en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, n=165 ; orange - éleveurs de chats, n=167).

De plus, avant la vente la grande majorité des éleveurs de chats gardaient les chatons strictement à l'intérieur (79,9%) versus seulement un très faible nombre d'éleveurs de chiens (2,4% ; $p < 0,001$). Ces derniers avaient souvent accès aux aires de détente et courettes ou encore étaient sorties en dehors de l'élevage (Figure 54).

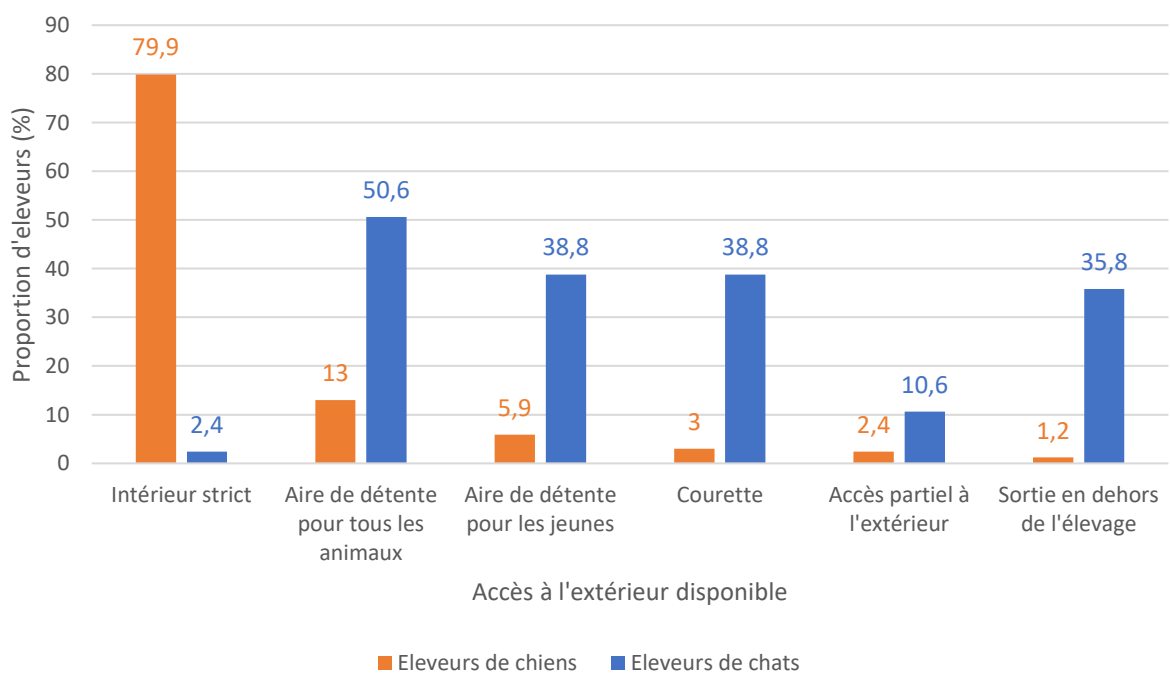


Figure 54 : Proportion des éleveurs selon le type d'accès à l'extérieur possible pour les jeunes en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=169 ; orange - éleveurs de chats, n=171).

Séparation mère-petits

La séparation entre la mère et les petits était plus précoce en élevage canin (médiane = 9 semaines) qu'en élevage félin (médiane = 14 semaines ; entre la 6 et 17 semaine dans les deux groupes ; $p < 0,001$; Figure 55).

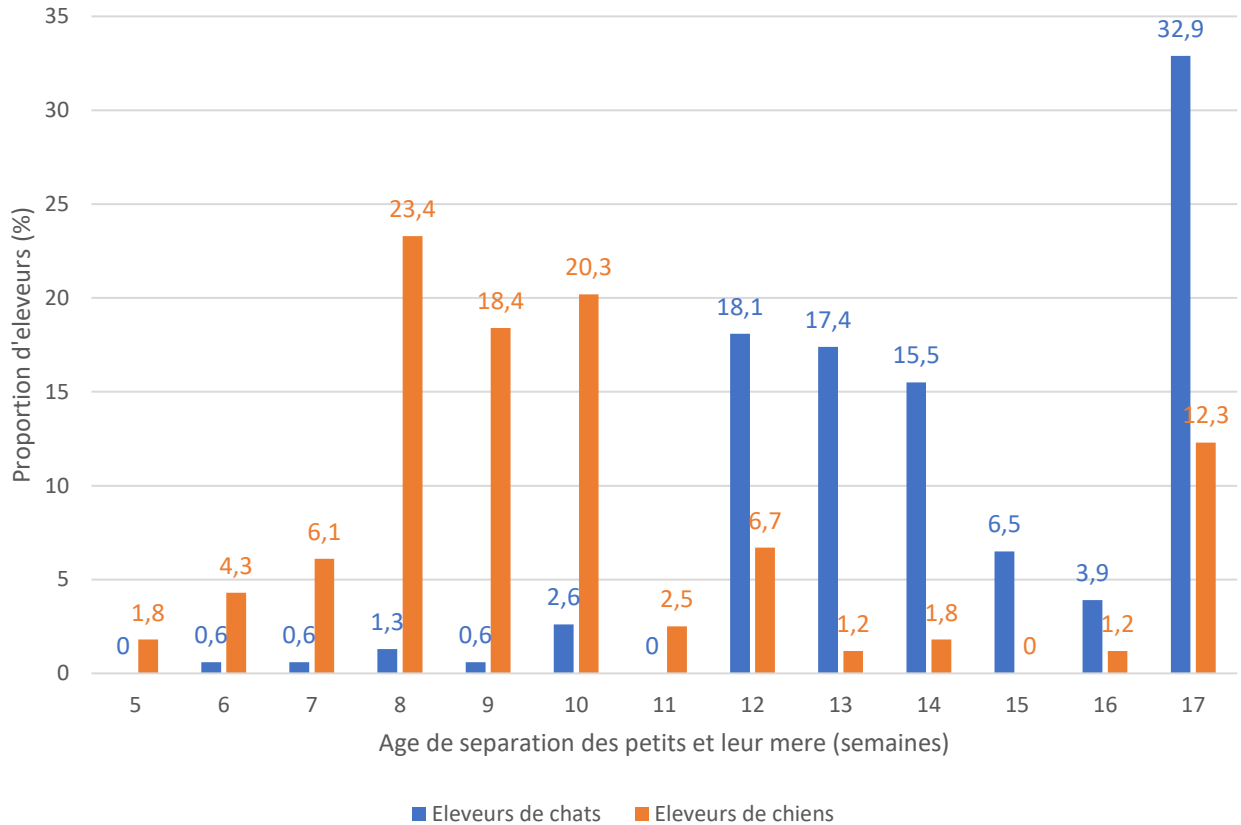


Figure 55 : Proportion d'éleveurs selon l'âge de séparation des petits et de leur mère en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=163$; orange - éleveurs de chats, $n=155$).

d. La vente des chatons et des chiots

L'âge de vente variait entre 8 et 17 semaines pour les deux groupes d'éleveurs, avec les éleveurs de chiens qui vendaient leurs petits systématiquement plus jeunes (médiane de 9 semaines) par rapport aux éleveurs de chats (médiane de 13 semaines ; $p < 0,001$; Figure 56).

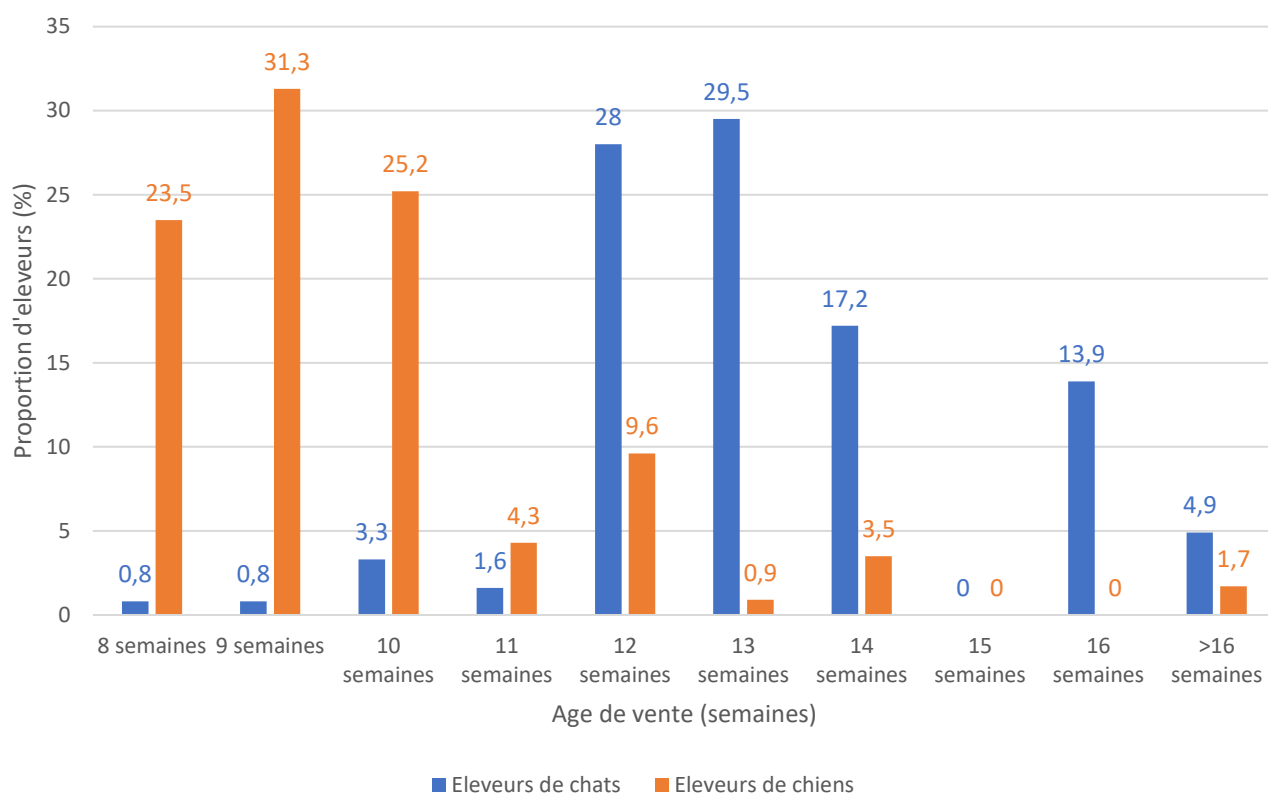


Figure 56 : Proportion d'éleveurs selon l'âge de vente des chiots ou des chatons (bleu - éleveurs de chiens, n=115 ; orange - éleveurs de chats, n=122).

Parmi les différentes modalités de vente des chatons ou des chiots, la vente directe au sein de l'élevage était pratiquée par 97,6% des éleveurs de chats et 99,1% des éleveurs de chiens (p=0,344 ; Figure 57).

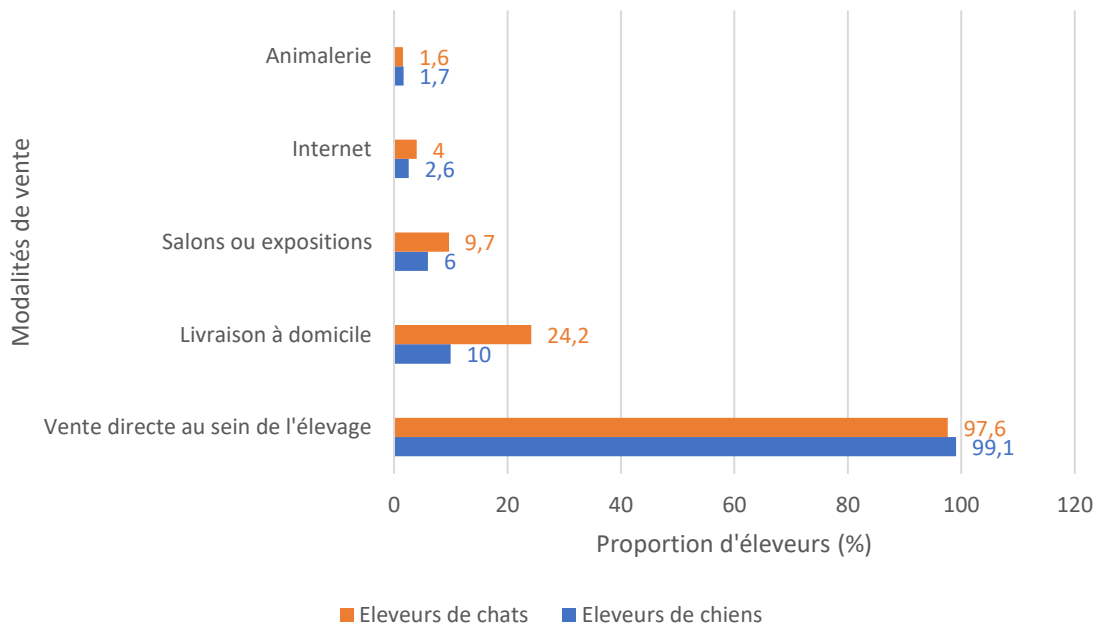


Figure 57 : Proportion d'éleveurs selon les modalités de vente en fonction de l'espèce élevée (plusieurs réponses possibles ; 116 éleveurs de chiens et 124 éleveurs de chats).

Davantage d'éleveurs de chiens contractaient une assurance pour les jeunes destinés à la vente (26,7% des éleveurs de chiens contre 10,5% des éleveurs de chats, $p=0,001$).

Inversement, davantage d'éleveurs de chats stérilisaient les jeunes avant la vente par rapport aux éleveurs de chiens (respectivement 54,9% versus 0,9%; $p<0,001$; Figure 58).

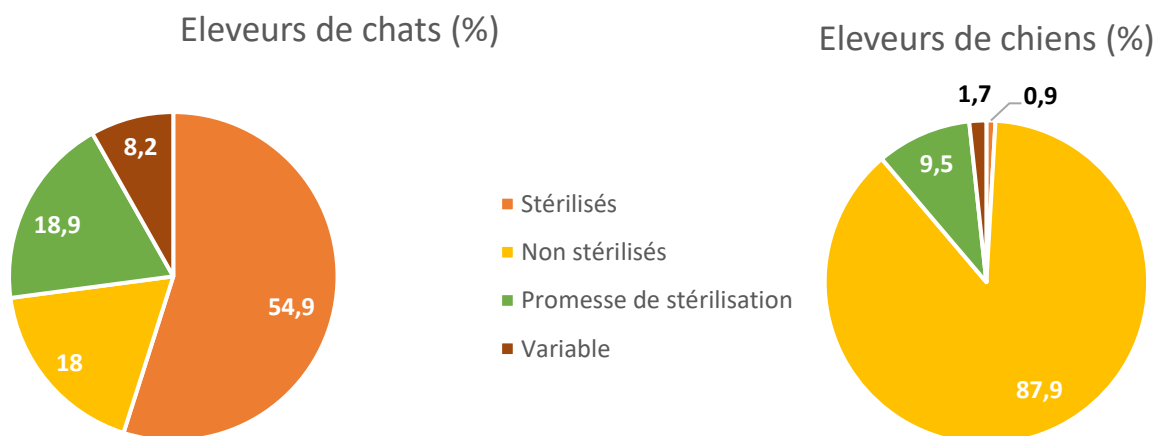


Figure 5847 : Proportion du statut reproducteur lors de la vente dans l'élevage de chats et élevage de chiens (120 éleveurs de chiens et 130 éleveurs de chats ; orange : stérilisés ; jaune : non stérilisés ; vert : promesse de stérilisation ; marron : variable).

7. Santé des animaux

a. Vaccination

Globalement, la vaccination était systématiquement réalisée chez les jeunes et chez les reproducteurs, mais pas chez les retraités, pour les deux groupes d'éleveurs (Figure 59). Cependant, les éleveurs de chats avaient tendance à vacciner davantage leurs animaux réformés par rapport aux éleveurs de chiens ($p=0,052$).

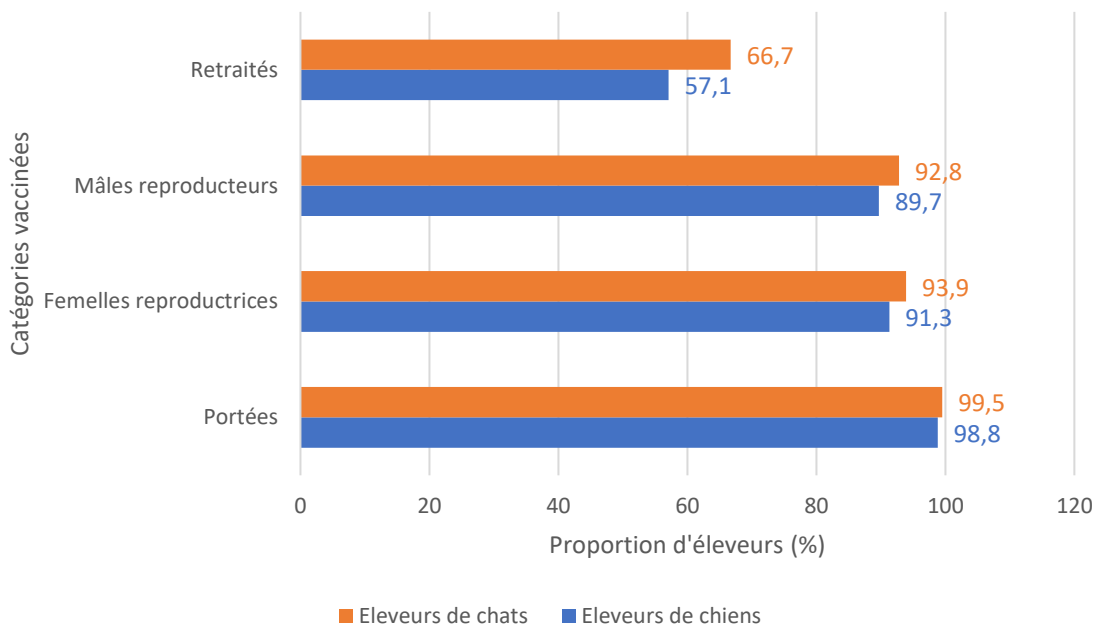


Figure 59 : Proportion d'éleveurs réalisant la vaccination sur leurs animaux selon l'âge et en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=162$; orange - éleveurs de chats, $n=219$).

La vaccination était faite par le vétérinaire pour 100% des éleveurs de chats et 97,2% des éleveurs de chiens ($p=0,410$).

Fréquence de vaccination

La majorité des éleveurs de chats et de chiens vaccinaient les reproducteurs 1 fois par an (Figure 60). Les éleveurs de chats avaient tendance à vacciner plus fréquemment leurs femelles par rapport aux éleveurs de chiens ($p=0,050$) mais aucune différence significative n'est retrouvée pour la fréquence de vaccination des mâles ($p=0,573$; Figure 60 et 61).

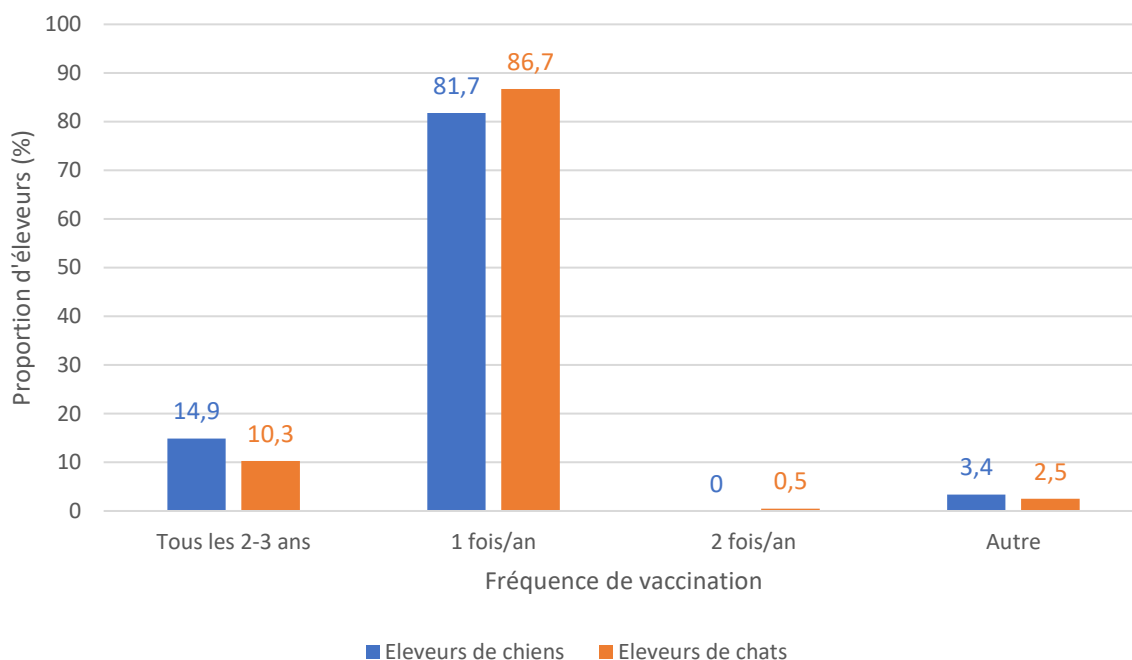


Figure 60 : Proportion d'éleveurs selon la fréquence de vaccination des femelles reproductrices en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=148 ; orange - éleveurs de chats, n=203).

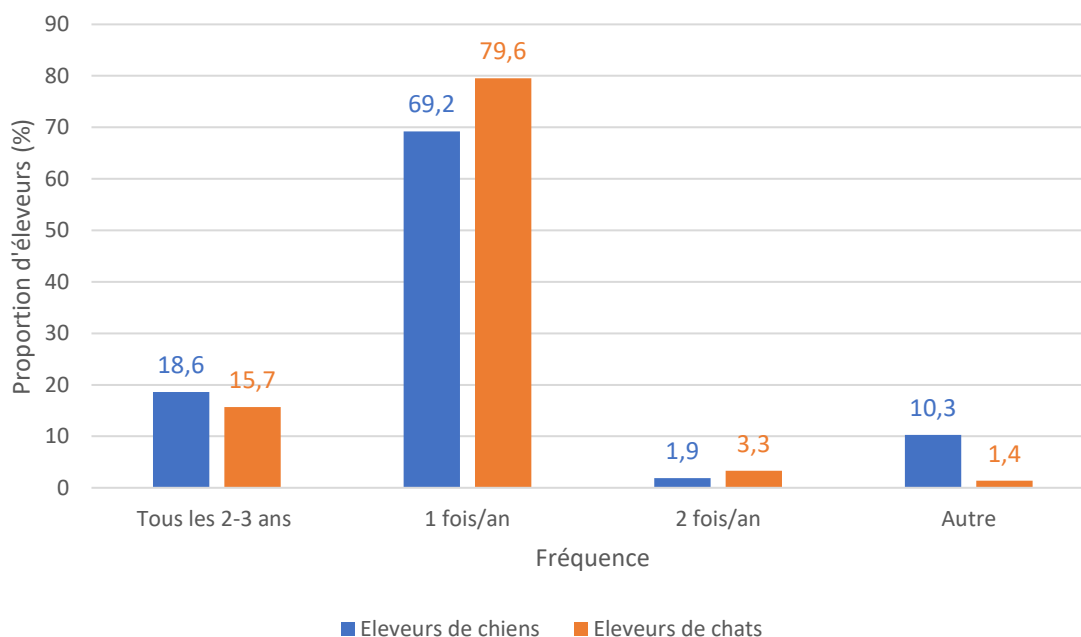


Figure 61 : Proportion d'éleveurs selon la fréquence de vaccination des mâles reproducteurs en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=156 ; orange - éleveurs de chats, n=210).

Les éleveurs réalisaient entre 1 et 3 injections de vaccination sur les jeunes avant la vente avec une médiane de 2 injections réalisées en élevage félin versus une seule vaccination en élevage canin ($p < 0,001$; Tableau 7).

Tableau 7 : Proportion d'éleveurs selon le nombre de vaccinations réalisées chez les chiots et chatons avant la vente en fonction de l'espèce élevée (160 éleveurs de chiens et 218 éleveurs de chats)

Nombre de vaccinations réalisées avant la vente				
	1	2	3	Autre
Eleveurs de chats	4,6%	81,2%	13,3%	0,9%
Eleveurs de chiens	71,8%	20,6%	3,8%	3,8%

La primovaccination des jeunes débutait plus tôt en élevage canin qu'en élevage félin ($p < 0,001$; Figure 62) avec une variabilité de 3 à 12 semaines et une médiane de 8 semaines pour les deux groupes.

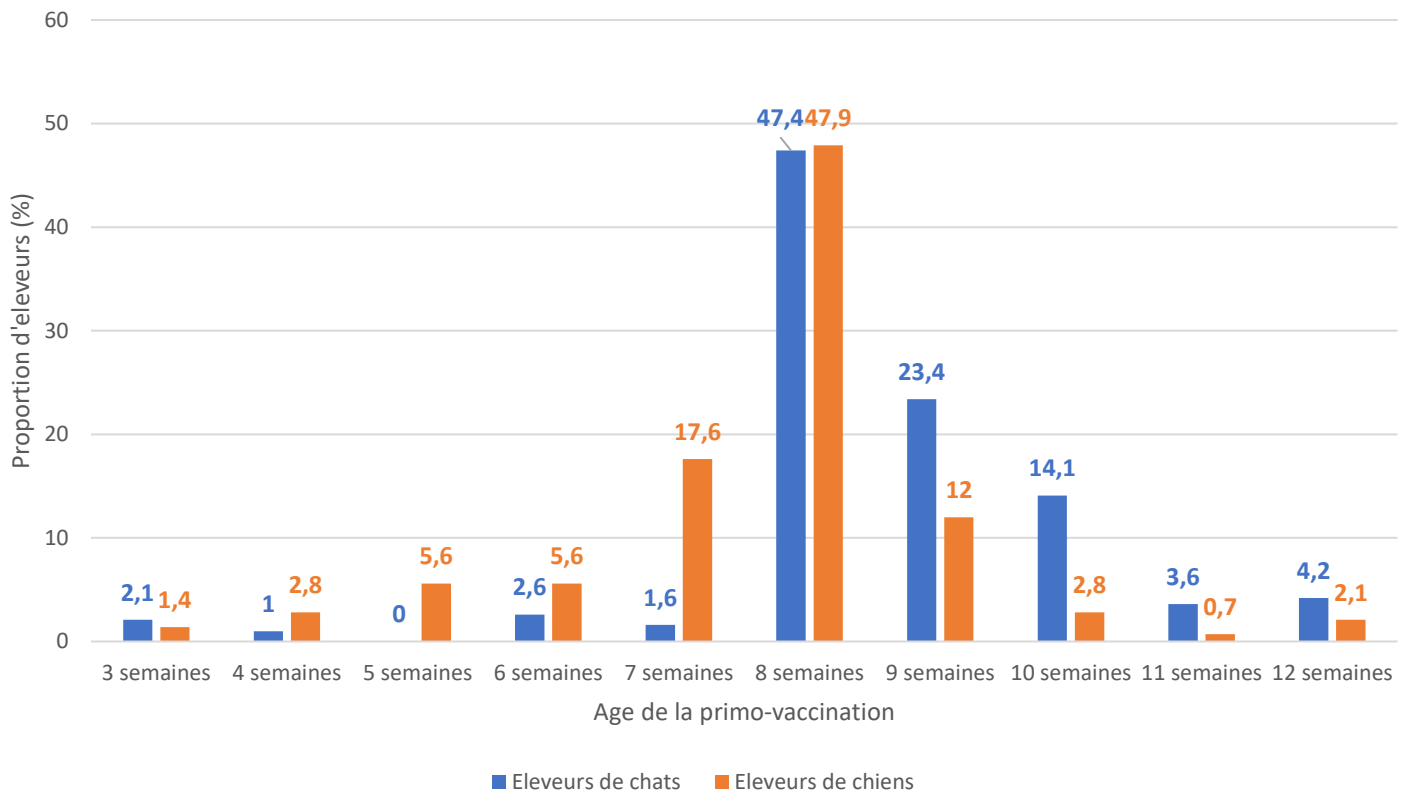


Figure 62 : Proportion d'éleveurs selon l'âge de la primovaccination des chiots et chatons en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=142 ; orange - éleveurs de chats, n=192).

Adaptation des protocoles de vaccination

Le protocole vaccinal était modifié pour 63,1% des éleveurs de chats et 44,4% des éleveurs de chiens avant chaque saillie (ou gestation) ($p=0,295$), respectivement, pour 37,5% versus 37,9% lorsqu'ils prévoyaient un déplacement international ($p=0,341$), pour 25,6% versus 19,8% avant un voyage national ($p=0,644$), et enfin, pour 21,8% contre 19,8% lorsque l'un des animaux de l'élevage était malade ($p=0,752$).

b. Antiparasitaires

Les éleveurs de chiens étaient davantage confrontés aux parasites externes sur leurs animaux (62,2%) et particulièrement, aux tiques ($p<0,001$), aux puces ($p=0,040$) et à la gale d'oreille ($p=0,020$) alors que les éleveurs de chats rapportaient plus fréquemment n'avoir aucun problème de parasites externes (70,7% ; $p<0,001$; Figure 63).

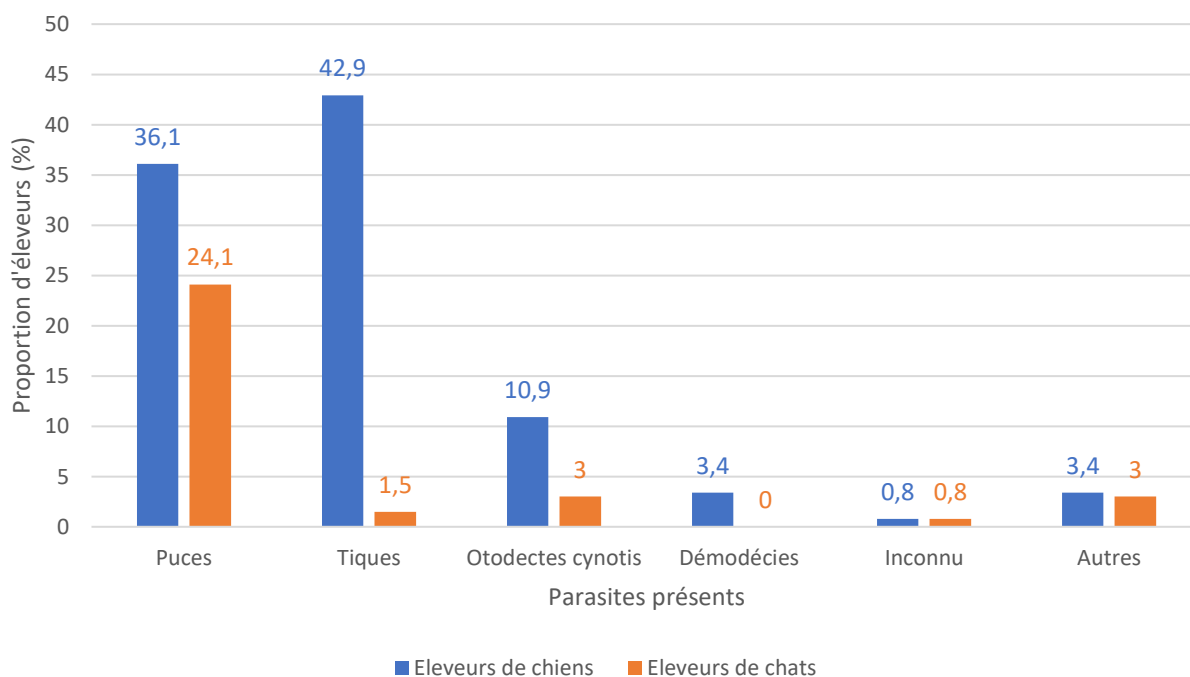


Figure 63 : Proportion d'éleveurs selon les parasites externes observés aux sein des élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=94$; orange - éleveurs de chats, $n=88$).

L'absence de parasitisme interne était rapporté par davantage d'éleveurs de chats (68,9%) que d'éleveurs de chiens (52,9% ; $p=0,001$). Parmi les parasites internes les plus fréquemment déclarés, les éleveurs de chiens étaient davantage confrontés aux vers ronds ($p<0,001$), aux coccidies ($p<0,001$), et aux vers plats ($p=0,030$) tandis qu'en élevage de chats, on retrouvait davantage de *Tritrichomonas* (parasite spécifique pour le chat) qu'en élevage de chiens ($p=0,037$; Figure 64).

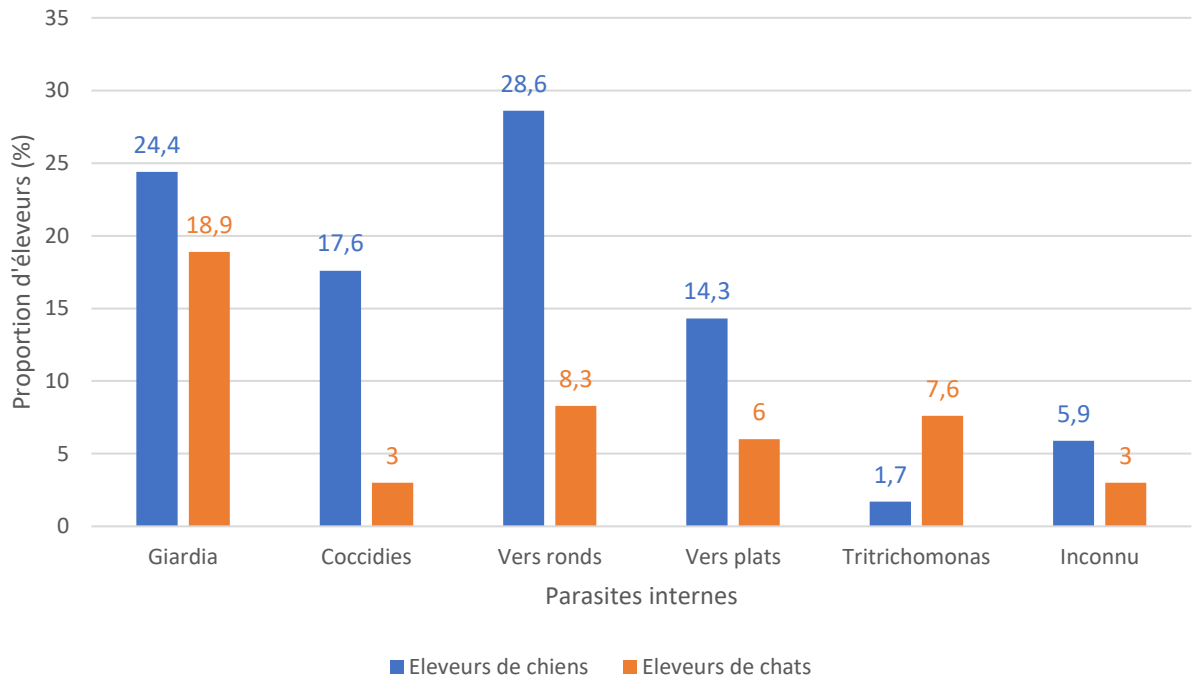


Figure 484 : Proportion d'éleveurs selon le parasitisme interne aux sein des élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=115$; orange - éleveurs de chats, $n=128$).

Utilisation d'antiparasitaires

La majorité des éleveurs de chats (96,2%) et de chiens (95,7%; $p=0,556$) administraient des antiparasitaires à leurs animaux. Les groupes d'individus les moins traités avec des antiparasitaires étaient les femelles en gestation et en lactation pour les deux espèces (Figure 65).

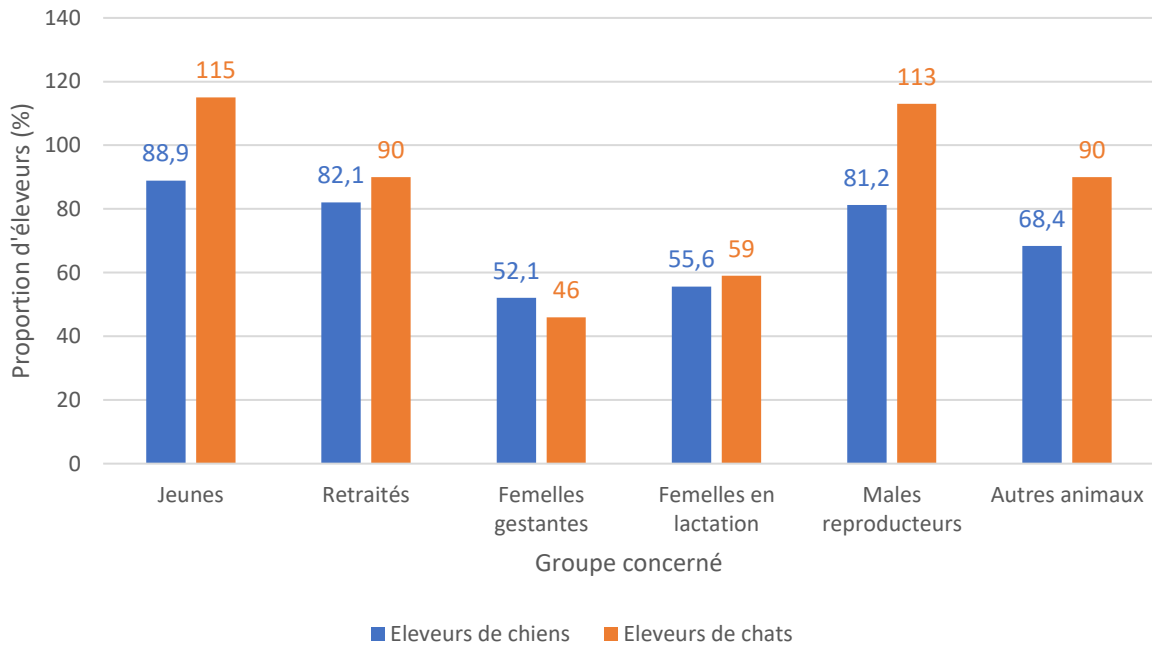


Figure 495 : Proportion d'éleveurs selon l'utilisation d'antiparasitaires internes aux sein des élevages en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=119$; orange - éleveurs de chats, $n=129$).

Fréquence d'utilisation

Les chats étaient plus fréquemment traités contre les parasites internes, entre 0 et 20 fois par an avec une médiane de 6, tandis que les chiens l'étaient entre 1 et 20 fois par an avec une médiane de 2 ($p<0,001$; Figure 66).

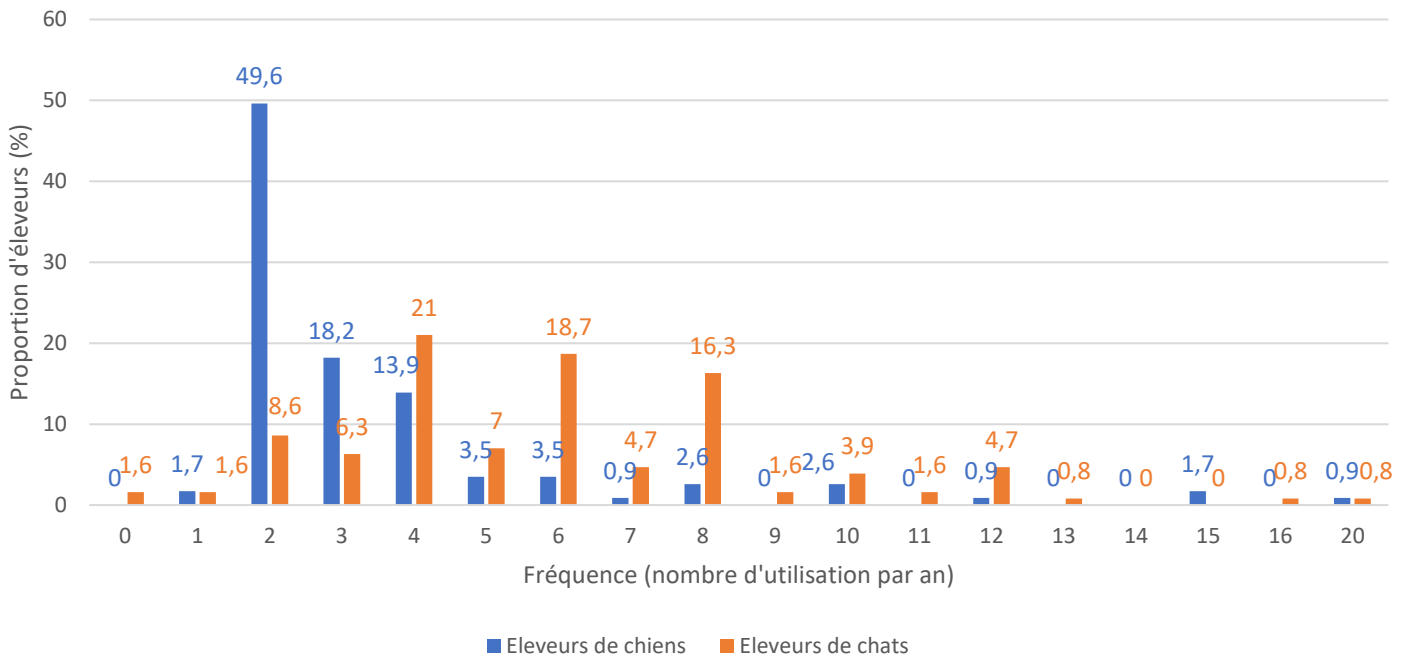


Figure 66 : Proportion d'éleveurs selon la fréquence d'utilisation des antiparasitaires internes chez les reproducteurs en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=115 ; orange - éleveurs de chats, n=128).

Les éleveurs de deux espèces traitaient leurs animaux contre les parasites externes entre 0 et 20 fois par an avec une médiane de 8 fois par an pour les deux groupes ($p=0,346$; Figure 67).

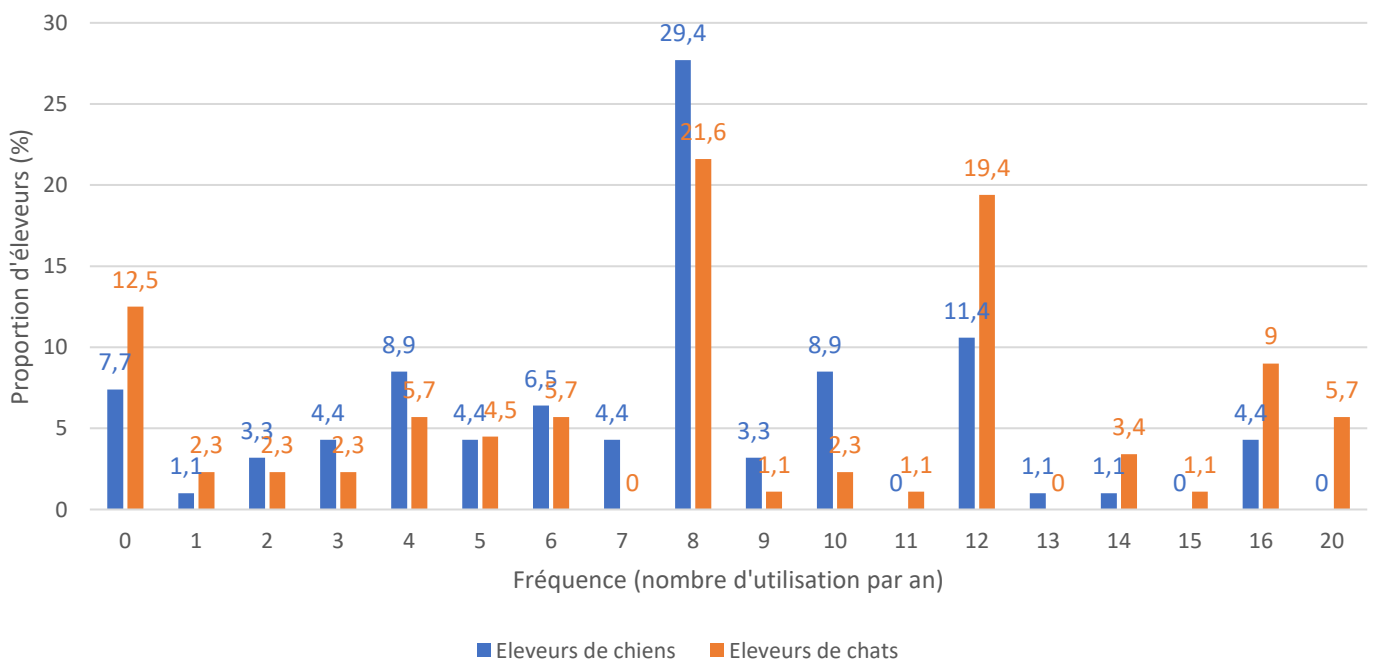


Figure 67 : Proportion d'éleveurs selon la fréquence d'utilisation des antiparasitaires externes chez les reproducteurs en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=94 ; orange - éleveurs de chats, n=88).

Age lors de l'administration des premiers antiparasitaires

L'âge lors de l'administration du premier antiparasitaire interne était plus précoce pour les chatons avec une variation entre 1 et 12 semaines et une médiane de 3 semaines contre une variation entre 1 et 8 semaines avec une médiane de 4 semaines pour les éleveurs de chiens ($p=0,013$; Figure 68).

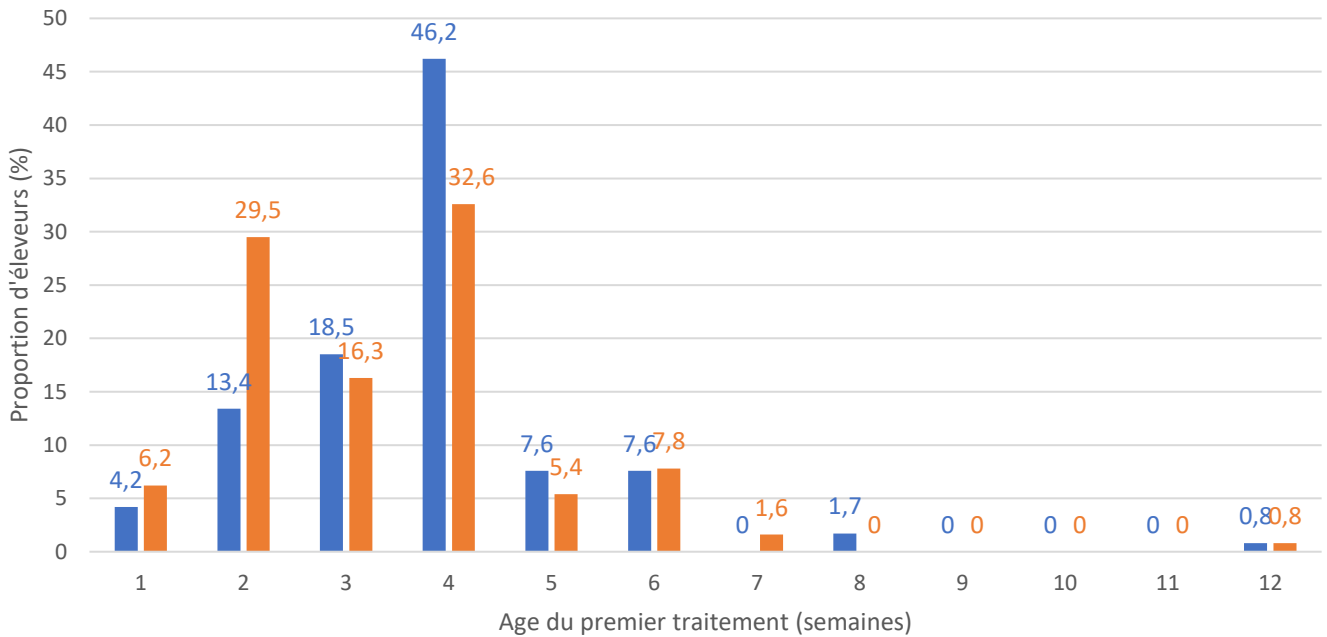


Figure 68 : Proportion d'éleveurs selon l'âge lors du premier traitement antiparasitaire interne reçu en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=119$; orange - éleveurs de chats, $n=129$).

Concernant les antiparasitaires externes, le premier était reçu entre l'âge de 1 semaine et 12 semaines pour les deux groupes avec une médiane de 3 semaines chez les chatons et 3 semaines et demi chez les chiots ($p=0,305$, Figure 69).

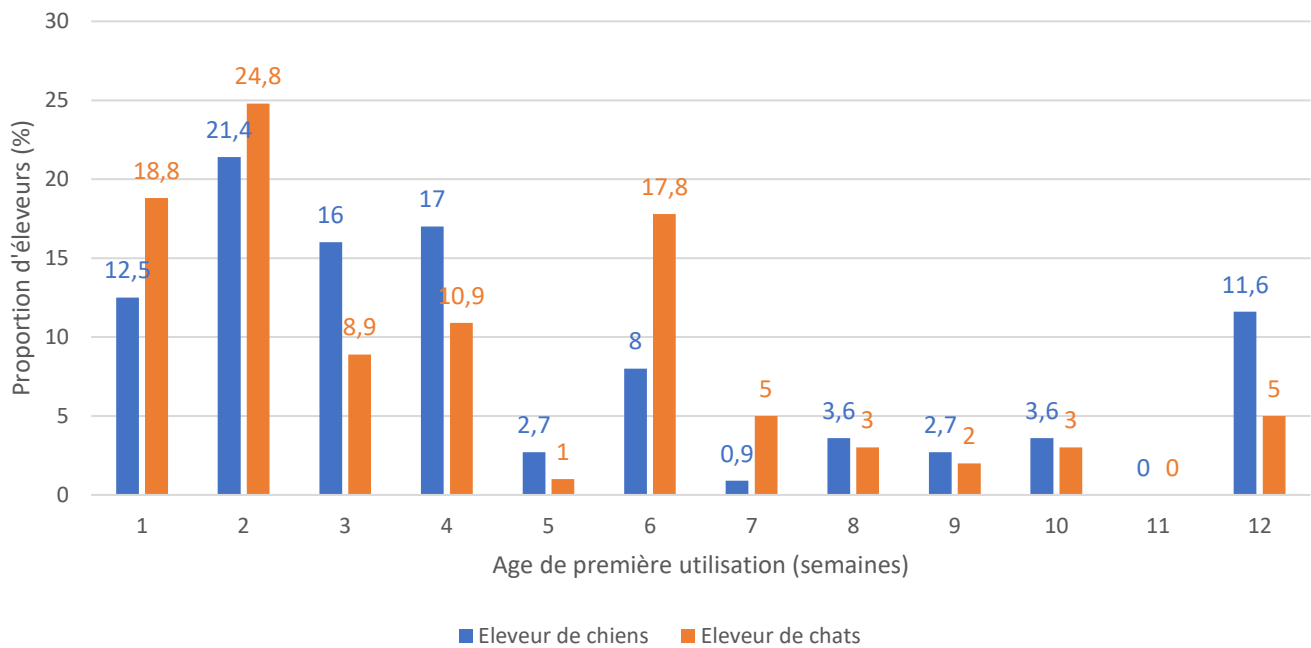


Figure 50 : Proportion d'éleveurs selon l'âge lors du premier traitement antiparasitaire externe reçu en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=112 ; orange - éleveurs de chats, n=101).

Examens coprologiques

Chez les jeunes individus, 14,7% des éleveurs de chats contre 18,5% des éleveurs de chiens réalisaient des coproscopies ($p=0,233$). Tandis que, chez les adultes, 27,7% des éleveurs de chats contre 21,4% des éleveurs de chiens y avaient recours ($p=0,499$).

Parmi les éleveurs qui réalisaient des coproscopies, les éleveurs félines y réalisaient entre 1 et 6 par an avec une médiane de 1 alors que les éleveurs de chiens y avait recours entre 1 et 12 fois par an avec une médiane de 2 ($p=0,915$).

Produits antiparasitaires administrés

Les produits antiparasitaires les plus répandus étaient les produits directement achetés chez les vétérinaires (86,8% des éleveurs de chats et 77,3% des éleveurs de chiens ; $p=0,050$), suivis des produits types vétérinaires achetés en animalerie, sur internet ou en pharmacie (respectivement 36,4% versus 36,1%, $p=0,165$) et des produits alternatifs, c'est-à-dire des huiles essentielles ou de la phytothérapie par exemple (23,3% et 36,1% ; $p=0,960$).

c. Médecine alternative

L'utilisation des médecines alternatives en élevage était déclarée par la majorité des éleveurs de chats comme de chiens (Figure 70). Cependant, les éleveurs de chiens avaient davantage tendance à les utiliser plus fréquemment que les éleveurs de chats (respectivement 88,4% versus 82,1% ; $p=0,060$).

Parmi les différentes motivations d'utilisation des médecines alternatives évoquées, la majorité des éleveurs les utilisaient pour éviter les effets nocifs des médicaments traditionnels (Figure 70). Les éleveurs de chats les utilisaient davantage afin de résoudre un problème pour lequel ils n'ont pas encore trouvé de solution par rapport aux éleveurs de chiens ($p<0,001$; Figure 70).

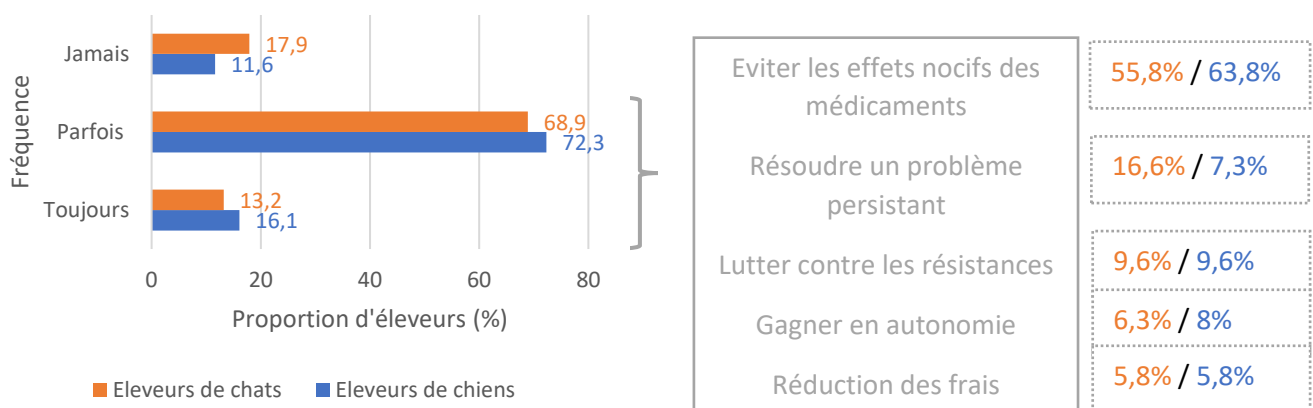


Figure 70 : Proportion d'éleveurs selon l'utilisation des médecines alternatives et les motivations d'utilisation en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=155$; orange - éleveurs de chats, $n=190$).

Médecines alternatives employées

Parmi les différents types de médecines alternatives, l'homéopathie, la phytothérapie et l'ostéopathie étaient utilisés par la majorité des éleveurs dans les deux groupes (Figure 71).

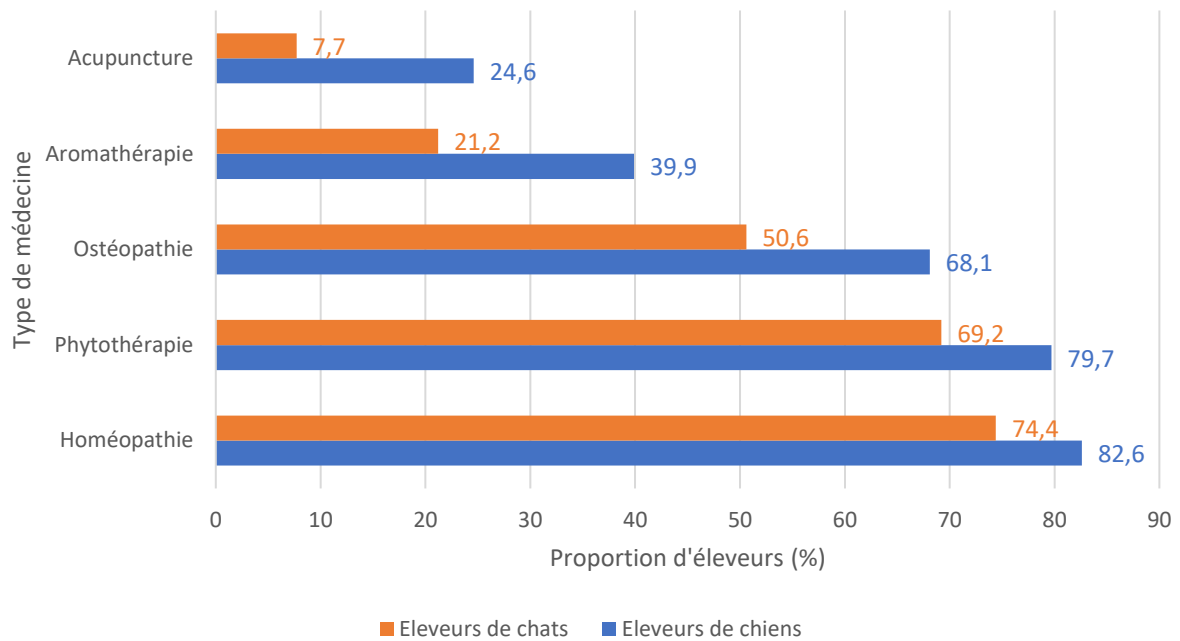


Figure 71 : Proportion d'éleveurs selon le type de médecine alternative utilisée par âge en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=138 ; orange - éleveurs de chats, n=156).

Chez les éleveurs de chats, 22,6% les utilisaient dans un but curatif contre 20,6% chez les éleveurs de chiens et respectivement 14,8% contre 11% les utilisaient dans un but préventif. Tandis que, 68,4% des éleveurs de chats ou de chiens les utilisaient dans les deux cas.

En usage préventif, les éleveurs de chats avaient davantage recourt aux médecines alternatives pour stimuler l'immunité ($p=0,002$) alors que les éleveurs de chiens y avaient davantage recours comme prophylaxie antiparasitaire ($p=0,013$) ou lors de problèmes post-partum ($p=0,048$).

En usage curatif, les éleveurs de chiens y avaient davantage recours pour soulager la douleur ($p<0,001$), lors de boiterie ($p<0,001$), lors de troubles cutanés ($p=0,008$), lors de troubles du comportement ($p=0,020$) mais moins pour des troubles respiratoires qu'en élevage félin ($p<0,001$).

8. Biosécurité

a. Visite sanitaire

Aucune visite sanitaire n'avait été réalisé dans 43,1% des élevages félins et 49% des élevages canins en 2017 ($p=0,551$). Respectivement 19,6% et 23,5% d'éleveurs avaient eu une visite sanitaire au cours des 6 derniers mois, 25,5% et 19,6% il y a moins d'un an, 11,8% et 7,9% il y a plus d'un an.

Concernant le règlement sanitaire, 57,5% des éleveurs de chats et 43,3% des éleveurs de chiens en possédaient dans leurs élevages ($p=0,239$; Figure 72). Néanmoins, 31,3% des éleveurs félines n'en avaient pas encore mais comptaient le rédiger dans l'année contre 49% des éleveurs canins et, respectivement, 13,7% contre 7,8% n'en avait pas et ne prévoyaient pas d'en rédiger.

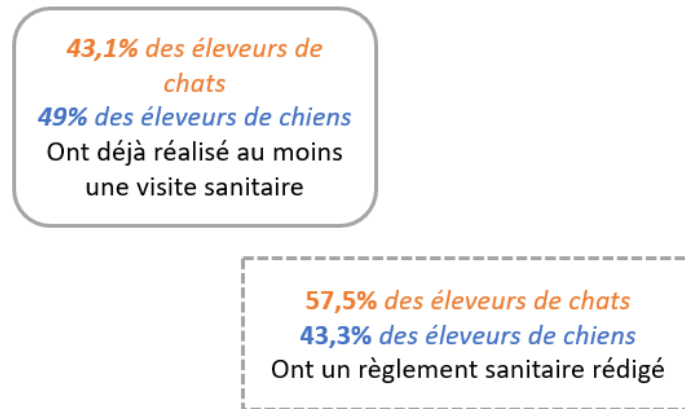


Figure 72 : Chiffres clés concernant la visite sanitaire au sein des élevages en fonction de l'espèce (bleu - éleveurs de chiens, $n=51$; orange - éleveurs de chats, $n=51$).

b. Quarantaine

Chez les éleveurs de chats, 93% possédaient une quarantaine et pour 79% d'entre eux cela correspondait à l'une des pièces de leur maison contre respectivement 40,5% et 11,9% des éleveurs de chiens ($p<0,001$ et $p<0,001$). Parmi les éleveurs possédant une quarantaine, la plupart y plaçaient uniquement les nouveaux arrivants (Figure 73).

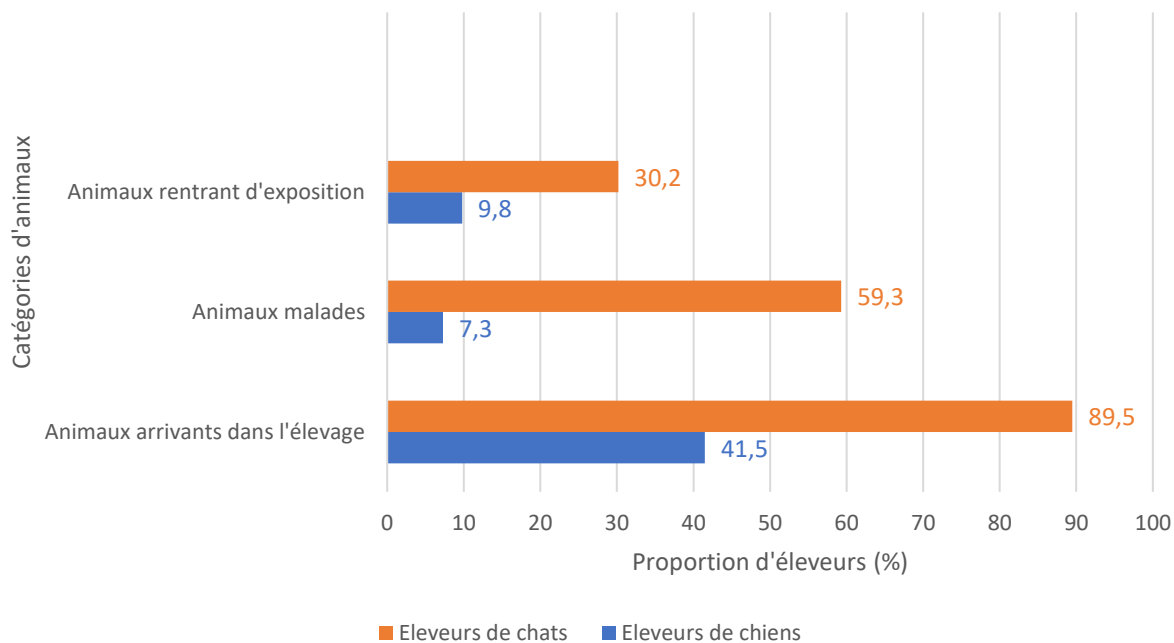


Figure 73 : Proportion d'éleveurs selon les animaux placés en quarantaine en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=42 ; orange - éleveurs de chats, n=86).

Parmi les éleveurs ayant une quarantaine, 66,7% des éleveurs de chats et 71,4% des éleveurs de chiens avaient du matériel spécifique dédié uniquement à la quarantaine ($p=0,899$) tandis que 65,9% des éleveurs de chats et 50% des éleveurs de chiens portaient des vêtements spécifiques dans les locaux dédiés à la quarantaine ($p=0,173$).

En moyenne, un chat entrant au sein d'un élevage passait davantage de temps en quarantaine, entre 5 et 60 jours avec une médiane de 15 jours, alors qu'un chien y passait entre 1 et 30 jours avec une médiane de 10 jours ($p=0,005$; Figure 74).

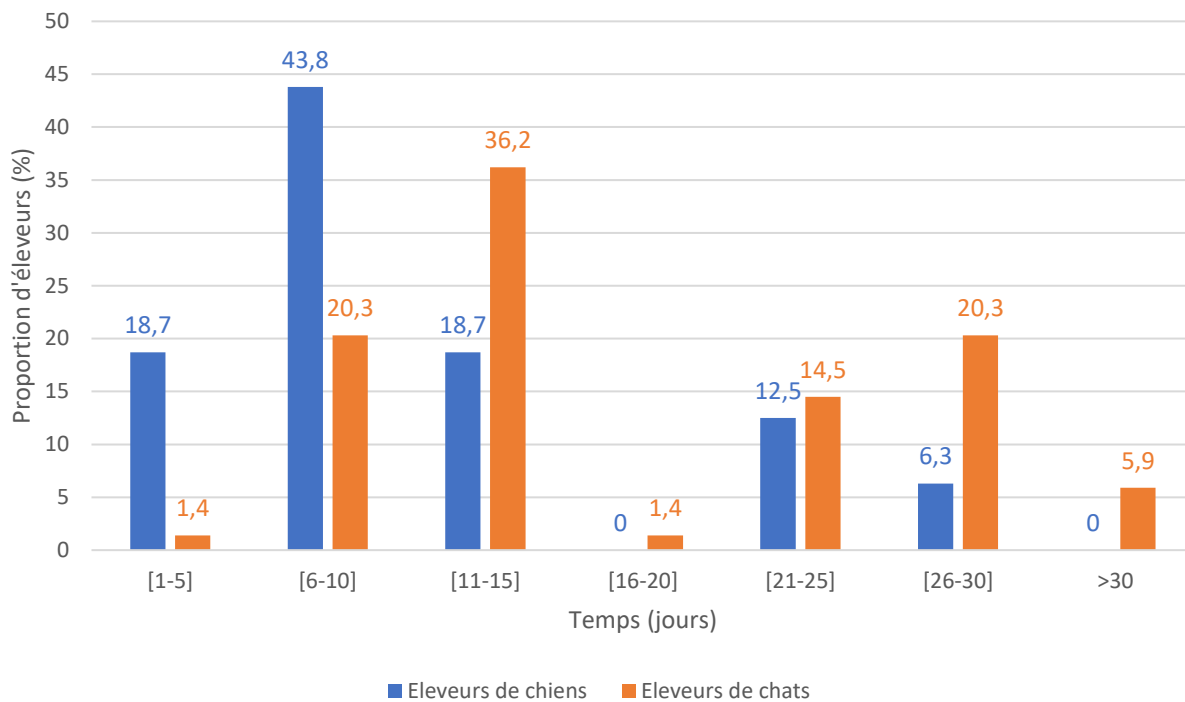


Figure 51 : Proportion d'éleveurs selon le temps d'isolement de leurs animaux en quarantaine en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=16 ; orange - éleveurs de chats, n=69).

Actes réalisés en quarantaine

Les éleveurs de chats avaient davantage recours aux tests de dépistage lors de l'isolement d'un animal en quarantaine que les éleveurs de chiens (respectivement 61% versus 52,4% ; $p < 0,001$; Figure 75).

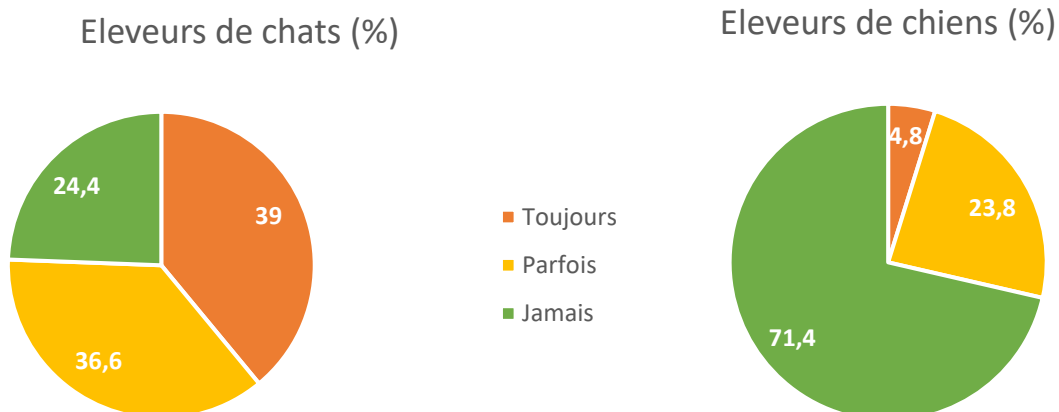


Figure 75 : Proportion d'éleveurs réalisant des tests de dépistage chez les animaux en quarantaine en fonction de l'espèce élevée (42 éleveurs de chiens et 86 éleveurs de chats ; orange : toujours ; jaune : parfois ; vert : jamais).

Lors de la quarantaine, 87,8% des éleveurs de chats et 95,5% des éleveurs de chiens vermifugeaient les animaux isolés ($p=0,705$).

Par ailleurs, les éleveurs de chats étaient plus nombreux à réaliser une vaccination lors de la quarantaine que les éleveurs de chiens ($p<0,001$; Figure 76).

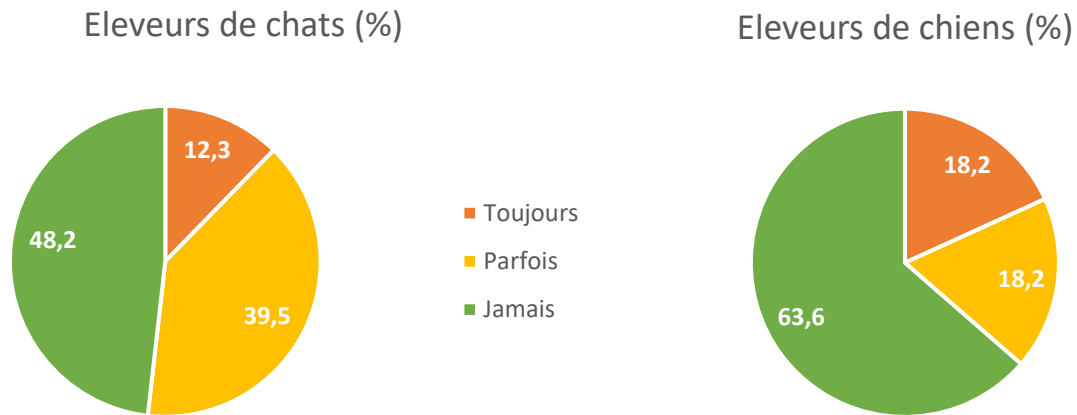


Figure 76 : Proportion d'éleveurs réalisant une vaccination chez les animaux en quarantaine en fonction de l'espèce élevée (42 éleveurs de chiens et 86 éleveurs de chats ; orange : toujours ; jaune : parfois ; vert : jamais).

9. La relation client

Tout d'abord, parmi les canaux de communication utilisés avant la vente, le contact par téléphone était le moyen le plus utilisé pour les deux groupes d'éleveurs (96,5% pour les éleveurs de chats et 96,9% pour les éleveurs de chiens ; $p=0,814$; Tableau 8). Pour les autres moyens de communication, les éleveurs de chats avaient tendance à plus fréquemment communiquer par mail ($p=0,080$).

Parmi les moyens de communication utilisés après la vente, il y avait une part plus importante de communication en face à face pour les éleveurs de chiens que les éleveurs de chats ($p=0,040$; Tableau 8). Après la vente, le téléphone était également le moyen le plus fréquemment utilisé dans les deux groupes.

Tableau 8 : Proportion d'éleveurs selon l'utilisation des moyens de communication par les éleveurs pour le contact avec les clients en fonction de l'espèce élevée (196 éleveurs de chiens et 201 éleveurs de chats).

Moyens de communication avec les clients						
Avant la vente	Mail	Réseaux sociaux	Téléphone	Face à face	Intermédiaire	Autre
Eleveurs de chats	90%	70,6%	96,5%	71,6%	1%	2%
Eleveurs de chiens	84,1%	69,4%	96,9%	82,7%	2,6%	2,6%
Après la vente	Mail	Réseaux sociaux	Téléphone	Face à face	Intermédiaire	Autre
Eleveurs de chats	80,6%	74,6%	95,5%	40,3%	3,5%	2,5%
Eleveurs de chiens	77%	78,6%	96,9%	64,8%	1%	3,1%

Parmi les éleveurs, 88,1% des éleveurs félines et 83,2% des éleveurs canins demandaient à rencontrer les clients avant le jour de la vente ($p=0,164$).

Une majorité d'éleveurs ne rencontrait que rarement des problèmes relationnels avec leurs clients, néanmoins, les éleveurs de chiens les rencontraient plus fréquemment que les éleveurs de chats (respectivement 89,7% et 77,6% ; $p=0,003$; Figure 77).

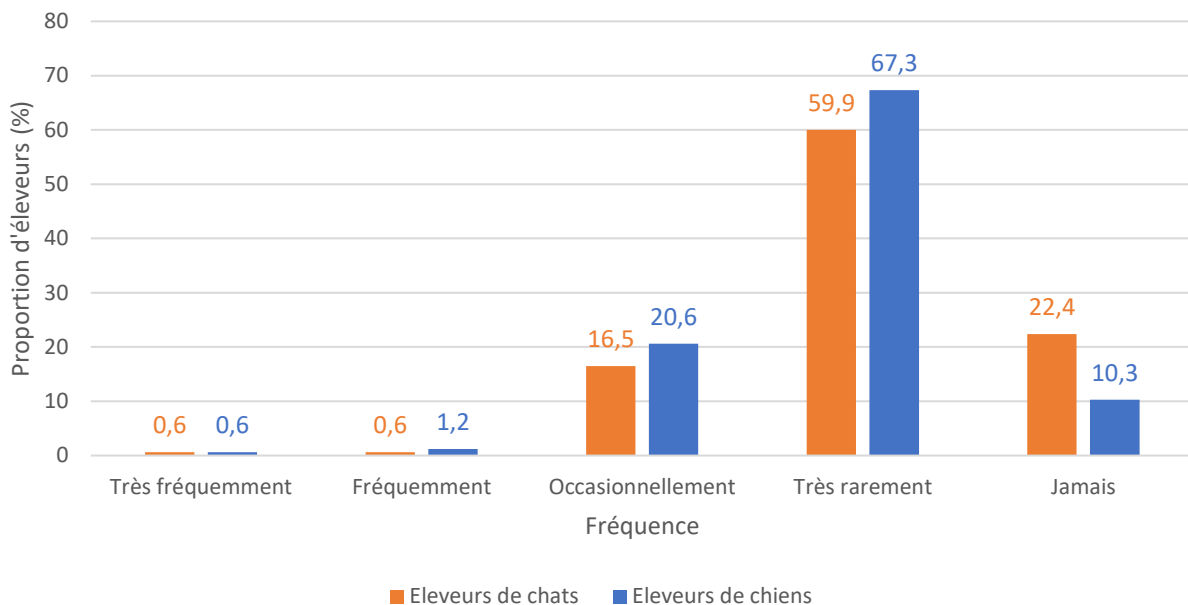


Figure 77 : Proportion d'éleveurs selon les fréquences des problèmes relationnels rencontrés par les éleveurs en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=165 ; orange - éleveurs de chats, n=170).

Parmi les éleveurs qui rencontraient des problèmes relationnels avec leurs clients, les éleveurs de chiens les rencontraient davantage longtemps après la vente par rapport aux éleveurs de chats ($p=0,021$; Figure 78).

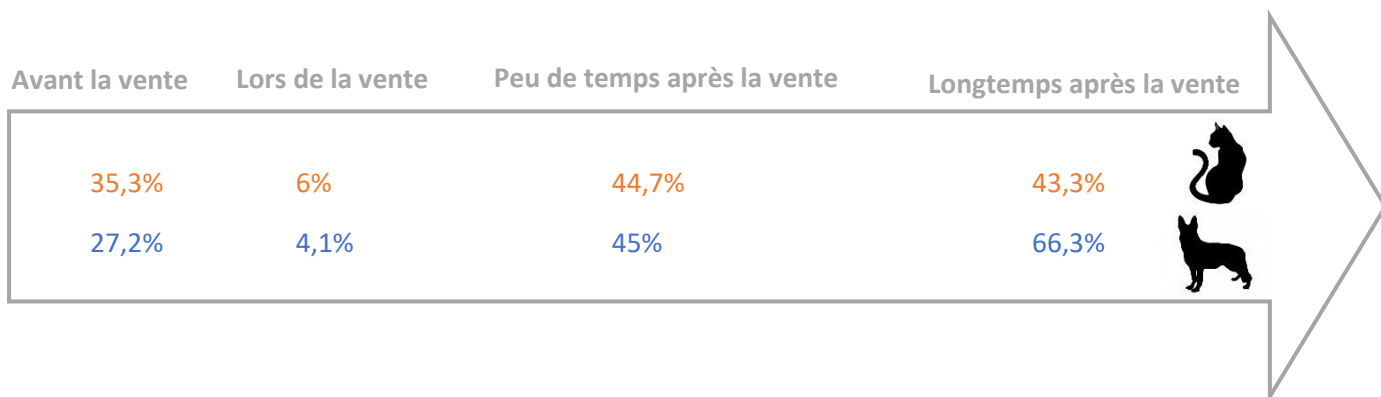


Figure 52 : Proportion d'éleveurs selon le temps de rencontre des problèmes relationnels avec des clients en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=169 ; orange - éleveurs de chats, n=150).

Parmi les différents motifs de problèmes relationnels avec les clients, le problème de santé de l'animal était évoqué le plus fréquemment par les deux groupes d'éleveurs (Figure 79). Cependant, les éleveurs de chiens faisaient davantage face à des demandes de retours ($p<0,001$) et à de la diffamation que les éleveurs de chats ($p<0,001$; Figure 79).

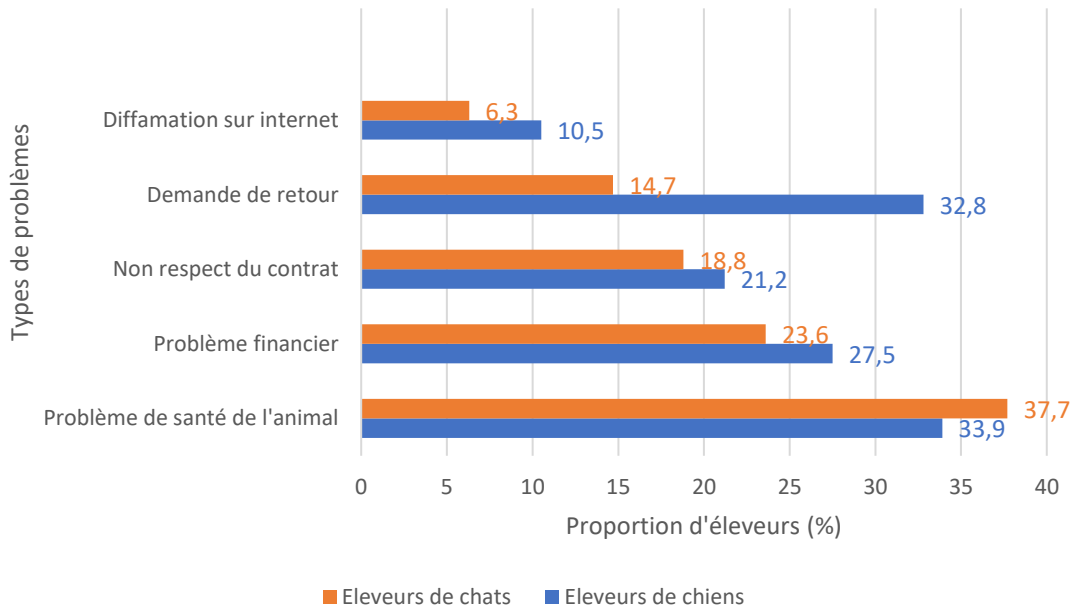


Figure 7953 : Proportion d'éleveurs selon les problèmes rencontrés après la vente en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=189 ; orange - éleveurs de chats, n=191).

Concernant les problèmes d'ordre financier, les éleveurs de chiens rencontraient plus fréquemment des impayés que les éleveurs de chats ($p=0,008$; Figure 80).

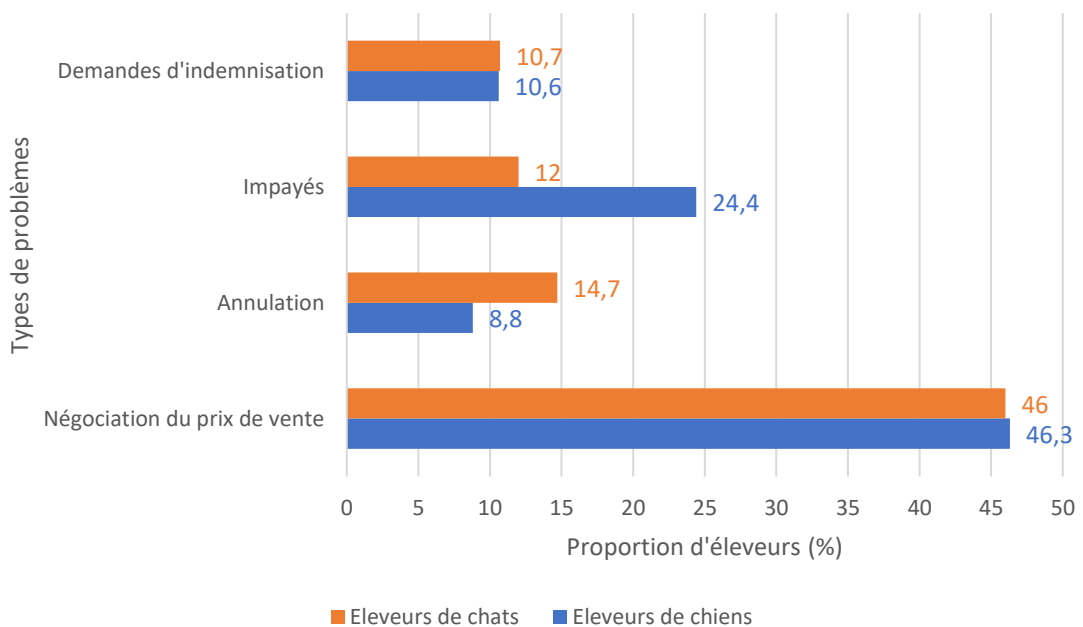


Figure 540 : Proportion d'éleveurs selon les problèmes financiers rencontrés suite à la vente en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=160 ; orange - éleveurs de chats, n=150).

Critères rédhibitoires pour une vente

Quasiment tous les éleveurs de chats et de chiens refusaient la vente de leurs animaux à certains clients (Figure 81). Les éleveurs de chats refusaient davantage une vente pour un mauvais feeling lors de la rencontre ($p=0,040$) ou lorsque les acquéreurs potentiels souhaitaient faire reproduire l'animal ($p=0,005$) alors que les éleveurs de chiens refusaient davantage une vente lorsque le mode de vie ne correspondait pas à l'animal ($p<0,001$; Figure 81).

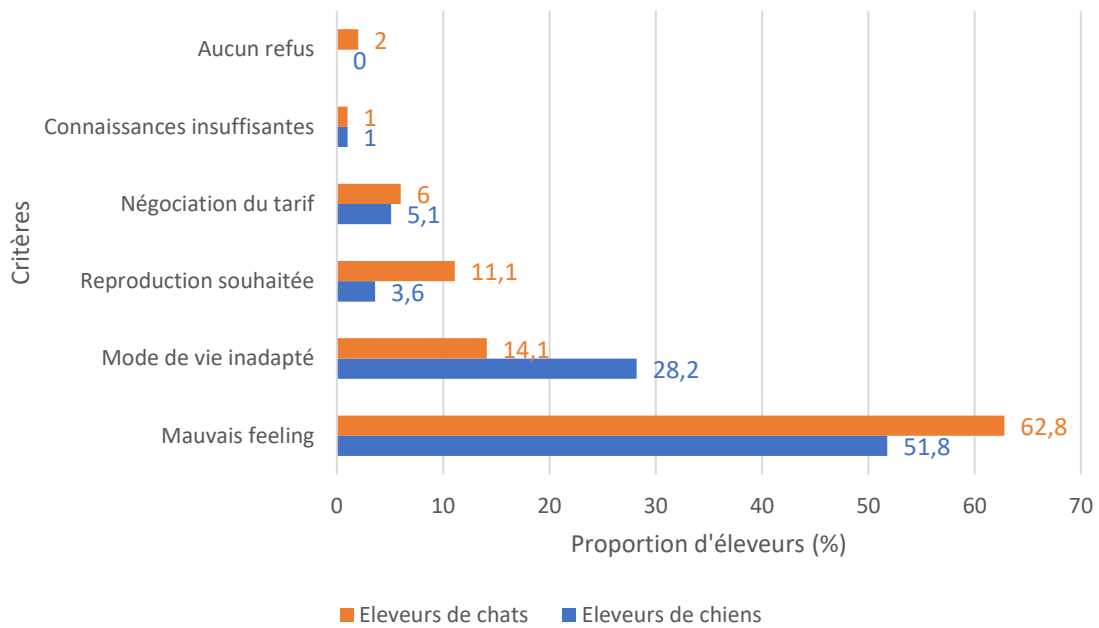


Figure 551 : Proportion d'éleveurs selon les critères donnant lieu à un refus de la vente en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=195$; orange - éleveurs de chats, $n=199$).

Gestion des retours

Le retour d'un animal après la vente était plus couramment rencontré en élevage de chiens que de chats (respectivement 60,3% versus 35,6% ; $p<0,001$; Figure 82).

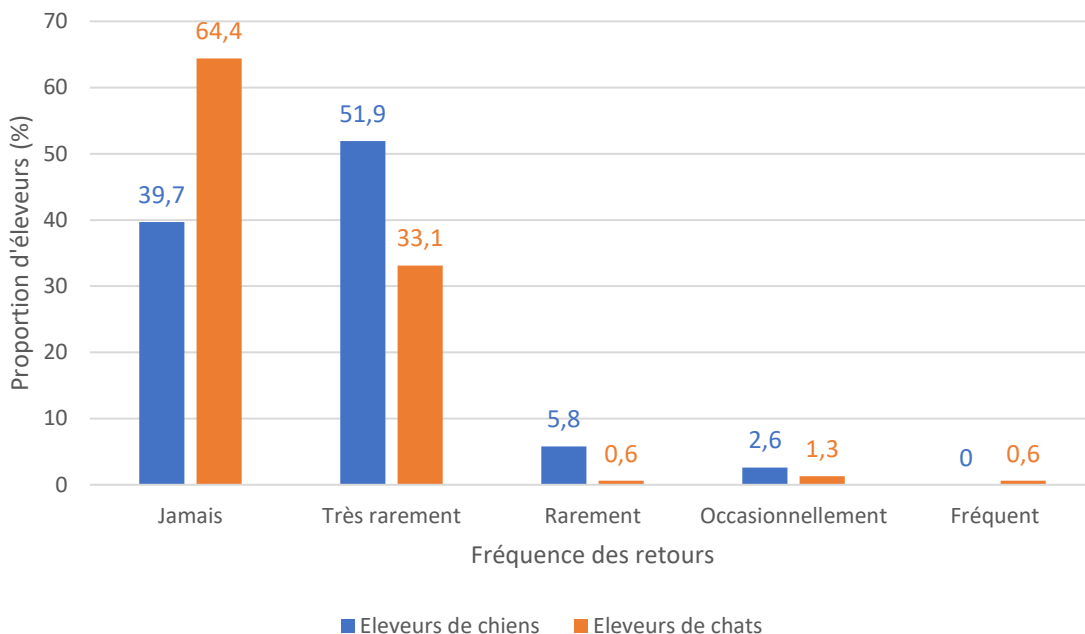


Figure 562 : Proportion d'éleveurs selon les fréquences de retours en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=156 ; orange - éleveurs de chats, n=154).

Les éleveurs de chats avaient davantage de retours liés aux problèmes de santé des chatons ($p=0,006$) alors que les éleveurs de chiens étaient plus confrontés aux retours non justifiés ($p<0,001$), liés à des problèmes de santé chez le propriétaire ($p=0,03$) ou suite au paiement non réalisé ($p<0,001$; Figure 83).

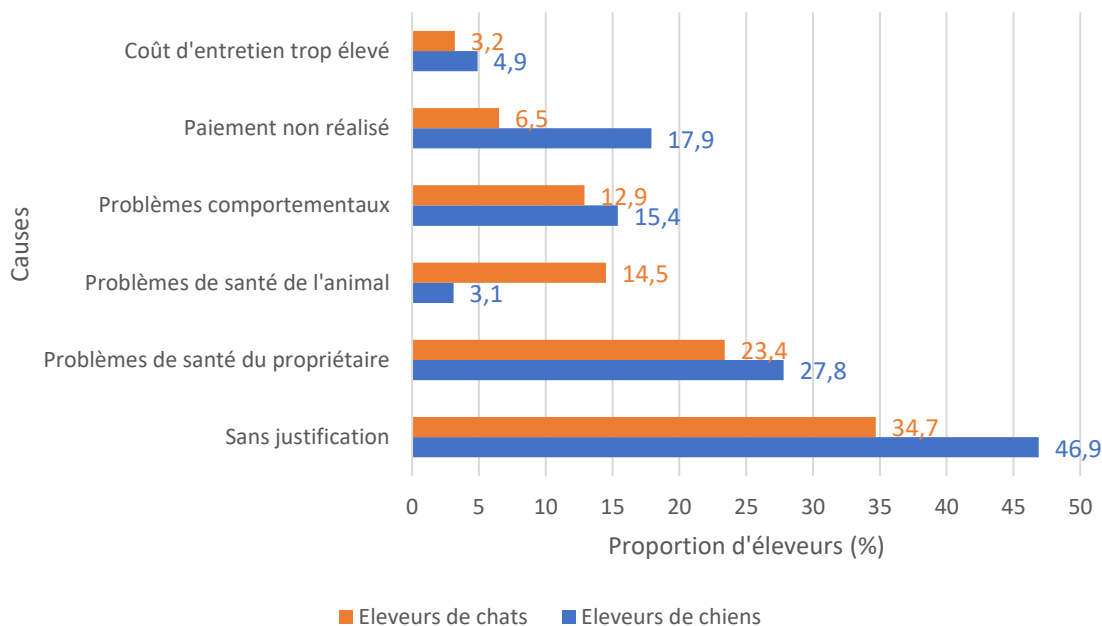


Figure 573 : Proportion d'éleveurs selon les causes de demandes de retour en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, n=162 ; orange - éleveurs de chats, n=124).

Les éleveurs de chats étaient plus nombreux à refus d'effectuer le retour ($p=0,012$) ou à réaliser un remboursement total tout en récupérant le chat dans l'élevage ($p=0,009$) que les éleveurs de chiens. Les éleveurs de chiens récupéraient plus fréquemment le chien et remboursaient seulement une partie du prix d'achat par rapport aux éleveurs de chats ($p=0,053$; Figure 84).

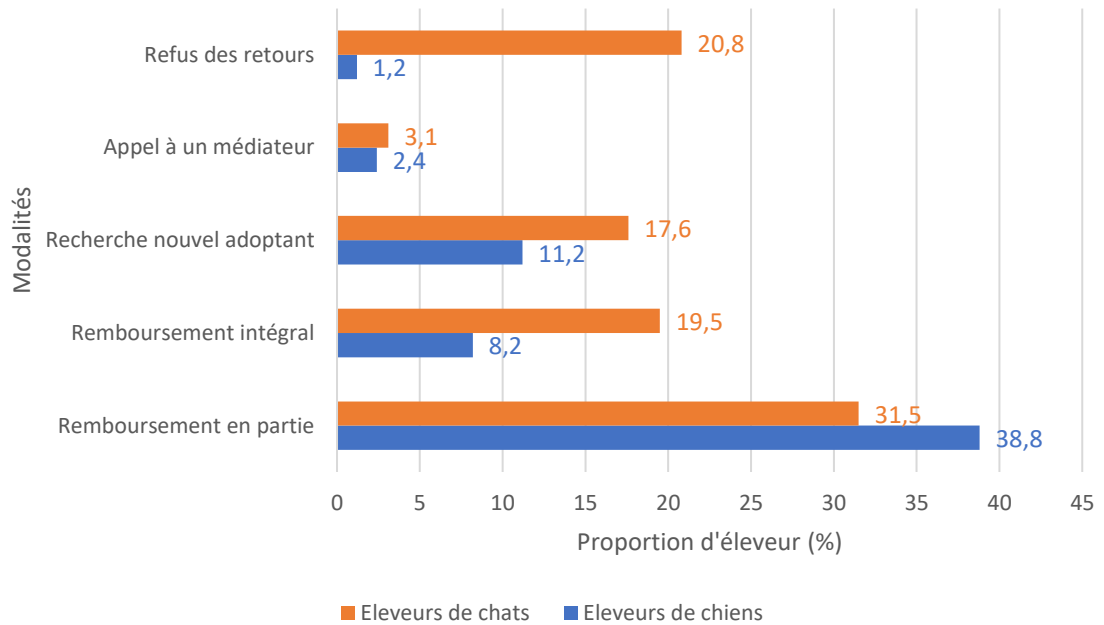


Figure 584 : Proportion d'éleveurs selon les modalités de gestion des demandes de retour en fonction de l'espèce élevée (bleu - éleveurs de chiens, $n=170$; orange - éleveurs de chats, $n=159$).

Après la vente de l'animal, 96,5% des éleveurs de chats contre 95,9% des éleveurs de chiens demandaient des nouvelles des animaux ($p=0,747$).

Partie IV : Discussion

1. Limites de l'étude : analyse critique

Avant de pouvoir discuter des résultats de notre enquête, il convient de s'attarder sur ses limites.

a. Biais d'échantillonnage

Les premières limites que nous pouvons évoquer sont en lien avec la population ayant répondu à l'enquête. Tout d'abord, il s'agit de questionnaires basés sur le volontariat, il est donc possible qu'il s'agisse d'éleveurs dont les pratiques d'élevage sont qualitativement supérieures à la moyenne étant donné qu'ils aient accepté de les partager. Le volontariat entraîne également une participation et une implication, dans les réponses, variable en fonction des thèmes évoqués et même au fil des questionnaires (Maurice, Dufour, Idriss 1994 ; Almont 2019). En effet, la participation n'a pas été la même avec tous les sujets abordés et nous avons eu des questionnaires avec une participation variable (102 participants au minimum) et dont certaines questions étaient parfois éludées par un relativement petit nombre d'éleveurs. A propos de ce dernier point, les éleveurs ne répondaient fréquemment pas à toutes les questions posées, soustrayant malheureusement des informations. Pour pallier à ce biais, l'utilisation systématique de questions obligatoires, sans lesquelles la suite du questionnaire n'est pas accessible, pourrait être une solution appropriée.

Une autre limite concerne le nombre de participants, car bien qu'ayant augmenté au fil des enquêtes du fait d'un bon accueil de ce projet de la part des éleveurs, il constitue cependant une petite proportion d'éleveurs par rapport à la totalité des éleveurs français. Cela pose la question de la représentabilité de l'échantillon et des extrapolations réalisables à partir de celui-ci. En effet, la population d'éleveurs canins français est estimée entre 20500 et 30800 soit une participation équivalente à 0,4-0,6% de cette population estimée (Durand, Chary 2005). Néanmoins, en termes de représentabilité, nous avons eu un taux d'éleveurs de chats et de chiens environ similaires avec en moyenne, $53 \pm 0,1\%$ d'éleveurs de chats et $47 \pm 0,1\%$ d'éleveurs de chiens nous avons donc des données permettant de comparer ces deux types d'élevage. En outre, aucun recueil de données de ce type n'existe dans la littérature à l'heure actuelle, ce travail constitue donc un bon point de départ pour apprécier les pratiques d'élevage français.

De plus, le recours à une diffusion par le biais d'internet a pu freiner la participation d'éleveurs n'étant pas à l'aise avec les réseaux sociaux. Néanmoins l'utilisation de questionnaires en format papier, permettant de pallier à ce biais, apporterait un trop grand nombre de contraintes en termes de temps d'étude, de synthèse des données recueillies et de coûts liés aux envois postaux et aux frais d'impression.

Pour finir avec les biais liés à l'échantillonnage, les questionnaires étant réalisés indépendamment les uns des autres et n'étant pas répondus les uns à la suite des autres, la population de répondants n'est donc pas la même d'un questionnaire au suivant. Ainsi, il n'est pas possible de croiser les résultats des différentes enquêtes. Ce système nous a permis d'éviter un questionnaire unique, long et potentiellement rébarbatif pour les éleveurs. Cela nous a permis d'aborder de nombreux thèmes et d'aller plus dans le détail sur certains points clés.

b. Biais liés à l'opérateur

Nous pouvons également évoquer un biais en lien avec l'opérateur, en effet, nous avons élaboré certaines questions en proposant des réponses (question à choix multiple notamment). De fait, nous avons pu, par nos tournures de phrases, parfois limiter l'expression des éleveurs et donc leur capacité à exprimer la réalité de leurs pratiques (Maurice, Dufour, Idriss 1994). Cependant, une modalité « autre » avec une question ouverte en suivant était proposée systématiquement dans les questions type QCM. Cela avait pour but de permettre aux éleveurs de donner une réponse non prévue dans le questionnaire.

2. Différences significatives entre l'élevage de chats et de chiens

Nous allons maintenant nous attarder sur les différences relevées entre les éleveurs de chats et de chiens (Tableau 9).

Tableau 9 : Différences significatives dans les pratiques d'élevage entre les éleveurs félins et canins.

Thème		Éleveurs de chats	Éleveurs de chiens
Profil des éleveurs	<i>Expérience dans l'élevage</i>	Élevages plus récents	
	<i>Activité professionnelle</i>	Davantage de profession à temps plein en parallèle	Plus d'activités complémentaires en lien avec l'élevage
	<i>Personnel de l'élevage</i>		Davantage de personnel
	<i>Temps de travail</i>		Supérieur
	<i>Finances générées</i>	Davantage de perte d'argent	Plus d'autofinancement et de salaires générés
Typologie de l'élevage	<i>Localisation</i>	Davantage : urbain, péri-urbain et proche du voisinage	Davantage en milieu rural
	<i>Bâtiments d'élevage</i>	Davantage à domicile	Bâtiment dédié ou partiellement à domicile
	<i>Locaux</i>	Plus de distinction des espaces en fonction du stade physiologique Davantage d'infirmierie et de locaux de saillie	Davantage de boxes pour les animaux adultes, de locaux pour la vente, d'accueil, de laverie Plus de système de gestion des eaux usées
Animaux élevés	<i>Choix des races</i>		Critères d'utilité et de rentabilité
	<i>Effectif</i>		Plus de mâles reproducteurs
Gestion de la reproduction	<i>Tests génétiques</i>	Plus afin d'éviter la diffusion de tares génétiques Tests davantage refait lors de l'achat d'un reproducteur	Plus d'identification génétique et de tests de filiation
	<i>Diagnostic de gestation</i>		Plus fréquent
	<i>Alimentation des femelles gestantes</i>	Type d'aliment et quantité changés lors du 1 ^{er} mois	Type d'aliment et quantité changés lors du 2 ^{ème} mois
	<i>Suivi du poids</i>	Plus fréquent	
Gestion des portées	<i>Pesée des petits</i>	Plus longtemps	

	<i>Alimentation artificielle</i>		Plus d'effets secondaires
	<i>Manipulation des petits</i>		Plus de temps consacré
	<i>Activités réalisés</i>	Plus précocement Plus d'éducation	Plus de jeux
	<i>Séparation de la mère</i>	Plus tardive	
	<i>Contacts visuels et tactiles</i>		Davantage de possibilités
	<i>Stimuli auditifs</i>		Plus variés
	<i>Mode de vie</i>	Intérieur strict plus fréquent	Accès à l'extérieur plus fréquent
	<i>Sorties réalisées</i>	Davantage en salon du chaton	Sorties de travail et davantage de concours de beauté
Vaccination	<i>Animaux réformés</i>	Vaccination plus courante	
	<i>Fréquence de vaccination des femelles</i>	Plus élevée	
	<i>Age de la primovaccination</i>		Plus précoce
	<i>Nombre d'injections avant la vente</i>	Supérieur	
Prophylaxie antiparasitaire	<i>Présence de parasites externes</i>		Plus fréquent Notamment : tiques, puces, gale d'oreille
	<i>Présence de parasites internes</i>	Davantage de <i>Trichostrongylus axei</i>	Plus fréquent Notamment : vers ronds, vers plats, coccidies
	<i>Age lors de la 1^{ère} vermifugation</i>	Plus jeune	
	<i>Fréquence de vermifugation</i>	Plus élevée	
	<i>Produits utilisés</i>	Davantage de produits de gamme vétérinaire	
Médecines alternatives	<i>Utilisation</i>		Plus courante Notamment : ostéopathie, aromathérapie, acupuncture, homéopathie

	<i>Raisons d'utilisation</i>	Davantage pour des problèmes non solutionnés	Davantage pour éviter les effets secondaires de la médecine traditionnelle
	<i>Usage préventif</i>	Davantage pour stimuler l'immunité	Davantage pour lutter contre les parasites et lors de problèmes post-partum
	<i>Usage curatif</i>	Davantage lors de troubles respiratoires	Davantage lors de douleurs, boiterie, troubles cutanés et troubles du comportement
Biosécurité	<i>Local de quarantaine</i>		Moins d'espace dédié
	<i>Durée d'isolement</i>	Plus longue	
	<i>Actes réalisés en quarantaine</i>	Plus de dépistage de maladies et réalisation de vaccination	
Vente	<i>Age lors de la vente</i>		Plus jeunes
	<i>Stérilisation</i>	Davantage stérilisés avant la vente	
	<i>Assurances</i>		Plus d'assurances pour les chiots vendus
Relationnel	<i>Canaux de communication</i>	Davantage d'échanges par mail avant la vente	Davantage d'échange en face à face après la vente
	<i>Problèmes relationnels</i>		Plus fréquents
	<i>Types de problèmes</i>		Plus de diffamation, d'impayés et de demandes de retour
	<i>Retours</i>	Moins fréquents	
	<i>Causes de retour</i>	Plus de problèmes de santé du chaton	Plus de problème de santé du propriétaire, d'impayés ou absence de justification
	<i>Gestion des retours</i>	Plus de refus et de remboursements totaux	Plus de remboursement partiel

	<i>Refus de vente</i>	Davantage lors d'un mauvais feeling à la prise de contact et lors de souhait de reproduction	Davantage lorsque le mode de vie ne convient pas
--	-----------------------	--	--

a. Le profil des éleveurs

Nous avons constaté que les éleveurs de chats dans notre population exercent leur activité depuis moins longtemps que les éleveurs de chiens. Ceci est à mettre en lien avec l'effectif de la population féline en France qui a augmenté ces dernières années (FACCO 2016), mais également avec l'évolution du statut du chat en France. En effet, le chat a très longtemps été moins médicalisé que le chien et était très peu adopté en élevage. On note d'ailleurs que 75% des vétérinaires interrogés par FACCO TNS-SOFRES en 2016 évoquaient une augmentation de la part de médecine féline au sein de leur pratique (FACCO 2016). Ces mêmes vétérinaires interrogés, évoquaient accorder une importance croissante à leur clientèle féline du fait d'un gain de la demande concernant le suivi des chats par leurs propriétaires. Ainsi, plus le statut du chat évolue et plus la demande est grandissante auprès des éleveurs entraînant la création de nouveaux élevages félins.

Les éleveurs de chats réalisent plus couramment une activité professionnelle sans lien avec l'élevage, à temps plein (pour 71,7% d'entre eux dans notre étude), en addition à leur métier d'éleveur. Par rapport à l'enquête réalisée par le LOOF en 2011, la proportion des éleveurs considérant l'élevage comme leur seule activité professionnelle a augmenté puisque lors de l'enquête du LOOF de 2011, 88,8% des éleveurs considéraient leur élevage comme une activité professionnelle secondaire (LOOF 2013). Dans notre étude, beaucoup d'éleveurs déclaraient réaliser ce métier par passion sans qu'il suffise à assurer leur avenir financier. L'augmentation observée pourrait être reliée à l'évolution du statut du chat que nous avons évoqué. De plus, ces derniers sont plus nombreux à ne pas exercer d'activité parallèle à leur élevage en lien avec ce milieu. Alors que les éleveurs canins proposent fréquemment de la vente de croquettes, de la pension ou encore du toilettage et des cours d'éducation. Parmi les éleveurs canins, 75% avaient déclaré une activité complémentaire à l'élevage lors d'une étude menée en 2007 en France contre 62,4% dans notre étude (LEROY et al. 2007). On peut expliquer cette différence d'activité complémentaire, par le fait que le recours à ces activités proposées par les éleveurs de chiens est beaucoup moins développé avec les chats. Mais également, car les éleveurs de chats ont bien souvent un métier en parallèle, cela ne leur permet donc pas d'avoir une activité complémentaire au sein de l'élevage.

On note une différence concernant le nombre de personnes qui travaillent sur l'élevage. Au sein d'un élevage de chats, le nombre de travailleurs (en équivalent temps plein) est plus faible qu'au sein d'un élevage de chiens. Il est intéressant de mettre ces données en relation avec le temps de travail estimé au sein de l'élevage. Que ce soit en période creuse ou lors du pic d'activité, les éleveurs de chiens consacrent davantage de temps à travailler au sein

de leur élevage. Cette différence peut notamment expliquer pourquoi ils sont moins nombreux à exercer un métier différent en parallèle de l'élevage et pourquoi ils sont plus nombreux à travailler dans leur structure. En effet, lors du pic d'activité, ils évoquent 10h de travail quotidien contre 5h chez les éleveurs de chats, cela nécessite davantage de personnel et laisse moins de temps disponible pour exercer une autre profession en parallèle.

Une autre différence concerne le salaire, les éleveurs de chiens sont plus nombreux à autofinancer leur élevage et à se dégager un salaire alors que les éleveurs de chats sont, plus nombreux à perdre de l'argent. Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour expliquer cette différence, tout d'abord, nous avons vu que l'activité d'élevage dans le milieu félin est plutôt considérée comme un complément à une activité professionnelle exercée en parallèle. De plus, les portées de chatons sont généralement plus petites en termes d'effectif avec davantage de frais vétérinaires en lien avec un nombre plus important de tests de dépistage réalisés.

Bien qu'aucune différence significative n'ait été relevée concernant la formation initiale des éleveurs, il est important de s'arrêter sur le niveau de formation variable. En effet, certains ont réalisés des études dans ce domaine (baccalauréat professionnel élevage canin ou diplôme d'assistant vétérinaire par exemple) et d'autres ont une formation initiale relative à un domaine différent et ont uniquement suivi une formation d'une durée de 8h permettant d'obtenir l'attestation de connaissances. Cela peut avoir des répercussions dans la conduite d'élevage qui est, de ce fait, disparate entre les élevages. Il conviendrait d'uniformiser les connaissances requises avant de créer un élevage et de proposer un accès facilité à une formation continue pour tous les éleveurs.

b. Typologie de l'élevage

Nous avons pu constater dans notre étude que les éleveurs de chats sont majoritaires dans les régions Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-D'azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne alors que les éleveurs de chiens sont davantage représentés au sein des régions Bourgogne-Franche Comté et Nouvelle Aquitaine. Parmi les régions denses en élevages de chats, l'Ile de France, région plutôt urbaine, semble, en effet, plus propice à la présence d'élevages de chats que de chiens, nécessitant moins d'espace extérieur et moins de superficie. Inversement, les élevages de chiens sont donc majoritairement présents dans des régions plus rurales comme c'est le cas en Bourgogne-Franche Comté par exemple.

Pour les éleveurs de chats, cette répartition peut être comparée avec l'enquête réalisée en 2011 par le LOOF qui avait mis en évidence une dominante d'élevages félins en Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte-D'azur. On retrouve de fortes similitudes en termes de répartition régionale, nous indiquant que la répartition des répondants dans notre étude semblent être représentative de la population d'éleveurs de

chats en France (LOOF 2013). Aucune donnée similaire n'existe pour les élevages canins en France nous permettant de comparer nos données.

Comme présenté précédemment, les élevages canins de notre étude venaient plus fréquemment des régions rurales. De plus, un autre questionnaire a révélé, une implantation plus fréquente en milieu rural des élevages canins et en milieu urbain ou péri-urbain des élevages félines. Il faut également noter que les élevages félines sont souvent plus proches de leur voisinage que les élevages canins. Ces différences observées sont à mettre en lien avec le fait qu'un élevage félin nécessite, moins de superficie et peut potentiellement générer moins de nuisances sonores ce qui facilite la proximité directe de voisins.

De plus, des différences concernant les locaux ont été relevées, en effet, les élevages félines sont davantage installés au sein même du domicile des éleveurs. C'est une information qui avait déjà été mise en évidence lors de l'enquête réalisée par le LOOF en 2011 avec 58,2% des éleveurs qui réalisaient la totalité de leur activité dans leur domicile contre 81,1% dans notre enquête (LOOF 2013). Il y a tout de même une part d'élevage canin réalisé au sein du domicile : 54,7% dans notre étude. Nous pouvons comparer ce chiffre à celui obtenu lors d'une étude de 2020 réalisée par le CERCA (Centre d'Etude en Reproduction des Carnivores) à Maisons-Alfort : 43,5% des éleveurs de chiens réalisaient leur activité au sein du domicile (Santos et al. 2020). Il y a donc plus d'élevages canins prenant place au sein de bâtiments dédiés. Pour expliquer cette différence entre les deux types d'élevages, on peut à nouveau évoquer le fait qu'élever un chat nécessite moins d'espace qu'un chien et notamment moins, voire pas du tout, d'espace extérieur. Rappelons d'ailleurs la réglementation à ce sujet qui indique que le logement d'un chat doit être de minimum 2m² avec une hauteur de minimum 2 mètres contre 5m² avec 2 mètres de hauteur pour un chien (voir 10m² s'il mesure plus de 70cm au garrot) avec un accès à l'extérieur en permanence pour ce dernier. Il est donc plus simple pour un éleveur de chats d'utiliser uniquement son domicile comme lieu d'élevage.

Dans leurs établissements, seulement 9,2% des éleveurs félines ne font aucune distinction des différents espaces contre 20% des éleveurs de chiens. Chez les éleveurs de chats, ce chiffre s'élevait à 74% dans une étude Suisse (Ström Holst, Frössling 2009). Chez les éleveurs de chiens, une étude Belge montre que la totalité des éleveurs interrogés séparaient leurs locaux entre un espace dédié aux adultes, une maternité, une nurserie et une infirmerie, avec un mélange des différentes portées au sein de la nurserie (Dendoncker et al. 2018). Ainsi, il semble répandu en France et en Belgique de distinguer les locaux en fonction de l'âge des individus et de leur stade physiologique. C'est un point essentiel en termes de biosécurité mais pouvant limiter les interactions intraspécifiques et donc la socialisation. Il est donc intéressant de mettre en place des enrichissements du milieu et des interactions raisonnées avec différents groupes d'animaux de l'élevage en parallèle de la séparation des locaux en fonction du stade physiologique et de l'état sanitaire (Fuselier 2019).

Au sein des locaux, les élevages canins sont plus nombreux à proposer des boxs destinés aux adultes et à posséder un système de gestion des eaux usées. Une fois de plus,

ces différences sont à mettre en lien avec la taille de l'animal élevé, ne permettant pas, à partir d'un certain nombre de chiens, de réaliser l'élevage au sein du domicile.

c. Les animaux de l'élevage

Les éleveurs de chats dans notre étude étaient 74,4% à n'élever qu'une seule race, une proportion comparable au chiffre obtenu par le LOOF en 2011 (71,5%) (LOOF 2013). Cela semble un phénomène commun à d'autres pays, en effet, dans l'étude Suisse précédemment citée, 73% d'éleveurs de chats n'élevaient également qu'une seule race (Ström Holst, Frössling 2009). Les éleveurs de chiens sont eux 62,8% à n'élever qu'une seule race dans la population étudiée contre 76,5% observée lors d'une étude de 2020 menée par le CERCA (Santos et al. 2020). Une grande majorité d'éleveurs n'élèvent donc qu'une seule race et ce phénomène est d'autant plus important chez les éleveurs de chats. Et ce, associé à une différence concernant le choix des races, les éleveurs de chiens utilisant des critères différents : la rentabilité et l'utilisation du chien pour le travail (chien de chasse, chien de berger, ...).

L'effectif global d'animaux élevé au sein des élevages de notre étude ne montrait pas de différence significative entre nos deux groupes avec une médiane de 7 animaux adultes par élevage. Néanmoins, les éleveurs de chiens possèdent un nombre plus important de mâles reproducteurs. De plus, nos données concernant les effectifs sont en accord avec celles de l'étude de 2020 menée par le CERCA (Santos et al. 2020). En effet, cette étude évoquait notamment 84,3% d'élevages canins possédants moins de 10 chiennes reproductrices versus 90,5% dans notre étude.

Dans notre étude le cheptel d'élevage de chats était constitué d'en moyenne de 1,9 mâles et 4,4 femelles contre 1,8 mâles versus 4,3 femelles dans les élevages de chats suisses (Ström Holst, Frössling 2009). Parmi les éleveurs de chats, seulement 3% possèdent plus de 5 mâles reproducteurs et 1,8% plus de 10 femelles reproductrices. Ces chiffres sont cohérents avec ceux établis par le LOOF, qui avait mis en évidence 3,9% d'éleveurs possédant plus de 5 mâles reproducteurs et 4,1% plus de 10 femelles reproductrices. Les effectifs observés dans notre population sont donc comparables à ceux obtenus par le LOOF et à ceux obtenus en Suisse.

L'effectif des élevages est important à prendre en compte pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le faible nombre d'individus diminue le risque de maladies contagieuses en particuliers chez les jeunes animaux (Grellet et al. 2014). De plus, les petits élevages sont plus favorables pour le développement comportemental des petits, proposant en général davantage d'enrichissement du milieu. Les études montrent donc que les élevages de petite taille favorisent le bien-être animal pour les futurs animaux de compagnie. En revanche, les plus grands élevages ont l'avantage de proposer davantage de stimuli (contacts entre différentes portées, plusieurs salariés pour les interactions, ...) (Dendoncker et al. 2019).

d. Reproduction

Notre étude a mis en évidence que les éleveurs de chats, réalisent davantage de tests génétiques sur les reproducteurs (92,9% versus 90,7%), surtout afin de rechercher des pathologies alors que les éleveurs de chiens s'en servent à des fins d'identification génétique et de filiation (68,3% pour les éleveurs de chats versus 91,8% pour les éleveurs de chiens). Or, l'un des challenges dominants à l'heure actuelle est de prêter attention à la génétique en terme de biodiversité et de diffusion de tares génétiques, en effet, du fait de la sélection et de la reproduction avec un nombre restreint de reproducteurs, la diversité génétique s'est appauvrie et des tares génétiques émergent (l'ostéochondrodysplasie des chat Scottish Fold, les polykystoses rénales familiales ou encore le syndrome d'obstruction des voies aériennes supérieures chez les brachycéphales) (Malik 2001). Il est donc important que les éleveurs aient recours à ces outils génétiques, notamment pour rechercher des marqueurs de pathologies héréditaires afin de limiter la sélection de ces tares. Il est également crucial d'utiliser un pool génétique plus large avec un nombre plus important de reproducteurs que ce qui a pu être fait dans le passé. Une évolution dans l'utilisation de ces tests est souhaitable, avec les éleveurs félins qui pourraient davantage recourir aux tests d'identification génétique et les éleveurs de chiens aux tests génétiques de recherche pathologique. L'idéal serait que les résultats des tests génétiques soient diffusés et accessibles afin d'accroître la transparence dans le cadre de la reproduction dans le but d'améliorer les races.

Pendant la période de reproduction, les éleveurs de chiens sont plus nombreux à mettre en place un diagnostic de gestation pour leurs chiennes reproductrices que les éleveurs de chats. On note à nouveau un degré moindre de médicalisation des chats. Il faut aussi convenir que les chats de par leur caractère parfois moins conciliant, ne permettent pas toujours la réalisation aisée d'échographies et de radiographies, or le stress engendré augmente le risque d'avortement (Arck et al. 1995).

La gestion de l'alimentation des femelles en gestation était différente entre les deux groupes d'éleveurs. En effet, les éleveurs de chats changent plus précocement le type et la quantité d'aliment donné aux femelles gestantes (lors du 1^{er} mois pour les chattes et du 2^{ème} mois pour les chiennes). Si on se réfère aux recommandations, la littérature est en faveur d'un changement d'alimentation dès la mise à la reproduction et d'une augmentation de la quantité donnée vers la 4^{ème} semaine de gestation chez la chatte, ceci étant lié à la croissance foétale linéaire (Johnson 2008). Tandis qu'il est recommandé de changer l'alimentation chez la chienne seulement à partir d'environ 40 jours de gestation (accélération de la croissance foétale lors des 3 dernières semaines de gestation) (Case 2011 ; Greco 2014).

Pendant la gestation, la moitié des éleveurs de chats et un tiers des éleveurs de chiens suivent la courbe de poids des femelles. Or l'évolution du poids de la femelle est un facteur primordial à surveiller. En effet, une perte de poids est un facteur péjoratif pour le maintien de la gestation et de la lactation (Greco 2014). Une prise de poids modérée doit s'observer à la fin de la gestation chez la chienne. En revanche, il est conseillé d'éviter une prise de poids

excessive favorisant la mortalité néonatale et augmentant l'incidence des chiots avec un petit poids de naissance (Johnson 2008 ; Bourcier 2015).

e. Gestion des portées

D'après nos données, la majorité des éleveurs félines comme canins pèsent systématiquement leurs jeunes entre la naissance et la vente (93,6% d'éleveurs de chats et 78,8% d'éleveurs de chiens). En effet, la pesée dès la naissance permet non seulement de détecter les chatons et les chiots avec un faible poids de naissance (plus à risque de mortalité néonatale qu'avec un poids normal ; (Mila et al. 2017)), mais également d'estimer la prise colostrale ou encore de suivre la santé générale de l'individu (Mila et al. 2017).

De plus, quasiment tous les éleveurs de chats et de chiens (93% et 95%) ont recours à l'alimentation artificielle chez leurs nouveau-nés. En effet, des petits au sein d'une portée avec un petit poids à la naissance ou encore un mauvais comportement maternel sont des problèmes fréquents en élevage de chiens et de chats et nécessitent une alimentation artificielle des nouveau-nés (Lawler 2008).

A présent, nous allons nous intéresser à la socialisation des petits. Tout d'abord, les éleveurs de chats passent moins de temps avec les petits que les éleveurs de chiens (60 minutes versus 90 minutes pour les petits de moins de 3 semaines). Les activités réalisées avec les petits sont, pour les chiots, davantage des jeux alors que les chatons reçoivent davantage de séances d'éducation. De plus, les éleveurs ont déclaré commencer ces activités en moyenne vers l'âge de 3 semaines pour les chiots et 2 semaines pour les chatons. Enfin, les chiots sont séparés plus précocement de leur mère.

Les recommandations actuelles pour les chiots et les chatons sont en faveur d'une manipulation des petits dès la deuxième semaine pendant au moins 5 à 40 minutes par jour afin de favoriser la socialisation envers l'Homme et la tolérance à la manipulation (Gagnon 2012 ; Cutler et al. 2017). Sachant que la grande majorité d'entre eux consacre plus d'une heure pour les manipuler et ce avant que les petits atteignent leur troisième semaine de vie, on remarque que les éleveurs respectent les recommandations en terme de socialisation et y prêtent une attention particulière.

Par ailleurs, les chiots ont davantage de contacts tactiles et visuels avec des individus n'appartenant pas à leur portée contrairement aux chatons. Ils sont également plus exposés aux divers bruits avant la vente. Ces stimuli ont pour but de les préparer au panel d'expériences propres à la vie d'un chien adulte, en effet, ils seront amenés à sortir en promenade, en ville ou par exemple à être emmenés en vacances avec leurs propriétaires. Il y a également une notion de destination du chien, un chien peut être destiné à devenir chien de compagnie ou bien avoir vocation à réaliser un travail (chasse, berger, traîneau).

Les chiots ont davantage accès à l'extérieur que les chatons, en effet, ces derniers restent en grande majorité en intérieur strict jusqu'à la vente (79,9% versus 2,4%).

Nous avons également remarqué, en relation avec l'espèce, que les sorties des chats se limitent principalement aux salons du chiot et du chatons (pour lesquels les éleveurs de chats participent davantage) et aux expositions. Ils sont 1,2% à ne réaliser aucune sortie avec leurs animaux, si l'on compare aux données obtenues lors de l'étude Suisse, dans leur population étudiée, ce chiffre s'élevait à 13% (Ström Holst, Frössling 2009). Les éleveurs français sont donc très nombreux à réaliser des sorties avec leurs animaux. Pour les chiens viennent s'ajouter les sorties liées au travail avec, par exemple, des sorties spécifiques aux chiens destinés à la chasse, à la recherche de truffe ou à la médiation animale. Les éleveurs de chiens réalisent également plus de concours de beauté.

On remarque que les chiots sont davantage au contact tactile et visuel avec des personnes extérieures à l'élevage ou avec d'autres animaux (chiots de portées différentes, chats au sein de l'élevage, ...), ils sont confrontés à un plus grand panel de stimuli sonores et ont plus couramment accès à l'extérieur. Tous ces points sont à mettre en lien avec les spécificités de la vie future des chiens et des chats chez leurs propriétaires. En effet, les chats de races sont principalement destinés à vivre en intérieur et très peu ont une destination dite de travail. Au contraire, un chien sera amené à évoluer en milieu extérieur quotidiennement et peut parfois être destiné à chasser, à être chien de traîneau ou encore chien de berger.

La socialisation réalisée au sein des élevages a été montrée comme efficace d'un point de vue du développement comportemental, facilitant le travail de socialisation et d'éducation une fois l'animal adopté. C'est notamment la présence de plusieurs portées, le contact avec l'éleveur et avec d'autres individus au sein de l'élevage ainsi que les stimuli présentés dès le plus jeune âge qui permettent ce bénéfice (Korbelik et al. 2011 ; Salonen et al. 2019).

f. La prophylaxie

La vaccination

En grande majorité, les éleveurs vaccinent leurs animaux de manière systématique, avec une fréquence moyenne d'une fois par an. Cependant 40% des éleveurs, pour les deux espèces, ne réalisent plus de vaccination des animaux réformés. Or, il est essentiel de vacciner l'ensemble de la population, notamment en collectivité, afin d'assurer une couverture immunitaire complète. D'autant plus que les individus âgés voient leur immunité diminuer et seront donc plus à risque de développer des maladies infectieuses et notamment leurs formes graves (Day et al. 2016 ; Kennedy et al. 2007).

Les chiots reçoivent leur première injection de vaccination plus précocement que les chatons. Etant donné que l'âge de primo-vaccination recommandé est la même pour les chiots et les chatons, on peut être amené à penser que cette décision précoce de vaccination est entraînée par le contact des chiots avec le milieu extérieur et avec des animaux n'appartenant pas à leur portée comme évoqué précédemment. En outre, le nombre de vaccins réalisés avant la vente est également différent, les chatons reçoivent un plus grand nombre d'injections avant leur départ chez leur propriétaire, en effet, 81,2% reçoivent deux injections (62% des chatons de l'étude Suisse en recevaient deux également avant d'être vendus, (Ström Holst, Frössling 2009)). Or les protocoles vaccinaux des chiens ne possèdent pas moins d'injections à réaliser, ce qui peut expliquer cette différence est que les chiots sont vendus plus jeunes que les chatons ainsi les rappels vaccinaux seront réalisés par les propriétaires après la vente et non par les éleveurs.

Prophylaxie antiparasitaire

Les éleveurs de chiens nous ont davantage rapporté être confronté aux parasites externes et notamment aux tiques, aux puces et à la gale d'oreilles mais également aux parasites internes notamment aux vers ronds, aux vers plats et aux protozoaires (*Giardia*) tandis que les éleveurs de chats sont confrontés principalement aux protozoaires (*Giardia* et *Tritrichomonas*).

Contrairement à la vaccination, cette fois-ci, ce sont les chatons qui reçoivent plus tôt leur premier antiparasitaire interne (4 semaines chez les chatons et 5 semaines chez les chiots). De plus, les chats reçoivent avec une fréquence plus élevée ces traitements antiparasitaires internes pendant qu'ils sont dans l'élevage. Le rythme de traitement accéléré chez les chatons peut expliquer que les éleveurs félins aient rapporté moins de problème de parasitisme.

Actuellement, les recommandations en terme d'antiparasitaires internes sont de commencer la vermifugation à l'âge de 15 jours et de traiter tous les 15 jours jusqu'à 8 semaines puis tous les mois jusqu'à 6 mois. A l'âge adulte, on conseille de traiter au moins quatre fois par an, dépendant du contexte environnemental, on augmente la fréquence si des enfants sont dans le foyers ou si la pression infectieuse est forte par exemple. Notre étude montre que les recommandations sont globalement bien suivies par les éleveurs de chats, et moins par les éleveurs de chiens qui traitent à une fréquence inférieure aux recommandations (3,5 fois par an) (Creevy et al. 2019).

Les médecines alternatives sont fréquemment employées en élevage canins et félins (82 et 88%) avec l'homéopathie, la phytothérapie et l'ostéopathie utilisés le plus couramment par les deux groupes d'éleveurs. Les motivations pour recourir à ce type de médecine diffèrent, les éleveurs de chats les utilisent pour résoudre un problème n'ayant pas encore trouvé de solution alors que les éleveurs de chiens ont tendance à les utiliser pour éviter les effets secondaires des médecines traditionnelles.

Ces dernières années on note un développement très important des médecines alternatives en France. Notamment, l'ostéopathie, qui est actuellement reconnue en médecine vétérinaire. On observe également que le nombre d'études établissant un effet positif de l'usage de l'acupuncture ou de l'ostéopathie chez les chiens est en constante augmentation (Silva et al. 2017 ; Kathmann et al. 2005).

Concernant l'usage curatif, les éleveurs de chiens y ont recours pour soulager une douleur, une boiterie ou encore lors de troubles cutanés et du comportement alors que les éleveurs de chats s'en servent pour des troubles respiratoires. Ces différents usages peuvent être mis en lien avec les problèmes pathologiques fréquemment rencontrés au sein des élevages, en effet, le syndrome coryza, le calicivirus ou encore la chlamyphilose en élevage félin sont des problématiques récurrentes causant des problèmes respiratoires pouvant amener les éleveurs à recourir à des solutions de médecine alternative (Cohn 2011). Alors que chez les chiens, on a fréquemment des problèmes de dermatite atopique (avec 3 à 15% de la population canine atteinte, (Santoro 2019)) ainsi qu'une prévalence plus marquée de dysplasie (jusqu'à 73% de chiens atteints pour une race prédisposée telles que les Bulldogs par exemple, (King 2017)) ou de troubles locomoteurs divers nécessitant une prise en charge ostéopathique du fait de la croissance plus importante et parfois rapide en fonction du format racial. Néanmoins l'utilisation de ces médecines manque encore de preuves formelles quant à la guérison de pathologies, elles sont plutôt conseillées en tant que médecine adjuvante. Par exemple, pour les troubles dermatologiques, ces traitements sont conseillés en compléments d'un traitement conventionnel afin d'améliorer la barrière cutanée (Santoro 2019) et n'ont pas été montré comme efficace pour le traitement de la pathologie en elle-même à l'heure actuelle (Olivry et al. 2015).

Le point important à retenir sur le recours aux médecines alternatives est que l'efficacité reste encore à être démontré par des études scientifiques, néanmoins, l'état actuel des connaissances montre un effet bénéfique d'un bon nombre de ces thérapies, notamment, l'acupuncture, la phytothérapie ou encore l'ostéopathie. Les médecines alternatives sont donc de très bonnes pratiques complémentaires à la médecine traditionnelle et leur recours au sein des élevage peut être une bonne alternative pour lutter contre les résistances aux antibiotiques ou aux antiparasitaires ou encore pour proposer une gestion multimodale de certains problèmes tels que les troubles ostéo-articulaires ou dermatologiques par exemple (Shmalberg et al. 2019 ; Silva et al. 2017 ; Kathmann et al. 2005).

g. Biosécurité

La biosecurité se révélait comme un point faible en élevage des carnivores, et en particulier en élevage canin. Tout d'abord, seulement 40,5% d'éleveurs de chiens possèdent une quarantaine au sein de leur élevage contre 93% d'éleveurs de chats. Il est probablement plus aisé pour les éleveurs de chats de le faire du fait du format du chat par rapport au chien. En effet, de nombreux éleveurs utilisent une pièce de leur domicile où ils placent les animaux destinés à la quarantaine ce qui est difficilement envisageable avec un chien, qui lui, nécessitera une pièce dédiée avec éventuellement un accès à l'extérieur spécifique et différencié de celui accessible aux autres animaux de l'élevage.

De plus, les éleveurs de chats laissent les chats en quarantaine pendant une plus longue période (2 semaines contre 10 jours en élevage canin), ont davantage recours à des tests de dépistage pendant cette période (39% versus 4,8%) et y réalisent plus fréquemment un protocole de vaccination (51,8% versus 36,2%). On remarque donc une utilisation plus assidue de la quarantaine au sein des élevages de chats pouvant en partie s'expliquer à travers les contraintes plus importantes de mise en place d'une telle zone chez les éleveurs de chiens. Néanmoins, il s'agit d'une zone essentielle pour la biosécurité au sein des élevages et c'est donc un point sur lequel, les vétérinaires pourraient échanger davantage avec les éleveurs.

Une étude Belge menée en 2018 a montré que seulement 18% des éleveurs de chiens interrogés possédaient une quarantaine, dans notre étude nous avons un total de 40,5% d'éleveurs qui en possèdent à titre de comparaison. Cette étude met également en avant le fait qu'au sein des grands élevages, la biosécurité y est plus marquée que dans les petits élevages, néanmoins, il reste beaucoup à faire afin d'améliorer ce point, et notamment renforcer les consignes concernant la quarantaine. L'utilisation d'une quarantaine a été montrée comme efficace pour limiter l'entrée d'agent pathogène au sein des élevages et devrait être une pratique systématiquement mise en place lors d'un animal entrant dans les locaux (introduction d'un nouvel animal, retour d'exposition, ...) et avec une durée suffisante soit un minimum de 10 jours (ce qui correspond au temps d'incubation des pathogènes majoritairement rencontrés en élevage) (Dendoncker et al. 2018).

h. La vente

Notre étude a mis en évidence une différence importante concernant l'âge des petits lors de la vente entre les éleveurs de deux groupes : les chiots sont vendus en moyenne à l'âge de 9 semaines, tandis que les chatons le sont à l'âge de 13 semaines. Ce point est à mettre en parallèle de l'âge de séparation des petits avec leur mère, en effet, on observe une corrélation avec des chiots séparés plus précocement de leur mère (en moyenne vers l'âge de 10 semaines) que les chatons (en moyenne vers l'âge de 14 semaines).

Pour comprendre l'importance de l'âge de la vente, il est important d'évoquer deux périodes charnières du développement des petits. D'une part, la période sensible, période où les apprentissages et stimuli rencontrés conditionnent le comportement à l'âge adulte, elle se déroule jusqu'à la 14^{ème} semaine chez le chaton et le chiot (Gagnon 2012 ; Cutler et al. 2017). Et d'autre part, la période de socialisation qui est moins étendue dans le temps, se déroulant entre la 2^{ème} et la 9^{ème} semaine de vie des petits, cette période permet l'habituation aux autres espèces, notamment à l'Homme, et aboutit à l'homéostasie sensorielle (équilibre entre l'individu et son environnement). Ainsi, l'attachement au futur propriétaire serait facilité par une adoption entre la 8^{ème} et la 9^{ème} semaine car le petit serait encore en période de socialisation (Gagnon 2012 ; Korbélik et al. 2011). Ainsi, les habitudes de vente sont relativement tardives si l'on compare aux recommandations comportementales. En revanche, une vente avant l'âge de 8 semaines n'est pas légale en France (Service public 2019b). Il semblerait donc que la vente des chiots représente un bon compromis entre l'âge minimale légal de vente et la période sensible. En revanche, l'âge de vente des chatons est trop tardif pour le développement comportemental.

Avant la vente, plus de chatons seront stérilisés. Cette différence prend racine dans l'âge de vente des chatons qui est plus tardif est permis, par le biais du recours à une stérilisation précoce, de vendre des chatons stérilisés. Notons que la stérilisation avant la vente chez les éleveurs est principalement réalisée dans le but d'empêcher la reproduction de l'animal vendu par la suite. La vente de chaton stérilisé permet d'éviter la reproduction non contrôlée des chats, en revanche, cela limite le pool génétique disponible pour les éleveurs et augmente la prévalence des tares génétiques par consanguinité (Lorimer 2007).

i. Relationnel

La relation avec le client est primordiale et pratiquement incontournable dans le métier d'éleveur de chats comme de chiens. En effet, dans une de nos enquêtes les éleveurs de deux espèces lui ont attribué une note de 9 sur 10 (0 pas du tout important ; 10 très important).

Concernant les problèmes relationnels rencontrés, les éleveurs de chiens rapportent y être davantage confrontés et le plus souvent à distance de la vente. Ils ont souvent des soucis de demande de retour ou de diffamation et d'un point de vue financier, ils sont plus fréquemment l'objet d'impayés. Les problématiques rencontrées par les éleveurs de chiens peuvent s'expliquer par les caractéristiques propres à l'espèce canine, en effet, par rapport à un chat, un chien est plus contraignant du fait de sa taille, de la nécessité d'être promené, du coût engendré plus important (notamment pour l'alimentation, ...).

Dans notre étude les éleveurs de deux espèces refusent systématiquement de vendre leurs chatons ou chiots à certains clients. Les éleveurs de chiens, le font plutôt lorsque le mode de vie des potentiels acquéreurs ne répond pas aux besoins du chiot. Alors que les éleveurs

de chats n'hésitent pas à refuser une vente lors d'un mauvais feeling lors de la prise de contact ou lorsque les clients souhaitent faire reproduire l'animal. Or, refuser une vente n'est pas légal, sauf dans des cas légitimes particuliers (lors d'agression par exemple ; (DGCRF 2019)).

Conclusion

En France, les données relatives au milieu de l'élevage canin et félin sont peu accessibles. Nous avons souhaité, à travers cette étude, recueillir des données sur des thèmes importants pour caractériser l'élevage félin et canin. Nous avons réalisé une comparaison de ces données entre l'élevage canin et félin révélant un nombre important de pratiques et de problématiques différentes.

Ainsi, nous avons mis en évidence des différences en termes de localisation des élevages, de gestion des locaux, de temps de travail, de personnel et de finances générées par l'élevage. Nous avons également observé des pratiques divergentes à propos des effectifs d'animaux élevés, de la gestion de la reproduction, de la socialisation des portées, de la prophylaxie, de l'emploi de médecines alternatives, de la biosécurité (notamment concernant la quarantaine), des modalités encadrant la vente et du relationnel avec les clients. Il est également à noter que les modalités variables d'accès à l'élevage en termes de formation entraînent parfois un manque de qualification et une grande disparité au niveau des connaissances des éleveurs. De plus, la biosécurité apparaît, suite à cette étude, être le sujet à améliorer en priorité en élevage.

De fait, nous avons réalisé ici des enquêtes sur un nombre limité d'éleveurs, à des moments donnés et à propos d'une liste de sujets variés, or il serait intéressant pour le milieu de l'élevage canin et félin français d'avoir un réseau national dédié au recueil des données d'élevage, en continu et pour tous les éleveurs. En effet, on peut constater que pour les autres filières d'élevage (bovins, porcins, ...), les instituts techniques apportent beaucoup en termes de professionnalisation de l'élevage. En effet, un institut d'élevage a pour rôle d'assurer la compétitivité de la filière ainsi que de répondre aux questions d'ordre techniques et financières des éleveurs.

Dans le cadre de la filière d'élevage canin et félin, un institut technique permettrait de grandes avancées par le biais par exemple d'une mise en place d'un système de recueil de données, d'une épidémiologie-surveillance des principaux pathogènes, d'une supervision pour les performances en reproduction, de l'établissement de certification des élevages en fonction de critères définis dans des référentiels clairs, de la proposition de formations régulières pour les éleveurs permettant une amélioration du niveau de connaissances de l'élevage des chiens et chats ainsi que d'une mise à disposition d'informations essentielles à la gestion d'un élevage (réglementation, ...).

Ainsi, un réseau national de l'élevage félin et canin français permettrait d'accroître la professionnalisation du métier d'éleveur et d'améliorer les pratiques d'élevage.

AGREMENT SCIENTIFIQUE

En vue de l'obtention du permis d'imprimer de la thèse de doctorat vétérinaire

Je soussignée, Hanna MILA, Enseignant-chercheur, de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, directrice de thèse, certifie avoir examiné la thèse de **PIEL Manon** intitulée « **Caractéristiques de l'élevage canin et félin en France : série d'enquêtes auprès des éleveurs** » et que cette dernière peut être imprimée en vue de sa soutenance.

Fait à Toulouse, le 15/04/2021
Enseignant-chercheur de l'Ecole Nationale
Vétérinaire de Toulouse
Docteure Hanna MILA



Vu :
Le Directeur de l'Ecole Nationale
Vétérinaire de Toulouse
M. Pierre SANS



Vu :
Le Président du jury
Professeur Alain GRAND



Vu et autorisation de
l'impression :
Président de l'Université Paul
Sabatier
Monsieur Jean-Marc BROTO
Par délégation, le doyen de la
faculté de Médecine de Toulouse-
Ranguéil
Monsieur Elie SERRANO



Mme PIEL Manon
a été admis(e) sur concours en : 2016
a obtenu son diplôme d'études fondamentales vétérinaires le: 06/07/2020
a validé son année d'approfondissement le: 15/03/2021
n'a plus aucun stage, ni enseignement optionnel à valider.

Bibliographie

AIDA, INERIS, 2020. 2120. Elevage, vente, transit, garde, détention, refuge, fourrière, etc. de chiens | AIDA. In : [en ligne]. 2020. [Consulté le 30 avril 2021]. Disponible à l'adresse : https://aida.ineris.fr/consultation_document/10537.

ALMONT, Thierry, 2019. Les Biais en Épidémiologie. 2019. pp. 2.

ARCK, P. C., MERALI, F. S., MANUEL, J., CHAOUAT, G. et CLARK, D. A., 1995. Stress-triggered abortion : inhibition of protective suppression and promotion of tumor necrosis factor-alpha (TNF-alpha) release as a mechanism triggering resorptions in mice. In : *American Journal of Reproductive Immunology (New York, N.Y.: 1989)*. janvier 1995. Vol. 33, n° 1, pp. 74-80. DOI 10.1111/j.1600-0897.1995.tb01141.x.

BERVILLY ITASSE, E., 2018. Les Echos Études LE MARCHÉ DE L'ANIMAL DE COMPAGNIE POURSUIT SA CROISSANCE. In : [en ligne]. 14 septembre 2018. [Consulté le 11 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesechos-etudes.fr/news/2018/09/14/le-marche-de-lanimal-de-compagnie-poursuit-sa-croissance/>.

BOURCIER, Joanna, 2015. Impact de l'équilibre énergétique maternel sur la prolificité et la survie des chiots. In : . 2015. pp. 82.

CARTE DE FRANCE, 2020. CARTE DE FRANCE DEPARTEMENT - Carte des départements Français. In : [en ligne]. 2020. [Consulté le 28 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.cartesfrance.fr/carte-france-departement/carte-france-departements.html>.

CASE, Linda P. (éd.), 2011. *Canine and feline nutrition: a resource for companion animal professionals*. 3rd ed. Maryland Heights, Mo : Mosby. ISBN 978-0-323-06619-8. SF427.4 .C37 2011

COHN, Leah A., 2011. Feline Respiratory Disease Complex. In : *Veterinary Clinics of North America: Small Animal Practice*. novembre 2011. Vol. 41, n° 6, pp. 1273-1289. DOI 10.1016/j.cvsm.2011.07.006.

CREEVY, Kate E., GRADY, Jesse, LITTLE, Susan E., MOORE, George E., STRICKLER, Beth Groetzing, THOMPSON, Steve et WEBB, Jinelle A., 2019. 2019 AAHA Canine Life Stage Guidelines*. In : *Journal of the American Animal Hospital Association*. 1 novembre 2019. Vol. 55, n° 6, pp. 267-290. DOI 10.5326/JAAHA-MS-6999.

CUTLER, Janet H., COE, Jason B. et NIEL, Lee, 2017. Puppy socialization practices of a sample of dog owners from across Canada and the United States. In : *Journal of the American Veterinary Medical Association*. 15 décembre 2017. Vol. 251, n° 12, pp. 1415-1423. DOI 10.2460/javma.251.12.1415.

DAY, M J, HORZINEK, M C, SCHULTZ, R D et SQUIRES, R A, 2016. DIRECTIVES DE VACCINATION DES CHIENS ET DES CHATS. In : *Journal of Small Animal Practice*. 2016. Vol. 57, pp. 16.

- DENDONCKER, Pierre-Alexandre, DE KEUSTER, Tiny, DIEDERICH, Claire, DEWULF, Jeroen et MOONS, Christel P H, 2019. On the origin of puppies: breeding and selling procedures relevant for canine behavioural development. In : *Veterinary Record*. juin 2019. Vol. 184, n° 23, pp. 710-710. DOI 10.1136/vr.104979.
- DGCRF, 2019. Refus de vente. In : [en ligne]. 2019. [Consulté le 12 mai 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/refus-de-vente>.
- DURAND, François et CHARY, Jean-François, 2005. Gestion des races de l'espèce canine. In : . avril 2005. pp. 63.
- FACCO, 2015. 61UJ34 : *Rapport FACCO 2015*. France.
- FACCO, 2016. Les chiffres pour tout savoir sur le marché du petfood. In : *Facco* [en ligne]. 2016. [Consulté le 8 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.facco.fr/les-chiffres/>.
- FAESSEL, Agnès, 2017. Les importations d'animaux de compagnie ont bondi de +17 % en 4 ans. In : . 21 novembre 2017. pp. 3.
- FFF, 2017. La Fédération Féline Française. In : *FFF - Le site de la Fédération Féline Française* [en ligne]. 2017. [Consulté le 10 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.fff-asso.fr/presentation-de-la-federation-feline-francaise/>.
- FONTBONNE, Alain, 2000. *L'élevage canin au quotidien*. Paris : De Vecchi. ISBN 978-2-7328-2356-0.
- FUSELIER, 2019. Bonnes pratiques en pédiatrie canine et féline. In : *Le point vétérinaire*. France, 2019.
- GAGNON, Anna-Claire, 2012. *Comportement du chat: biologie et clinique*. Rueil-Malmaison : Ed. du Point Vétérinaire. ISBN 978-2-86326-261-0.
- GRANDJEAN, Dominique et ROYAL CANIN (FIRME), 2003. *Guide pratique de l'élevage canin*. France : Royal Canin. ISBN 978-2-7476-0064-4.
- GRECO, Deborah S., 2014. Pediatric nutrition. In : *The Veterinary Clinics of North America. Small Animal Practice*. mars 2014. Vol. 44, n° 2, pp. 265-273. DOI 10.1016/j.cvsm.2013.11.001.
- GRELLET, Aurélien, CHASTANT-MAILLARD, Sylvie, ROBIN, Coralie, FEUGIER, Alexandre, BOOGAERTS, Cassandre, BOUCRAUT-BARALON, Corine, GRANDJEAN, Dominique et POLACK, Bruno, 2014. Risk factors of weaning diarrhea in puppies housed in breeding kennels. In : *Preventive Veterinary Medicine*. 1 novembre 2014. Vol. 117, n° 1, pp. 260-265. DOI 10.1016/j.prevetmed.2014.07.016.
- ICAD, 2017. L'importation des chiens, chats et furets par les français : une croissance de 17 % en 4 ans. In : [en ligne]. 9 novembre 2017. [Consulté le 9 mai 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.i-cad.fr/articles/importation_chiens_chats_furets_infographie.
- ICAD, 2018. Les chiffres clés. In : [en ligne]. 2018. [Consulté le 10 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.i-cad.fr/articles/23>.

INSEE, 2019. Définition - Numéro Siren | Insee. In : [en ligne]. 4 décembre 2019. [Consulté le 9 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2047>.

JOHNSON, C.A., 2008. Pregnancy management in the bitch. In : *Theriogenology*. décembre 2008. Vol. 70, n° 9, pp. 1412-1417. DOI 10.1016/j.theriogenology.2008.09.009.

KATHMANN, I, CIZINAUSKAS, S, DOHERR, M G, STEFFEN, F et JAGGY, A, 2005. Daily Controlled Physiotherapy Increases Survival Time in Dogs with Suspected Degenerative Myelopathy. In : . 2005. pp. 6.

KENNEDY, Lorna J., LUNT, Mark, BARNES, Annette, MCELHINNEY, Lorraine, FOOKS, Anthony R., BAXTER, David N. et OLLIER, William E. R., 2007. Factors influencing the antibody response of dogs vaccinated against rabies. In : *Vaccine*. 12 décembre 2007. Vol. 25, n° 51, pp. 8500-8507. DOI 10.1016/j.vaccine.2007.10.015.

KING, Michael D., 2017. Etiopathogenesis of Canine Hip Dysplasia, Prevalence, and Genetics. In : *Veterinary Clinics of North America: Small Animal Practice*. juillet 2017. Vol. 47, n° 4, pp. 753-767. DOI 10.1016/j.cvsm.2017.03.001.

KORBELIK, Juraj, RAND, Jacquie S. et MORTON, John M., 2011. Comparison of early socialization practices used for litters of small-scale registered dog breeders and nonregistered dog breeders. In : *Journal of the American Veterinary Medical Association*. 15 octobre 2011. Vol. 239, n° 8, pp. 1090-1097. DOI 10.2460/javma.239.8.1090.

LAWLER, D. F., 2008. Neonatal and pediatric care of the puppy and kitten. In : *Theriogenology*. août 2008. Vol. 70, n° 3, pp. 384-392. DOI 10.1016/j.theriogenology.2008.04.019.

LEGIFRANCE, 1975. *Arrêté du 16 juillet 1975 IDENTIFICATION DES CHIENS PAR TATOUAGE ET VENTE DES CHIENS ET DES CHATS*. 1975. S.l. : s.n.

LÉGIFRANCE, 2019. Accueil | Légifrance, le service public de la diffusion du droit. In : [en ligne]. 2019. [Consulté le 9 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/>.

LEROY, G., VERRIER, E., WISNER-BOURGEOIS, C. et ROGNON, X., 2007. Enquête auprès des éleveurs canins : comment l'éleveur voit-il son activité ? In : . 2007. pp. 191-197.

L-EXPERT-COMPTABLE.COM, 2012. Numéro Siret : définition, attribution. In : *L-Expert-comptable* [en ligne]. 29 mai 2012. [Consulté le 9 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.l-expert-comptable.com/a/529713-qu-est-ce-que-le-numero-siret.html>.

LOOF, 2013. *Restitution sondage 2011 L'élevage félin en France Etat des lieux et perspectives* [en ligne]. France. LOOF. Journées de rencontres éleveurs/vétérinaires AFVAC. Disponible à l'adresse : www.loof.asso.fr.

LOOF, 2020. LOOF - Races. In : [en ligne]. 2020. [Consulté le 9 mai 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.loof.asso.fr/races/list_races.php.

LORIMER, 2007. Inbreeding and Genetics. In : [en ligne]. 2007. [Consulté le 12 mai 2021]. Disponible à l'adresse : <https://helorimer.people.ysu.edu/inbredgen.html>.

MALIK, R, 2001. Genetic Diseases of Cats. In : *Journal of Feline Medicine and Surgery*. juin 2001. Vol. 3, n° 2, pp. 109-113. DOI 10.1053/jfms.2001.0121.

MAURICE, DUFOUR, IDRIS, 1994. Les biais dans les enquêtes épidémiologiques en santé animale. Première partie : biais de conception, biais d'échantillonnage et biais de manoeuvre. In : [en ligne]. France, 1994. Disponible à l'adresse : <http://agritrop.cirad.fr/387254/>.

MILA, Hanna, GRELLET, Aurélien, DELEBARRE, Marine, MARIANI, Claire, FEUGIER, Alexandre et CHASTANT-MAILLARD, Sylvie, 2017. Monitoring of the newborn dog and prediction of neonatal mortality. In : *Preventive Veterinary Medicine*. août 2017. Vol. 143, pp. 11-20. DOI 10.1016/j.prevetmed.2017.05.005.

NEOCARE_ADMIN, 2021. NeoCare - Néonatalogie des Carnivores - Présentation du Centre NeoCare. In : *NeoCare* [en ligne]. 2021. [Consulté le 5 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.neocare.pro/presentation-du-centre-neocare/>.

OLIVRY, OLIVRY, Thierry, DEBOER, Douglas J., FAVROT, Claude, JACKSON, Hilary A., MUELLER, Ralf S., NUTTALL, Tim et PRÉLAUD, Pascal, 2015. Treatment of canine atopic dermatitis: 2015 updated guidelines from the International Committee on Allergic Diseases of Animals (ICADA). In : *BMC Veterinary Research*. décembre 2015. Vol. 11, n° 1, pp. 210. DOI 10.1186/s12917-015-0514-6.

ORDRE NATIONAL DES VÉTÉRINAIRES, 2019. Le vétérinaire sanitaire. In : [en ligne]. 2019. [Consulté le 13 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.veterinaire.fr/la-profession/la-reglementation/index-juridique/les-differents-visages-de-la-profession-veterinaire/le-veterinaire-sanitaire.html>.

OUTTERS-BOILLIN, Gwenaël et THÉBAULT, Anne, 2018. *Guide pratique des élevages canin et félin*. Puteaux : les Éditions du "Point vétérinaire. ISBN 978-2-86326-379-2.

PREFERENCES FORMATION, 2020. Attestation de connaissances / ACACED / « Ex : Certificat de capacité animaux domestiques ». In : [en ligne]. 2020. [Consulté le 9 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.formation-certificat-capacite-domestique.fr/>.

PRODAF, 2020. Missions. In : *PRODAF* [en ligne]. 2020. [Consulté le 10 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.prodaf.org/fr/le-prodaf/missions>.

SALONEN, Milla, VAPALAHTI, Katariina, TIIRA, Katriina, MÄKI-TANILA, Asko et LOHI, Hannes, 2019. Breed differences of heritable behaviour traits in cats. In : *Scientific Reports*. décembre 2019. Vol. 9, n° 1, pp. 7949. DOI 10.1038/s41598-019-44324-x.

SANTORO, Domenico, 2019. Therapies in Canine Atopic Dermatitis. In : *Veterinary Clinics of North America: Small Animal Practice*. janvier 2019. Vol. 49, n° 1, pp. 9-26. DOI 10.1016/j.cvsm.2018.08.002.

SANTOS, Natalia R. dos, BECK, Alexandra et FONTBONNE, Alain, 2020. The View of the French Dog Breeders in Relation to Female Reproduction, Maternal Care and Stress during the Peripartum Period. In : *Animals*. 17 janvier 2020. Vol. 10, n° 1, pp. 159. DOI 10.3390/ani10010159.

SCC, 2020a. Nous connaître | Société Centrale Canine. In : [en ligne]. 2020. [Consulté le 9 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.centrale-canine.fr/articles/nous-connaître>.

SCC, 2020b. Tout savoir sur l'ACACED. In : [en ligne]. 2020. [Consulté le 9 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.centrale-canine.fr/articles/tout-savoir-sur-lacaced>.

SERVICE PUBLIC, 2019a. Élevage et vente de chiens et de chats | service-public.fr. In : [en ligne]. 7 novembre 2019. [Consulté le 9 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33452>.

SERVICE PUBLIC, 2019b. Un particulier peut-il vendre des chiens et des chats ? | service-public.fr. In : [en ligne]. 7 novembre 2019. [Consulté le 10 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34329>.

SHMALBERG, Justin, XIE, Huisheng et MEMON, Mushtaq A., 2019. Canine and Feline Patients Referred Exclusively for Acupuncture and Herbs: A Two-Year Retrospective Analysis. In : *Journal of Acupuncture and Meridian Studies*. octobre 2019. Vol. 12, n° 5, pp. 160-165. DOI 10.1016/j.jams.2019.04.002.

SILVA, Nuno E. O. F., LUNA, Stelio P. L., JOAQUIM, Jean G. F., COUTINHO, Heloisa D. et POSSEBON, Fábio S., 2017. Effect of acupuncture on pain and quality of life in canine neurological and musculoskeletal diseases. In : *The Canadian Veterinary Journal = La Revue Veterinaire Canadienne*. septembre 2017. Vol. 58, n° 9, pp. 941-951.

SNPCC, 2020. SNPCC - Le Conseil d'Administration - SNPCC. In : [en ligne]. 2020. [Consulté le 10 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://snpcc.com/comitedusnpcc/>.

STATISTA, 2019. Thème: Les Français et les animaux de compagnie. In : *www.statista.com* [en ligne]. 26 juillet 2019. [Consulté le 8 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://fr.statista.com/themes/3183/les-francais-et-les-animaux-de-compagnie/>.

STRÖM HOLST, Bodil et FRÖSSLING, Jenny, 2009. The Swedish breeding cat: Population description, infectious diseases and reproductive performance evaluated by a questionnaire. In : *Journal of Feline Medicine and Surgery*. octobre 2009. Vol. 11, n° 10, pp. 793-802. DOI 10.1016/j.jfms.2009.01.008.

Annexes

Annexe 1 : Liste des questionnaires de l'étude

N°	Thème	Date	Réponses totales	Réponses chat	Réponses chien	Questions posées (taux de réponse : éleveurs de chats / éleveurs de chiens)
1	Poids, croissance et pesée	20/09/2017	149	49	89	<ul style="list-style-type: none"> -Pesez-vous vos chiots/chatons ? (100% ; 100%) -A quelle fréquence pesez-vous en moyenne, vos chiots/chatons ? (100% ; 100%) -Si vous pesez vos animaux, à quel âge (en semaines) arrêtez-vous ? (100% ; 100%) -Avez-vous d'autres informations à partager sur la thématique « poids de naissance et croissance » ? (100% ; 100%)
2	Visite sanitaire	03/11/2017	125	54	59	<ul style="list-style-type: none"> -Considérez-vous que votre vétérinaire s'implique assez dans les problématiques d'élevage ? (100% ; 100%) -Considérez-vous que votre vétérinaire soit assez compétent pour gérer vos problématiques d'élevage ? (100% ; 100%) -Votre vétérinaire a-t-il déjà fait une visite sanitaire de votre élevage ? (100% ; 100%) -Si oui, trouvez-vous que cette visite a été utile ? (60,9% ; 56,9%) - Avez-vous déjà établi votre règlement sanitaire ? (100% ; 100%) - Quels sont, d'après vous, les initiatives, qui permettraient d'améliorer la collaboration entre les éleveurs et les vétérinaires ? (100% ; 100%)
3	La quarantaine	13/11/2017	149	91	44	<ul style="list-style-type: none"> -Avez-vous un local de quarantaine dédié ? (100% ; 100%) - Quels sont les animaux que vous mettez en quarantaine ? (100% ; 100%) - Utilisez-vous du matériel dédié pour votre quarantaine ? (100% ; 100%) - Utilisez-vous des vêtements spécifiques en quarantaine ? (100% ; 100%) - Vous lavez-vous les mains après avoir manipulé des animaux en quarantaine ? (100% ; 100%) - Combien de temps un nouvel arrivant reste-t-il en quarantaine chez vous (en jours) ? (81,3% ; 63,6%) -Quelle est la durée de la quarantaine ? (en jours) (81,3% ; 41%) - Faites-vous des tests de dépistage chez vos animaux en quarantaine ? (100% ; 100%) - Si vous faites des tests de dépistage, quels tests réalisez-vous ? (89,5% ; 12%) - Vermifugez-vous vos animaux en quarantaine ? (100% ; 100%) - Faites-vous vacciner vos animaux en quarantaine ? (100% ; 100%)
4	La vente	20/01/2018	267	130	120	<ul style="list-style-type: none"> - A quel âge en moyenne vendez-vous vos chiots/chatons ? (98,4% ; 99,1%) - Combien de tests de dépistage (test génétique, recherche d'agent infectieux...) faites-vous en moyenne sur vos chiots/chatons entre la naissance et la vente ? (99,2% ; 97,4%) - Si vous testez vos chiots/chatons, quels sont ces tests ? (42,7% ; 35,3%) - Comment vendez-vous vos animaux ? (100% ; 100%) -D'après vous, quels sont les 3 conseils les plus importants à transmettre au nouveau propriétaire ? (100% ; 100%)

						<ul style="list-style-type: none"> - Souscrivez-vous à une assurance pour les chiots/chatons que vous vendez ? (100% ; 100%) -Vendez-vous vos chiots/chatons stérilisés ? (100% ; 100%) - Gardez-vous contact avec les nouveaux propriétaires ? (100% ; 100%)
5	L'allaitement artificiel	14/03/2018	237	111	108	<ul style="list-style-type: none"> - Vous arrive-t-il d'avoir recours à un allaitement artificiel (de nourrir vos chiots ou chatons en plus ou à la place du lait maternel) ? (100% ; 100%) - Si oui : à quel âge ? (100% ; 95,4%) - Entre 0-2 jours, quel produit de remplacement utilisez-vous ? (99,1% ; 95,4%) - Au-delà de l'âge de 2 jours, quel produit de remplacement utilisez-vous ? (98,2% ; 98,1%) - Dans quelle(s) situation(s) décidez-vous d'utiliser une alimentation artificielle ? (98,2% ; 98,1%) - Quels sont les effets secondaires de la consommation de lait maternisé d'après vous ? (97,3% ; 97,2%) - Si les chiots/chatons ne consomment pas le lait de leur mère, combien de repas donnez-vous par jour ? (92,8% ; 97,2%) - A quelle température donnez-vous le lait de remplacement ? (96,4% ; 96,3%) - Quelle quantité de lait administrez-vous ? (13,5% ; 96,4%)
6	Suivi de gestation	19/04/2018	387	215	137	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisez-vous un diagnostic de gestation ? (99,1% ; 99,3%) - Par quelle(s) technique(s) ? (55,3% ; 61,3%) - Vermifugez-vous vos votre femelle au cours de la gestation ? (97,7% ; 99,3%) - Si oui, combien de fois ? (47% ; 47,4%) - Changez-vous d'aliment durant le 1^{er} mois de gestation ? (99,1% ; 99,3%) - Changez-vous d'aliment durant le 2^{ème} mois de gestation ? (99,1% ; 99,3%) - Modifiez-vous la quantité d'aliment donné le 1^{er} mois de gestation ? (99,1% ; 94,1%) - Modifiez-vous la quantité d'aliment donné le 2^{ème} mois de gestation ? (99,1% ; 100%) - Donnez-vous des suppléments durant la gestation ? (99,1% ; 86,9%) - Faites-vous un suivi du poids de la mère au cours de la gestation ? (98,6% ; 71,5%) - Faites-vous une radiographie pour compter les fœtus en fin de gestation ? (99,5% ; 47,4%) - Utilisez-vous des antiparasitaires externes au cours de la gestation ? (100% ; 100%) - Administrez-vous systématiquement des antibiotiques durant la gestation ? (100% ; 99,3%) - Faites-vous un rappel de vaccin à proximité des chaleurs ? (99,5% ; 98,5%) - Vaccinez-vous vos chiennes contre l'Herpès virus entre les chaleurs et la mise bas ? (59,1% ; 85,4%)
7	La formation en élevage	07/06/2018	264	129	108	<ul style="list-style-type: none"> -Possédez-vous le CCAD ? (Certificat de capacité des animaux domestiques) (100% ; 100%) - Depuis combien de temps exercez-vous ? (100% ; 100%) - A quelle fréquence assistez-vous à des conférences organisées par des partenaires publics ou privés ? (100% ; 99,1%) - Jugez-vous la formation continue comme importante pour votre pratique ? (100% ; 100%) - Quel est votre intérêt pour les compétences ci-dessous ? (99,2% ; 98,1%) - Quel est votre niveau de maîtrise de ces compétences ? (95,3% ; 95,4%)

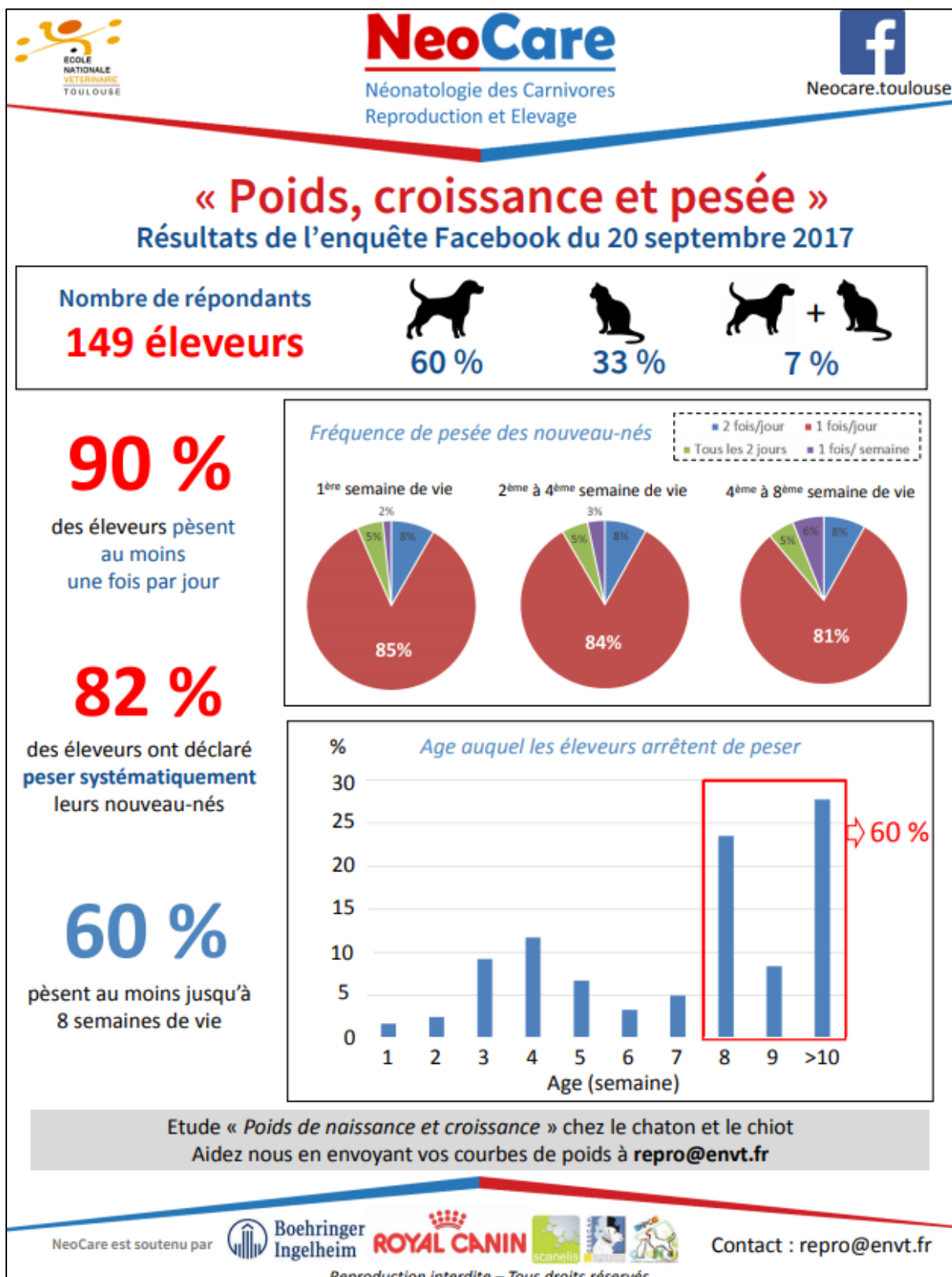
						<ul style="list-style-type: none"> - Quels moyens utilisez-vous pour vous former ? (96,1% ; 96,3%) - Quels sujets vous sembleraient importants à développer ? (61,2% ; 42,6%) - Quels sont les freins à la participation physique à des conférences ? (97,7% ; 98,1%) - Seriez-vous intéressés par une formation organisée au sein de votre élevage ? (97,7% ; 99,1%) - Votre vétérinaire réalise-t-il des formations éleveurs au sein de sa clinique ? (98,4% ; 99,1%) - Seriez-vous intéressés par une formation organisée au sein de la clinique de votre vétérinaire ? (98,4% ; 97,2%)
8	Tests génétiques	01/07/2018	409	227	163	<ul style="list-style-type: none"> - Les chatons et les chiots que vous faites naître sont-ils inscrits au LOOF ou LOF ? (98,7% ; 96,3%) - Participez-vous à des concours de beauté et/ou de travail ? (99,6% ; 100%) - Le club de race recommande-t-il des tests ADN ? (99,1% ; 100%) - Combien de test(s) recommande-t-il ? (55,3% ; 62,7%) - Réalisez-vous des tests génétiques (ADN) ? (100% ; 100%) - Quel est l'objectif principal de réaliser ces tests ? (91,6% ; 90,7%) - Combien de maladie(s) génétique(s) recherchez-vous ? (90,7% ; 77,6%) - Quelles sont les races que vous élevez ? (91,6% ; 98,1%) - Quels tests génétiques réalisez-vous ? Quelles maladies recherchez-vous ? (77% ; 68,1%) - Où envoyez-vous les prélèvements ADN pour réaliser les analyses ? (92,1% ; 90,1%) - Connaissez-vous les tares génétiques présentes dans votre race ? (6,6% ; 9,9%) - Pourquoi ne réalisez-vous pas de tests génétiques ? (6,2% ; 8,7%) - Tenez-vous compte des résultats des tests génétiques des reproducteurs pour choisir un accouplement ? (99,6% ; 97,5%) - Lors de l'achat d'un reproducteur, tenez-vous compte de son statut génétique ? (99,6% ; 95%) - Réalisez-vous une carte d'identification génétique/l'empreinte ADN de vos animaux ? (82,3% ; 83,2%) - Réalisez-vous des tests de paternité sur les animaux nés chez vous ? (99,6% ; 98,8%) - Si votre animal est identifié "porteur sain" d'une anomalie génétique, quel est votre choix pour l'élevage ? (92,9% ; 91,3%) - Pour dépister des maladies génétiques, faites-vous des tests autres que les tests ADN ? (100% ; 100%) Si oui, lesquels ? (58,8% ; 41%)
9	La vaccination en élevage	04/12/2018	410	219	137	<ul style="list-style-type: none"> - Vaccinez-vous systématiquement vos animaux ? Les jeunes (100% ; 100%) / les femelles reproductrices (96,8% ; 99,4%) / les mâles reproducteurs (95,4% ; 96,3%) / les retraités (95,9% ; 96,3%) - Pourquoi vaccinez-vous vos animaux ? (100% ; 98,8%) - A quelle fréquence vaccinez-vous vos femelles ? (92,7% ; 91,4%) - A quelle fréquence vaccinez-vous vos mâles ? (96% ; 96,3%) - Si vous vaccinez vos chiots/chatons, combien de fois les vaccinez-vous avant la vente ? (99,5% ; 98,8%) - Si vous vaccinez vos chiots/chatons, à quel âge faites-vous la première vaccination ? (87,7% ; 87,7%) - Y-a-t-il des moments particuliers qui vous font changer le protocole vaccinal ? (73,1% ; 71,6%)

						<ul style="list-style-type: none"> - A quel endroit les vaccinations de vos animaux sont-elles effectuées ? (100% ; 100%) - Qui réalise la vaccination de vos animaux ? (87,7% ; 87,1%) - Avez-vous remarqué des effets secondaires après la vaccination de vos adultes ? (99,1% ; 98,1%) - Avez-vous remarqué des effets secondaires après la vaccination de vos chiots/chatons ? (99,5% ; 98,1%)
10	Typologie de l'élevage	05/02/2019	352	174	150	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quel département est situé votre élevage ? (100% ; 100%) - Quelle est l'année de création de votre élevage ? (98,8% ; 97%) - Combien de personnes travaillent sur l'élevage ? (Equivalent temps plein) (79% ; 92%) - Qui travaille dans votre élevage ? (99,4% ; 100%) - Avez-vous d'autres activités sur le site en parallèle de votre élevage ? (98,2% ; 99,3%) - Combien de races différentes élevez-vous ? (99,4% ; 98,7%) - Combien de femelles reproductrices/ mâles reproducteurs / retraités avez-vous ? (99,4% ; 99,3%) - Quels types de sorties réalisez-vous avec vos animaux ? (100% ; 100%) - Au cours des 5 dernières années, la taille de votre structure a-t-elle évolué ? (99,4% ; 99,3%) - Au cours des 5 prochaines années, la taille de votre structure va-t-elle évoluer ? (99,4% ; 100%)
11	Socialisation	06/03/2019	374	171	169	<ul style="list-style-type: none"> - Consacrez-vous du temps à manipuler et à jouer avec les chiots/chatons avant l'âge de 3 semaines ? (98,2% ; 99,4%) - Combien de temps y consacrez-vous en moyenne ? (76,9% ; 76,5%) - Consacrez-vous du temps à manipuler et à jouer avec les chiots/chatons entre 3 semaines et la vente ? (94,1% ; 91,8%) - Combien de temps y consacrez-vous en moyenne ? (88,2% ; 85,3%) - Les visiteurs (clients, famille, ...) peuvent-ils rentrer au contact visuel ou tactile avec : les adultes, chiots/chatons et leur mère ? (94,1% ; 95,3%) - Les chiots/chatons sont systématiquement en contact avec ? (94,1% ; 91,8%) - Quels types d'activités exercez-vous avec vos chatons/chiots ? (98,8% ; 97,6%) - A quel âge commencez-vous à réaliser les activités citées à la question précédente (en semaines) ? (90% ; 98,2%) - A quel âge séparez-vous les chiots/chatons de leur mère (en semaines) ? (91,7% ; 95,9%) - Habituez-vous vos chiots/chatons aux bruits suivants ? (99,4% ; 99,4%) - A quels équipements vos chiots/chatons ont-ils accès ? (98,8% ; 97,1%) - Vos chiots/chatons ont-ils accès à l'extérieur ? (100% ; 100%)
12	Profil des éleveurs	30/04/2019	335	143	163	<ul style="list-style-type: none"> - Etes- vous une femme/un homme ? (100% ; 100%) - Quel âge avez-vous ? (98,5% ; 100%) - Votre formation initiale est-elle en lien avec l'élevage canin/félin ? (98,5% ; 96,8%) - Exercez-vous une activité professionnelle en parallèle de votre activité d'élevage ? (100% ; 99,4%) - Si vous exercez une activité professionnelle en parallèle, l'exercez-vous : à temps plein, à temps partiel, autre ? (72,2% ; 51,6%) - Combien de temps consacrez-vous à votre élevage en période creuse ? (96,4% ; 99,4%)

						<ul style="list-style-type: none"> - Combien de temps consacrez-vous à votre élevage lors du pic d'activité ? (95,6% ; 87,9%) - Combien de temps en moyenne consacrez-vous pour partir en vacances par an ? (92,7% ; 84,7%) - A quel point considérez-vous votre métier comme stressant ? (89,1% ; 87,9%) - Quelles sont, selon vous, les sources de stress de votre métier ? (97,1% ; 96,8%) - Comment choisissez-vous les races que vous élevez ? (99,3% ; 99,4%) - Quel est, selon vous, la valeur la plus importante pour être éleveur ? (94,2% ; 94,3%) - Envisagez-vous d'arrêter l'élevage ? (98,5% ; 98,7%) - Avec votre activité d'élevage vous dégagez-vous un salaire ? Vous bénéficiez d'un complément de salaire ? Vous auto-financez votre élevage ? Vous perdez de l'argent ? (99,3% ; 98,7%)
13	Médecines alternatives	05/05/2019	382	191	157	<ul style="list-style-type: none"> - Dans votre élevage, avez-vous recours à une ou des médecines alternatives ? (100% ; 100%) - A quelle fréquence estimez-vous avoir recours à ces méthodes pour le traitement de vos animaux ? (82,1% ; 89%) - Quelle est votre motivation principale ? (82,1% ; 89%) - Comment avez-vous appris à utiliser ces méthodes ? (82,1% ; 89,7%) - Pourquoi n'y avez-vous pas recours ? (17,9% ; 11,6%) - Qu'utilisez-vous en pratique ? (phytothérapie, aromathérapie, ostéopathie, homéopathie, acupuncture, autre) (82,1% ; 89%) - Pour quels animaux utilisez-vous ces méthodes ? (82,1% ; 89%) - Dans quels cas avez-vous recours à ces méthodes ? (en traitement, en prévention) (81,6% ; 87,7%) - Pour le traitement de quel type de maladie ? (68,9% ; 78,1%) - Pour la prévention de quel type de maladie ? (62,1% ; 67,7%) - Quelle est la position de votre vétérinaire vis-à-vis de l'utilisation des médecines alternatives ? (99,5% ; 100%)
14	Bâtiments d'élevage	31/10/2019	393	196	170	<ul style="list-style-type: none"> - Où réalisez-vous votre activité d'élevage ? (100% ; 100%) - Quelle est la distance qui vous sépare de votre premier voisin ? (99% ; 97,6%) - Dans quel milieu se situe votre élevage ? (100% ; 100%) - Quelle est la surface totale des bâtiments dédiés à l'élevage ? (98,5% ; 96%) - Quelle est la surface totale des extérieurs dédiés à l'élevage ? (95,9% ; 99,4%) - Quels types de locaux dédiés aux jeunes animaux possédez-vous ? (100% ; 100%) - Quels types de locaux dédiés aux adultes possédez-vous ? (99,5% ; 100%) - Quels types de zones possédez-vous dédiés à la logistique ? (85,2% ; 92,4%) - Possédez-vous un endroit dédié au stockage des médicaments ? (98% ; 98,8%) - Avez-vous dans vos locaux un/une : thermomètre, hygromètre, ventilation automatisée, éclairage artificiel, système d'évacuation des eaux usées (chez les jeunes (88,8% ; 90,6%) / chez les adultes (78,1% ; 74,1%)) ? - Dans les locaux dédiés aux jeunes, vous avez des sols en ? (98,5% ; 98,8%) - Dans les locaux dédiés aux jeunes, vous avez des murs en ? (98,5% ; 98,8%)

15	Relationnel	03/2020	424	201	194	<ul style="list-style-type: none"> - Sur une échelle de 1 à 10, quelle est l'importance des relations humaines dans le métier d'éleveur ? (97,5% ; 94,4%) - Par quels moyens communiquez-vous avec les adoptants avant et après la vente des animaux ? (100% ; 100%) - Demandez-vous aux adoptants de venir vous rencontrer et de rencontrer l'animal avant le jour de la vente ? (100% ; 100%) - Rencontrez-vous des problèmes relationnels avec les adoptants ? (84,6% ; 84%) - Envoyez-vous des photos de l'animal aux adoptants avant la vente ? (100% ; 100%) - Après la vente, demandez-vous des nouvelles de l'animal ? (100% ; 100%) - A quel(s) moment(s) rencontrez-vous des problèmes avec les adoptants ? (74,6% ; 86,2%) - Quels sont les principaux problèmes rencontrés avec les adoptants ? (95% ; 96,4%) - Quel est le motif principal de problème d'ordre financier rencontré avec les adoptants ? (74,6% ; 78,7%) - Quel est le principal trouble de santé pour lequel vous êtes contacté après la vente ? (96,5% ; 95,9%) - Comment gérez-vous les problèmes de santé de l'animal après la vente ? (96,5% ; 99,4%) - A quelle fréquence effectuez-vous des retours ? (76,6% ; 76,3%) - Quels sont les motifs de retour les plus fréquents ? (61,7% ; 66%) - Comment gérez-vous une demande de retour ? (79,1% ; 84,6%) - Avez-vous un paramètre majeur qui vous fait refuser une vente concernant les futurs acquéreurs ? (99% ; 99,4%) - A quelle fréquence refusez-vous la vente ? (93,5% ; 87%) - Pensez-vous entretenir de bons rapports humains ? (100% ; 100%) - Pensez-vous qu'une formation en "relations humaines" vous serait utile ? (100% ; 100%)
16	Prophylaxie antiparasitaire	09/2020	278	133	120	<ul style="list-style-type: none"> - Etes-vous confronté à des parasites externes au sein de votre élevage ? (100% ; 99,2%) - Etes-vous confronté à des parasites internes au sein de votre élevage ? (99,2% ; 99,2%) - Combien de fois par an traitez-vous vos reproducteurs contre : - les parasites internes (96,2% ; 95,8%) - les parasites externes ? (66,2% ; 78%) - A quel âge (en semaines) commencez-vous chez vos chiots/chatons un traitement antiparasitaire interne (97% ; 99%) / externe (76% ; 92%) ? - Lavez-vous vos animaux ? (96,2% ; 98%) - Souhaiteriez-vous avoir une soirée NeoCare dédiée à la prévention des problèmes parasitaires en élevage ? (98,5% ; 97,5%) - Quels types de produits antiparasitaires utilisez-vous ? (97% ; 99,2%) - A qui demandez-vous conseil à propos des antiparasitaires ? (99,2% ; 99,2%) - Réalisez-vous des recherches de parasites internes dans les selles de vos animaux sans signe clinique préalable ? – Jeunes (97% ; 97,5%) – Adultes (99,2% ; 97,5%) - Combien de fois par an réalisez-vous ces recherches de parasites internes ? (42,9% ; 41,7%)

						<p>- Donnez-vous des produits antiparasitaires à vos animaux ? (100% ; 97,5%)</p> <p>- Pensez-vous qu'il est nécessaire de vermifuger les chiens et les chats en élevage ? (91,7% ; 91,7%)</p>
--	--	--	--	--	--	--



« Visite sanitaire »

Résultats de l'enquête Facebook du 3 novembre 2017

Nombre de répondants

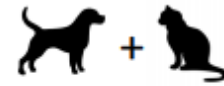
124 éleveurs



48 %



44 %



8 %

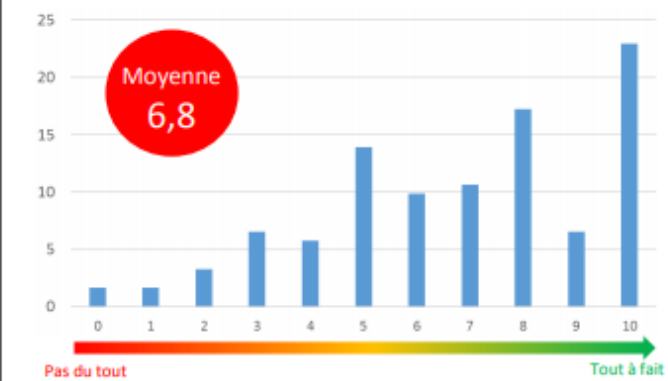
48 %

des éleveurs n'ont pas encore fait réaliser de visite sanitaire par leur vétérinaire

51 %

des éleveurs n'ont pas encore rédigé leur règlement sanitaire

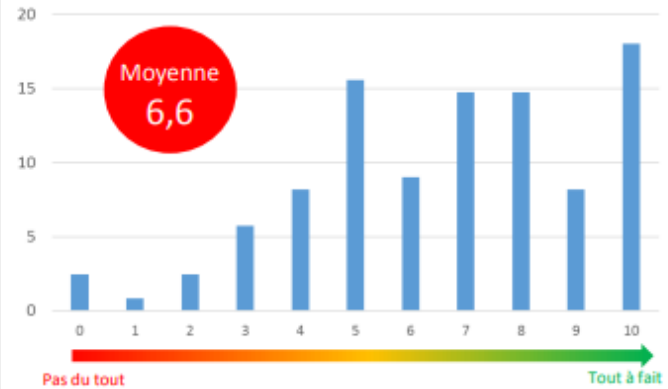
% Votre vétérinaire s'implique-t-il assez en élevage ?



Moyens d'amélioration de la collaboration éleveurs - vétérinaires

Formation	Transparence
Echange	Accompagnement
Pragmatisme	Ecoute
Déplacement sur site	Responsabilisation
Tarifs adaptés	Réalisme
Implication	Compréhension
Disponibilité	Dialogue

Votre vétérinaire est-il assez compétent pour gérer vos problématiques d'élevage ?



« La quarantaine »

Résultats de l'enquête Facebook du 13 novembre 2017

Nombre de répondants

149 éleveurs



30 %

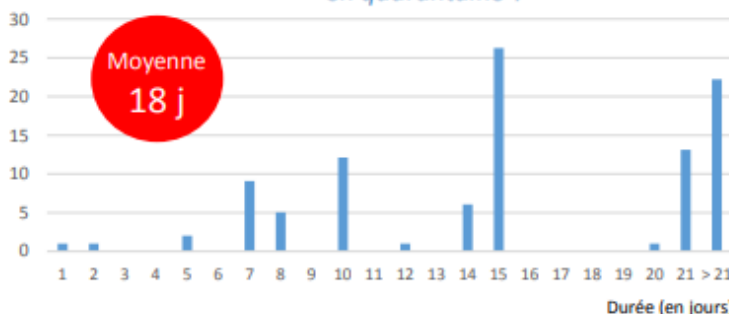


63 %



7 %

Combin de temps en moyenne vos animaux restent en quarantaine ?



Parmi les éleveurs ayant une quarantaine

76 %

des éleveurs ont une quarantaine

75 %

utilisent une pièce de leur maison comme quarantaine

63 %

mettent des animaux malades dans leur quarantaine

48 %

vermifugent systématiquement leurs animaux en quarantaine

14 %

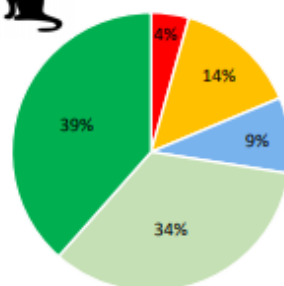
vaccinent systématiquement leurs animaux en quarantaine

Réalisez-vous des tests de dépistage en quarantaine ?

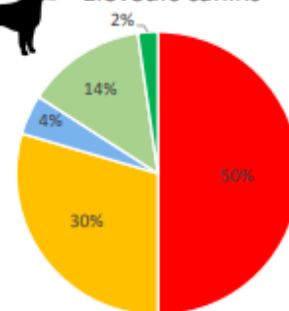
- Je n'ai pas de quarantaine
- Non, jamais
- Non, jamais en quarantaine mais je fais faire de tests de dépistage avant l'achat
- Oui, parfois
- Oui, systématiquement



Éleveurs félines



Éleveurs canins



« La vente »

Résultats de l'enquête Facebook du 20 janvier 2018

Nombre de répondants

267 éleveurs



46 %

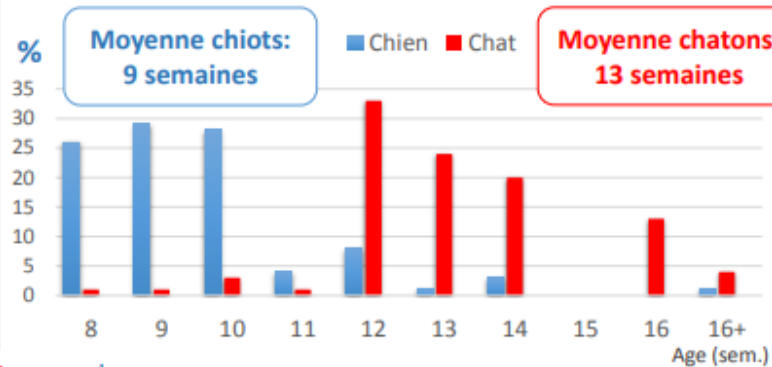


49 %

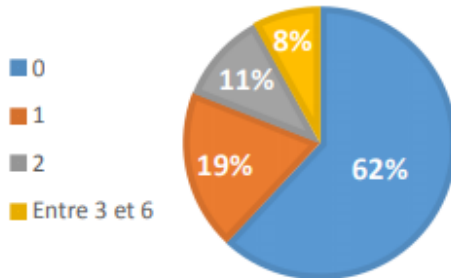


5 %

Age de vente des chiots/chatons



Nombre de tests de dépistage sur les chiots/chatons entre la naissance et la vente



Tests les plus fréquemment réalisés:



Filiation
MDA PEA

HCM FeLV
FIV PKD

Chiffres clés

96%

Vendent directement dans l'élevage

26,2%

Vendent les chiots/chatons stérilisés

20%

Souscrivent à une assurance pour les chiots/chatons

72%

Gardent contact avec les nouveaux propriétaires

Conseils à donner aux nouveaux propriétaires

Alimentation	Entretien
Socialisation	Santé
	Education
	Sécurité
Soins	Suivi vétérinaire
	Hygiène
	Patience

NeoCare est soutenu par



Contact : repro@envt.fr

Reproduction interdite – Tous droits réservés

« Le suivi de chaleurs chez la chienne »

Résultats de l'enquête Facebook du 7 février 2017

Nombre de répondants

196 éleveurs

65 départements

4 pays



91 %

8 %

92%
Ont recours au
suivi de
chaleurs

Motifs contre le suivi de chaleurs

Prix élevé Mâles à élevage

Manque de temps

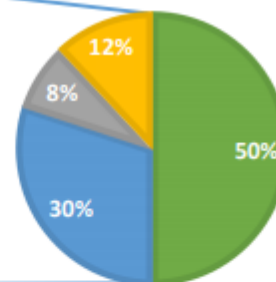
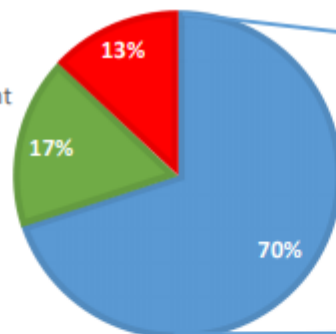
Le vétérinaire ne
propose pas ce
service

Bonne
reproduction
sans suivi

Accès difficile

Effectuez-vous des suivis de chaleurs avec dosages de progestérone ?

■ Systématiquement
■ Rarement
■ Jamais



Souhaiteriez-vous conserver la semence d'un de vos chiens ?

Pour une insémination
en semence réfrigérée :

45% Oui

Pour une insémination
en semence congelée :

53% Oui

49%

Réalisent
systématiquement
au moins 1
insémination
artificielle par an

« L'allaitement artificiel »

Résultats de l'enquête Facebook du 14 mars 2018

Nombre de répondants

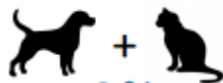
237 éleveurs



46 %



48 %



6 %

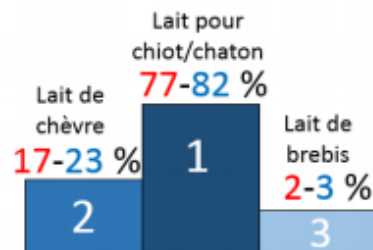
94%
Ont recours à
l'allaitement
artificiel

Périodes d'allaitement artificiel

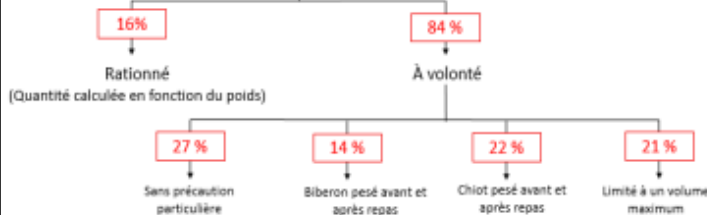


Produits de remplacement utilisés

(0 et 2 jours - après 2 jours)



Mode de distribution



Situation d'utilisation
d'une alimentation artificielle

Prise de poids insuffisante

Mère décédée Césarienne

Production insuffisante de lait

Rejet du petit

Trop de petits dans la portée

85%

Donnent le lait
réchauffé

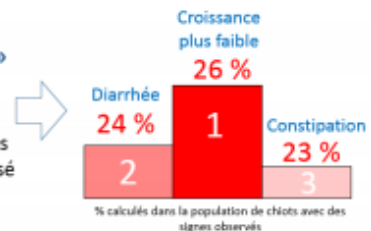
64%

Donnent 8
repas par jour

« Effets secondaires »

48%

Signes cliniques observés chez les
chiots nourris avec un lait maternisé

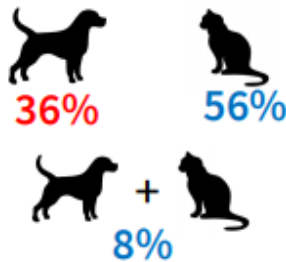


« Le suivi de gestation »

Résultats de l'enquête Facebook du 19 avril 2018

Nombre de répondants

381 éleveurs

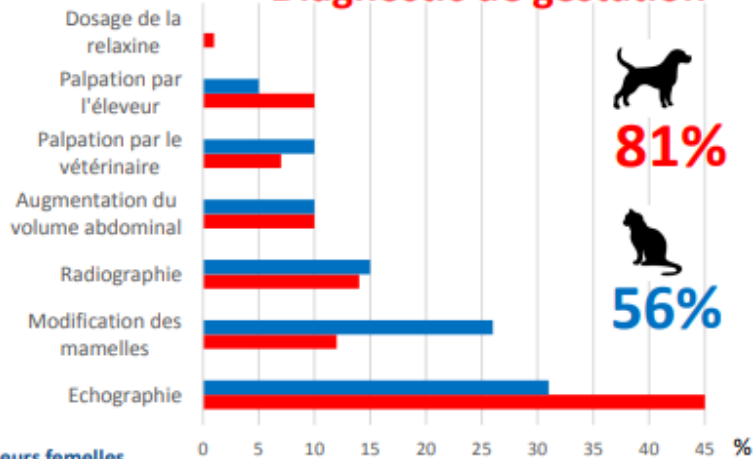


Nutrition

% d'éleveurs modifiant l'alimentation de leurs femelles

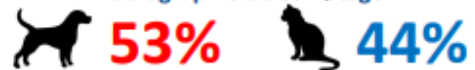
	Changement alimentaire ?			
	1 ^{er} mois		2 ^{ème} mois	
	Type d'aliment	Quantité	Type d'aliment	Quantité
	13%	26%	77%	94%
	54%	49%	64%	55%

Diagnostic de gestation



Suivi de gestation

Radiographie de comptage



Suivi de poids systématique durant la gestation



19% donnent systématiquement des suppléments durant la gestation

Prophylaxie médicale

Réalisation d'un traitement antiparasitaire externe durant la gestation



7%

Vermifugation systématique des femelles durant la gestation



49% **38%**

15%

vaccinent systématiquement contre l'herpès virus

29%

décalent le rappel de vaccin si la femelle doit être saillie

« Formation »

Résultats de l'enquête Facebook du 7 juin 2018

Nombre de répondants

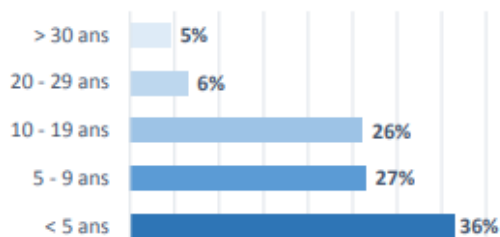
261 éleveurs



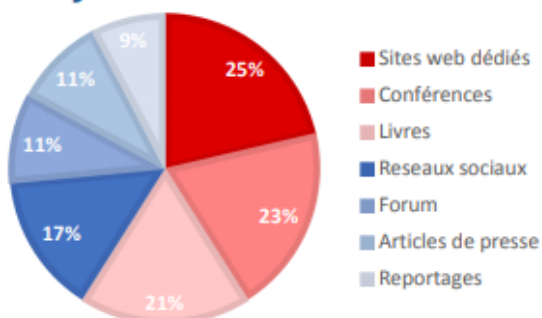
94%

possèdent un **diplôme** sur la connaissance animale

Expérience professionnelle



Moyens de formation utilisés



44%

trouvent qu'il est **très important de se former**

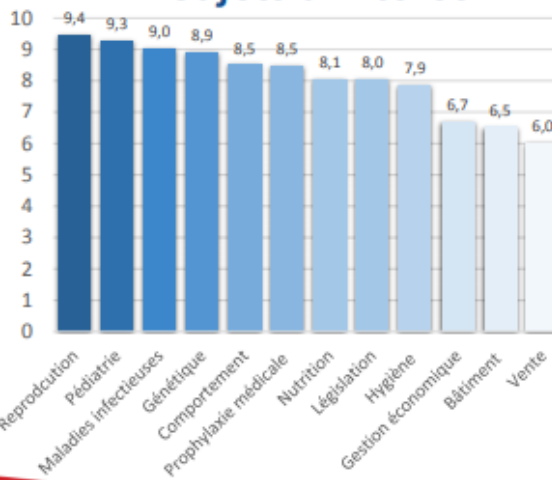
43%

assistent à des **conférences au moins une fois par an**

Niveau de maîtrise des connaissances

Bonne	Intermédiaire	Mauvaise
Hygiène	Maladies infectieuses	Vente
Prophylaxie	Génétique	Bâtiment
Reproduction	Nutrition	Gestion économique
	Comportement	

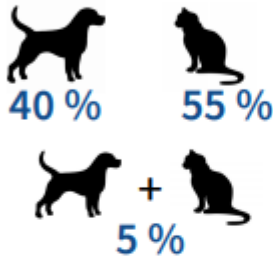
Sujets d'intérêt



« Tests génétiques »

Résultats de la 9^{ème} enquête Facebook

Nombre de répondants
408 éleveurs



97 %

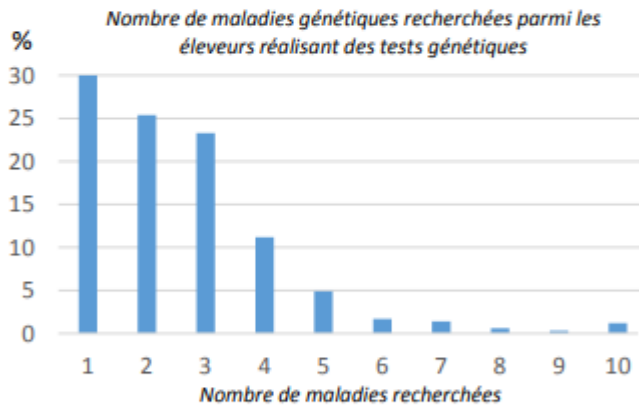
Inscrivent leurs
chiots/chatons au
LOOF/LOF

84 %

participent à des
concours de beauté ou
de travail

92 %

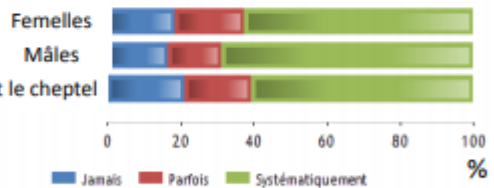
réalisent des **tests génétiques**



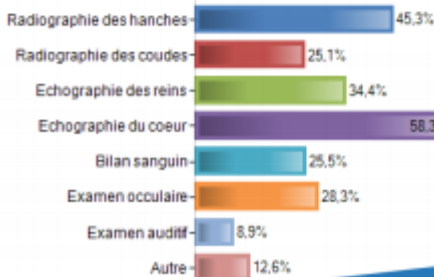
Lieu d'envoi des prélèvements

63 % **24 %** **13 %**
en France en France et à à l'étranger
l'étranger

Fréquence de réalisation de la carte d'identification génétique/l'empreinte ADN des animaux



Autres examens réalisés pour dépister une maladie génétique



13 %

des éleveurs ne connaissent pas les tares génétiques dans la race élevée

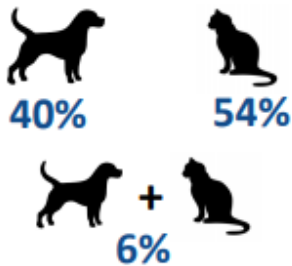
Fréquence de réalisation de tests de paternité sur les chiots

48 % **16 %**
Jamais Systématiquement

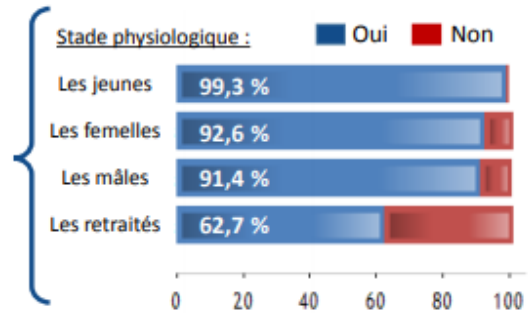
« La vaccination en élevage »

Résultats de la 10ème enquête Facebook du 4 décembre 2018

410 éleveurs



Taux de vaccination variable (63-99%)



85%

Vaccinent les femelles reproductrices tous les ans

62%

Vaccinent avant la saillie

Vaccination : Chlamydieuse / Herpesvirose

29%



27%

22% remarquent des effets secondaires après la vaccination tels que : fièvre, abattement, fatigue, boiterie, déclenchement de la maladie

2 principaux motifs pour la vaccination

- « Eviter les maladies contagieuses dans mon élevage »
- « Eviter les maladies contagieuses chez mes clients »

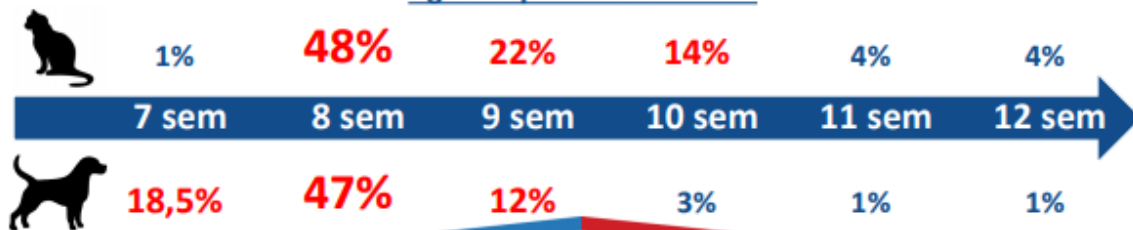
20% / **81%**

des jeunes sont vaccinés 2 fois avant la vente

2 principaux motifs contre la vaccination

- « Les seniors sont assez immunisés »
- « Mes animaux ne sortent pas de l'élevage »

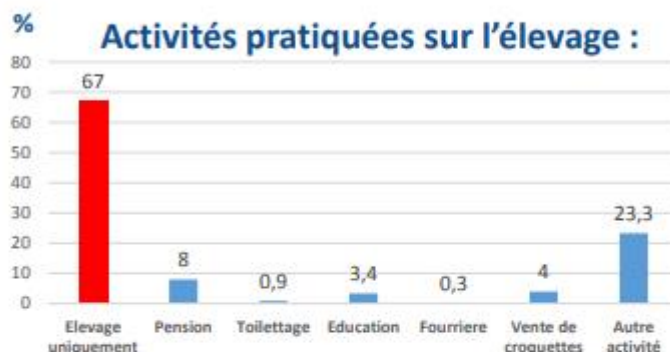
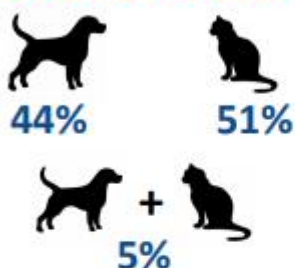
Age à la primovaccination



« Caractéristiques des élevages »

Résultats de la 11ème enquête NeoCare du 5 février 2019

352 éleveurs



Localisation des élevages ayant répondu

65%
n'élèvent
qu'une seule race

1 seule personne
en général travaille dans
l'élevage à temps plein



Personnes travaillant dans l'élevage

Eleveur lui-même

(99,7%)

Stagiaires

(2,8%)

Famille

(17,6%)

Salariés

(1,4%)



62%
des élevages ont augmenté
la taille de leur cheptel au
cours des 5 dernières années

37%
des élevages désirent augmenter
la taille de leur cheptel au cours
des 5 prochaines années

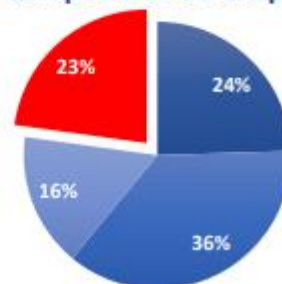
12

est le nombre moyen
de chiens/chats dans
un élevage

82%

ont vendu moins de
20 chiots en 2018

Composition du cheptel

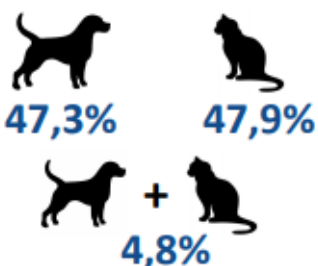


■ jeunes ■ femelles ■ mâles ■ retraités

« La socialisation »

Résultats de la 12ème enquête Facebook du 6 mars 2019

357 éleveurs



Age < 3 semaines

80%

consacrent du temps aux petits en dehors des soins avec une médiane de :

1h/portée

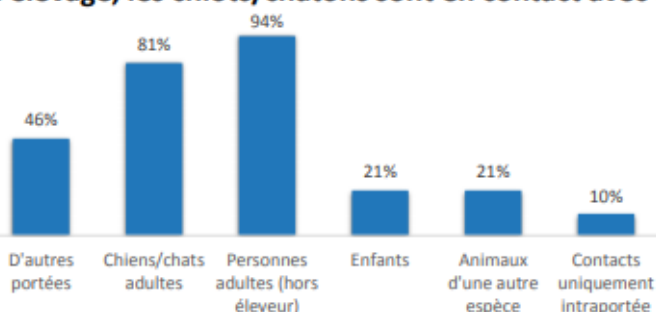
Age > 3 semaines

97%

consacrent du temps aux petits en dehors des soins avec une médiane de :

2h/portée

En élevage, les chiots/chatons sont en contact avec :



Début de la socialisation

3 sem

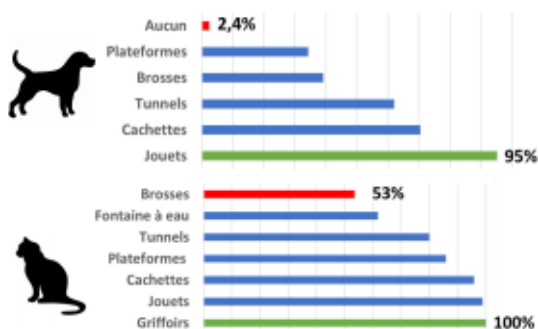
Séparation de la mère

10 sem

2,6 sem

14 sem

Matériel pour la socialisation :



2%

des chiots restent à l'intérieur jusqu'à la vente

78%

des chatons restent à l'intérieur jusqu'à la vente

Exposition aux bruits

Electro-ménager

Aspirateur

Radio

Cris d'enfants

Bruits métalliques

Bruits de circulation

Aboiements

Télévision

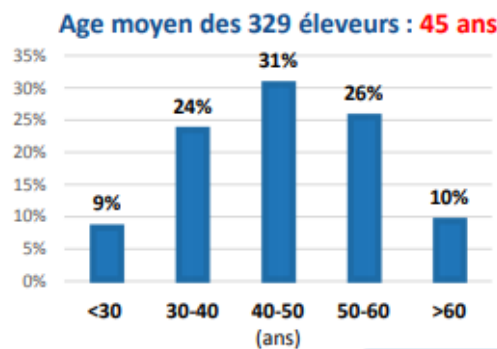
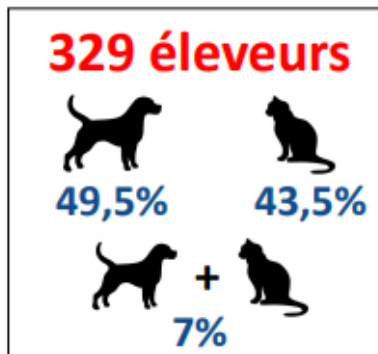
18%

des chiots sont promenés à l'extérieur de l'élevage

63% des visiteurs peuvent avoir un contact physique avec les petits

« Les éleveurs français »

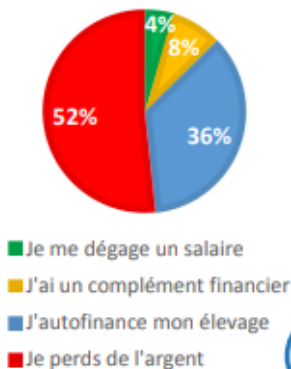
Résultats de la 13ème enquête Facebook du 30 avril 2019



90%
des éleveurs sont des **femmes**

Selon vous, la **valeur essentielle** pour être éleveur est la **Passion**

Rentabilité de l'élevage



60%
des éleveurs exercent une **autre activité professionnelle** en parallèle de l'élevage dont **62% à temps plein**

Activités exercées

Commerce **Médical**
Administratif Informatique
Agriculture **Toilettage**
Formation ASV
Pensions chiens/chats

Vous consacrez en moyenne **3h/jour** à votre activité d'élevage en période creuse

Vous consacrez en moyenne **6h/jour** à votre activité d'élevage au pic d'activité

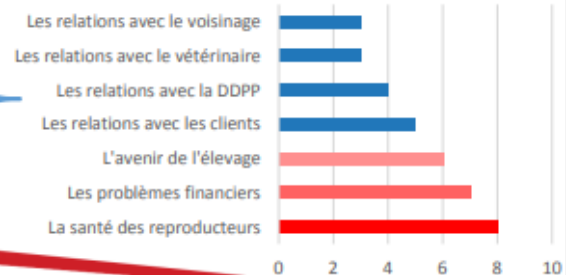
1 semaine

c'est la durée moyenne consacrée aux **vacances** chaque année

20% souhaitent **arrêter** leur activité d'élevage

6/10 est le niveau de **stress moyen** ressenti par les éleveurs

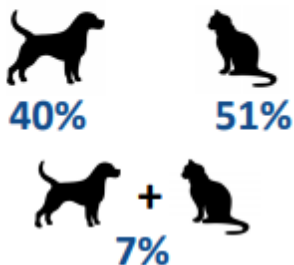
Sources de stress



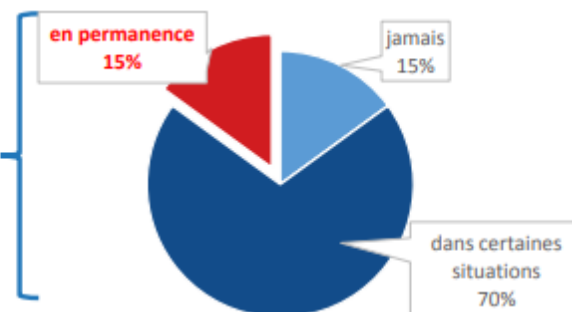
« Médecines alternatives »

Résultats de la 14ème enquête NeoCare du 5 juin 2019

382 éleveurs



85%
ont recours à une ou des médecines alternatives



46%

utilisent ces méthodes **fréquemment** (pour tout sauf la prophylaxie et les maladies graves)

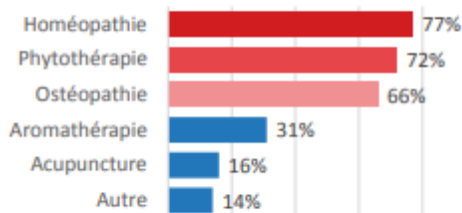
58%

utilisent ces méthodes pour **éviter les effets nocifs** des médicaments et des produits chimiques sur les animaux

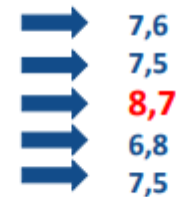
47%

ont appris ces méthodes **grâce à un autre éleveur**

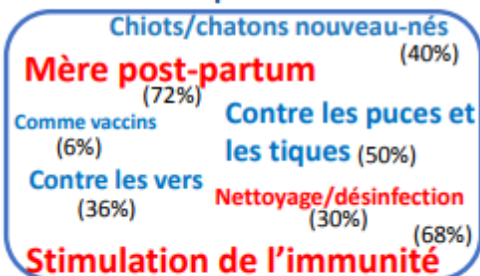
Les méthodes utilisées en pratique



Satisfaction (sur 10)



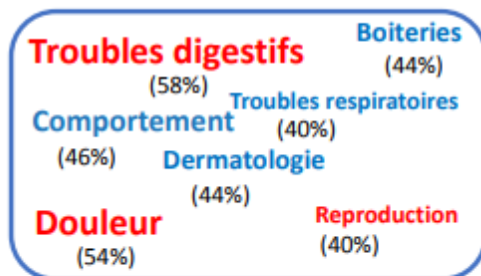
Utilisation en prévention : **79%**



75%

appliquent ces méthodes sur **tout le cheptel**

Utilisation en traitement : **87%**



« Gestion des nouveau-nés »

Résultats de l'enquête NeoCare réalisée en ligne du 11 septembre au 1^{er} octobre 2019

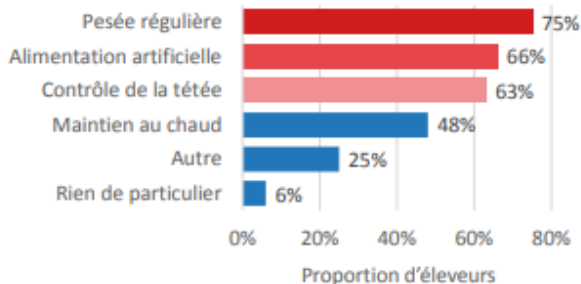
679 éleveurs



La gestion des petits poids de naissance

94%

des éleveurs gèrent de façon particulière les chiots/chatons de petit poids de naissance :



Qui sont les nouveau-nés à risque ?

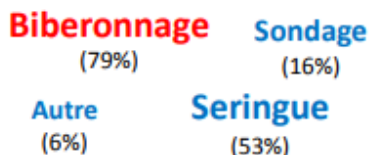
Sont considérés comme les plus à risque de mortalité par les éleveurs, les chiots/chatons :



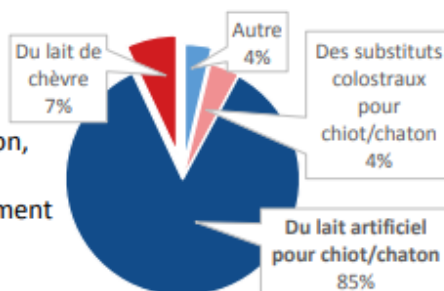
86%

des éleveurs utilisent la pesée à la naissance pour identifier les individus de petit poids (parmi eux, 45% comparent aux poids de naissance habituellement retrouvés dans leur élevage)

L'alimentation artificielle : avec quoi et comment ?



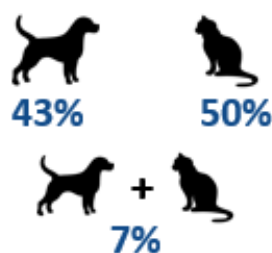
En première intention, les éleveurs qui alimentent artificiellement utilisent :



« Bâtiments d'élevage »

Résultats de la 16ème enquête NeoCare du 31 octobre 2019

393 éleveurs

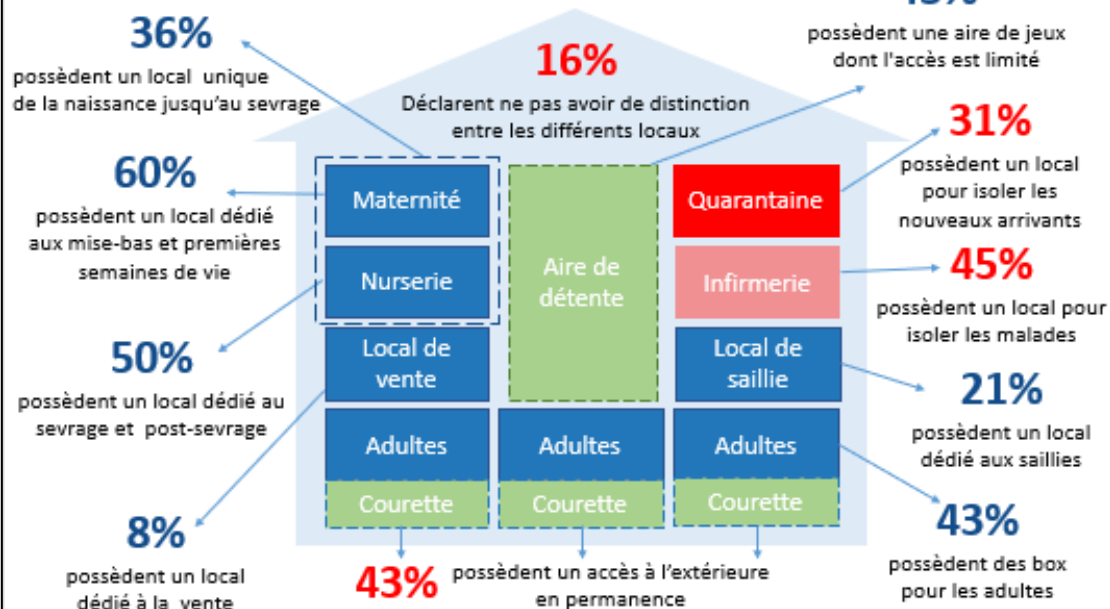


Votre activité d'élevage se situe :



en milieu rural	48%	36%
à domicile	55%	81%
sur une surface totale de	219m ²	99m ²

Différents locaux d'élevage



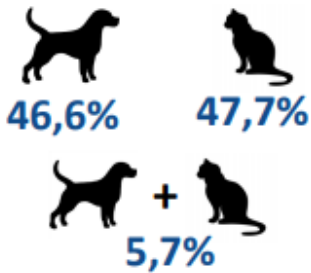
Revêtements au sol des locaux des jeunes



« Relationnel éleveur – acquéreur »

Résultats de la 17ème enquête NeoCare du 11 Mars 2020

421 éleveurs

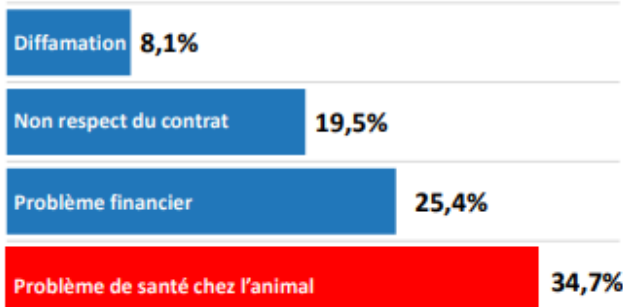


Mauvaise impression

donnée par les acquéreurs c'est la principale raison (54%) pour laquelle les éleveurs refusent la vente

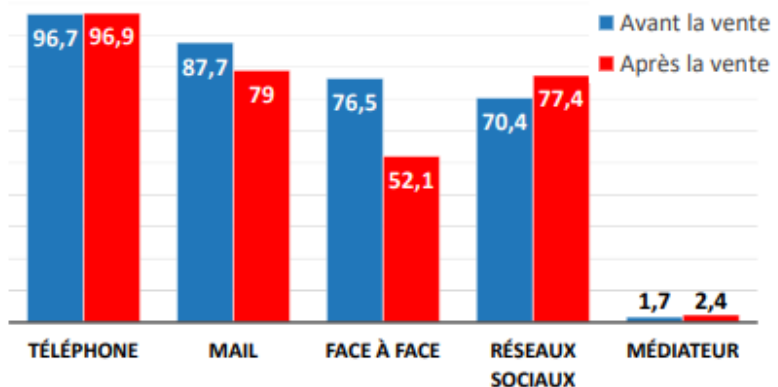
80% des éleveurs n'ont jamais, ou très rarement, de problèmes relationnels avec les acquéreurs

Problèmes rencontrés avec les acquéreurs



9/10 c'est la note moyenne donnée à l'importance du relationnel dans le métier d'éleveur

Moyens de communication avec l'acquéreur (%)



37% des éleveurs sont confrontés à des retours pour une des causes suivantes :

Retour injustifié



Diarrhée

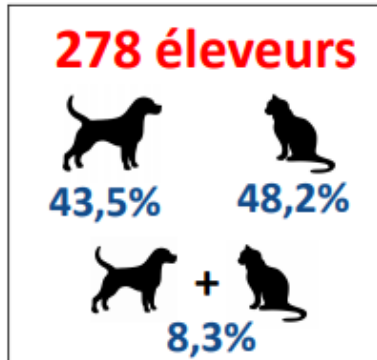
c'est le problème de santé le plus souvent déclaré après la vente (32%)

25%

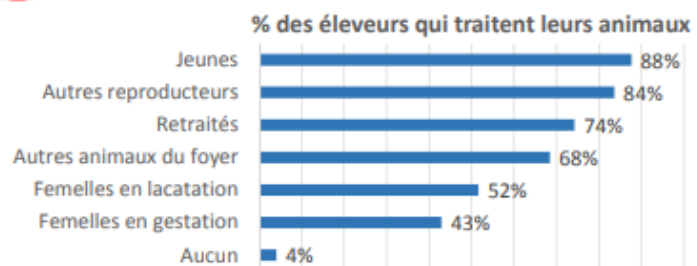
des éleveurs souhaiteraient faire une formation en "relations humaines"

« Antiparasitaires en élevage »

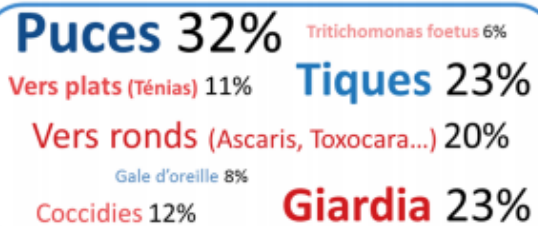
Résultats de la 19ème enquête NeoCare du 4 septembre 2020



90% des éleveurs pensent qu'il est nécessaire de traiter les animaux contre les parasites



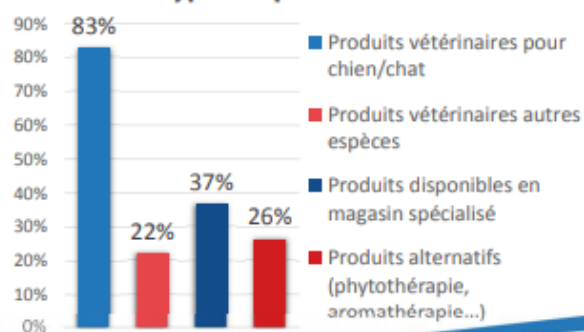
	Pourcentage des éleveurs confrontés	Age du premier traitement chez les jeunes
Parasites internes	42%	4 semaines
Parasites externes	48%	8 semaines



22% des éleveurs effectuent des recherches de parasites internes sans signe clinique préalable

88% des éleveurs prennent conseil auprès de leur vétérinaire pour le traitement antiparasitaire de leurs animaux

Type de produit utilisé



Habitudes de lavage des animaux (contribuant à réduire le parasitisme)

Avant de les faire rentrer en maternité (femelles)	29%
Avant la vente (chiots/chatons)	40%
Après la sortie en exposition	34%
Non, dans aucun de ces cas	43%

Annexe 3 : Tests génétiques réalisés par les éleveurs en fonction des races élevées

Éleveurs de chats

Race	Proportion d'éleveurs élevant cette race (%)	Tests génétiques cités par les éleveurs
Main Coon	33,8	PKD, PKDef, SMA, HCM
British	12	PKD, HCM
Persan	7,7	PKD, PRA
Norvégien	6,8	PKDef, GSD-IV
Ragdoll	5,8	PKD, HCM
Scottish	4,3	PKD
Bengal	3,9	PKD, PKDef, PRA, HCM
Abyssin	2,9	PKDef, PRA
Sibérien	2,9	PKDef
Siamois	2,4	PRA
Sacré de Birmanie	1,9	PKD, NUDE
Mau égyptien	1,4	PKDef
Munchkin	1,4	PKD, PKDef, PRA, SMA, HCM, GM2, GSD

Race	Proportion d'éleveurs élevant cette race (%)	Tests génétiques cités par les éleveurs
Sphynx	1,4	PKD, PKDef, PRA, CMS, HCM
Russe	1	/
Burmese anglais	0,5	GM2
Lykoï	0,5	/
Burmilla	0,5	PKD, GM2, HK
Highland lynx	0,5	PKD, PRA, GM1
Chartreux	0,5	/
Devon rex	0,5	/
Oriental	0,5	PRA
Selkirk rex	0,5	PKD
Somali	0,5	PRA, PKDef
Thaï	0,5	PRA

Éleveurs de chiens

Race	Proportion d'éleveurs élevant cette race (%)	Tests génétiques cités par les éleveurs
Berger australien	9,6	PKD, PRA, GM1
Staffordshire bull terrier	8	HC, L2HGA, DIL
Shetland	7,2	AOC, DM, VWDII, MDR1, PRA
Bouledogue français	4,8	DM, HM, HC
Cocker	4	PRA, PRCD, NF
Berger blanc suisse	3,2	MD, MDR-1
Golden retriever	2,4	ICT-A, PRA, PRCD, NCL-F, DM
Husky	2,4	PRA
Caniche	2,4	PRA, PRCD, VWD1

Race	Proportion d'éleveurs élevant cette race (%)	Tests génétiques cités par les éleveurs
Labrador	1,6	PRA, CNM, COUL-2
Jagdterrier	1,6	PLL-A
Matin de Naples	1,6	/
American Staffordshire terrier	1,6	NCL-A, HUU, DIL, INT
West highland white terrier	1,6	CMO, VWD1
Terre neuve	1,6	CYST
Schnauzer nain	1,6	PRA, MC
Berger allemand	1,6	/
Doberman	1,6	VWD1, CMD

Race	Proportion d'éleveurs élevant cette race (%)	Tests génétiques cités par les éleveurs
Colley	1,6	MDR-1
Malinois	1,6	SCDA1
Boston terrier	1,6	EHC, DM
Braque de Weimar	1,6	HUU, SD, HYM
Briard	1,6	CNSB
Bouledogue anglais	1,6	HUU
Carlin	1,6	PK, DM
Drathaar	1,6	VWD2
Bull terrier	0,8	LAD, PLL-A
Cairn terrier	0,8	CMO
Cane corso	0,8	/
Lagotto romagnolo	0,8	LSD, EBJ
Chien loup de Saarloos	0,8	NAH, DM, MDR-1
Chow-chow	0,8	/
Coton de Tuléar	0,8	CMR2, DM
Terrier écossais	0,8	/

Race	Proportion d'éleveurs élevant cette race (%)	Tests génétiques cités par les éleveurs
Shar pei	0,8	/
Samoyède	0,8	PRA
Saint Bernard	0,8	/
Rottweiler	0,8	JLPP
Léonberg	0,8	LPN-1, LPN-2, LEMP-A
Jack russel terrier	0,8	LOA, PPL-A
Greyhound	0,8	LPN
Épagneul tibétain	0,8	PRA
Épagneul papillon	0,8	PRA-1
Entlebuch	0,8	PRA
Épagneul français	0,8	/
Pinscher nain	0,8	VWD1
Parson russel terrier	0,8	PLL-A, SCA
Mittelschnauzer	0,8	MC
Beagle	0,8	MLS, DM
American bully	0,8	NCL Ac

Race	Proportion d'éleveurs élevant cette race (%)	Tests génétiques cités par les éleveurs
Altdeutscher schafherhund	0,8	/
Cursinu	0,8	/
Beauceron	0,8	/
Berger hollandais	0,8	DM
Bobtail	0,8	CP, MDR-1
Spitz nain	0,8	/
Shih tzu	0,8	OCA-B
Boxer	0,8	DM
Border terrier	0,8	/
Berger des Pyrénées	0,8	/

Who are dog breeders?

NeoCare
www.neocare.pro

H. Mila, A. Grellet, M. Piel, F. Guiraud, A. Mugnier, S. Chastant-Maillard
NeoCare, National Veterinary School, Toulouse, France; h.mila@envt.fr

envt école nationale vétérinaire toulouse

INTRODUCTION

Dedicated national technical institutes have made breeding practices in farm animals known and are constantly improving this field of study. In companion animals, such as dogs, the institutional support given to dog breeders is limited. The breeders' education background is most often not associated with animal breeding. In order to supply breeders with recommendations adapted to their specific kennel conditions, it is important to understand the everyday tasks of the practice.

The aim of our study was to describe everyday practices of dog breeders in French kennels thanks to a series of surveys.

MATERIALS AND METHODS

Fourteen surveys covering various aspects of dog and cat breeding facilities have been conducted between September 2017 and Mars 2019 among the NeoCare group followers (dog and cat breeders, vets, and other professionals of the canine sector). This poster presents the results of four of the surveys :



Survey 1:
Characterization of the breeder
n=151 answers

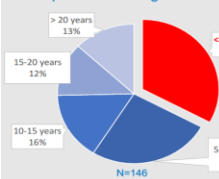
Survey 2:
Characterization of the breeding kennel
n=164 answers

Survey 3:
Breeder's education
n=109 answers

Survey 4:
The selling of puppies
n=125 answers

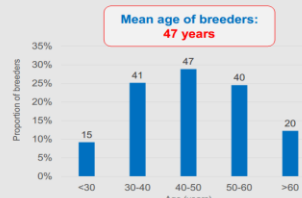
BREEDERS

Experience of dog breeders

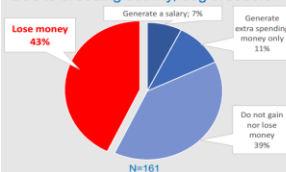


88%
(144/163)
were women

The most important value for a breeder was:



Due to breeding activity, dog breeders:



51% (83/162)
had another professional activity,
51% (42/83) at full time

17%
(28/162)
had basic education in relation with animal breeding

91%
(98/108)
had a certificate allowing to breed dogs in France

5.5 ± 2.2 /10
was the mean level of stress undergone by breeders due to breeding activity (1 - no stress; 10 - high stress)

BREEDING KENNELS

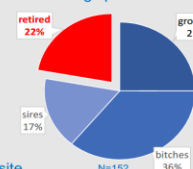
63%
(94/150)
of kennels were mono-breed



98%
(148/151)
of breeding kennels were localized in France

13.4 ± 14.2
was the mean number of adult dogs housed per kennel

Life stages of dogs per kennel



20.0 ± 30.4
was the mean number of puppies sold per kennel in 2018

Activities provided onsite in relation with the dog:

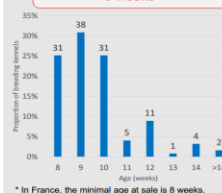


Activities outside the breeding kennel



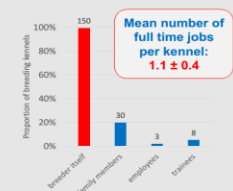
23%
(29/124)
of kennels sold puppies systematically insured

Mean age of puppies at sale: 9 weeks *



2%
(2/123)
of kennels sold puppies systematically neutered

Who worked in the kennel?



* In France, the minimal age at sale is 8 weeks.

DISCUSSION & CONCLUSIONS

- French dog breeders are mostly driven by passion, have small breeding facilities as well as another form of employment.
- This study allowed to better characterize French kennels and dog breeders in terms of their general profile (observed in the above study). Surveys in other fields of canine breeding, including kennel management and health issues need to be investigated further.
- Such analysis of kennels could be the first step aiming to structure the canine breeding sector, allowing the development of evidenced-based recommendations.
- Further surveys are required to compare French dog breeders, as well as cat breeders to breeding facilities from other countries.

Nom : PIEL

Prenom : Manon

Titre : Caractéristiques de l'élevage canin et félin en France : enquête auprès des éleveurs

Resume : L'étude s'intéresse à l'élevage canin et félin en France à travers un recueil de données d'élevage. Après une mise en contexte de l'élevage français, les résultats d'une série de questionnaires réalisée auprès d'éleveurs canins et félins sont présentés dans le but de comparer ces deux types d'élevage. Il apparait des différences dans la localisation des élevages, la gestion des locaux, le temps de travail, le personnel ou encore les finances générées. D'autre part, les pratiques diffèrent en termes d'effectif d'animaux, d'utilisation des tests génétiques, de gestion de la reproduction, de socialisation des portées, de prophylaxie, de recours aux médecines alternatives, de biosécurité, de gestion de la vente et du relationnel avec les futurs acquéreurs.

Mots clés : élevage canin / élevage félin / enquête / chien / chat / pratiques d'élevage / comparaison

Title : Characteristics of canine and feline breeding facilities in France : surveys on breeders

Abstract : The study is about dogs and cats breeding in France through a breeding data collection. After a contextualization about French breeding, the results of a series of surveys realized with dogs and cats breeders are presented in order to compare these two types of breedings. Some differences have been emphasized in the localization of the breedings, the facilities management, the working time, the staff or even the generated funds. Furthermore, the practices are different in terms of the number of animals, the use of genetics tests, the reproduction management, the litter socialization, the prophylaxis, the use of alternative medicines, the biosecurity, the sale management and the relational with future buyers.

Key words : breeding cattery / breeding kennel/ survey / dog / cat / breeding management / comparison